

Retours et détours autour de la diffusion

Actes du 9^e symposium du GIRA

Sous la direction de : Annaëlle Winand, Diana Walton et
Virginie Wenglenski En collaboration avec : Simon-
Olivier Gagnon, Yvon Lemay et William Yoakim

*dans la pratique archivistique
l'une des "finalités" du métier
en pleine transformation numérique
plusieurs questions se posent*

Comment

penser

Bâtir

ouvrir

*un éclairage nouveau
se détacher de la vision traditionnelle
"boîte à création"
remise en circulation
l'exploitation des archives*

Retours et détours autour de la diffusion, le 9^e symposium du GIRA (Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique), s'est tenu le 24 mars 2023 à l'Université de Montréal.

Comité d'organisation :

Diane Baillargeon, archiviste
Sophie Côté, archiviste-conseil, Bibliothèque et Archives nationales du Québec
François Dansereau, directeur, Archives des jésuites au Canada
Simon-Olivier Gagnon, doctorant, Université Laval
Anne Klein, professeure agrégée, Département des sciences historiques, Université Laval
Pascal Landry, doctorant, Université Laval
Yvon Lemay, professeur associé, EBSI, Université de Montréal
Sabine Mas, professeure titulaire, EBSI, Université de Montréal
Diana Walton, doctorante, EBSI, Université de Montréal
Virginie Wenglenski, doctorante, EBSI, Université de Montréal
Annaëlle Winand, stagiaire postdoctorale, Université Laval
William Yoakim, archiviste, République et canton de Genève

Comité des actes :

Direction : Annaëlle Winand, Diana Walton et Virginie Wenglenski

Conception : Yvon Lemay

Révision : Simon-Olivier Gagnon, Arnaud Gros-Burdet, Yvon Lemay et William Yoakim

Partenaires / Commanditaires :

Une subvention Connexion du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) obtenue par Anne Klein et Annaëlle Winand dans le cadre du Programme de partenariats de recherche a permis de financer la présentation du 9^e symposium. De plus, le GIRA a reçu l'aide de Bibliothèque et Archives Canada (BAC), la Fondation AtoM (Access to Memory), l'Association des archivistes du Québec, la Division de la gestion de documents et des archives (DAGI) et l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal.

N. B. : Les citations en page de titre proviennent des résumés et notes biographiques soumis lors de l'appel à propositions (**Annexe B**). Dans l'ordre (de chacune des lignes) : 1-2) Georges et Moysan; 3-6) Bourhis; 7) Rochat; 8) Gagnon; 9) Georges et Moysan; 10) Côté; 11) Dunant Gonzenbach; 12-13) Gagnon.

Table des matières

Présentation Annaëlle Winand, Diana Walton et Virginie Wenglenski	4
Concepts à revoir ou à intégrer. Les mots de la diffusion Normand Charbonneau	16
Bâtir des écosystèmes archivistiques (ou : ce que l'archivistique et le travail communautaire peuvent apprendre l'un de l'autre) Désirée Rochat	29
Radiodiffusion, activisme et rediffusion d'archives radiophoniques. Le travail de la Coalition sortons les radios-poubelles dans la ville de Québec Simon-Olivier Gagnon	55
La diffusion dans le contexte de la transformation numérique gouvernementale. Perspectives pour l'évolution de la gestion documentaire Sophie Côté	71
La diffusion des archives du point de vue des producteurs. L'exemple des chercheur-se-s en sciences du végétal et en sciences biomédicales Margot Georges et Magalie Moysan	86
Espaces de diffusion et contextes numériques : composantes actives de l'accès aux contenus autochtones aux Archives des jésuites au Canada François Dansereau	113
<i>Le Corps Archive</i> . Un court-métrage né de la rencontre entre un document historique et une danseuse Anouk Dunant Gonzenbach ...	135
Conclusion et échanges avec les participant-e-s Yvon Lemay	151
Annexe A : Appel à propositions	155
Annexe B : Résumé et note biographique.....	159
Annexe C : Programme	175
Annexe D : Accueil Sabine Mas et Diane Baillargeon	178
Annexe E : Compte rendu Kate Nugent	183

Présentation

Annaëlle Winand, Diana Walton et Virginie Wenglenski

Introduction¹

Le 9^e symposium du GIRA, qui s'est déroulé le 24 mars 2023 à l'Université de Montréal, a eu pour thème la diffusion. Expression proprement québécoise proposée en 1982 dans le premier manuel d'archivistique du Québec, elle est présentée comme « l'objectif ultime » de la gestion globale des archives (Couture et al., 1982, p. 257). L'ouvrage propose alors un tour d'horizon des moyens de diffusion des archives connus, tels que les publications, les reproductions, les expositions, la référence, la promotion ou encore la formation. En 1999, Normand Charbonneau reprend le terme et en précise la définition :

La diffusion est l'action de faire connaître, de mettre en valeur, de transmettre ou de rendre accessibles une ou des informations contenues dans des documents d'archives à des utilisateurs (personnes ou organismes) connus ou potentiels pour répondre à leurs besoins spécifiques. [Elle] comprend toutes les relations entretenues par le personnel du centre d'archives avec sa clientèle interne ou externe, et ce, aux trois âges des documents. (Charbonneau, 1999, p. 374)

La diffusion apparaît alors comme un ensemble d'activités structurées selon quatre axes significatifs. La *promotion*, qui vise à faire connaître les ensembles documentaires (documents et archives), la discipline (gestion documentaire et archivistique) et le travail des professionnels (gestionnaires de documents et archivistes); la *valorisation*, qui représente toutes les activités qui permettent de mettre en valeur les archives; la *référence*, dont le but est de satisfaire aux besoins des utilisateur·rice·s; et la *communication*, qui regroupe les moyens pour assurer l'accès.

Depuis sa définition en 1999, la diffusion n'a pas fait l'objet de révision. Or, le contexte dans lequel se pense et se pratique

1

Nous dédions les actes du 9^e symposium à la mémoire de Jean-Philippe Legois, historien, archiviste, fondateur et coprésident de la Cité des mémoires étudiantes, décédé à Paris le 25 mars 2024.

l'archivistique n'a eu de cesse de se transformer. Que les questions soient technologiques, législatives ou encore éthiques, les archivistes font face à de nouveaux défis auxquels il est important de répondre.

Les différentes présentations qui ont été faites durant le 9^e symposium du GIRA participent de ces changements². Les textes proposés par les confrencier·ère·s du symposium et reproduits dans les présents actes reflètent une archivistique, pratique et théorique, en évolution. Le dénominateur commun à ces différentes voix, pourtant diversifiées, est la question des publics. Comme le souligne Normand Charbonneau dans sa conférence d'ouverture intitulée *Concepts à revoir ou à intégrer. Les mots de la diffusion*, l'archivistique, par le biais de la diffusion, s'inscrit dans « l'interrelation entre les changements sociaux, l'évolution de notre savoir-être et de nos relations avec les usager·ère·s ». Traditionnellement, la diffusion nous demande d'identifier les publics auxquels s'adressent les activités qui découlent de la fonction afin d'adapter nos pratiques. Toutefois, ce qui émane des articles recueillis dans cette publication est un mouvement inverse : les publics se diversifient et, surtout, imposent des changements en lien avec des contextes et des mouvements sociaux renouvelés. Que peut-on dire de ce renversement ? En d'autres termes : qu'attend-on de la diffusion dans un contexte contemporain ? **Trois grands thèmes apparaissent de manière transversale dans les articles : la responsabilité éthique et la justice sociale; la circulation de l'information et des archives; et l'exploitation des archives**³.

Responsabilité éthique et justice sociale

La responsabilité éthique de l'archiviste, associée au savoir-être évoqué par Charbonneau, évolue dans un contexte de revendications liées au respect des groupes marginalisés en quête d'équité, de reconnaissance et de justice sociale. De nouvelles

2

Pour une vue d'ensemble du 9^e symposium, voir les annexes A (Appel à propositions), B (Résumé et note biographique), C (Programme), D (Accueil) et E (Compte rendu). Comme l'indiquent les annexes C et D, les diapositives de plusieurs conférences, dont certaines qui n'ont pas été incluses dans les actes, sont disponibles sur le site du GIRA <https://gira-archives.org/activites/9e-symposium-2023/>

3

Il est à noter que la police en **rouge** (augmentée d'un point et en gras) dans le texte est le choix de la direction.

manières de penser et de faire se développent au sein de la communauté archivistique pour répondre aux besoins qui émergent des mouvances sociales dans un esprit de décolonisation et pour combattre les discriminations systémiques, notamment envers les communautés autochtones et afro-descendant·e·s, comme en témoignent les textes de Dansereau et Rochat. Deux principaux mouvements émergent des textes pour dénoncer des injustices, relever les silences et les lacunes, et ainsi cultiver l'indignation, susciter la réflexion et générer des actions : les activités archivistiques ayant pour but de préserver l'histoire d'une collectivité et les « fabriques alternatives d'archives » (Fillieux et al., 2021).

Pour soutenir une transformation sociale en quête de justice⁴, l'archiviste se doit d'observer et d'analyser la manière dont les pratiques archivistiques et les institutions renforcent les inégalités et les discriminations sociales, tout autant que d'envisager des solutions concrètes et pratiques pour y remédier.

Parmi les actions mises de l'avant au sein d'institutions ou d'organisations conservant des archives produites dans un cadre colonial⁵, des gestes sont posés dans un esprit de décolonisation des procédés archivistiques. Il s'agit, par exemple, de recontextualiser les archives en donnant la voix aux personnes concernées pour concevoir des modes d'accès éthiques et adaptés à leurs préoccupations et à leurs besoins, notamment dans la construction d'environnements numériques (Dansereau). Ceci est un travail de collaboration avec des membres de ces groupes et qui peut nécessiter leur participation aux activités archivistiques liées à la diffusion, comme la numérisation et la référence, ou encore à l'évaluation, la description ou l'indexation. Il en découle des ententes de recherche, de protocoles et de codes qui témoignent d'une collaboration active. Dansereau évoque à ce sujet que l'archiviste devient un participant direct, à savoir un médiateur entre l'accès aux archives et leurs utilisations et interprétations. Ce travail de collaboration avec les utilisateur·rice·s diversifie les récits, donne la possibilité à plusieurs voix de s'exprimer et recadre les représentations et les interprétations de l'histoire de leur point de vue, en respectant leurs sensibilités propres, ce qui aura pour

4

Pour les questions d'archives, d'archivistique et de justice sociale, voir : Harris (2007, 2021); Punzalan et Caswell (2016); Wallace (2017); Wallace et al. (2020).

5

Ou dans tout cadre où des groupes sont marginalisés.

effet d'influer sur les lectures et les utilisations futures de ces archives.

Outre l'élaboration de modes d'accès éthiques, pour tendre vers une société plus juste, la reconnaissance de l'archivage des milieux communautaires est fondamentale. En effet, l'archivistique des communautés œuvre à la préservation des histoires propres à ces dernières et à la construction de leur patrimoine. Ces communautés élaborent des processus archivistiques adaptés à leurs besoins. Leur reconnaissance implique non seulement d'intégrer la mémoire de ces groupes dans des lieux formels d'archives qui s'inscrivent dans un tissu sociétal plus large, mais également de considérer leur apport archivistique. Ceci signifie un partage d'autorité et des pratiques participatives au sein d'un écosystème archivistique qui favorise « le développement d'un cadre commun comme outil théorique pour réfléchir à la mise en pratique d'une approche archivistique collaborative, communautaire et critique participant à une quête de justice sociale et archivistique » (Rochat).

La raison d'être de l'archivistique militante, pour sa part, est d'être au service de la justice sociale. Les archives et leur archivage ne servent pas seulement à témoigner d'inégalités ou à écrire l'histoire, ce sont des outils de communication, de mobilisation et de sensibilisation auprès de communautés marginalisées, voire auprès de publics plus vastes qui, à leur tour, peuvent intervenir auprès d'instances pour faire pression et ainsi générer des actions réparatrices. Ces « fabriques alternatives d'archives » issues de la production de la contre-mémoire permettent de soutenir d'autres interprétations de l'histoire et impliquent des acteur·rice·s non traditionnel·le·s des archives qui conçoivent des processus qui leur sont propres (Gagnon; Rochat).

En œuvrant auprès de groupes marginalisés, fragilisés par le poids d'événements historiques et la reproduction d'inégalités sociales, les archivistes se doivent de développer des savoir-être tels que l'empathie, la transparence et la responsabilité interpersonnelle et sociale. Il s'agit de développer une éthique relationnelle basée sur l'écoute et favorisant l'expression des voix des personnes concernées dans les archives. Il s'agit également de développer des savoir-faire dans l'élaboration de pratiques archivistiques pour assurer le partage de pouvoir et la reconnaissance de différentes formes de labeurs.

La responsabilité éthique de la communauté archivistique et la quête de justice sociale se manifestent, entre autres, dans

l'élaboration collaborative de modes d'accès aux archives et par la reconnaissance de l'archivage des communautés et des groupes militants. Il est d'autant plus important d'étendre le registre des actions archivistiques pour inclure activement les utilisateur·rice·s, notamment les groupes traditionnellement négligés par les archives. Ainsi, l'archiviste peut devenir un initiateur de projets « réparateurs » ou « émancipateurs » dans le cadre d'activités de valorisation.

Circulation de l'information et des archives

Le cadre contemporain des discussions sur la diffusion ne peut être dissocié de tout ce qui a trait à la circulation de l'information. Dans le contexte numérique, la fluidité, le partage et l'échange d'informations deviennent en effet des caractéristiques fondamentales de la fonction. Cette circulation de l'information a pour conséquence d'alimenter, via la multiplication des supports, la justice sociale en autonomisant ses usager·ère·s. Les archives, « synonymes du droit de savoir, d'interrogation et de revendication » (Lemay et Klein, 2012, p. 16), doivent concourir à la circulation de l'information par leur diffusion. Cette information structurée sous la forme des documents d'archives qui se médiatise offre une résistance au temps, bien qu'elle en rencontre les aléas : des mille et une possibilités offertes par le numérique, il faut se méfier. Nouvelles technologies et nouveaux médias influencent le regard posé sur l'information, la façon de la représenter, la manière de la communiquer. Les usager·ère·s, plus nombreux·euses et plus varié·e·s, sont de « plus en plus impliqué[e·s] dans l'entreprise de diffusion et d'interprétation des documents » (Monjour, 2018).

Rappelons les 12 travaux en matière de diffusion et de circulation des archives suggérés par Yvon Lemay et Anne Klein en 2012 et qui symbolisent ces circonvolutions : inciter l'échange, la collaboration, les partenariats entre institutions et usagers en investissant dans des instruments de diffusion pour promouvoir le partage et la réutilisation. Cela nécessite une adaptation à ces nouveaux contextes et acteur·rice·s, en plus d'un élargissement de notre vision des archives et de leur capacité à nous émouvoir. Cela implique de mieux connaître les usager·ère·s et ce qu'ils font des archives. Pour cela, il convient de rapprocher les archives des usager·ère·s et de profiter de l'attrait exercé pour créer et innover ensemble et promouvoir une archivistique respectueuse et ouverte sur le monde. Plus de 10 ans après ces énoncés, le discours de nos intervenant·e·s exprime les mêmes besoins tout en offrant

de remarquables exemples de concrétisations. En affirmant que l'accès aux archives est encouragé par l'interdépendance entre les activités archivistiques et le numérique, Dansereau démontre, preuves à l'appui, que la circulation de l'information (physique et numérique) transite nécessairement par le partage de documents d'archives et les relations qui se sont durablement installées entre les procédés archivistiques et les utilisateur·rice·s des archives. Cette situation favorise des regards et des interprétations renouvelés qui, en retour, stimulent les archives et l'archivistique. Cette redynamisation est possible grâce au phénomène participatif et collaboratif, et concourt à satisfaire les besoins sociétaux renouvelés. Encore faut-il une distribution équitable du pouvoir et des ressources entre des acteurs archivistiques très diversifiés pour que, à l'image d'un écosystème biologique sur lequel s'appuie Rochat, l'information soit justement décomposée, circule et participe à l'instauration d'une société égalitaire. C'est dans un semblable élan que l'Administration publique du Québec souhaite décomplexifier les interactions au sein de son organisme, avec ses partenaires et avec ses concitoyen·ne·s au travers de sa transformation numérique (Coté). Poussée par de nouvelles normes internationales, des enjeux de cybersécurité et des changements législatifs, cette nécessaire transition ne semble pas exempte de défis.

Si le numérique reste aujourd'hui un des agents les plus efficaces pour mettre à la portée du plus grand nombre les archives (Dansereau) et les faire circuler avec les informations, des efforts et des précautions sont à fournir dans ce mouvement vers le virtuel pour rapprocher les archives de certain·e·s utilisateur·rice·s et communautés.

La circulation de l'information peut également se présenter comme un outil politique qui tend vers la justice sociale. Le cas d'un organisme communautaire qui partage via Internet des extraits radiophoniques (oraux ou écrits) d'émissions à vocation de désinformation nous fournit un bel exemple d'« une forme d'activisme médiatique et archivistique » (Gagnon). Mais cette libre circulation de l'information et des archives génère des risques judiciaires.

Il paraît donc essentiel d'appliquer certaines conditions à cette libre circulation de l'information (Dansereau), car « toute activité de production, de transmission et de préservation d'information et de connaissance est influencée par les conditions dans lesquelles elle a lieu » (Rochat).

La diffusion et la circulation de l'information sont deux des finalités de la recherche scientifique. Internet et le numérique ont favorisé une science dite ouverte et si, comme nous le rappellent Georges et Moysan, le terme de diffusion n'a pas la même connotation en France et au Québec, l'objectif reste tout de même la réutilisation des informations. Or, les chercheur·se·s ne semblent pas avoir la même perception des archives que les archivistes quant à leur possible circulation. Leur réutilisation reste à l'étape d'idée pour les premier·ère·s, elle n'est pas envisagée pour diverses raisons pour les second·e·s.

La circulation de l'information et des archives se conçoit aussi du côté artistique. L'archivage des processus de création peut donner lieu à la réalisation de court-métrage à l'instar de celui qui a été mis en ligne sur le site de l'Association des archivistes suisses en 2022. La visualisation d'un « processus de confrontation entre document historique et corps de la danseuse » (Dunant Gozenbach) offre aux curieux·ses l'opportunité d'élaborer à leur tour de nouvelles créations. L'information et les archives, lorsqu'elles circulent librement et de façon équitable, stimulent un potentiel d'exploitation que les auteur·rice·s n'ont pas manqué de relever.

Exploitation des archives

La question de l'implication des utilisateur·rice·s, et plus généralement du public, dans les processus archivistiques nous engage plus que jamais à mettre l'exploitation au cœur de nos réflexions. Désignant la rencontre entre un·e utilisateur·rice et un document d'archives comme étape fondamentale dans la constitution des archives, l'exploitation nous permet de comprendre ces dernières dans l'espace social. C'est en effet en nous intéressant aux utilisations et utilisations potentielles des archives qu'il est possible de comprendre « à la fois les archives et les relations qu'elles entretiennent avec la société » (Klein et Lemay, 2018, p. 161)⁶.

Les différentes perspectives sur la diffusion exprimées dans ces actes permettent d'entrevoir différentes manières dont l'exploitation peut être comprise tant en pratique qu'en théorie. Les auteur·rice·s mettent en effet en avant des modalités d'existence des archives qui vont parfois au-delà des murs (propres et figurés) des archives. Il y est question d'archives comme traces et sources, de réutilisations, de collaborations, de communautés et

de la multitude d'acteur·rice·s qui interviennent dans la constitution des archives. Ces différentes façons de penser la diffusion au prisme de l'exploitation a des conséquences sur la manière dont nous comprenons les archives, le rôle des archivistes ainsi que des acteur·rice·s autour des archives, les espaces archivistiques et l'archivistique en tant que discipline.

L'exploitation participe d'un processus vivant. Si l'archivistique postmoderne présente les archives comme dynamiques et fluides (Cook, 2001), l'exploitation pousse la réflexion plus loin, en plaçant au sein de ce mouvement les archives, saisies par le contexte dans lequel ces dernières sont lues, utilisées et interprétées. Différentes temporalités se rencontrent, créant à chaque fois de nouveaux récits : « le contexte d'utilisation constitue le Maintenant de l'utilisation des documents saisi par l'Autrefois de leur production » (Klein, 2019, p. 168). Comme le soulignait déjà Ketelaar en 2008 : « *Every interaction, intervention, interrogation, and interpretation by creator, user, and archivist is an activation [sic] of the record. Each activation leaves fingerprints which are attributes to the archive's infinite meaning* » (Ketelaar, 2008, p. 12). L'exploitation des archives par les utilisateur·rice·s alimente donc ces dernières de récits nouveaux qui dépendent de contextes spécifiques, en en faisant des objets en constante construction.

C'est donc dire que les utilisateur·rice·s deviennent des acteur·rice·s des archives en endossant le rôle de cocréateur·rice·s. Loin d'avoir une fonction passive dans cette observation, les archivistes doivent saisir cette occasion pour inclure les utilisateur·rice·s dans leurs réflexions et pratiques archivistiques. Les approches archivistiques peuvent ainsi prendre pour point de départ le travail des membres de la communauté pour ancrer le travail dans des réalités propres à ces dernières (Rochat); s'intéresser plus activement aux acteur·rice·s non traditionnel·le·s des archives afin d'apprendre de pratiques diversifiées (Gagnon); ou encore alimenter les fonds d'archives avec les productions qui ont été faites à partir de ces dernières dans le but de préserver les récits qu'elles génèrent (Dunant Gonzenbach). Il revient donc maintenant à engager plus activement les utilisateur·rice·s et publics des archives dans les démarches et activités de diffusion, reflétant une approche inclusive, critique, collective et participative (Charbonneau; Dansereau; Rochat).

Une ouverture à la participation active des différent·e·s acteur·rice·s autour des archives invite aussi à penser les espaces archivistiques afin de faciliter le contact, le dialogue et l'accès. Qu'il s'agisse de lieux physiques ou virtuels, l'exploitation appelle à

transcender non seulement la manière dont les archives sont habitées, mais également les frontières derrière lesquelles elles étaient traditionnellement cantonnées. Cela peut se traduire par une volonté de donner la possibilité aux utilisateur·rice·s d'occuper les archives, au-delà de la salle de lecture (Dunant Gozenbach); d'installer et de concrétiser les conditions nécessaires à la rencontre et à l'accès aux archives (Dansereau); mais aussi de penser les archives en dehors des murs, en liant les communautés au travail archivistique (Rochat). De manière générale, il transparaît une volonté de simplifier les échanges et les relations entre les archives et leurs publics (Côté).

Enfin, la (ré)utilisation des archives doit être centrale dans les questions de diffusion et d'exploitation. Il faut alors penser en termes pratiques aux manières de faciliter une vision des archives comme sources de multiples futurs récits. Il s'agit, dans ce cadre, de mettre en place des espaces, des outils, mais aussi des procédures qui facilitent la circulation plus libre des archives. Les environnements numériques semblent être un espace privilégié d'expérimentation en la matière. Le partage de données ou archives ouvertes, encourageant les réutilisations, est un modèle à exploiter (Moysan et Georges), tout autant que les initiatives de mise en œuvre d'une stratégie de transformation numérique, qui facilitent le mouvement et la transparence de l'information (Côté). De nouveau, cette problématique doit être abordée en concertation avec les publics concernés.

Ainsi, là où la fonction de diffusion se concentrait principalement sur les gestes de l'archiviste, qui valorise, communique, promeut et accompagne, l'exploitation, quant à elle, nous permet également d'ancrer l'archivistique au-delà de ces processus. Les multiples acteur·rice·s qui se rassemblent autour des archives, les publics potentiellement concernés, tout autant que les utilisations et utilisations possibles de ces dernières, apparaissent comme indissociables d'une compréhension contemporaine des archives et des modalités qui en permettent la diffusion. Notre conception des archives et des multiples récits qui peuvent en émerger en est alors radicalement élargie.

Le rôle de l'archiviste dans un contexte contemporain se complexifie. Loin d'être un·e gardien·ne neutre et passif·ve des archives, iel doit maintenant prendre le devant de différentes responsabilités et s'engager. S'iel est un collaborateur·rice et un

médiateur·rice, iel est également un·e acteur·rice parmi tant d'autres dans la co-création des archives.

La diffusion participe plus que jamais d'un processus vivant et doit dès lors s'étendre et se renouveler pour prendre en considération les contextes dans lesquels évoluent les archives, tout autant que les utilisations et utilisations potentielles de ces dernières. Ce sont les publics des archives qui conviennent et poussent aux changements : les multiples façons dont ils utilisent les archives, en en créant d'autres bien souvent, sont autant d'exemples qui nous permettent de comprendre nos objets de travail et de recherche dans toute leur complexité et actualité.

Normand Charbonneau nous invite dans son mot d'ouverture à revoir le terme de diffusion et, pour ce faire, met en avant, à travers le concept de « relation », ce que toutes les activités liées à la fonction ont en commun. Les différentes opinions qui s'expriment dans ces actes semblent abonder dans le même sens : plus large encore que la notion d'« utilisateur·rice·s », celle des « publics » est au centre de nos préoccupations. Elles permettent d'ancrer les archives à un contexte sociétal et identitaire plus large. Il semble dès lors se dessiner une vision plus fragmentée et plus large de ce que représente la diffusion, qui engloberait toutes les activités des archivistes en matière de valorisation, référence, communication et promotion, mais également toutes les responsabilités entraînées par ces gestes, tout autant que les potentialités et la richesse des multiples utilisations des archives.

Si « la seule limite à l'utilisation des archives est l'imagination des usagers » (Charbonneau, 1999, p. 409), il reste maintenant aux archivistes à penser la diffusion dans cette même configuration aux horizons larges et féconds. Les discussions sont ouvertes et de nombreuses voix se font entendre.

Bibliographie

Charbonneau, N. (1999). La diffusion. Dans C. Couture (dir.), *Les fonctions de l'archivistique contemporaine* (p. 373-428). Presses de l'Université du Québec.

Cook, T. (2001). Archival Science and Postmodernism: New Formulations for Old Concepts. *Archival Science*, 1(1), 3-24.
<https://doi.org/10.1007/BF02435636>

- Couture, C., Rousseau, J.-Y. et Pélissier, D. (1982). Partie III : Chapitre 6. La diffusion. Dans C. Couture et J.-Y. Rousseau (dir.), *Les archives au XX^e siècle. Une réponse aux besoins de l'administration et de la recherche* (p. 257–265). Université de Montréal, Secrétariat général, Service des archives.
- Fillieux, V., François, A. et Hiraux, F. (dir.). (2021). *Archiver le temps présent : les fabriques alternatives d'archives*. Presses universitaires de Louvain.
- Harris, V. (2007). *Archives and Justice: A South African Perspective*. Society of American Archivists.
- Harris, V. (2021). *Ghosts of Archive: Deconstructive Intersectionality and Praxis*. Routledge.
- Ketelaar, E. (2008). Archives as Spaces of Memory. *Journal of the Society of Archivists*, 29(1), 9-27.
<https://doi.org/10.1080/00379810802499678>
- Klein, A. (2019). *Archive(s), mémoire, art. Éléments pour une archivistique critique*. Presses de l'Université Laval.
- Klein, A. et Lemay, Y. (2018). De la diffusion à l'exploitation : changer le point de vue sur les archives. Dans A. Klein et M. Cardin (dir.), *Consommer l'information. De la gestion à la médiation documentaire* (p. 159-181). Presses de l'Université Laval.
- Lemay, Y. (2017). *De la diffusion à l'exploitation. Notes de recherche 1 (Texte annoté par A. Klein)*. Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI).
<https://hdl.handle.net/1866/20910>
- Lemay, Y. et Klein, A. (2012). La diffusion des archives ou les 12 travaux des archivistes à l'ère du numérique. *Les cahiers du numérique*, 8(3), 15-48. <https://doi.org/10.3166/lcn.8.3.15-48>
- Lemay, Y., Klein, A., Winand, A., Côté-Lapointe, S. et Yoakim, W. (2019). *Chantier pour une archivistique depuis l'exploitation. Notes de recherche 2*. Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI).
<https://hdl.handle.net/1866/22701>
- Monjour, S. (2018, 7 mars). La réinvention du passé. Une lecture de Qu'est-ce que le patrimoine numérique ? De Matteo Treleani. *Sens public*. <https://www.sens-public.org/articles/1300/>
- Punzalan, R. L. et Caswell, M. (2016). Critical Directions for Archival Approaches to Social Justice. *The Library Quarterly*, 86(1), 25-42.
- Wallace, D. A. (2017). Archives and Social Justice. Dans H. MacNeil et T. Eastwood (dir.), *Currents of Archival Thinking* (2^e édition, p. 271-297). Libraries Unlimited.

- Wallace, D. A., Duff, W. M., Saucier, R. et Flinn, A. (dir.). (2020).
Archives, Recordkeeping and Social Justice. Routledge.
- Winand, A. (2021). *Entre archives et archive : l'espace inarchivé et inarchivable du cinéma de réemploi* [thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. <https://hdl.handle.net/1866/26403>

Concepts à revoir ou à intégrer. Les mots de la diffusion

Normand Charbonneau

Introduction

Mon intervention¹ se développe selon deux axes dont le premier s'intéresse au concept et au terme de diffusion alors que le second aborde l'interrelation entre les changements sociaux et l'évolution de notre savoir-être et de nos relations avec les usager·ère·s.

Est-ce que « diffusion » est le terme juste ?

Faisons d'abord un survol de l'utilisation du terme « diffusion » en commençant en 1971 alors que Bernard Weilbrenner l'utilisait, dans un sens restreint limité aux archives sans inclure la gestion des documents, dans son article intitulé « L'exploitation et la diffusion des archives » publié dans la revue *Archives* (Weilbrenner, 1971).

Carol Couture et Jean-Yves Rousseau, avec la collaboration de Denise Péliissier, dans le chapitre sur la diffusion dans *Les archives au XX^e siècle*, étaient les premier·ère·s, en 1982, à donner au terme « diffusion » un sens embrassant toutes les activités destinées à accueillir les usager·ère·s des archives, à mettre en valeur ces dernières par la publication ou l'exposition et à stimuler l'intérêt par l'action culturelle ou éducative (Couture et al., 1982). En lui donnant ce sens englobant, sans toutefois définir spécifiquement le terme, nos collègues se démarquaient de l'univers des musées ou des autres pratiques archivistiques².

Les organisateur·rice·s du symposium ont utilisé, dans leur appel à propositions (**Annexe A**), une définition publiée en 1999 et dont je suis l'auteur. Elle englobe tous les efforts consentis par nos

1

Il s'agit de la conférence d'ouverture du 9^e symposium du GIRA.

2

Mentionnons *Le lexique de muséologie/Glossary of Museology* (Blanchet et Bernard, 1989) et *Concepts clés de la muséologie* (Desvallées et Mairesse, 2010). Ils font tous deux, les exemples similaires abondent dans d'autres publications, une séparation entre l'accès aux collections et les autres activités qui, au Québec, sous le terme générique de diffusion, permettent la communication et la valorisation des archives sans englober la gestion des documents.

institutions et leur personnel en matière de diffusion. Je me permettrai de la lire :

La diffusion est l'action de faire connaître, de mettre en valeur, de transmettre ou de rendre accessibles une ou des informations contenues dans des documents d'archives à des utilisateurs (personnes ou organismes) connus ou potentiels pour répondre à leurs besoins spécifiques. [Elle] comprend toutes les relations entretenues par le personnel du centre d'archives avec sa clientèle interne ou externe, et ce, aux trois âges des documents. (Charbonneau, 1999, p. 374)

Publiée en 1999, cette définition est marquée par le contexte de l'époque et présentait le défi, sous le terme générique de diffusion, d'inclure pour la première fois toutes les interactions avec les usager·ère·s internes et externes, tant en gestion des documents qu'en archives.

Je crois que l'approche intégratrice est toujours l'avenue à emprunter, mais peut-être faudrait-il trouver un terme favorisant un consensus plus large.

Ainsi, nos collègues de la francophonie, dans le contexte des archives, utilisent généralement les mots communication et valorisation pour désigner les activités que nous, au Québec, regroupons sous le terme diffusion (Direction des archives de France, 2002).

« Diffusion » est-il le terme juste ? À mon sens et à titre d'exemples :

- implanter un programme de gestion des documents dans une unité administrative, c'est avoir une relation avec des usager·ère·s internes;
- donner accès à des documents dans des archives municipales, c'est avoir une relation avec des usager·ère·s externes;
- développer l'enrichissement de la description grâce à la contribution des usager·ère·s, c'est avoir une relation avec des usager·ère·s externes;
- former ou sensibiliser des employé·e·s aux bonnes pratiques en gestion des documents, c'est avoir une relation avec des usager·ère·s internes;
- analyser des documents en vue de répondre à une demande d'accès à l'information, c'est avoir une relation avec des usager·ère·s externes et internes;
- élaborer des procédures de gestion des documents, c'est avoir une relation avec des usager·ère·s internes puisque ce doit être fait avec elleux.

Rappelons que l'archivistique québécoise, plus que d'autres pratiques nationales, cherche à intégrer la gestion des documents et celles des archives dans cette notion de continuum que nous avons à cœur. Peut-être que l'impact terminologique de cette intégration crée l'inconfort exprimé par certain·e·s qui, au fil des ans, me l'ont manifesté.

Mais il convient de survoler les termes, moins opérationnels, moins associés au savoir-faire³ et plus au savoir-être⁴ qui sont apparus depuis 1999 et qui témoignent d'un contexte ayant beaucoup évolué.

Quelques-uns de ces nouveaux mots sont relatifs au contexte, d'autres à l'impact sur nos pratiques et sur nos relations avec nos usager·ère·s.

Actions collectives

Le premier de ces nouveaux mots de contexte est « actions collectives », qui sont permises dans l'ensemble du Canada depuis une décision de la Cour suprême en 2001⁵ et qui sont une procédure juridique permettant à une personne d'intenter une action en justice au nom de ceux qui se trouvent dans une situation similaire à la sienne. Il est difficile de dresser une liste des actions collectives qui ont fait ou font un usage « lourd » des documents administratifs et des archives. Je me permettrai tout de même de mentionner quelques exemples canadiens :

- discrimination envers des fonctionnaires noir·e·s à qui se sont vu·e·s refuser des opportunités ou des avantages dans la fonction publique fédérale;
- discrimination et harcèlement subis par des femmes membres et des employées civiles de la Gendarmerie royale du Canada;
- purge LGBT dont ont été victimes les membres de ces communautés au sein des Forces armées canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada;

3

« Compétence acquise dans un ou plusieurs domaines de spécialité, précisément évaluable et transmissible, mise en œuvre dans un milieu professionnel. » (France Terme, 2016)

4

« Capacité d'un individu à adopter un comportement adapté à son milieu de travail. » (France Terme, 2016)

5

Voir Zakaib et Saint-Onge (2020, p. 3). Les provinces et territoires du Canada peuvent accepter des recours en actions collectives depuis une décision de la Cour suprême en 2001. Le Québec avait été la première province à les accueillir en 1978.

- enfants autochtones ayant subi des préjudices en raison, entre autres, du programme d'assimilation culturelle mené par le gouvernement du Canada avec le soutien de certaines communautés religieuses :
 - o ayant été retiré·e·s de leurs communautés et placé·e·s dans des « internats » (les pensionnats autochtones),
 - o ayant fréquenté les écoles autochtones dans les communautés (« *Day Schools* »).
- enfants autochtones victimes de la rafle des années 1960 (« *Sixty Scoop* ») qui a mené à un retrait de leur milieu familial et à leur adoption dans des familles non autochtones sous prétexte que leurs familles connaissaient des problèmes sociaux;
- les compagnies de tabac qui ont caché les effets nocifs du tabagisme à leur clientèle;
- orphelin·e·s de Duplessis interné·e·s dans des hôpitaux psychiatriques du Québec;
- arrestations abusives de manifestant·e·s par le Service de police de la Ville de Montréal;
- et combien d'autres...

Ce sont plusieurs centaines de milliers de citoyen·ne·s, de même que les membres de leurs familles et de leurs communautés, qui recherchent et découvrent les documents qu'ils devront produire à la cour afin de faire valoir leurs droits. C'est un raz-de-marée dont l'impact est organisationnel puisque les institutions obtiennent rarement des ressources supplémentaires pour composer avec cet afflux⁶.

Réconciliation

Il en est de même pour les démarches de réconciliation. Généralement utilisé dans le contexte autochtone, ce mot est aussi applicable aux communautés marginalisées, racisées ou sujettes à des décisions qui les ont soumises aux dictats d'administrations souvent discriminatoires.

La Commission de vérité et réconciliation du Canada définit ainsi la « réconciliation » :

[C'est] un processus de longue haleine pour établir et maintenir des relations respectueuses. Une partie essentielle de ce processus consiste à réparer le lien de confiance en faisant des excuses, en offrant une réparation individuelle et collective, et en poursuivant avec des gestes

concrets qui démontrent un changement sociétal réel.
(2015, p. 124)

Cette volonté de réconciliation a conduit certaines communautés à faire pression sur leur gouvernement ou sur les gouvernements des ancien·ne·s colonisateur·rice·s pour qu'ils reconnaissent que des torts ont été commis. Citons quelques cas :

- les pays, avec des intentions et des succès divers, qui ont présenté des excuses pour les actes commis pendant leur période coloniale; mentionnons le Canada (envers ses populations autochtones), la Belgique, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Allemagne et bien d'autres;
- les cas de stérilisation forcée de femmes autochtones ou appartenant à des minorités culturelles au Canada, aux États-Unis, au Groenland, en Suède, au Pérou, en Roumanie, etc.;
- les excuses du gouvernement écossais aux femmes qui ont été forcées de donner leurs enfants à l'adoption;
- la quête des habitant·e·s de l'île de Diego Garcia dans l'océan Indien afin que soit reconnu le fait qu'ils ont été expulsé·e·s de leur île afin qu'y soit installée une base militaire américaine;
- l'accord signé en 2021 entre le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et la communauté juive sur les questions non résolues relatives aux spoliations de biens juifs liées à la Shoah;
- la nouvelle loi espagnole sur la citoyenneté, qui permet aux Espagnols qui ont dû partir sous la dictature franquiste de récupérer leur citoyenneté espagnole;
- le gouvernement français, qui a exprimé en 2022 sa volonté de faire la lumière sur le rôle de la France au Cameroun entre 1945 et 1971 et prenait l'engagement d'ouvrir intégralement les archives françaises;
- le débat en cours sur la compensation des descendants d'ancêtres réduits en esclavage dans de nombreux pays ou leurs anciennes colonies tels les États-Unis, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

La plupart de ces affaires ou de ces procédures, lorsque la réparation des victimes est décidée, seront lourdes en termes d'utilisation des documents. La réconciliation et les actions collectives témoignent, entre autres, de l'acceptation du fait que nos sociétés ont posé des gestes racistes, discriminatoires et assimilateurs et cherchent, en apparence tout au moins, à reconnaître la diversité de notre tissu social et la volonté de devenir une société inclusive.

Diversité et inclusion

Le Centre canadien pour la diversité et l'inclusion définit ainsi ces termes :

La diversité est l'éventail de dimensions, de qualités, de caractéristiques uniques que nous possédons tou·te·s, et du mélange qui existe dans tout groupe de personnes. La race, l'ethnicité, l'âge, le genre, l'orientation sexuelle, les croyances religieuses, le statut économique, les capacités physiques, les expériences de vie et d'autres perspectives peuvent former la diversité individuelle. La diversité est un fait, l'inclusion est un choix. (2022, p. 9)

Pour y parvenir, en amont des politiques et des protocoles appropriés, il importe de développer nos compétences culturelles qui limiteront l'impact de nos préjugés puisque l'inclusion est d'abord un geste personnel. C'est, comme l'indique la définition, un choix, notre choix.

Émotion

Nos milieux professionnels ont traditionnellement prétendu à une vertueuse neutralité alors que nous avons toujours parlé avec émotion de notre travail, des documents dont nous avons la garde et de leurs usages.

Au cours des années 2010, la réflexion amorcée par Yvon Lemay a changé la situation. Yvon, Anne Klein et leurs collaborateur·rice·s écrivaient dans un numéro thématique d'*Archives* que « les archives n'ont pas uniquement la capacité de prouver, de témoigner ou d'informer, elles ont aussi le pouvoir de nous émouvoir, de susciter des émotions les plus variées » (2012-2013, p. 91).

Ces recherches ont crédibilisé un regard moins opérationnel sur la profession et ont ouvert des portes vers le savoir-être.

Karel Velle disait, en 2021 :

Les archives illustrent non seulement l'histoire des autorités laïques et religieuses, mais aussi celle des individus et de la vie quotidienne. Les archives ne sont pas qu'une source d'émotion; la confrontation avec les témoignages du passé, des victimes de la guerre, de la colonisation, des crimes, peut souvent conduire à la tension, à la tristesse, à la colère, à l'incompréhension.

Les démarches évoquées et l'acceptation de l'émotion que génèrent les documents et les archives peuvent avoir un impact traumatisant, pour les collègues qui servent ces clientèles, mais aussi pour les usager·ère·s.

Traumatisme

Dans un blogue publié par l'Association of Canadian Archivists, Katherine Schlesinger écrit au sujet du traumatisme :

Les archives regorgent de documents traumatisants, décrivant les épreuves subies par des individus, des familles ou des communautés, qui sont parfois les parents directs ou les ancêtres des personnes souhaitant accéder à ces documents. [...] Cependant, ils sont le plus souvent associés à des collections de documents sur les violences policières, le terrorisme d'État ou les abus de pouvoir systématiques de la société, tels que l'esclavage et les séparations forcées de familles. [...] La consultation répétée de documents qui témoignent d'un traumatisme peut susciter une réaction émotionnelle puissante chez l'archiviste et l'utilisateur, entraînant de graves troubles mentaux, notamment des traumatismes. (2022, notre traduction)

La réflexion sur l'impact traumatisant des archives sur les gestionnaires de documents, les archivistes et les usager·ère·s a été initiée en Australie dans le contexte de la reconnaissance des abus infligés aux *Lost [ou Stolen] Generations*, de jeunes aborigènes et insulaires du détroit de Torres retiré·e·s, entre 1905 et la fin des années 1960, de leurs familles et de leurs communautés pour être acculturé·e·s et occidentalisé·e·s.

Les recherches faites dans ce contexte ont amené des collègues australien·ne·s, particulièrement celles et ceux de la Monash University de Melbourne⁷, à s'interroger sur l'impact traumatisant que les documents et les archives pouvaient avoir sur le personnel des services de gestion des documents et des archives de même que sur les usager·ère·s. Je soulignerai que cette notion d'impact traumatisant a été appliquée initialement aux autochtones, mais qu'elle a une portée plus large qui concerne aussi toutes les communautés marginalisées, racisées ou victimes d'excès ou d'inconduites de toutes sortes.

Je terminerai ce passage en citant de récents appels à candidatures visant à combler des postes en accès à l'information et en protection des renseignements personnels (AIPRP) à Bibliothèque et Archives Canada (BAC) :

BAC soutient une approche tenant compte des traumatismes dans le cadre de sa fonction d'AIPRP, la

7

Je recommande fortement l'article de Wright et Laurent (2021).

sensibilité et la connaissance de la situation étant des valeurs fondamentales lorsqu'il s'agit de répondre à des demandeurs qui pourraient potentiellement vivre des émotions traumatisantes en fonction du contexte de leur demande [...] BAC soutient ses employés en leur offrant une formation sur le traumatisme indirect⁸.

L'ajout d'un tel passage dans un affichage de poste témoigne de la prise en considération de l'impact de cette problématique dans nos institutions, cela devrait servir d'exemple.

Ce contexte évolutif, la prise en considération de l'impact des documents et des archives en termes d'émotion et de traumatisme, amène forcément des changements à nos pratiques et à notre développement professionnel. Il en est ainsi pour nos compétences culturelles.

Compétences culturelles

L'appel à l'action 57 du rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada demande :

[Que les] gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de même [que les] administrations municipales [...] s'assure[nt] que les fonctionnaires [reçoivent] une formation axée sur les compétences pour ce qui est de l'aptitude interculturelle, du règlement de différends, des droits de la personne et de la lutte contre le racisme. (2012, p. 8)

Encore une fois, cet appel s'applique plus largement qu'au contexte qui a amené sa rédaction.

Cette démarche prépare le personnel affecté aux relations avec les usager·ère·s à comprendre le contexte dans lequel les demandes sont formulées, à travailler dans un environnement potentiellement traumatisant et à utiliser la dose nécessaire d'empathie. Il s'agit d'un changement de cap dans une société où les préjugés existent et où le racisme systémique prévaut, quoi qu'en pensent certain·e·s, dans notre Belle Province.

Processus culturellement appropriés

Un corollaire de ces compétences culturelles est l'adaptation de nos processus afin qu'ils soient culturellement appropriés. Je ne parle pas seulement des activités liées aux relations avec les usager·ère·s, mais bien de l'ensemble de nos processus, incluant le recrutement des ressources humaines, l'acquisition, la description, l'indexation et la préservation, afin de les « décoloniser », puisqu'il est inévitable que des générations de gestionnaires de documents et d'archivistes aient coloré leurs processus d'une culture eurocentrique et des valeurs de leur époque.

Certaines institutions sont déjà engagées sur cette voie, mentionnons Bibliothèque et Archives Canada qui effectue un travail exemplaire. L'institution a entrepris la révision de ses politiques et de ses processus en ce sens, en commençant par la fonction de description. Elle est l'objet de l'attention soutenue de certains milieux⁹, démontrant l'intérêt pour ces questions. La National Archives and Records Administration, aux États-Unis, s'est engagée à modifier les descriptions contenant des termes inappropriés. Le ministère fédéral de l'Intérieur des États-Unis et certains de ses équivalents au niveau des États américains modifient les noms de lieux pour refléter le changement culturel en cours. Aotearoa-Nouvelle-Zélande a ouvert la voie en la matière et est un excellent, peut-être le meilleur, exemple. C'est également le cas dans certaines anciennes juridictions coloniales, notamment les Pays-Bas, tant dans le domaine des archives que dans celui des musées.

Décolonisation

Des collègues de la Victoria University à Wellington en Aotearoa-Nouvelle-Zélande définissent ainsi la décolonisation :

C'est le processus par lequel une population autochtone peut renouer avec son identité et mieux contrôler le développement de sa nation. Cela nécessite un changement non seulement dans les actions entreprises, mais aussi dans la manière de penser. Ce processus peut avoir des résultats positifs non seulement pour la population autochtone, mais aussi pour l'ensemble de la communauté. (s. d., p. 1, notre traduction)

Cet appel s'applique plus largement qu'au contexte qui a amené sa rédaction puisqu'il s'agit de sortir de la logique où le groupe au pouvoir étouffe l'expression des différences, qu'elles soient fondées, par exemple, sur la culture, la spiritualité, la couleur de la peau ou les distinctions de genres.

Expérience usager·ère·s (« *User Experience* »)

Est-ce que, dans le cadre de nos activités et dans celui de l'élaboration de nos processus, nous prenons en considération d'une manière structurée l'expérience usager·ère·s que Wikipédia¹⁰ définit comme « la qualité du vécu de l'utilisateur dans des environnements numériques ou physiques » ? Développé d'abord dans le contexte de l'ergonomie des logiciels, ce concept s'est imposé dans les institutions culturelles où l'expérience de l'usager·ère, sa perception des services qui lui sont rendus et des messages qu'il reçoit, leur utilisabilité, leur qualité, son interaction avec l'institution, son parcours en ligne ou sur place sont au cœur du design, de l'évaluation et de l'évolution de leurs services et, conséquemment, de leur relation avec les usager·ère·s, tou·te·s les usager·ère·s quels que soient leurs caractéristiques et besoins.

Consultation

Plusieurs des termes proposés sont indissociables de la consultation de nos milieux. Ce ne doit pas être une corvée, mais un moyen de parvenir à une relation avec les usager·ère·s en s'appuyant sur l'humilité et une réelle ouverture à l'autre, à ses besoins et à ses caractéristiques. Je me permettrai d'ajouter que consulter « pour vrai », c'est se mettre en danger et risquer que nos scénarios soient déconstruits.

C'est, conséquemment, un moyen qui permet de raffermir nos services, l'expérience de nos usager·ère·s et la relation que nous entretenons avec elleux tout en enrichissant les collègues qui y participent. Chaque démarche de consultation devient une occasion d'apprentissage.

Ces consultations peuvent être ponctuelles selon les projets en développement ou en continu lorsqu'un comité consultatif est créé. Dans un cas comme dans l'autre, les personnes ou groupes

10

Wikipédia définit « l'expérience utilisateurs », d'autres organisations utilisent plutôt le terme « expérience usagers » que je privilégie, voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Exp%C3%A9rience_utilisateur

consultés doivent être représentatifs du milieu dans lequel l'institution agit ou qui sont concernés par les projets.

Conclusion

Revenons maintenant au terme de diffusion. Vous aurez remarqué que je ne l'ai pas utilisé au cours de cet exposé, lui préférant l'expression « relations avec les usager·ère·s »¹¹.

Cette expression a l'avantage d'insister sur le cœur de la fonction, soit sur la relation et l'interaction avec les usager·ère·s fondées sur le savoir-être et son pendant opérationnel, le savoir-faire.

Je crois que notre communauté professionnelle doit trouver sa zone de confort et renouveler sa terminologie, s'il y a lieu.

Mais auparavant, reconnaissons que notre société est plus sensible à l'impact des torts causés à certaines communautés et que cela influence nos pratiques professionnelles puisque les termes que nous venons d'explorer témoignent d'un changement sociétal profond.

Nos institutions doivent favoriser le développement de ce savoir-être qui est si important dans nos relations avec nos usager·ère·s et ne pas craindre de moduler leurs approches pour mieux les servir, puisqu'il est impossible qu'un « *one size fit all* ».

Le·a gestionnaire de documents ou l'archiviste émotif·ve, empathique, préoccupé·e par l'impact parfois traumatisant des documents sur ellui-même et sur les usager·ère·s externes et internes, doit posséder les compétences culturelles et l'intelligence émotionnelle qui lui permettront de composer avec la réalité d'une société diversifiée aspirant à la réconciliation et à l'inclusion.

Que nous le voulions ou non, nous sommes des acteur·rice·s de soutien important·e·s dans les changements sociaux que j'ai évoqués puisqu'ils sont intimement liés aux documents dont nous sommes les gardien·ne·s.

Aussi bien le reconnaître et s'y préparer, puisqu'en fin de compte, c'est une question de justice et de droits de la personne.

11

Relations avec les usager·ère·s : fonction archivistique qui englobe toutes les interactions du personnel d'un service de gestion des documents ou d'un centre d'archives avec ses clientèles internes ou externes, actuelles ou potentielles.

Bibliographie

- Blanchet, J. et Bernard, Y. (1989). *Le lexique de muséologie/Glossary of Museology* (Bulletin de terminologie/Terminology Bulletin, 188). Approvisionnement et Services Canada.
https://publications.gc.ca/collections/collection_2014/tpsgc-pwgsc/S52-2-188.pdf
- Centre canadien pour la diversité et l'inclusion. (2022, janvier). *Glossaire des termes. Un outil de référence*.
<https://web.archive.org/web/20220108001238/https://ccdi.ca/media/3151/ccdi-glossary-of-terms-fr.pdf>
- Charbonneau, N. (1999). La diffusion. Dans C. Couture (dir.), *Les fonctions de l'archivistique contemporaine* (p. 373-428). Presses de l'Université du Québec.
- Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2012). *Appels à l'action*. https://nctr.ca/wp-content/uploads/2021/04/4-Appels_a_l-Action_French.pdf
- Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015). *Ce que nous avons retenu : Les principes de la vérité et de la réconciliation*.
http://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/2-Principes_de_la_verite_et_de_la_reconciliation.pdf
- Couture, C., Rousseau, J.-Y. et Pélissier, D. (1982). Partie III : Chapitre 6. La diffusion. Dans C. Couture et J.-Y. Rousseau (dir.), *Les archives au XX^e siècle : une réponse aux besoins de l'administration et de la recherche* (p. 257–265). Université de Montréal, Secrétariat général, Service des archives.
- Desvallées, A. et Mairesse, F. (dir). (2010). *Concepts clés de la muséologie*. Armand Colin.
<https://www.slideshare.net/EmilFlorescu/desvallees-concepts-cles-de-museologie>
- Direction des archives de France. (2002). *Dictionnaire de terminologie archivistique* (mise en forme par les Archives départementales du Nord, 2007).
<https://francearchives.gouv.fr/file/4f717e37a1befe4b17f58633cbc6bcf54f8199b4/dictionnaire-de-terminologie-archivistique.pdf>
- Expérience utilisateur. (2023, 29 mars). Dans *Wikipédia*.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Exp%C3%A9rience_utilisateur
- France Terme. (2016, 5 août). *Savoir-être professionnel* [Journal officiel]. Ministère de la Culture.
<https://www.culture.fr/FranceTerme/terme/ECON1393>
- France Terme. (2016, 5 août). *Savoir-faire professionnel* [Journal officiel]. Ministère de la Culture.
<https://www.culture.fr/franceterme/terme/ECON1394>

- Gallant, J. (2020, 14 octobre). Heritage Minister in no Hurry to Update Profiles that Ignore Prime Ministers' Racist Policies. *Toronto Star*. <https://www.thestar.com/news/canada/2020/10/14/heritage-minister-in-no-hurry-to-update-profiles-that-ignore-prime-ministers-racist-policies.html>
- Lemay, Y., Klein, A. et al. (2012-2013). Les archives et l'émotion : un atelier d'exploration et d'échanges. *Archives*, 44(2), 91-109. https://www.archivistes.gc.ca/revuearchives/vol44_2/44_2_lemay_klein.pdf
- Schlesinger, K. (2022, 6 décembre). Trauma-Informed Archives: Preparing the Next Generation of People-Centred Archivists. *Association of Canadian Archivists*. <https://archivists.ca/Blog/13015427>
- Velle, K. (2021, 11 juin). *Les archives sont essentielles!* *Archives, politique et citoyen* [communication orale]. 10^e Journée des archivistes luxembourgeois, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- Victoria University of Wellington. (s. d.). *Decolonizing our Cities* (A Victoria University of Wellington Science Teaching Resource). <https://unesco.org.nz/assets/general/imagining-decolonised-cities.pdf>
- Weilbrenner, B. (1971). L'exploitation et la diffusion des archives. *Archives*, 3(2), 12-15.
- Wright, K. et Laurent, N. (2021). Safety, Collaboration and Empowerment. Trauma-Informed Archival Practice. *Archivaria*, (91), 38-73. <https://doi.org/10.7202/1078465ar>
- Zakaib, G. et Saint-Onge, J. (2020, 4 juin). A Summary of Canadian Class Action Procedure and Developments. *Borden Ladner Gervais LLP* ("BLG"). <https://www.blg.com/en/insights/2020/06/A-Summary-of-Canadian-Class-Action-Procedure-and-Developments>

Bâtir des écosystèmes archivistiques (ou : ce que l'archivistique et le travail communautaire peuvent apprendre l'un de l'autre)

Désirée Roachat

Introduction ¹

La réalité du racisme anti-noir n'est pas un enjeu nouveau pour les communautés afro-descendantes ² à travers le monde. Cependant, l'été 2020 aura remis brutalement en lumière son omniprésence dans l'espace public. Les mobilisations de masse, suite à l'assassinat de Georges Floyd aux États-Unis, se sont appuyées sur les années précédentes de mobilisation du mouvement Black Lives Matter à travers l'Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Elles ont amené dans les débats publics, médiatiques et politiques comme rarement auparavant une constatation indéniable de la violence continue du racisme systémique, institutionnel et historique anti-noir. Ces dénonciations et analyses étaient pourtant déjà articulées par les militant·e·s antiracistes noir·e·s et non-noir·e·s depuis des décennies.

Dans ce contexte, et depuis, plusieurs institutions ont entrepris un travail de réflexion sur les manifestations du racisme anti-noir dans

1

La recherche pour cet article a été soutenue par une bourse postdoctorale du Fonds de recherche du Québec – Société et culture. L'auteure aimerait remercier Rafaëlle Roy pour sa lecture du texte et les corrections suggérées.

2

Dans le texte, j'utilise les termes « afro-descendant » et « noir » de manière interchangeable. En utilisant le terme « afro-descendant », je reconnais cependant que la diversité ethnique, culturelle et linguistique des communautés du continent africain fait que plusieurs des communautés originaires de ce continent ne se considèrent pas « noires », et ne le sont donc pas. Je reconnais aussi l'histoire coloniale, impériale et raciste de la catégorisation raciale qui mène au terme « noir » et son utilisation pour l'organisation sociale d'un système capitaliste racial. J'utilise cependant le terme pour me référer à des groupes ayant une histoire commune, groupes ayant été catégorisés ainsi pour justifier l'esclavage transatlantique, mais qui ont ensuite récupéré le terme pour souligner cette histoire commune tout en affirmant des identités multiples. Les catégories « noire » et « afro-descendante » sont donc poreuses, se référant à des groupes et personnes variés, mais dont l'histoire a été touchée d'une manière ou d'une autre par l'histoire de l'esclavage transatlantique.

leur structure, menant dans certains cas à la révision des pratiques et politiques institutionnelles ou à leur mise en place. Au Canada comme ailleurs, certaines bibliothèques publiques et universitaires, certains services d'archives et musées ont aussi tenté de réfléchir sur l'impact du racisme dans leur fonctionnement. Malheureusement, comme le souligne le bibliothécaire et chercheur David James Hudson (2017a, 2017b), la réponse anti-raciste dans la discipline des sciences de l'information et ses diverses institutions s'articule plus souvent autour de l'inclusion et de la diversification – au niveau des sources, des ressources ou du personnel – sans aborder le rôle de ces institutions dans la (re)production des inégalités raciales. Hudson note que dans plusieurs cas, les initiatives ou projets pour contrer le racisme anti-noir restent plutôt limitées dans leur portée puisque la prémisse est elle-même limitée : le racisme est perçu comme un manque de représentation des communautés racisées dans plusieurs sphères et institutions sociales, plutôt qu'un système historique de domination et d'oppression qui est produit et reproduit par le fonctionnement même de ces sphères et institutions (2017a). Pourtant, précisément à cause des dimensions systémiques et historiques du racisme anti-noir, il est impossible de se contenter d'« initiatives » ou de « projets » pour amener de réels changements.

Pour archiver de manière plus juste, tout en participant activement à forger un *monde* plus juste, une transformation des paradigmes sous-jacents à certaines pratiques archivistiques doit être opérée. Elle permettrait de démanteler les dynamiques de pouvoir qui soutiennent les hiérarchies de savoirs et de pratiques dans la discipline. **Il s'agit alors de réfléchir à d'autres approches archivistiques qui prennent comme point de départ le travail historique des membres de communautés noires pour préserver leurs propres histoires et archives en tenant compte des espaces dans lesquels elles s'inscrivent.** Il s'agit aussi de repenser les relations archivistiques interindividuelles et interinstitutionnelles en reconnaissant les dynamiques de pouvoir qui les influencent, pour œuvrer concrètement à les renverser. Pour y arriver, le développement d'un cadre commun comme outil théorique devient nécessaire pour réfléchir à la mise en pratique d'une approche archivistique collaborative, communautaire et critique participant à une quête de justice sociale et archivistique. Dans cette optique, intervient l'idée d'écosystème archivistique, dont les composantes clés seront esquissées et illustrées dans cet article. Après un aperçu des prémisses théoriques des courants

archivistiques critiques, communautaires et militants ainsi que du travail communautaire qui ancre la proposition de cet écosystème archivistique, un survol de l'utilisation de la métaphore d'écosystème dans la littérature des sciences archivistiques sera réalisé. Les composantes clés de cet écosystème seront ensuite décrites pour tracer un cadre référentiel et de travail. Pour terminer, certaines des composantes seront exemplifiées pour présenter un travail en cours de réalisation sur l'archivage du milieu communautaire et militant noir de Montréal.

Archivistique, pouvoir et justice sociale : prémises de trois courants archivistiques

Plusieurs archivistes et chercheur-se-s en archivistique œuvrent depuis un certain temps déjà à mieux comprendre le rôle de l'archivistique dans les processus de colonisation, de marginalisation sociale et d'oppression, ainsi que l'impact même de ces processus sur la discipline³. La remise en question des différentes formes et dynamiques de pouvoir est centrale notamment dans trois courants archivistiques qui ont en commun l'objectif explicite d'une quête de justice sociale : les archivistiques critique, communautaire et militante. Réunies, certaines des prémises de ces trois courants offrent une base théorique pour une approche écosystémique des archives et de l'archivage.

L'archivistique critique est guidée par une analyse explicite des dynamiques et structures historiques de pouvoir et vise directement à les changer. Il s'agit dans ce cas d'une quête de justice archivistique pour la justice sociale reconnaissant que l'histoire même de l'archivistique est biaisée. En mettant l'accent sur le rôle historique de l'archivistique dans la colonisation, l'impérialisme et le système capitaliste racial et patriarcal, l'archivistique critique aborde notamment la manière dont les pratiques et institutions archivistiques peuvent renforcer les inégalités sociales (Caswell, 2021; Caswell et al., 2017). Ancrée, entre autres, dans les études critiques sur la race (Dunbar, 2006), sur le genre (Cifor et Woods, 2017), sur l'hétéronormativité (Arondekar et al., 2015) et sur le handicap (Brilmyer, 2018, 2020), ainsi que dans une approche décoloniale (Anderson, 2005; Dansereau, 2021; Smith, 2015), l'archivistique critique pose un regard analytique sur sa discipline, mais cherche aussi des solutions

3

Sur ce sujet, voir : Charbonneau et Foisy-Geoffroy (2019); Cook (2001); Dansereau (2021); Dunbar (2006); Harris (2002); Schwartz et Cook (2002).

pratiques (Caswell, 2016). Comme l'expliquent Jamila Gaddhar et Michelle Caswell (2019): « *It is change-oriented and future-minded insofar as it helps us imagine both a different way of archiving and a different world to be archived* » (p. 72). Dans cette recherche, de nouvelles manières de penser et de faire sont essentielles : l'éthique relationnelle, l'empathie, la transparence, la responsabilité interpersonnelle et sociale, le partage de pouvoir, la transformation sociale ainsi que la reconnaissance de différentes formes de labeurs archivistiques (Caswell et Cifor, 2016). On parle d'une archivistique où une « *ethic of care* » (éthique des soins, notre traduction) (Caswell et Cifor, 2021) guide le travail des archivistes autant avec les archives qu'avec leurs communautés de création et les utilisateur·rice·s. Plusieurs théoricien·ne·s et praticien·ne·s abordent plus particulièrement le racisme anti-noir, proposant dans certains cas une justice archivistique réparatrice comme aboutissement d'une pratique archivistique critique (Drake, 2019; Hughes-Watkins, 2018; Sutherland, 2019). Cette justice réparatrice tient compte des legs de l'esclavage transatlantique et de la continuité des violences et inégalités raciales anti-noir qui imprègnent les processus archivistiques (Drake, 2021), comme par exemple le travail descriptif (Nelson, 2022; Thompson, 2018), et qui sont aussi inscrites dans les archives (Sutherland, 2018).

L'archivistique communautaire, quant à elle, œuvre à la préservation d'histoires et de patrimoines collectifs par les communautés de création (Caswell, 2014; Flinn, 2011; Gilliland et Flinn, 2013; Sheffield, 2017). L'impulsion archivistique communautaire émerge souvent de la reconnaissance de la marginalisation par la société et ses institutions traditionnelles, de la communauté concernée; communauté qui dirige alors son propre processus archivistique. Le partage d'autorité, les pratiques participatives, la reconnaissance de la diversité de ce que les membres de la communauté considèrent comme leurs archives sont certains des aspects clés de cette approche. L'archivistique communautaire est aussi généralement ancrée dans les lieux significatifs ou choisis par les communautés qui œuvrent à conserver leurs archives. Les formats des archives préservées regroupent généralement un éventail plus large que celui de certaines archives institutionnelles (Flinn, 2011)⁴.

4

Deux exemples d'archives communautaires de groupes afro-descendants se trouvent à Londres en Angleterre : le [Black Cultural Archives](#) et le [George Padmore Institute](#).

Finalement, la transformation sociale, elle, est au cœur de l'archivistique militante pour laquelle la préservation d'archives et les archives sont des outils servant à mobiliser et à politiser les communautés marginalisées. Ici, la raison d'être de l'archivistique est d'être au service de la justice sociale. Quoique l'analyse de la pratique de l'archivistique militante ait émergée relativement récemment dans la littérature académique (Pell, 2015), praticien·ne·s et théoricien·ne·s militant·e·s œuvrent depuis des décennies à la préservation du patrimoine des mouvements sociaux, des campagnes de mobilisation politique, des groupes et collectifs militants, et plus. Malgré l'institutionnalisation de plusieurs projets archivistiques militants au fil du temps, dans plusieurs cas, la préservation et l'activation des archives à des fins d'actions pour la justice sociale sont souvent prioritaires, au-delà des procédures archivistiques standardisées (Sellie et al., 2015).

Malgré l'importance d'une éthique relationnelle, de la quête d'une justice sociale et de centralité des communautés de création ainsi que de leurs archives et leurs lieux dans ces trois courants, on y trouve étonnamment très peu d'engagement avec les théories et pratiques du militantisme communautaire, alors qu'au cœur de celui-ci se trouve certains des mêmes objectifs.

Communautés, pouvoir et justice sociale : prémises du travail communautaire

À la base du travail communautaire se trouve le travail collectif pour le changement social. Quoique perspectives et stratégies communautaires varient (Bourque et al., 2007; Doucet et Favreau, 2011), le changement au niveau local est toujours compris comme un levier pouvant mener à des changements plus larges et systémiques (Brady et O'Connor, 2014; Shragge, 2013). Les principes de cette pratique sont globalement de s'attaquer aux injustices sociales et historiques ainsi qu'aux relations et structures de domination, d'identifier et de travailler à partir des ressources des communautés marginalisées, de travailler collectivement et de mettre les personnes concernées au centre de toute initiative les touchant. L'approche préconisée est souvent influencée par l'identité de la communauté concernée, son histoire et le contexte dans lequel elle évolue, ainsi que par la vision politique avancée (Bourque et al., 2007; Brady et O'Connor, 2014; Mizrahi, 2007). Cette vision influence l'analyse des enjeux et les solutions envisagées pour y répondre. Dans la pratique, il existe souvent un mélange de stratégies faisant se chevaucher différentes approches. Par exemple, les approches inspirées par le travail de Saul Alinsky

(1989) aux États-Unis mettent généralement l'accent sur le conflit social comme source de changement. D'autres, comme les approches féministes ou développées par des femmes (Gilkes 1994; Kruzynski, 2004; Mizrahi, 2007), soulignent l'importance des relations comme base pour la construction des communautés en tant qu'unité politique. L'analyse de l'impact des problématiques sociales dans les vies intimes des femmes mène aussi à entrevoir le terrain de l'intime et du relationnel comme pilier de tout travail pour le changement social et politique. Les approches communautaires afro-centrées, elles, reconnaissent l'impact des violences et structures de dominations raciales sur la vie intime, familiale, communautaire et politique des groupes afro-descendants (Este et al., 2017; Rochat, 2021; Shaw, 2023). Pour plusieurs courants communautaires, l'éducation est une activité transversale. Souvent sous l'influence de la philosophie de l'éducation populaire de Paolo Freire (1972), une importance primordiale est alors accordée aux connaissances des membres des communautés comme ressources à mobiliser pour l'action collective.

En résumé, plusieurs éléments de ces différentes approches sont pertinents pour réfléchir à une action archivistique communautaire. Tout d'abord, la mobilisation des personnes concernées dans toute initiative les touchant ainsi que la mobilisation de leurs connaissances pour nourrir une action collective. Ensuite, le chevauchement de plusieurs approches et stratégies dans un même mouvement, reconnaissant la nécessité d'une diversité de pratiques pour le changement social. Finalement, l'ancrage du travail collectif dans des lieux significatifs pour les communautés concernées, basé sur la compréhension que le travail pour le changement local est indispensable pour tout changement global.

Que se passerait-il alors si la pratique communautaire en venait à informer une approche archivistique à la croisée de ces courants ? C'est ici que l'idée d'écosystème intervient.

L'écosystème dans la littérature archivistique

La métaphore de l'écosystème archivistique en est une qui revient au fil du temps. Comme démontré par Erik Moore (2007) dans son analyse de l'évolution de certaines analogies écologiques dans la littérature archivistique, les emprunts à la discipline de l'écologie ne sont pas nouveaux en archivistique. Dès 1984, Hugh A. Taylor écrivait sur la nécessité de comprendre l'écologie de l'information dans laquelle s'inscrivaient les archives. Il proposait alors de revoir

l'idée de cycle de vie des documents non pas de manière linéaire, mais plutôt circulaire, comme la vie des éléments biologiques dont la décomposition fait partie de nouveaux cycles de vie (Taylor, 1984).

Sans faire une analyse exhaustive, il est intéressant de souligner que, malgré différentes définitions et utilisations conceptuelles⁵, l'idée d'écosystème archivistique ramène souvent à l'importance de plusieurs points clés. Premièrement, à l'interrelation et à l'interdépendance de divers éléments, qu'il s'agisse d'individus, d'institutions ou d'archives. Deuxièmement, à l'aspect vivant et évolutif de toute initiative d'archivage. Troisièmement, à la nécessité de penser l'acte archivistique au-delà de lui-même. Finalement, à la recherche d'un équilibre respectant les divers éléments de l'écosystème, équilibre nécessaire pour la croissance de chaque élément individuellement, mais aussi pour la pérennité de l'écosystème lui-même. Chaque élément est essentiel pour le bien-être du tout et le tout est essentiel pour le bien-être de chaque élément. La métaphore de l'écosystème permet donc de cadrer réflexions théoriques et pratiques, favorisant un aller-retour entre des analyses macro et micro. Les actes archivistiques sont compris comme s'inscrivant dans un contexte historique, politique, éthique, relationnel et technologique plus large, c'est-à-dire dans le contexte d'un écosystème qui est aussi, en retour, façonné par ces actes.

Ce sont cependant les approches de Joana Sassoon (2007) ainsi que celle de Kimberly Christen et Jane Anderson (2019) qui offrent des pistes particulièrement fertiles pour envisager l'écosystème archivistique à partir d'une approche communautaire.

Sassoon (2007) prend comme point de départ le projet du *Nelson Mandela Centre of Memory and Commemoration* de la Fondation Mandela⁶, qui avait pour objectif de retracer et préserver les archives en lien avec l'emprisonnement de Nelson Mandela. En reliant intellectuellement et dans leur description les archives de plusieurs formats (incluant documents, lieux, performances, photos, histoires, etc.) provenant de divers-es créateur-ric-e-s et préservées dans diverses institutions, les archivistes de la fondation proposent la constitution de ce qu'ils nomment l'archive

5

Sur ce sujet, voir : Christen et Anderson (2019); Dot et Santa Ollala (2020); Loewen (1991-1992); Martin et Coleman (2002); Moore (2007); Sassoon (2007); Wick (2017).

6

<https://www.nelsonmandela.org/>

de prison de Nelson Mandela (Nelson Mandela Foundation, 2013). Pour Sassoon (2007), le « modèle Mandela » permet de réfléchir à l'écosystème archivistique comme nouvelle base conceptuelle demandant d'élargir ce que nous comprenons comme constituant des archives, en tenant compte d'une pluralité de formats et de lieux ainsi que de la relation entre eux. Personnes, institutions, paysages, lieux, archives, mémoires, monuments sont compris comme divers éléments interreliés de l'écosystème et qui forgent en retour celui-ci. Chaque fonds doit donc être appréhendé dans le cadre d'un écosystème culturel, social et politique plus large qui a une influence directe sur la création de documents – la provenance sociétale de Tom Nesmith (2006) – et sur leur préservation. D'après Sassoon, « *Our thinking about cross-cultural, multiple and parallel provenances, within a model which acknowledges relationships akin to an ecosystem, challenges us to devise documentation practices which acknowledge the original and multiple sources of knowledge in our archives* » (2007, p. 47). Le travail de partenariat à travers des relations interpersonnelles, interinstitutionnelles et interprofessionnelles soutenues devient alors une manière de faire converger les efforts pour préserver un paysage archivistique et culturel pluriel.

Kimberly Christen et Jane Anderson (2019) offrent pour leur part une manière décoloniale et relationnelle de construire des écosystèmes archivistiques au centre desquels se trouvent temporalités, territorialités et relationnalités autochtones. L'écosystème archivistique soutient la souveraineté autochtone et est ancré dans une éthique relationnelle qui reconnaît que le travail de prendre soin des archives se fait de manière plurielle et collaborative, par des gens ayant des rôles, responsabilités et pratiques différents, et ce, à travers un processus de partage de ressources et de connaissances. Christen et Anderson positionnent une temporalité lente comme exigence primordiale pour permettre un travail archivistique collaboratif réellement décolonial qui respecte les réseaux de relations forgés à même ce travail collaboratif, ainsi que les actions de réparation, rapatriement, restitution et refus qui sont inhérents à ce modèle d'écosystème. Selon elles,

Slowing down creates a necessary space for emphasizing how knowledge is produced, circulated, contextualized, and exchanged through a series of relationships. Slowing down is about focusing differently, listening carefully, and acting ethically. [...] Slow archives do not presume one course of action; in fact, they allow for changing course, for shifts, and for unexpected endings. (2019, p. 90)

En esquissant de manière plus détaillée l'écosystème archivistique, il devient possible de passer d'une proposition théorique à un cadre pratique permettant de réfléchir à l'action archivistique collective pour un changement social. Pour atteindre un nouvel équilibre dans l'écosystème, équilibre vers une justice sociale réparatrice, la répartition du pouvoir et des ressources devient une condition sine qua non; d'où la nécessité de mobiliser et de reconnaître à parts égales connaissances, pratiques, lieux et acteur·rice·s archivistiques divers.

L'écosystème archivistique : une esquisse

En biologie, les écosystèmes sont des unités spatiales et fonctionnelles qui sont structurées par les interrelations entre les éléments vivants et non-vivants qui s'y trouvent (Bharucha, 2004). Ses trois composantes clés sont donc les espaces, les éléments et les fonctions qui rendent cet écosystème vivant. Ces trois composantes sont aussi la base pour penser l'écosystème archivistique.

Espaces et lieux

La création de ce qui deviendra éventuellement archives et leur préservation sont toujours ancrées dans des lieux qui sont eux-mêmes situés dans une unité spatiale plus large. On parle ici de géographie spatiale, mais aussi de géographie sociale de différentes échelles, et elles peuvent se recouper. Par son architecture, son histoire, son état de préservation, ainsi que par son positionnement dans l'espace, chaque lieu reflète et transmet certaines caractéristiques sociales (Beilin, 2017). Chaque lieu est aussi inscrit dans une matrice sociale plus large, le liant à d'autres lieux. Réfléchir à la spatialité physique et sociale des institutions et des vies que nous archivons, tout comme des lieux où nous archivons, c'est reconnaître qu'ils sont tributaires d'enjeux sociaux, historiques, politiques et parfois raciaux qui forgent chaque espace collectif, et qu'ils participent aussi aux négociations de ces enjeux (Lipsitz, 2007). C'est aussi reconnaître que les lieux de préservation sont autant des lieux institutionnels et publics que communautaires et privés, mais qu'ils sont liés par l'espace dans lequel ils se trouvent.

Éléments vivants et non-vivants

Trois éléments vivants et non-vivants sont à la base du quatrième élément de l'écosystème : les archives. Le premier élément se réfère aux acteur·rice·s clés. Qu'ils ou elles soient individuel·le·s ou institutionnel·le·s, créateur·rice·s ou préserveur·rice·s d'archives,

les personnes et groupes dont les vies sont liées aux archives sont en quelque sorte reliés par celles-ci : des personnes qui sont documentées dans les archives et celles qui les ont créées, à celles qui les préservent et les utilisent. Le deuxième élément renvoie aux conditions sociales, politiques, environnementales et historiques qui influencent les réalités de ces acteur·rice·s et donc, des processus de connaissance dans lesquels iels sont impliqué·e·s. Toute activité de production, de transmission et de préservation d'information et de connaissance est influencée par les conditions dans lesquelles elle a lieu. Troisièmement, les éléments sont aussi les éléments matériels et immatériels qui saisissent cette production de connaissance. Comme le propose Sassoon (2007), la question de la matérialité et de l'immatérialité nous pousse à prendre en compte les archives tangibles dans leur diversité de formats autant que celles intangibles, par exemple celles qui sont du ressort de l'oralité. Cette im/matérialité demande alors de réfléchir à diverses modalités de documentation. Les archives deviennent finalement une sorte de quatrième élément à la croisée des trois autres : elles sont produites, préservées et utilisées par des groupes et des individus, dans des conditions contextuelles particulières, et sont également matérielles et immatérielles.

Fonctions

Finalement, tout écosystème est défini par ce qui s'y passe (Bharucha, 2004). En biologie, chaque écosystème est déterminé par : 1) sa productivité, qui se réfère à la biomasse qui y est générée et soutient la vie qui s'y vit; 2) l'interrelation des différents éléments qui permet cette productivité; 3) la décomposition de toute matière morte pour qu'elle puisse être réutilisée par les éléments vivants; 4) le flux d'énergie entre les éléments vivants et non-vivants; et 5) la circulation de nutriments entre les éléments, qui permet leur croissance.

Dans notre cas, ce qui cherche à être produit est une préservation plurielle et transformative, basée sur une interrelation éthique, responsable et complémentaire de la diversité d'acteur·rice·s prenant soin du patrimoine archivistique québécois, que ce soit de manière formelle (dans des lieux archivistiques) ou pas. Ceci ne devient possible que s'il y a flux et donc partage de pouvoir et de ressources. Alors, pourra se produire une décomposition de la connaissance contenue dans des archives qui sont représentatives d'une société complexe et plurielle, pour que ces connaissances (émanant de perspectives et de vécus multiples) puissent circuler

et permettre en retour la création d'une société plus équilibrée et plus juste.

Productivité, interrelations, décomposition, flux d'énergie et circulation sont donc les fonctions fondamentales de tout écosystème archivistique qui, au final, est une manière de penser et de mettre en action la relationnalité et la complémentarité, ainsi que la redistribution de pouvoir et des ressources nécessaires à toute collaboration éthique. C'est aussi une façon de reconnaître que l'archivistique se fait déjà parfois de manière informelle dans les lieux où nous œuvrons et où nous vivons par des personnes qui ne portent pas toujours le titre d'archiviste.

Archiver le réseau communautaire noir de Montréal

Le milieu communautaire afro-descendant à Montréal a une histoire riche qui participe depuis longtemps à la vie sociale et politique du Québec (Austin, 2013; Mills, 2010; Saint-Victor, 2018; Williams, 1997). En utilisant comme point de départ le cas de deux institutions communautaires dont l'histoire s'est chevauchée dans le temps (le Negro Community Centre et la Maison d'Haïti)⁷ et dont les archives sont préservées dans des contextes différents, il devient possible d'illustrer certaines des composantes de l'écosystème archivistique œuvrant à préserver l'histoire du militantisme communautaire noir à Montréal. Situer, en premier lieu, l'espace auquel ces institutions appartiennent, les acteur·rice·s clés qui s'y rattachent, les conditions de production et de préservation de leurs archives ainsi que l'im/matérialité de ce corpus archivistique, permettra ensuite de souligner la centralité des interrelations existant déjà dans l'écosystème.

Espaces et lieux

Le Negro Community Centre, communément appelé le NCC, et la Maison d'Haïti appartiennent tous deux à l'espace social afro-montréalais ainsi qu'à l'espace communautaire québécois. Leur positionnement et leur mouvement dans deux zones différentes de la ville démontrent l'ancrage spatial de différentes communautés noires dans l'espace urbain. Fondé en 1927 et ouvert au public jusqu'à la fin des années 1980, le NCC a, entre autres choses, offert des activités éducatives et culturelles aux groupes de tous âges; a

7

<https://www.facebook.com/people/The-NCCNegro-Community-CentreCharles-H-Este-Cultural-Centre/100064820405767/>; <https://www.mhaiti.org/web/>

tenu une garderie et une bibliothèque; a organisé des sorties et des événements communautaires; et a fait un travail de plaidoyer pour les droits de ses membres (Williams, 1997). Pendant longtemps, le centre a été une véritable ancre pour la vie communautaire du quartier maintenant connu sous le nom de Petite-Bourgogne, dans le sud-ouest de Montréal. Le NCC a aussi occupé plusieurs lieux dans le quartier au fil du temps. La Maison d'Haïti, quant à elle, a été fondée par des étudiant·e·s haïtien·ne·s en 1972. Elle a aussi été hébergée dans plusieurs lieux du centre-est de la ville et est, depuis 1983, dans le nord-est, dans le quartier Saint-Michel. Son mouvement dans l'espace urbain a suivi celui des communautés haïtiennes créolophones et francophones dans la ville, alors que le NCC est resté ancré dans la zone où ont vécu pendant longtemps la majorité des personnes des communautés noires anglophones locales et des communautés anglophones antillaises. La Maison d'Haïti a aussi offert des activités culturelles et éducatives incluant des cours d'alphabétisation et de francisation; a organisé des événements et des sorties communautaires; a développé des programmes pour femmes et a fait un travail de plaidoyer autant pour les Haïtien·ne·s vivant en Haïti que ceux vivant en dehors du pays (Mills, 2016; Rochat, 2021; Saint-Victor, 2018).

L'espace afro-montréalais auquel appartiennent les deux institutions en est donc un de communautés diverses avec des histoires d'implantation variées, y compris d'implantation en territoires autochtones non cédés, ainsi que de mouvements urbains différents. La nature diasporique de plusieurs des communautés noires montréalaises crée aussi des connexions transnationales qui lient ces lieux à d'autres géographies noires et qui influencent leurs pratiques communautaires locales (Rochat, 2021). Les lieux communautaires noirs sont liés à ces géographies sociales et spatiales, tout en appartenant aussi à l'espace politique et social plus large du milieu communautaire québécois. Les lieux de création de leurs archives institutionnelles doivent donc être appréhendés en relation avec les espaces dans lesquels la vie des communautés noires s'inscrit.

Les archives de ces institutions se trouvent maintenant dans deux lieux différents, appartenant tous les deux à l'espace archivistique québécois. Après avoir été sauvegardé dans les dépôts de l'Université Concordia depuis la fin des années 1990, le fonds du NCC fait maintenant partie des Collections Spéciales de la bibliothèque universitaire depuis 2013. Le fonds ne se trouve donc plus à la Petite-Bourgogne mais au campus de Loyola, dans le quartier de Notre-Dame-de-Grâce, où vivent un grand nombre de

personnes des communautés noires antillaises anglophones⁸. Le fonds de la Maison d'Haïti est quant à lui conservé dans les locaux de son nouvel immeuble construit en 2016, dans une salle multifonction où passent notamment les enfants pour leurs devoirs, les apprenant·e·s en francisation et les personnes en recherche d'emploi. Toujours située dans le quartier Saint-Michel, la Maison d'Haïti continue à offrir services et programmes au grand public.

L'espace afro-montréalais et l'espace communautaire québécois se chevauchent ainsi à travers les lieux historiques et contemporains du NCC et de la Maison d'Haïti, sources des archives. La Maison d'Haïti et la bibliothèque de l'Université Concordia, lieux de préservation, font quant à elles partie de l'espace archivistique montréalais et québécois.

Éléments vivants et non-vivants

1. Acteur·rice·s

Les acteur·rice·s sont, dans ce cas, les institutions et leurs communautés, qui ont créé les archives, mais aussi les personnes qui ont pris soin de ces archives et celles qui les utilisent.

Les créateur·rice·s des archives sont plusieurs groupes et individus, au-delà des deux institutions. Bien qu'ils soient des organismes à part entière, le NCC et la Maison d'Haïti font non seulement partie d'une constellation d'organismes communautaires noirs, mais émergent en fait tous deux de la rencontre de plusieurs groupes et individus. Le NCC a été fondé entre autres par des membres de l'église Union United, des femmes du Coloured Women's Club et d'autres membres de la communauté de la Petite-Bourgogne impliqués socialement. En 1973, des exilé·e·s politiques haïtien·ne·s se joignent aux étudiant·e·s ayant fondé le projet étudiant Maison d'Haïti pour le transformer en centre communautaire. Le NCC et la Maison d'Haïti ont donc des histoires d'institutionnalisation les liant à d'autres groupes – des histoires *inter-institutionnelles* d'institutionnalisation. La trajectoire personnelle de plusieurs personnes croise aussi ces trajectoires institutionnelles. Ceci a une implication pour ce qu'on envisage comme étant des archives reliées à l'histoire des deux organismes; leurs provenances et celles de leurs archives ne doivent pas être réfléchies de manière linéaire, mais plutôt de manière rhizomique

ou de manière sociétale, comme le proposerait l'archiviste et théoricien Tom Nesmith (2006).

En ce qui a trait aux acteur·rice·s qui ont pris soin des archives, si le fonds du NCC a été officiellement traité par les Collections Spéciales, notamment par l'archiviste Alexandra Mills, le travail de préservation débute avec la docteure Dorothy Williams, anciennement directrice du NCC. Elle a le réflexe de chercher des collaborateur·rice·s de l'Université Concordia pour sauver l'archive de l'immeuble du NCC en 1998. Le fonds est officiellement transféré aux Collections Spéciales en 2013 par Shirley Gyles, qui est présidente du NCC à ce moment-là. Deux autres ajouts au fonds sont faits en 2014 et 2015. Le fonds de la Maison d'Haïti est traité par une équipe de bénévoles et une archiviste communautaire consultante, Kristen Young, entre 2014 et 2018 (Rochat et al., 2020)⁹. Plusieurs des dossiers trouvés ont été organisés et préservés par Adeline Chancy, qui a travaillé à la Maison d'Haïti dans les années 1970 et 1980. Adeline Chancy est, en réalité, la première archiviste de l'organisme dont les actes archivistiques sont toujours visibles dans les titres qu'elle a inscrits sur plusieurs dossiers et dans l'organisation qu'elle a faite de documents dans des cartables thématiques pour les préserver. Le travail archivistique contemporain s'appuie donc sur celui fait auparavant, alors que celui réalisé dans le cadre universitaire se fait parallèlement à celui réalisé dans le cadre communautaire. Les archivistes travaillant dans différents contextes et de différentes manières font partie du même écosystème que toutes les personnes qui utilisent ces archives, que ce soit pour la recherche, pour des activités communautaires, pour des expositions ou pour tout autre projet artistique ou éducatif, ou pour se rappeler d'anciens souvenirs.

2. Conditions de production et de préservation

Les conditions de création et de préservation des archives des deux institutions sont autant marquées par la richesse de la vie communautaire noire montréalaise que par ses défis et, dans certains cas, sa précarité. Sans pouvoir détailler les histoires des deux institutions et donc des conditions de la production de leurs archives, il est pertinent de souligner comment les conditions des

deux immeubles ont un impact direct sur la préservation des archives.

Après des années de fermeture forcée à cause de problèmes dans la structure de l'immeuble causés en partie par un manque de ressources financières, le bâtiment du NCC est finalement jugé irrécupérable après la chute d'une partie de la structure en 2014. Il est démolí quelque temps après. S'effondre alors un espace de vie et de souvenirs collectifs emportant avec lui objets, documents et plus, n'ayant pas pu être sauvés et sortis de l'immeuble. Comme le souligne Kelann Currie-Williams (2021), le NCC reste présent à travers son absence dans l'espace et à travers les souvenirs qu'il a laissés. Deux ans plus tard, dans une autre zone de la ville, la Maison d'Haïti emménage dans un tout nouvel immeuble construit à son image, après avoir occupé pendant longtemps un local exigu dans une ancienne école de la CSDM (Commission scolaire de Montréal). Les mobilisations suite au tremblement de terre en Haïti en 2010 permettent de lancer une campagne de financement pour répondre aux besoins grandissants d'une communauté en expansion. Dans le nouvel espace, un mur de rangement est planifié spécialement pour les archives dans une salle multifonction. Ces archives, auparavant préservées dans la cuisine, les dépôts et les bureaux, trouvent alors un espace bien à elles.

Les conditions économiques des organismes, fortement liées aux conditions économiques de leurs communautés, ont une influence directe sur la création, la préservation et l'état des archives.

3. Im/matérialité du corpus archivistique

Finalement, le troisième élément ramène au corpus archivistique lié aux deux institutions, qui ne s'arrête pas à la documentation organisationnelle. Ce corpus comprend les archives matérielles et immatérielles où est inscrite l'histoire des organismes et de leurs communautés, et ressemble plutôt à ce que l'archiviste Jeannette Bastian (2003) appellerait une « communauté de documents » (« *a community of records* »). Pour Bastian, la communauté créatrice des archives doit aussi être comprise comme la communauté mémorielle qui les contextualise. Les deux se constituent mutuellement, jointes par les mémoires collectives et individuelles. Cette multiplicité im/matérielle de formats et la relation de plusieurs archives (autant au niveau des documents/photos/publications, etc., des fonds/collections, que des institutions) ramène aussi au « modèle Mandela » dont parle Sassoon (2007).

Par exemple, en plus des fonds institutionnels, les deux institutions sont racontées dans plusieurs entrevues d'histoires orales

conservées au Centre d'histoire orale et de récits numérisés de l'Université Concordia. Dans le cadre du Groupe de travail Haïti du projet Histoires de vie Montréal¹⁰, plusieurs entrevues sont réalisées avec des membres clés de la Maison d'Haïti, alors que les expériences du NCC sont relatées dans plusieurs entrevues de personnes ayant vécu dans la Petite-Bourgogne dans le cadre du projet Les Voix de la Petite-Bourgogne¹¹. À Concordia, d'autres fonds des Collections spéciales tels ceux des photographes Leon Llewellyn¹² et de Graeme Clyde¹³ ont aussi des photos de la vie communautaire au NCC et de l'immeuble lui-même. On retrouve aussi des mentions de l'organisme dans une série d'histoires orales faites avec des résidents de la Petite-Bourgogne, dans le cadre du projet Little Burgundy-Petite-Bourgogne réalisé par le programme Histoire Orale / Études montréalaises et préservées aux Collections spéciales¹⁴. À Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), on retrouve le fonds du photographe Serge Jongué¹⁵ qui contient plusieurs photos d'activités de la Maison d'Haïti.

Plusieurs personnes ont aussi encore dans leur collection personnelle des documents, objets et photos liés à leur passage dans ces organismes, comme le photographe Alix Jean qui a d'ailleurs travaillé au NCC et à la Maison d'Haïti. Organisateur et éducateur communautaire, Alix Jean était un averse photographe dont la collection de photos documente la vie communautaire noire montréalaise des années 1970 et 1980. Le corpus photographique d'Alix Jean, Leon Llewellyn, Graeme Clyde et certainement plusieurs autres doit être appréhendé comme un corpus unique avec de multiples créateur·rice·s et préservé dans

10

Voir le fonds : [2014-01 Histoires de vie Montréal : 4. Groupe de travail Haïti \(2014-01-04\)](#)

11

Voir le fonds : [CHORN-05-001 Les voix de la Petite-Bourgogne](#)

12

Voir le fonds : [F032 – Leon Llewellyn fonds](#)

13

Voir le fonds : [Fonds F027 - Graeme Clyde fonds](#)

14

Voir la collection : [P007 – Oral History-Montreal Studies collection](#)

15

Voir le fonds : [P770 – Fonds Serge Jongué](#)

divers sites, mais qui permet de visualiser la présence et l'histoire afro-descendantes au Québec.

Finalement, il existe aussi tous ces souvenirs et toutes ces histoires que plusieurs membres des organismes continuent à se raconter; archives certes intangibles, mais non-négligeables pour quiconque cherche à préserver les archives du militantisme communautaire noir à Montréal. Comme pour les archives de prison de Mandela, ces archives sont créées par plusieurs, préservées dans divers lieux et sous de multiples formats. Ce qui les lie est le fait qu'elles font partie du même écosystème.

Fonction : interrelations

Les interrelations entre les espaces et les lieux, les acteur·rice·s et le corpus archivistique de ces deux institutions sont une partie de ce qui forge cet écosystème archivistique, mais sont aussi ce qui doit guider l'action archivistique communautaire pour continuer à préserver le corpus du militantisme communautaire afro-descendant à Montréal. Brièvement, cinq niveaux d'interrelations émergent.

Les interrelations entre les institutions elles-mêmes nous démontrent d'abord qu'archiver l'espace communautaire afro-montréalais passe notamment par la préservation de l'histoire des lieux communautaires; histoires qui sont d'emblée collectives et inter-institutionnelles. Puisque les vies afro-descendantes se vivent dans tout l'espace urbain (historiquement et maintenant), il est impératif que les membres des communautés afro-descendantes fassent aussi partie à part entière des lieux formels d'archives qui s'inscrivent dans ce tissu urbain.

Ensuite, l'interrelation entre les archives tangibles et les mémoires collectives doit mener à un travail d'acquisition et de collection qui tient compte d'une multiplicité de formats. Cette multiplicité doit refléter la matérialité et l'immatérialité de la connaissance produite et documentée. Elle n'est certes pas évidente à archiver, demandant une créativité de notre part ainsi qu'une ouverture de nos paramètres techniques.

En troisième lieu, l'interconnexion entre divers fonds dans plusieurs institutions illustre la densité des constellations communautaires noires comprenant les institutions ainsi que les individus. Par exemple, les relations entre les fonds du NCC, de la Maison d'Haïti, de Leon Llewellyn, de Graeme Clyke et de Serge Jongué doivent nous faire explorer de nouvelles modalités de

description et de référencement croisé qui mettent en valeur les connexions entre des fonds qui se trouvent dans plusieurs endroits.

Quatrièmement, la présence de plusieurs modalités et pratiques de préservation doit nous faire reconnaître l'imperfection et le caractère incomplet de chacune. Alors que l'archivage dans le milieu communautaire permet de garder un certain ancrage social, spatial et politique, l'archivage dans le milieu universitaire permet l'accès à d'autres ressources. La précarité du travail communautaire a aussi un impact sur le travail archivistique qui se fait dans ce cadre. Joindre nos efforts devient un moyen de pallier les manques de chaque contexte archivistique. Si la fonction première de l'écosystème est la préservation globale des archives des vies noires, il est nécessaire de comprendre comment les différentes modalités de préservation se complètent, chacune ayant ses forces et ses faiblesses. Il est aussi nécessaire de reconnaître que les communautés noires ont développé des pratiques archivistiques qui leur sont propres, centrées sur la préservation des archives des vies noires (Ishmael, 2020; Omowale, 2018; Sutherland et Collier, 2022).

Finalement, l'interrelation entre les acteur·rice·s historiques et contemporain·e·s, professionnel·le·s et amateur·rice·s, créateur·rice·s et archivistes nous démontre qu'il existe déjà un réseau éclectique de personnes qui sont liées d'une manière ou d'une autre aux archives de ces histoires. Ce sont ces liens qu'il faut resserrer en ouvrant des espaces et des opportunités de rencontre permettant la construction de vraies relations collaboratives. Alexis Pauline Gumbs écrit que « *[t]he boundaries of institutional archives are porous because life is porous and collaboration links us back in again and again* » (2022, p. 33). C'est à travers des projets communs que nous pourrions négocier différentes manières de faire, aussi difficile que cela puisse être. De toute façon, tout·e travailleur·se communautaire sait qu'une communauté est quelque chose qui doit être construit à partir de liens qui doivent être tissés et que c'est une tâche ardue. Mais iel sait aussi qu'une fois que la communauté apprend à travailler ensemble, elle peut œuvrer pour une collectivité plus juste et équitable, tâche nécessaire pour envisager une société plus juste et équitable.

Le tissu d'interrelations qui forge cet écosystème démontre que chaque élément de celui-ci est intrinsèquement lié aux autres. De par ce tissu, chaque élément est aussi imbriqué dans un tout plus large alors que ce tout soutient les éléments présents. Éléments, espaces et fonctions qui les joignent sont indissociables de l'écosystème. Comme nous le rappelle Erik Moore, puisque chaque

écosystème appartient aussi à un espace plus large, il devient possible d'entrevoir comment notre travail s'inscrit dans une dynamique plus large :

It is impossible to draw a line around an ecosystem. It is simultaneously self-sufficient and interdependent on the entire globe. [...] We can see ourselves as a member of a system that is greater than us. In environmental ethics it is imperative not to harm the integrity or stability of the larger system upon which vital systems depend. We should develop policy with this in mind, to protect archival systems and to nurture their development. [...] Archivists must realize the indivisibility of the cultural heritages dispersed across archival institutions and respond collectively through information ecologies that provide not only tools for the archivist and user to understand the larger whole, but a clearer understanding of the « why » of archives and the postcustodial role of archivists. (2007, p. 118-119)

Conclusion

L'archiviste Yusef Omowale (2018) met en garde contre les risques du moment présent où il y a un intérêt accru de la part des universités, des fondations, des musées et autres institutions de mémoire et de connaissance pour l'acquisition des ressources des communautés historiquement marginalisées et racisées. Ces risques sont d'abord ceux de cooptation de ces ressources pour une inclusion sans transformation, comme l'écrit aussi David James Hudson présenté en introduction, et ensuite d'effacement. Double effacement : du travail archivistique des communautés racisées en dehors de ces institutions et du fait qu'elles ont toujours existé dans divers corpus archivistiques, même si la discipline archivistique les a parfois ignorées. Dans ce contexte, selon Omowale, il est aussi important que ces communautés pratiquent des actes de refus :

Refusal not as an act of negation, but as a condition of possibility. We must refuse the rules of inclusion, and vocabularies of recognition and legitimacy that are meant to contain our histories. We should not echo articulations that we do not already exist in the archive. We are not marginal or other to the archive, but integral to it. We may be silenced or made invisible, but we have always been present. (Omowale, 2018)

Refuser l'inclusion, c'est reconnaître qu'une pluralité archivistique existe déjà. Elle n'a pas à être incorporée dans un projet social duquel elle a d'abord été exclue. C'est le projet social qui doit se

transformer. C'est aussi reconnaître que si nous voulons un paysage, des pratiques, des lieux et des corpus archivistiques plus justes, il nous faudra renverser les dynamiques de pouvoir et explorer de nouvelles pratiques.

Le cadre de l'écosystème archivistique ne propose pas de solution ni de plan d'action pour démanteler le racisme anti-noir. Ce qu'il propose, c'est une possibilité de réfléchir à la manière dont nos actions individuelles et institutionnelles participent à une vie spatiale, sociale et politique plus large, à la façon dont ces actions peuvent perpétuer les inégalités raciales, ou, au contraire, participer au travail collectif pour une justice archivistique et sociale. Il nous pousse à ancrer une éthique relationnelle dans notre travail, base de toute œuvre communautaire. Il s'éloigne des prémisses d'inclusion et de diversification comme réponse au racisme, en reconnaissant que les communautés racisées font déjà partie de l'écosystème archivistique et ont leurs pratiques et leurs lieux de préservation, tout informels soient-ils parfois. Il envisage le changement à une échelle locale pour mener à des changements sociaux plus larges.

Travailler à partir de la prémisse d'écosystèmes archivistiques c'est, finalement, œuvrer à créer des espaces qui participent activement à la transformation sociale et au centre desquels se trouvent les vies, les savoirs et les histoires des communautés noires et racisées dans leur pluralité.

Bibliographie

- Alinsky, S. (1989). *Rules for Radicals: A Pragmatic Primer for Realistic Radicals*. Vintage.
- Anderson, J. (2005). Indigenous Knowledge, Intellectual Property, Libraries and Archives: Crises of Access, Control and Future Utility. *Australian Academic & Research Libraries*, 36(2), 83-94. <https://doi.org/10.1080/00048623.2005.10721250>
- Arondekar, A., Cvetkovich, A., Hanhardt, C. B., Kunzel, R., Nyong'o, T., Rodríguez, J. M., Stryker, S., Marshall, D., Murphy, K. et Tortorici, Z. (2015). Queering Archives: A Roundtable Discussion. *Radical History Review*, (122), 211-231. <https://doi.org/10.1215/01636545-2849630>
- Austin, D. (2013). *Fear of a Black Nation: Race, Sex, and Security in Sixties Montreal*. Between the Lines.
- Bastian, J. A. (2003). *Owning Memory: How a Caribbean Community Lost Its Archives and Found Its History*. Libraries Unlimited.

- Beilin, I. G. (2017). The Academic Research Library's White Past and Present. Dans G. Schlesselman-Tarango (dir.), *Topographies of Whiteness: Mapping Whiteness in Library and Information Science* (p.77-96). Library Juice Press.
- Bharucha, E. (2004). *Environmental Studies for Undergraduate Courses of All Branches of Higher Education*. Bharati Vidyapeeth Institute of Environment Education and Research.
<https://mfs.mkcl.org/images/ebook/Environmental%20Studies%20Book.pdf>
- Bourque, D., Comeau, Y., Favreau, L. et Fréchette, L. (2007). L'organisation communautaire au Québec : mise en perspective des principales approches stratégiques d'intervention. Dans D. Bourque et Y. Comeau (dir.), *Organisation communautaire: fondements, approches et champs de pratique* (p. 3-12). Presses de l'Université du Québec.
- Brady, S. R. et O'Connor, M. K. (2014). Understanding How Community Organizing Leads to Social Change: The Beginning Development of Formal Practice Theory. *Journal of Community Practice*, 22(1-2), 210-228. <https://doi.org/10.1080/10705422.2014.901263>
- Brilmyer, G. (2018, 13 juillet). Why Disability Studies for Archives. *UCLA Center for the Study of Women*.
<https://csw.ucla.edu/2018/07/13/why-disability-studies-for-archives/>
- Brilmyer, G. (2020). Towards Sickness: Developing a Critical Disability Archival Methodology. *Journal of Feminist Scholarship*, (17), 26-45.
<https://doi.org/10.23860/jfs.2020.17.03>
- Caswell, M. (2014). Seeing Yourself in History: Community Archives and the Fight Against Symbolic Annihilation. *The Public Historian*, 36(4), 26-37. <https://doi.org/10.1525/tph.2014.36.4.26>
- Caswell, M. (2016, juillet). *Owning Critical Archival Studies: A Plea* [communication orale]. Archival Education and Research Institute, Kent State University. <https://escholarship.org/uc/item/75x090df>
- Caswell, M. (2021). *Urgent Archives: Enacting Liberatory Memory Work*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781003001355>
- Caswell, M. et Cifor, M. (2016). From Human Rights to Feminist Ethics: Radical Empathy in the Archives. *Archivaria*, (81), 23-43.
<https://archivaria.ca/index.php/archivaria/article/view/13557>
- Caswell, M. et Cifor, M. (2021). Revisiting a Feminist Ethics of Care in Archives: An Introductory Note. *Journal of Critical Library and Information Studies*, 3(2). <https://doi.org/10.24242/jclis.v3i2.162>
- Caswell, M., Punzalan, R. et Sangwand, T. K. (2017). Critical Archival Studies: An Introduction. *Journal of Critical Library and Information Studies*, 1(2). <https://doi.org/10.24242/jclis.v1i2.50>

- Charbonneau, N. et Foisy-Geoffroy, D. (2019). Décolonisation et réconciliation, les rôles institutionnels et personnels. *Archives*, 48(2), 137-148. <https://doi.org/10.7202/1067527ar>
- Christen, K. et Anderson, J. (2019). Toward Slow Archives. *Archival Science*, 19(2), 87-116. <https://doi.org/10.1007/s10502-019-09307-x>
- Cifor, M. et Wood, S. (2017). Critical Feminism in the Archives. *Journal of Critical Library and Information Studies*, 1(2). <https://doi.org/10.24242/jclis.v1i2.27>
- Cook, T. (2001). Fashionable Nonsense or Professional Rebirth: Postmodernism and the Practice of Archives. *Archivaria*, (51), 14-35. <https://archivaria.ca/index.php/archivaria/article/view/12792>
- Currie-Williams, K. (2021). Life After Demolition: The Absented Presence of Montreal's Negro Community Centre. *Urban History Review*, 48(2), 56-75. <https://doi.org/10.3138/uhr.48.2.04>
- Dansereau, F. (2021). Déploiements des archives, altérité et espaces de mémoires relationnels : pour une archivistique éthique anticoloniale. *Documentation et bibliothèques*, 67(3), 24-37. <https://doi.org/10.7202/1080161ar>
- Dot, A. et Santa Olalla, P. (2020). Noise Management in the Archival Ecosystem: Debating Principles for Classification. Dans K. Brown (dir.), *The Routledge Companion to Digital Humanities and Art History* (p. 178-188). Routledge.
- Doucet, L. et Favreau, L. (2011). Communautés et champs de pratique : les trois moteurs de l'action collective en organisation communautaire. Dans L. Doucet et L. Favreau (dir.), *Théorie et pratiques en organisation communautaire* (p. 235-244). Presses de l'Université du Québec.
- Drake, J. M. (2019). Diversity's Discontents: In Search of an Archive of the Oppressed. *Archives and Manuscripts*, 47(2), 270-279. <https://doi.org/10.1080/01576895.2019.1570470>
- Drake, J. M. (2021). Blood at the Root. *Journal of Contemporary Archival Studies*, 8(1), 6. <https://elischolar.library.yale.edu/jcas/vol8/iss1/6>
- Dunbar, A. W. (2006). Introducing Critical Race Theory to Archival Discourse: Getting the Conversation Started. *Archival Science*, 6(1), 109-129. <https://doi.org/10.1007/s10502-006-9022-6>
- Este, D., Sato, C. et McKenna, D. (2017). The Coloured Women's Club of Montreal, 1902-1940: African-Canadian Women Confronting Anti-Black Racism. *Canadian Social Work Review*, 34(1), 81-99. <https://doi.org/10.7202/1040996ar>

- Flinn, A. (2011). Archival Activism: Independent and Community-Led Archives, Radical Public History and the Heritage Professions. *InterActions: UCLA Journal of Education and Information Studies*, 7(2). <https://doi.org/10.5070/D472000699>
- Freire, P. (1972). *Pedagogy of the Oppressed*. Penguin.
- Ghaddar, J. J. et Caswell, M. (2019). "To Go Beyond": Towards a Decolonial Archival Praxis. *Archival Science*, 19(2), 71-85. <https://doi.org/10.1007/s10502-019-09311-1>
- Gilkes, C. T. (1994). "If it Wasn't for the Women ...": African American Women, Community Work, and Social Change. Dans M. B. Zinn et B. Thornton Dill (dir.), *Women of Color in U.S. Society* (p. 229-246). Temple University Press.
- Gilliland, A. et Flinn, A. (2013, 28 octobre). Community Archives: What Are We Really Talking About? [Conférence d'ouverture]. *CIRN Prato Community Informatics Conference*, Prato, Italie. https://www.monash.edu/data/assets/pdf_file/0007/920626/gillil and flinn_keynote.pdf
- Gumbs, A. P. (2022). Dread Archive: Audre Lorde and What We Are Afraid to Want. *The Black Scholar*, 52(2), 28-37. <https://doi.org/10.1080/00064246.2022.2042765>
- Harris, V. (2002). The Archival Sliver: Power, Memory, and Archives in South Africa. *Archival Science*, 2(1-2), 63-86. <https://doi.org/10.1007/BF02435631>
- Hudson, D. J. (2017a). On "Diversity" as Anti-Racism in Library and Information Studies: A Critique. *Journal of Critical Library and Information Studies*, 1(1). <https://doi.org/10.24242/jclis.v1i1.6>
- Hudson, D. J. (2017b). The Whiteness of Practicality. Dans G. Schlesselman-Tarango (dir.), *Topographies of Whiteness: Mapping Whiteness in Library and Information Studies* (p. 203-234). Library Juice Press.
- Hughes-Watkins, L. L. (2018). Moving Toward a Reparative Archive: A Roadmap for a Holistic Approach to Disrupting Homogenous Histories in Academic Repositories and Creating Inclusive Spaces for Marginalized Voices. *Journal of Contemporary Archival Studies*, 5(1), article 6. <https://elischolar.library.yale.edu/jcas/vol5/iss1/6>
- Ishmael, H. J. (2020). *The Development of Black-Led Archives in London* [thèse de doctorat, University College London]. UCL Discovery. <https://discovery.ucl.ac.uk/id/eprint/10112604/>
- Kruzynski, A. (2004). *Du silence à l'affirmation: Women Making History in Point St. Charles* [thèse de doctorat, Université McGill]. Spectrum Research Repository. <https://spectrum.library.concordia.ca/id/eprint/6529/>

- Lipsitz, G. (2007). The Racialization of Space and the Spatialization of Race: Theorizing the Hidden Architecture of Landscape. *Landscape Journal*, 26(1), 10-23. <https://doi.org/10.3368/lj.26.1.10>
- Loewen, C. (1991-1992). From Human Neglect to Planetary Survival: New Approaches to the Appraisal of Environmental Records. *Archivaria*, (33), 87-103. <https://archivaria.ca/index.php/archivaria/article/view/11801>
- Martin, J. et Coleman, D. (2002). Change the Metaphor: The Archive as an Ecosystem. *Journal of Electronic Publishing*, 7(3). <https://doi.org/10.3998/3336451.0007.301>
- Mills, S. (2010). *The empire Within: Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal*. McGill-Queen's University Press.
- Mills, S. (2016). *A Place in the Sun: Haiti, Haitians, and the Remaking of Quebec*. McGill-Queen's University Press.
- Mizrahi, T. (2007). Women's Ways of Organizing: Strengths and Struggles of Women Activists Over Time. *Affilia*, 22(1), 39-55. <https://doi.org/10.1177/0886109906295762>
- Moore, E. A. (2007). Birds of a Feather: Some Fundamentals on the Archives-Ecology Paradigm. *Archivaria*, (63), 103-119. <https://archivaria.ca/index.php/archivaria/article/view/13130>
- Nelson Mandela Foundation. (2013). *A Prisoner in the Garden*. Penguin Books.
- Nelson, M. J. (2022, 18 mars). Archiving Hate: Racist Materials in Archives. *Melissa J. Nelson. Archivist. Writer. Educator*. <https://melissajnelson.com/explore/information-management/archiving-hate-racist-materials-in-archives/>
- Nesmith, T. (2006). The Concept of Societal Provenance and Records of Nineteenth-Century Aboriginal-European Relations in Western Canada: Implications for Archival Theory and Practice. *Archival Science*, 6(3-4), 351-360. <https://doi.org/10.1007/s10502-007-9043-9>
- Nestle, J. (1979). Radical Archiving: A Lesbian Feminist Perspective. *Gay Insurgent*, 4(5), 10-12. <https://outhistory.org/exhibits/show/an-early-conversation-about-ga/voice-2-joan-nestle>
- Omwale, Y. (2018, 3 septembre). We Already Are. *Medium*. <https://medium.com/community-archives/we-already-are-52438b863e31>
- Pell, S. (2015). Radicalizing the Politics of the Archive: An Ethnographic Reading of an Activist Archive. *Archivaria*, (80), 33-57. <https://archivaria.ca/index.php/archivaria/article/view/13543>

- Rochat, D. (2021). *Archiving Black Diasporic Activism: How the Shared Praxis of Haitian Activists at La Maison d'Haïti Built a Community* [thèse de doctorat, Université McGill]. eScholarship.
<https://escholarship.mcgill.ca/concern/theses/fj236717t>
- Rochat, D., Young, K., Villefranche, M. et Choudry, A. (2020). Maison d'Haïti's Collaborative Archive Project: Archiving a Community of Records. Dans J. Bastian et A. Flinn (dir.), *Community Archives: Sustaining Memory* (volume 2, p. 113-128). Facet Publishing.
- Saint-Victor, A. (2018). *De l'exil à la communauté. Une histoire de l'immigration haïtienne à Montréal, 1960-1990* [mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel.
<https://archipel.uqam.ca/11427/1/M15471.pdf>
- Sassoon, J. (2007). Sharing our Story: An Archaeology of Archival Thought [Conférence d'ouverture, Australian Society of Archivists Conference, Alice Springs, août 2007]. *Archives and Manuscripts*, 35(2), 40-54. <https://ro.ecu.edu.au/ecuworks/5075/>
- Schwartz, J. M. et Cook, T. (2002). Archives, Records, and Power: The Making of Modern Memory. *Archival Science*, 2(1-2), 1-19.
<https://doi.org/10.1007/BF02435628>
- Sellie, A., Goldstein, J., Fair, M. et Hoyer, J. (2015). Interference Archive: A Free Space for Social Movement Culture. *Archival Science*, 15(4), 453-472. <https://doi.org/10.1007/s10502-015-9245-5>
- Shaw, M. (2023, 9 mars). *Women Who Used to Run the UNIA Hall: Black Canadian Garveyite Women's Grassroots Leadership of Toronto Division #21, 1919-1939* [communication orale]. Les Jeudis d'histoire, Groupe d'histoire de Montréal, UQÀM, Montréal, QC, Canada.
- Sheffield, R. (2017). Community Archives. Dans H. MacNeil et T. Eastwood (dir.), *Currents of Archival Thinking* (2^e édition, p. 351-376). Libraries Unlimited.
- Shragge, E. (2013). *Activism and Social Change: Lessons for Community Organizing* (2^e édition). University of Toronto Press.
- Smith, L. T. (2015). Imagining Our Own Approaches. *Cataloging et Classification Quarterly*, 53(5-6), 473-474.
<https://doi.org/10.1080/01639374.2015.1027982>
- Sutherland, T. (2017). Archival Amnesty: In Search of Black American Transitional and Restorative Justice. *Journal of Critical Library and Information Studies*, 1(2). <https://doi.org/10.24242/jclis.v1i2.42>
- Sutherland, T. (2019). The Carceral Archive: Documentary Records, Narrative Construction, and Predictive Risk Assessment. *Journal of Cultural Analytics*, 4(1). <https://doi.org/10.22148/16.039>

- Sutherland, T. et Collier, Z. (2022). Introduction: The Promise and Possibility of Black Archival Practice. *The Black Scholar*, 52(2), 1-6.
<https://doi.org/10.1080/00064246.2022.2043722>
- Taylor, H. A. (1984). Information Ecology and the Archives of the 1980s. *Archivaria*, (18), 25-37.
<https://archivaria.ca/index.php/archivaria/article/view/11075>
- Thompson, C. (2018). Searching for Black Voices in Canada's Archives: The Invisibility of a "Visible" Minority. *Public*, 29(57), 88-95.
https://doi.org/10.1386/public.29.57.88_1
- Wick, A. (2017). We're All Vegans Here: The Twenty-First Century Archival Ecosystem. *Journal of Archival Organization*, 14(1-2), 13-34.
<https://doi.org/10.1080/15332748.2018.1503020>
- Williams, D. W. (1997). *The Road to Now: A History of Blacks in Montreal*. Véhicule Press.

Radiodiffusion, activisme et rediffusion d'archives radiophoniques. Le travail de la Coalition sortons les radios-poubelles dans la ville de Québec

Simon-Olivier Gagnon

Introduction

Il y a de plus en plus d'acteur·rice·s qui concourent au renouvellement de l'interprétation de la source orale et de sa diffusion. Florence Decamps est l'une des dernières en lice à témoigner de ce renouvellement, dans son plus récent opus intitulé *Archiver la mémoire : de l'histoire orale au patrimoine immatériel* (2019). Cette auteure, qui a contribué de façon exceptionnelle à structurer le champ francophone de l'histoire orale, précise ainsi cet intérêt pour l'oralité :

La narration, la parole enregistrée ou filmée, sont des valeurs redécouvertes et utilisées pour leur richesse et leur efficacité relationnelle, émotionnelle, imaginative ou interprétative. Dans cette attribution de la valeur, les militants, « les médiateurs » et les experts de la source orale, même peu nombreux, jouent un rôle-clé : ils sont chercheurs ou conservateurs, militants associatifs ou radiophoniques, collecteurs, membres de sociétés savantes, enseignants, collectionneurs, artistes-interprètes, techniciens du son, érudits ou simples passionnés; venant de tous les champs des sciences humaines et sociales, ils sont avant tout des praticiens de la source orale et des habitués du « terrain ». (Descamps, 2019, p. 94)

Qu'on le nomme document « sonore » ou « oral », le renouvellement de son interprétation nous amène à penser aux « enregistrements radiophoniques » et aux utilisations effectives qui en sont faites par des artistes, des personnalités médiatiques ou encore des militant·e·s.

Parmi les exemples contemporains de telles réutilisations, un grand nombre d'entre eux impliquent des extraits de radios privées de la ville de Québec. Il n'y a rien d'étonnant à cela, puisque depuis plusieurs décennies, des animateurs de cette ville ont été impliqués dans des campagnes de diffamation, des poursuites judiciaires et des plaintes en déontologie. La réutilisation de ces enregistrements

radiophoniques, en l'occurrence leur rediffusion, vise ainsi à susciter l'indignation, la critique et la réflexion sur de tels propos dans notre société.

Nous pouvons citer le cas de l'auteure-compositrice-interprète Safia Nolin qui, à l'occasion d'un concert aux Francfolies de Montréal en juin 2019, a rediffusé un long extrait de CHOI 98,1 Radio X dans lequel elle est la cible d'injures (Cormier, 2019). L'artiste Hubert Lenoir a lui aussi procédé à la rediffusion d'un extrait radiophonique dans la pièce « uber lenoir, c'est confirmé » tirée de l'album *Pictura De Ipse : Musique directe*. On y entend l'animateur Dominic Maurais de la station de radio FM qualifier d'« idiot » le récipiendaire d'un Félix au Gala de l'ADISQ en 2018 : « Quel idiot ! Hubert Lenoir, c'est confirmé, le gars est un idiot de la ligue nationale des idiots », ce à quoi l'iconoclaste Lenoir ajoute à voix basse sur un fond musical, « c'parce qu'à un moment donné faut que tu te protèges ou ben tu snappes » (Lenoir, 2021). Ce sont là des exemples ponctuels d'utilisations qui sont intégrées dans des projets artistiques.

D'autres initiatives s'inscrivent pour leur part dans la durée, comme les sites Internet Le club des mal cités ou Le bêtisier des médias¹ du chroniqueur Olivier Niquet (Niquet, 2018, 2023). Dans un segment de la défunte émission *La soirée est (encore) jeune* ou de l'actuelle *La journée (est encore jeune)* à Radio-Canada, ce chroniqueur rediffuse chaque semaine plusieurs extraits de radios québécoises en nommant l'animateur et la station de radio où a été tenu un tel propos — il ajoute aussi une critique caustique. En ce qui a trait au discours médiatique qui circule dans la ville de Québec, l'implication la plus constante de veille et de rediffusion de certains propos radiophoniques est attribuable à la Coalition sortons les radios-poubelles de Québec. Active pendant plus de dix ans, elle a produit du discours sur les frasques de ces animateurs, en s'appuyant sur des archives radiophoniques, des retranscriptions, et ce, dans le but d'intervenir face aux discours haineux ou à la désinformation qui circulent, à Québec, sur les ondes radiophoniques.

Il sera question dans cette contribution de la manière dont cette coalition a rediffusé des extraits, en précisant le registre d'actions de ces activités anonymes qui impliquent des documents

1

<https://leclubdesmalcites.com/>; <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/balados/6327/betisier-olivier-niquet-humour-revue-annee>

d'archives². L'engagement de ces producteur·rice·s et utilisateur·rice·s anonymes s'inscrit ainsi dans ce que l'on peut reconnaître comme une forme d'activisme médiatique et archivistique. Nous traiterons d'abord de ce style de radio, nous présenterons par la suite deux conditions d'utilisations des documents, en insistant sur le rôle du public, le destinataire et la matérialité de ces archives sonores, et nous terminerons en évoquant l'actualité de ce dossier, soit les tentatives judiciaires de la part de CHOI 98,1 Radio X pour identifier ces utilisateur·rice·s et condamner la pratique de rediffusion d'archives.

Le phénomène culturel de la « radio de confrontation »

Depuis les années 1980, le phénomène de la « radio-poubelle » (*trash radio*), qui est inspiré de la « *talk radio* » à l'américaine, est une réalité culturelle de la ville de Québec. L'Office québécois de la langue française (OQLF) définit ainsi ces stations de radio : elles diffusent « des émissions comportant des tribunes téléphoniques lors desquelles les animateurs tiennent des propos provocateurs et souvent considérés comme orduriers » (OQLF, 2009).

Dès le début des années 2000, les recherches universitaires sur les radios privées de Québec se multiplient. Cette augmentation est due en partie aux nombreux discours diffamatoires qui y sont tenus, à la couverture médiatique négative et aux multiples poursuites judiciaires dont elles font l'objet. Diane Vincent, professeure de linguistique à l'Université Laval, et Olivier Turbide, professeur de communication à l'Université du Québec à Montréal, ont été parmi les premier·ère·s chercheur·se·s au Québec à se pencher sur le style de la « radio de confrontation » dans le cadre de leurs études (Vincent et Turbide, 2004). Leurs recherches, menées en collaboration avec Marty Laforest, professeure de sociolinguistique à l'Université du Québec à Trois-Rivières, se concentrent sur l'analyse du discours et de la propagation des propos dénigrants (insultants, haineux, etc.) sur les ondes de ces radios (Vincent et al., 2008, 2010).

2

Cet article s'appuie sur deux contributions précédentes. La première, « Archiving Trash Radio in Québec City: The Soundwork of the Coalition Sortons les radios-poubelles » (Gagnon, 2021), porte sur le travail du son de l'activisme médiatique (*The Soundwork of Media Activism*). La seconde a pris la forme d'une communication intitulée « Propos radiophoniques controversés, archives et critiques. Le travail de la Coalition sortons les radios-poubelles dans la ville de Québec » (Gagnon, 2024) présentée lors du 10^e colloque international du Groupe de recherches et d'études sur la radio (GRER).

Plus récemment, Dominique Payette, professeure associée au Département d'information et de communication de l'Université Laval, a publié *Les Brutes et la punaise : les radios-poubelles, la liberté d'expression et le commerce des injures*, qui a été récompensé par le Prix des libraires en 2020. Dans cet essai, Payette explore le phénomène de la « radio-poubelle » dans la ville de Québec, en examinant notamment le discours de ce type de radio de même que la régulation des médias par des instances telles que le Conseil canadien des normes de la radiotélévision (CCNR) et le Conseil de presse du Québec (CPQ). Elle identifie de nombreuses cibles récurrentes des propos dépréciatifs, notamment les communautés autochtones, les étudiant·e·s, les membres des communautés LGBTQ+, les musulman·e·s, les gauchistes, les pauvres, les immigrant·e·s, les syndicats et les cyclistes. Payette souligne également que la présence de discours islamophobes sur ces radios a pu avoir une incidence dans l'attaque contre la mosquée de Québec en 2017. Dès la première page de cet ouvrage, Payette dédie son travail à la coalition :

Pour les militants du site Sortons les radios-poubelles (sortonslespoubelles.com) qui ont constitué, avec détermination et persévérance, un corpus en libre accès sans lequel cette recherche n'aurait pas été possible. (Payette, 2019, p. 5)

Dominique Payette admet que ce travail des militant·e·s a joué un rôle déterminant dans la rédaction de son livre, car la coalition a mis en place une archive en ligne contenant des centaines d'enregistrements radiophoniques. Dans son ouvrage, elle déplore notamment l'inaction et la négligence des organismes canadiens et québécois de surveillance des médias, tels que le CCNR et le CPQ.

Dans ce contexte, l'intervention archivistique de la Coalition sortons les radios-poubelles revêt une grande importance en fournissant des sources accessibles pour une analyse systématique, une discussion et une dénonciation des propos relevant de la désinformation ou de l'incitation à la haine diffusés sur les ondes radiophoniques. La coalition s'est ainsi assurée que les propos tenus sur les ondes ne tombent pas dans l'oubli.

Le travail de la Coalition sortons les radios-poubelles

Pendant plus de 10 ans, de 2012 à 2023, la Coalition sortons les radios-poubelles a été active presque quotidiennement. Son but premier a été, comme cela est indiqué sur son site Internet,

d'« observer et agir contre le racisme, le sexisme, l'homophobie et l'anti-journalisme ordinaire » (Coalition sortons les radios-poubelles, 2023a). Comme mentionné dans un article rédigé par la coalition, à l'été 2022, à l'occasion de leur dixième anniversaire : « Depuis le début, la coalition montre, à l'aide d'exemples précis, de citations et d'extraits audio, l'influence de la radio-poubelle sur les enjeux sociaux locaux et invite la population à porter plainte auprès de diverses instances » (Coalition sortons les radios-poubelles, 2022). C'est ainsi que, par la rediffusion d'archives radiophoniques, « de citations et d'extraits audio », la coalition a démontré l'effet de ce style radiophonique sur la vie culturelle et politique de la ville de Québec. Cette coalition a été formée de divers groupes de la société civile et opérait, dans l'anonymat, selon quatre modes d'action complémentaires :

- 1) documenter les propos radiophoniques controversés;
- 2) les archiver;
- 3) gérer un site Web, une infolettre et des comptes de médias sociaux (Facebook, Twitter);
- 4) et lancer un appel à l'action pour sensibiliser les annonceurs.

Le travail de la Coalition sortons les radios-poubelles se matérialise ainsi et il peut également être considéré dans son aspect strictement documentaire, en commençant par enregistrer des propos radiophoniques à partir de leur domicile. Les extraits audio sont ensuite archivés sur Internet Archive, où des centaines d'enregistrements de stations de radio de la ville de Québec sont disponibles³.

Les extraits radiophoniques archivés se concentrent généralement sur les propos offensants ou sur la désinformation. Les informations d'identification de ces documents d'archives sont minimales, incluant uniquement la date, un mot-clé pour indiquer le thème des propos ainsi que le nom de l'animateur concerné. Les extraits radio disponibles sur Internet Archive varient de moins d'une minute à plus de quinze minutes. La raison pour laquelle ces documents sont produits s'explique comme suit : « Ça sert comme une preuve à ce qu'on interprète. Si vous ne croyez pas à ce qu'on dit bien allez écouter l'audio vous-même. Croyez donc personne et faites-vous votre propre idée. » (S.-O. Gagnon, communication personnelle, 21 octobre 2020) Cette manière de faire permet alors

3

Voir les différents comptes de la Coalition sortons les radios-poubelles sur Internet Archive : <https://archive.org/details/Radio-poubelles>; <https://archive.org/details/Radio-poubelle2>; <https://archive.org/details/Radio-poubelle3>; <https://archive.org/details/radiopoubelle4>

à celles et ceux qui se préoccupent de ce qui est véhiculé par ces radios d'accéder à des archives comme preuves.

Les processus de création, de conservation et de rediffusion des archives assumés par cette coalition se font de manière autonome, sans aucun consentement ni collaboration des radios privées sur lesquelles elle veille. L'archive en ligne ainsi établie relève de ce que l'on pourrait nommer une fabrique alternative d'archives (Fillieux et al., 2021) ou, comme le propose le professeur en archivistique médiatique à l'Université de Californie à Los Angeles Shawn VanCour, une archive non conventionnelle qui se situe en dehors des dépôts d'archives gouvernementaux et des institutions patrimoniales conventionnelles. Dans l'article « Locating the Radio Archive: New Histories, New Challenges », VanCour invite d'ailleurs à considérer les différents sites de production de la contre-mémoire, à savoir des sites qui produisent, conservent et préservent des documents d'archives qui permettent de soutenir d'autres interprétations de l'histoire : « *these institutions constitute important sites for the production of counter-memory [...], curating and preserving alternative forms of audio heritage that are otherwise lost to history and can help challenge existing ways of knowing the past* » (VanCour, 2016, p. 398). Tout le travail effectué par cette coalition n'aurait alors pas été possible sans les efforts de militant·e·s dévoué·e·s, un travail que l'on pourrait associer à celui de « l'archiviste ad hoc » qui contribue à préserver « par en bas » des mémoires fragiles, en marge, inarchivées (Gagnon et al., 2023; Winand, 2021).

La rediffusion d'archives radiophoniques, une forme d'activisme médiatique

Le travail des militant·e·s anonymes de la coalition se décline ainsi de différentes manières. Il est d'abord un travail d'écoute, de « veille médiatique » (*monitoring*). Cela implique par la suite un « travail sur le son » (*soundwork*)⁴, soit une manière de fixer un flux

4

Dans la lignée des contributions de Michele Hilmes (2013a, 2013b, 2020), l'intervention archivistique de cette coalition peut être définie comme une forme éthique de *soundwork*, de travail *sur le son*. Le terme *soundwork* mis de l'avant pour décrire cette « *burgeoning world sound culture* » qui est « *less ephemeral and invisible* » (Hilmes, 2020, p. 340-341) nous amène à reconsidérer la notion de *soundwork* telle que proposée par Michele Hilmes. Si la définition *stricto sensu* rejette les matériaux bruts pour privilégier leur combinaison et leur « *sonic construction* », une réflexion conséquente sur cette notion pourrait d'abord porter sur les modes de production, de conservation et d'exploitation des matériaux sonores. Ce ne serait qu'à partir de ces matériaux de base, les matériaux sonores, « *elements of aural expression (voice,*

radiophonique, de l'inscrire sur un support et de découper un segment suivant un travail de sélection. Une fois que le document sonore est créé, ce dernier peut être téléversé en ligne ou des extraits de celui-ci peuvent être transcrits.

Les pratiques archivistiques de Sortons les radios-poubelles mettent en évidence l'importance des enregistrements audio « faits maison » pour pallier l'inaccessibilité ou l'incomplétude de certaines archives, comme celles des radios privées. L'enregistrement d'émissions radiophoniques dans la sphère privée et le renvoi des documents sonores vers la sphère publique sur une plateforme d'hébergement est donc une forme de travail sonore, de diffusion et de mise en accès qui concerne l'archivistique.

S'ensuit une autre dimension importante du travail de la coalition, soit celui de produire un commentaire entourant un propos controversé, d'éditorialiser des contenus et d'animer – non sans irrévérence⁵ – différents médias sociaux.

De manière concrète, le travail de diffusion s'est opéré sur le site Internet de la coalition depuis 2012, sur les médias sociaux, tels que Twitter (maintenant X) (@Sortirpoubelles), de même que par le biais d'une infolettre sur la plateforme Substack depuis octobre 2021⁶. En raison des nombreuses tentatives judiciaires entreprises par les avocats de CHOI 98,1 Radio X pour tenter d'identifier les utilisateur·rice·s anonymes, la coalition a été forcée de fermer son

actuality sound, music) » (Hilmes, 2020, p. 341), que l'on pourrait comprendre comment s'élabore le *soundwork* ou l'œuvre sonore. Le degré zéro du travail sur le son (*soundwork*) est alors fondamentalement lié aux processus d'enregistrement et de conservation des documents. D'abord et avant tout, l'enregistrement en tant qu'œuvre sonore est une forme de médiation et de représentation du domaine du discours sur les ondes de la ville de Québec. Deuxièmement, le fait de transférer des documents sonores de la sphère privée à la sphère publique pour les conserver dans une archive est donc une forme archivistique de travail sonore. Le travail sonore de la Coalition sortons les radios-poubelles porte également sur la transcription d'extraits radiophoniques, ce qui pourrait transformer un document audio en document textuel s'il est correctement archivé.

5

La rationalité de cette forme de travail ayant été exposée, il convient toutefois de mentionner que la teneur acrimonieuse et provocatrice de certains commentaires de cette coalition peut rappeler l'attitude belliqueuse du style radiophonique qu'elle cherche justement à contrer.

6

<https://web.archive.org/web/20230806131227/https://sortonslespoubelles.com/mission/>;
<https://web.archive.org/web/20230801045953/https://sortonslespoubelles.substack.com/>

compte Facebook en décembre 2021 (Saulnier et al., 2022) ainsi que son compte Twitter et son site Internet en août 2023 (Coalition sortons les radios-poubelles, 2023b). Après que leur chaîne YouTube ait été supprimée, la diffusion des contenus sonores a repris sur AntTube, une plateforme sur laquelle il y a une plus grande souplesse à l'égard des droits d'auteurs⁷.

À ce sujet, il importe d'introduire certains faits et constats qui sont révélateurs des conditions d'utilisation de ces documents. Au cœur de la pandémie de COVID-19, de 2020 à 2021, plusieurs centaines de documents sonores consignants des propos controversés ont été retirés en lien avec des enjeux de droits d'auteurs — que ce soit sur Internet Archive, leur chaîne YouTube ou sur leur page Facebook. Bien que la *Loi sur le droit d'auteur* autorise une utilisation équitable (*fair use*) d'un extrait d'œuvre à des fins de critique, il n'est pas possible de revendiquer un tel usage sous le couvert de l'anonymat, ni de contester une telle décision sans révéler son identité.

Conséquemment à ces événements de réclamation de droits d'auteurs qui ont pour effet d'effacer des traces, cela a conduit au cours du printemps 2021 à la parution d'un message sur le site Internet d'une des radios qui se lit comme suit :

AVERTISSEMENT : Le contenu de cette page est la propriété exclusive de CHOI 98,1 RADIO X. Seule elle a le droit de l'utiliser, de le reproduire, de le transmettre, de le diffuser ou de le rediffuser, en totalité ou en partie, à sa seule discrétion, aussi, elle est la seule à avoir, en exclusivité, le droit d'en autoriser l'utilisation. (CHOI 98,1 Radio X, 2023)

Or, dans la *Loi sur le droit d'auteur*, il y a une disposition relative à une « utilisation équitable » permettant d'utiliser une partie d'une œuvre protégée par le droit d'auteur sans obtenir l'autorisation du titulaire du droit d'auteur ou sans payer de redevance. Selon l'article 29.1, « l'utilisation équitable d'une œuvre ou de tout autre objet du droit d'auteur aux fins de critique ou de compte rendu ne constitue pas une violation du droit d'auteur [...] »⁸ Dans ce

7

https://video.antopie.org/c/le_depotoir/videos

8

À condition, est-il précisé ensuite dans l'article 29.1, « que soient mentionnés : a) d'une part, la source; b) d'autre part, si ces renseignements figurent dans la source : (i) dans le cas d'une œuvre, le nom de l'auteur, (ii) dans le cas d'une prestation, le nom de l'artiste-interprète, (iii) dans le cas d'un enregistrement sonore, le nom du producteur, (iv) dans le cas d'un signal de communication, le nom du radiodiffuseur. » (Site Web de la législation (Justice), 2023)

contexte de fabriques alternatives d'archives et de critique sociale, il faut ainsi reconnaître le caractère précaire, fragile, de ces documents d'archives qui sont plus ou moins stabilisés.

Conditions d'utilisation des archives radiophoniques

Afin d'appréhender d'autres modalités de cette pratique de rediffusion, il est possible d'analyser les conditions d'utilisation de ces documents d'archives, et ce, en recourant à un cadre d'analyse qui révèle des caractéristiques des archives qui n'étaient jusqu'alors pas considérées par l'archivistique traditionnelle. Dans le travail de cette coalition, l'exploitation des archives peut être analysée en fonction des quatre composantes des « conditions d'utilisation », soit le contexte, le dispositif au sein duquel l'utilisateur·rice inscrit les documents, le rôle assigné au public ou encore au destinataire ainsi que la matérialité des archives (Lemay, 2010; Klein, 2019). Cette grille d'analyse peut ainsi être adaptée à divers contextes d'exploitation, en tentant de saisir la spécificité des conditions d'utilisation des archives par des acteur·rice·s des milieux associatifs ou communautaires, des mouvements sociaux ou, comme c'est le cas ici, par un groupe clandestin. Le dispositif de rediffusion ainsi que des éléments liés au statut anonyme du producteur d'archives ayant été exposés, il convient d'aborder des modalités relatives au public, au destinataire et à la matérialité des archives.

Première modalité de rediffusion des archives radiophoniques : le public et le destinataire

Afin d'agir conformément à ses objectifs, soit d'observer et d'agir contre les propos haineux et la désinformation, la coalition encourageait les auditeur·rice·s à porter plainte auprès de divers organes de régulation, ou à écrire directement aux annonceurs en mettant à leur disposition un formulaire prédéfini — une lettre type. C'est une manière d'indiquer aux annonceurs le caractère problématique des discours tenus dans les émissions et de souligner le fait qu'ils soutiennent indirectement ces messages. Il est ainsi attendu qu'une fois sensibilisé·e·s, les auditeur·rice·s passent à l'action en adressant le contenu des archives à une instance de réglementation des médias ou à un annonceur pour les sensibiliser à leur tour. Autant le rôle assigné au « public » que celui assigné au « destinataire » sont définis sans équivoque. Le public est ainsi constitué par l'auditoire interpellé pour passer à l'action, la communauté des auteur·rice·s ou encore des citoyen·ne·s qui se

soucient et veulent agir en faveur d'un milieu médiatique sain dans la ville de Québec. Le destinataire potentiel est pour sa part constitué par les organes coercitifs en matière de radiodiffusion (CCNR, CPQ), les chiens de garde médiatiques comme des journalistes, des expert·e·s et des politicien·ne·s, ou encore — le principal destinataire de la coalition — les entreprises qui achètent de la publicité à une de ces radios et cautionnent conséquemment de tels propos.

Dans les lettres types que la coalition met à disposition des citoyen·ne·s, on peut lire par exemple des citations du polémiste Jean-François Fillion ou encore de Pierre Mailloux, un psychiatre qui a été radié sept fois par le Collège des médecins (Coalition sortons les radios-poubelles, 2019). Cette pratique de diffusion, de rediffusion, contribue ainsi, suivant la définition de Normand Charbonneau, à « transmettre ou rendre accessibles une ou des informations contenues dans des documents d'archives à des utilisateur·rice·s (personnes ou organismes) connu·e·s ou potentiel·le·s pour répondre à leurs besoins spécifiques » (Charbonneau, 1999, p. 374). Dans ce cas, les « informations contenues dans des documents d'archives » concernent des propos controversés qui pourraient avoir un impact sur la réputation des annonceurs s'ils sont identifiés comme partenaires d'affaires avec la compagnie de radiodiffusion à laquelle ils achètent de la publicité.

Cette stratégie renvoie à une pratique bien connue de mouvements de consommateurs qui font pression sur des entreprises pour qu'elles résilient certains contrats publicitaires. C'est, par exemple, le cas du groupe anonyme international Sleeping Giant (Li et al., 2021) dont les actions sur les médias sociaux visent essentiellement à faire pression sur des annonceurs pour qu'ils cessent leur partenariat avec des organes de presse conservateurs comme Breitbart News, Fox News ou Rebels News. Ayant des sections locales dans plusieurs pays (États-Unis, Canada, France, Brésil, Australie), les militant·e·s anonymes de ce groupe tentent de persuader les annonceurs de retirer leurs publicités de certains médias qui soutiennent des discours haineux ou de la désinformation. L'histoire presque centenaire de l'activisme médiatique fait l'objet de l'ouvrage *Radio Active: Advertising and Consumer Activism, 1935-1947* rédigé par Kathleen M. Newman, dans lequel elle présente des figures américaines emblématiques qui ont amorcé des mouvements sociaux dès les années 1930 pour faire changer certains contenus radiodiffusés (Newman, 2004; Perlman, 2018).

Seconde modalité de rediffusion des archives radiophoniques : la matérialité

La pratique de la rediffusion d'extraits radio est une forme concrète d'activisme médiatique et archivistique qui permet d'introduire une forme de diachronie dans le temps radiophonique, d'introduire de la durée entre le temps de l'émission d'un propos radiophonique « éphémère » et sa réception. Elle permet ainsi de sortir de l'immédiateté de la temporalité médiatique pour accéder à une temporalité autre. Cette pratique ouvre un espace de réflexivité, de raisonnement et, possiblement, de critique sociale à la lisière entre la temporalité médiatique et archivistique.

Cette pratique de rediffusion des archives s'appuie sur une exploitation de leur matérialité, soit la transcription des propos radiophoniques. La transcription d'un extrait radiophonique permet de rendre lisible un document sonore (*non eye-readable*) et rendre plus facilement consultable un moment radiophonique. En faisant passer un extrait d'enregistrement sonore vers une forme écrite, son accessibilité est accrue et, conséquemment, la portée du propos de même que son intelligibilité sont élargies. La remise en circulation de matériaux radiophoniques, et de surcroît de propos transcrits, permet de faire résonner des propos plus longuement dans l'espace public, c'est-à-dire de prolonger leur réception par-delà l'immédiateté de leur énonciation en direct à la radio. Dès lors, par cette remise en circulation de propos radiophoniques, il est possible de formuler un commentaire ou un jugement qui condamne le caractère inapproprié de certains propos.

Judiciariser la pratique de rediffusion d'archives et de sensibilisation des annonceurs

En examinant cet exemple d'activisme médiatique et archivistique, nous sommes encouragés à élargir notre perspective et à nous intéresser à d'autres acteur·rice·s, pratiques et archives. Il importe de réfléchir à la nature de la « diffusion » et de la valorisation dans un contexte de fabriques alternatives d'archives et, plus largement, de penser les pratiques par-delà un service d'archives et son interface traditionnelle (Gagnon, 2022). Dès lors qu'elle n'est plus engoncée dans des services d'archives, la pensée archivistique peut s'intéresser à d'autres acteur·rice·s, comme des mouvements sociaux ou des militant·e·s animé·e·s par des idéaux de justice sociale, et chercher à saisir leur impulsion archivistique.

Comme l'a souligné le professeur d'archivistique néerlandais Eric Ketelaar, il existe une multitude de mémoires collectives qui correspondent à différents collectifs et groupes sociaux (Ketelaar, 2002). Dans ce contexte, les producteur-riche-s et utilisateur-riche-s anonymes d'archives agissent avec des motivations socioculturelles axées sur la justice sociale et, ce faisant, ils ne s'occupent pas de la totalité du patrimoine culturel et de la mémoire collective des radios privées. Leur objectif se limite à rediffuser les aspects non éthiques, c'est-à-dire les commentaires diffamatoires ou trompeurs.

Dans le cas que nous avons traité, les archives ne servent alors pas seulement comme des preuves juridiques des propos tenus sur les ondes radiophoniques, ou encore pour servir à l'écriture de l'histoire – de cette coalition ou d'une radio –, elles peuvent servir à critiquer, à communiquer et donc à sensibiliser le public ou les annonceurs qui achètent de la publicité. Ce registre d'actions avec des documents d'archives et de pression sur les annonceurs pourrait, certes, être considéré comme une forme de critique médiatique relevant de la liberté d'expression. Pour la première fois dans cette affaire, un récent jugement de l'honorable juge Alicia Soldevila de la Cour supérieure du Québec va justement en ce sens (*RNC Média inc. c. Bell Média inc.*, 2024). Les procédures judiciaires qui ont débuté en juin 2021 à la Cour supérieure du Québec, dont plusieurs demandes introductives d'instance en injonction de type Norwich auprès de Meta Platforms (Facebook), Twitter, Substack, Silent Registrar, ainsi que de fournisseurs de services Internet, n'ont pas permis de dévoiler l'identité des activistes anonymes.

Ce sont ainsi les archives produites par cette coalition et leurs utilisations effectives qui sont au cœur de cette affaire judiciaire. Ce n'est alors que par le recours à ces documents d'archives, qui deviennent des sources, des preuves à l'appui, que la critique médiatique formulée a une telle efficacité symbolique. Ces lanceurs d'alertes qui assument une responsabilité éthique pour autrui ont été traqués pour leurs pratiques de rediffusion d'archives et d'encouragement à sensibiliser les annonceurs.

Les archivistes ont une obligation morale, selon Verne Harris, de s'opposer à la complicité et à la perpétuation des systèmes de pouvoir injustes, ce qui signifie donc que la communauté archivistique aurait un rôle à jouer en faveur de la justice sociale dans une société démocratique (Harris, 2007). Tel que l'indique l'archiviste sud-africain, « [a]rchivist, as we all know, must give account to a range of people, processes, structures, and ideals »

(Harris, 2007, p. 250). Ainsi, lorsque la critique sociale s'appuie sur des documents d'archives, il y a une responsabilité à rendre compte de la rationalité de cette critique dans l'espace public, à rétablir certains faits au palais de justice en se faisant « ami de la cour » (*amicus curiae*) et, possiblement, à plaider au nom de l'intérêt public (Edwards, 2023).

Conclusion

Étant difficile à objectiver du fait de la nature éphémère des propos radiophoniques, le phénomène culturel de la « radio de confrontation », lequel est nommé « radio-poubelle » par ses détracteur·rice·s, est appréhendable grâce au travail des militant·e·s anonymes de cette coalition dans la ville de Québec. Bien que cette saisie du phénomène soit partielle et partiiale, les traces produites permettent de prolonger la réception de propos controversés dans l'espace public et d'engager un examen critique de l'environnement médiatique de la région de Québec (Thibault et al., 2023).

L'objectif que nous avons cherché à atteindre était de rendre compte de la pratique de rediffusion d'archives radiophoniques et de préciser les raisons pour lesquelles il importe de considérer cette forme d'activisme médiatique et archivistique. En plus de la fonction primaire de preuve juridique et de la fonction secondaire de témoignage historique, l'usage de ces archives révèle une nouvelle fonction, soit celle de communiquer ou plutôt, dans ce cas-ci, de sensibiliser l'auditoire ou les annonceurs qui achètent de la publicité sur les ondes de ces radios.

Depuis juin 2021, les tractations judiciaires de CHOI 98,1 Radio X visent principalement l'identification des militant·e·s anonymes de Sortons les radios-poubelles. La station de radio FM allègue que la rediffusion d'archives telle que pratiquée par la coalition équivaut à une incitation au harcèlement de ses partenaires d'affaires, dans le sens du harcèlement criminel, mais jusqu'ici il n'y a pas eu de débat ou décision finale sur cette allégation. Pourtant, la preuve présentée par CHOI 98,1 Radio X a été analysée dans un dossier connexe, et une des onze juges qui s'est prononcée dans cette affaire a conclu que la preuve ne soutient pas l'allégation de l'incitation au harcèlement, mais démontre plutôt une campagne de boycottage, ce qui est tout à fait légal (*RNC Média inc. c. Bell Média inc.*, 2024).

Bibliographie

- Charbonneau, N. (1999). La diffusion. Dans C. Couture (dir.), *Les fonctions de l'archivistique contemporaine* (p. 373-428). Presses de l'Université du Québec.
- CHOI 98,1 Radio X. (2023). *Page d'accueil*. <https://radiox.com/>
- Coalition sortons les radios-poubelles. (2019). *Lettre type*. Internet Archive (Wayback Machine).
<https://web.archive.org/web/20190608090933/https://sortonslespoubelles.com/sensibilisez/lettre-type/>
- Coalition sortons les radios-poubelles. (2022). 10 ans à se battre contre les radios-poubelles. À *Bâbord ! Revue sociale et politique*, (92), 6-7.
- Coalition sortons les radios-poubelles. (2023a). *Sortons les radios-poubelles*. Internet Archive (Wayback Machine).
<https://web.archive.org/web/20230806131227/https://sortonslespoubelles.com/mission/>
- Coalition sortons les radios-poubelles. (2023b). *Sortons les radios-poubelles. La Coalition tire son irrévérence*. Internet Archive (Wayback Machine).
<https://web.archive.org/web/20230724140557/https://sortonslespoubelles.com/la-coalition-tire-son-irreverence/>
- Cormier, S., (2019, 18 juin). À visage caché ou découvert, la même Safia transparente. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/culture/musique/556910/francos-a-visage-cache-ou-decouvert-la-meme-safia-transparente>
- Descamps, F. (2019). *Archiver la mémoire : de l'histoire orale au patrimoine immatériel*. Édition de l'EHESS.
- Edwards, W. S. (2023). Radio X contre "Sortons les radios-poubelles", un acharnement inexplicable. *Droit de parole*, 50(2), 8.
http://www.droitdeparole.org/content/uploads/2023/04/DDP-AVRIL-2023_FINAL.pdf
- Fillieux, V., François, A. et Hiraux, F. (dir.). (2021). *Archiver le temps présent. Les fabriques alternatives d'archives*. Presses universitaires de Louvain.
- Gagnon, S.-O. (2021). Archiving Trash Radio in Québec City: The Soundwork of the Coalition Sortons les radios-poubelles. *Resonance: The Journal of Sound and Culture*, 2(4), 636–649.
<https://doi.org/10.1525/res.2021.2.4.636>
- Gagnon, S.-O. (2022). Comptes rendus : Fillieux, V., François, A. et Hiraux, F. (dir.). (2021). *Archiver le temps présent. Les fabriques alternatives d'archives*. Louvain-la-Neuve, Belgique : Presses universitaires de Louvain, 260 pages. *Archives*, 50(2), 79–84.
<https://doi.org/10.7202/1098125ar>

- Gagnon, S.-O. (2024, à paraître). Propos radiophoniques controversés en temps de pandémie, archives et critiques. Le travail de la coalition Sortons les radios-poubelles dans la ville de Québec. Dans *La radio dans l'univers audio. Expression, concurrences et contextes : Actes du 10^e colloque international du Groupe de recherches et d'études sur la radio (GRER)*, 9-10 novembre 2022, Université Laval, Québec, QC, Canada. Presses de l'Université Laval.
- Gagnon, S.-O., Legois, J.-P., Winand, A. et Lemay, Y. (2023). L'Agir archivistique par en bas : le projet Autres archives, autres histoires : les archives d'en bas en France et au Québec. *Archives*, 51(1), 5-35. <https://doi.org/10.7202/1108732ar>
- Harris, V. (2007). *Archives and Justice: A South African Perspective*. Society of American Archivists.
- Hilmes, M. (2013a). On a Screen Near You: The New Soundwork Industry. *Cinema Journal*, 52(3), 177-182. <https://doi.org/10.1353/cj.2013.0021>
- Hilmes, M. (2013b). The New Materiality of Radio: Sound on Screens. Dans M. Hilmes et J. Loviglio (dir.), *Radio's New Wave: Global Sound in the Digital Era* (p. 43-61). Routledge.
- Hilmes, M. (2020). Soundwork: Something to Work With. *Resonance: The Journal of Sound and Culture*, 1(4), 340-343. <https://doi.org/10.1525/res.2020.1.4.340>
- Ketelaar, E. (2002, 8 mai). *The Archive as a Time Machine*. Conférence de clôture, DLM-Forum 2002, Barcelone, Espagne. <http://www.mybestdocs.com/ketelaar-e-dlm2002.htm>
- Klein, A. (2019). *Archive(s), mémoire, art : Éléments pour une archivistique critique*. Presses de l'Université Laval.
- Lemay, Y. (2010). Le détournement artistique des archives. Dans P. Servais, F. Hiraux et F. Mirguet (dir.), *Les maltraitances archivistiques : Falsifications, instrumentalisations, censures, divulgation* (p. 223-240). Actes des 9^e Journées des archives, 23-24 avril 2009, Louvain-la-Neuve, Belgique. Academia Bruylant.
- Lenoir, H. (2021). *uber lenoir, c'est confirmé* de l'album *PICTURA DE IPSE : Musique directe*. Bandcamp. <https://hubertlenoir.bandcamp.com/track/uber-lenoir-cest-confirm>
- Li, Y., Bernard, J.-Y., Luczak-Roesch. (2021). Beyond Clicktivism: What Makes Digitally Native Activism Effective? An Exploration of the Sleeping Giants Movement. *Social Media + society*, 7(3). <https://doi.org/10.1177/205630512111035357>
- Newman, K. M. (2004). *Radio Active: Advertising and Consumer Activism, 1935-1947*. University of California Press.
- Niquet, O. (2018). *Le club des mal cités*. Duchesne et du Rêve.

- Niquet, O. (2023). *Le club des mal cités*. <https://leclubdesmalcites.com/>
- OQLF (Office québécois de la langue française). (2009). Radio de confrontation. *Grand dictionnaire terminologique*. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26502526/radio-de-confrontation>
- Payette, D. (2019). *Les Brutes et la punaise : les radios-poubelles, la liberté d'expression et le commerce des injures*. Lux éditeur.
- Perlman, A. (2018). Broadcast Activism. Dans A. Bodroghkozy (dir.), *A Companion to the History of American Broadcasting* (p. 371-388). John Wiley & Sons, Inc.
- RNC Média inc. c. Bell Média inc. (2024). QCCS 561. <https://t.souqij.ca/Ny59L>
- Saulnier, A., Payette, D., Roy, J.-H., Delvaux, M., Seymour, M., Durand Folco, J., Rondeau, D., Dorion, C., Pedneaud-Jobin, M., Boulerice, A., Labrecque-Saganash, M., Nolin, S., Vil, F., Clermont Dion, L., Benabdallah, B., Seck, I., Bouchard, S. et Daignault, P. (2022, 14 janvier). La fermeture de la page Facebook « Sortons les radios-poubelles ». *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/660372/libre-opinion-la-fermeture-de-la-page-facebook-sortons-les-radios-poubelles>
- Site Web de la législation (Justice). (2023, 20 avril). *Loi sur le droit d'auteur (L.R.C. (1985), ch. C-42)*. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-42/index.html>
- Thibault, S., Scott, C., Bastien, F. et Brin, C. (2023). Le « mystère de Québec » et son environnement médiatique. *Politique et Société*, 42(2), 59-84. <https://doi.org/10.7202/1092579ar>
- VanCour, S. (2016). Locating the Radio Archive: New Histories, New Challenges. *Journal of Radio & Audio Media*, 23(2), 395-403. <https://doi.org/10.1080/19376529.2016.1224434>
- Vincent, D. et Turbide, O. (dir.). (2004). *Fréquences limites, la radio de confrontation au Québec*. Éditions Nota bene.
- Vincent, D., Turbide, O. et Laforest, M. (2008). *La Radio X, les médias et les citoyens. Dénigrement et confrontation sociale*. Éditions Nota bene.
- Vincent, D., Turbide, O. et Laforest, M. (2010). The Circulation of Discourse: The Case of Depreciating Remarks on Trash Radio. *Discourse Studies*, 12(6), 785-801. <https://doi.org/10.1177/1461445610381860>
- Winand, A. (2021). *Entre archives et archive : l'espace inarchivé et inarchivable du cinéma de réemploi* [thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. <https://hdl.handle.net/1866/26403>

La diffusion dans le contexte de la transformation numérique gouvernementale. Perspectives pour l'évolution de la gestion documentaire

Sophie Côté

Introduction

Les questions touchant les impacts de l'environnement numérique sur la fonction de la gestion documentaire ne sont pas nouvelles. Il n'y a qu'à rappeler les travaux touchant les Chantiers d'ingénierie documentaire de la fin des années 1990 ayant mené à la réalisation du *Cadre de référence gouvernementale en gestion intégrée des documents* (Marcoux et al., 2004). Bien que ces questionnements ne soient pas nouveaux, ils connaissent cependant une effervescence et une complexification accrues depuis quelques années. Les travaux des comités interministériels en matière d'architecture d'entreprise gouvernementale, les nombreux projets de transformation numérique en cours, les enjeux de cybersécurité et les changements législatifs récents accentuent l'intensité des efforts nécessaires à l'adaptation de la gouvernance et de la gestion de l'information au sein de l'administration publique. Cette dernière est aussi influencée par les mises à jour ou la création de nouvelles normes internationales touchant l'information au sens large, les données ou les documents. Il n'y a qu'à penser à la deuxième édition du *DAMA-DMBOK: Data Management Body of Knowledge* (DAMA International, 2017) et aux normes ISO (Organisation internationale de normalisation) que ce soit, par exemple, la ISO 15489-1 (2016), la série des ISO 30300 (2019-2022) ou la ISO 16175 (2020)¹. Ces normes témoignent à la fois de l'évolution rapide que connaissent les concepts, les

1

[ISO 15489-1:2016](#) – Information et documentation — Gestion des documents d'activité — Partie 1: Concepts et principes; [ISO 30300:2020](#) – Information and documentation – Records management – Core concepts and vocabulary; [ISO 30301:2019](#) – Information and documentation – Management systems for records – Requirements; [ISO 30302:2022](#) – Information and documentation – Management systems for records – Guidelines for implementation; [ISO 16175-1:2020](#) - Information et documentation — Processus et exigences fonctionnelles applicables aux logiciels de gestion des documents d'activité — Partie 1 : Exigences fonctionnelles et recommandations associées pour toute application de gestion de documents d'activité numériques.

principes et les pratiques en gouvernance et gestion de l'information, et de l'importance d'en établir une compréhension commune.

Ainsi, en prenant pour point de départ la diffusion dans le contexte de la transformation numérique gouvernementale, nous partagerons des réflexions sur l'évolution de la gouvernance et de la gestion des documents. Nous présenterons d'abord quelques éléments de compréhension de l'environnement dans lequel elle se déploie actuellement. Ensuite, nous donnerons quelques exemples d'adaptation des concepts et des pratiques de la gestion des documents avant d'esquisser les pourtours de son périmètre actuel.

L'environnement numérique

La gouvernance et la gestion des documents se déploient actuellement dans un contexte où les organisations multiplient les initiatives de mise en œuvre de la transformation numérique gouvernementale. La diffusion de l'information y occupe une place prépondérante et cela se reflète notamment dans les deux orientations de la *Stratégie gouvernementale de la transformation numérique 2019-2023* (Secrétariat du Conseil du trésor, 2019)².

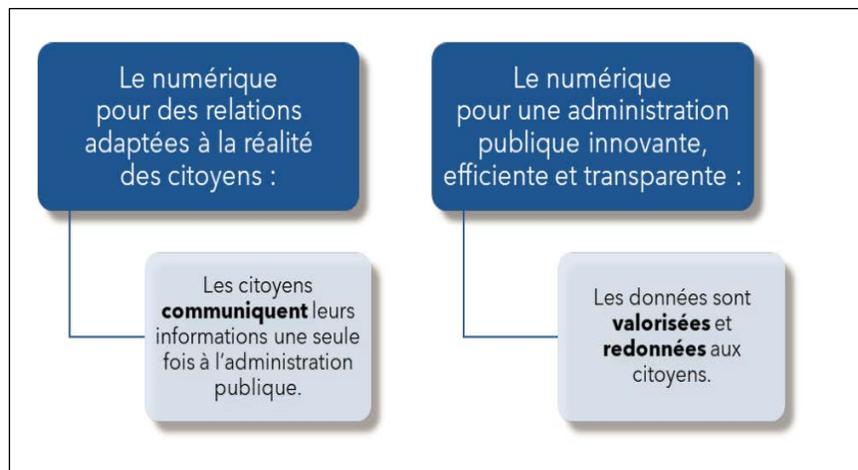


Figure 1 : Extrait de la *Stratégie gouvernementale de la transformation numérique 2019-2023*. (Source : Secrétariat du Conseil du Trésor, 2019, p. 3, Structure de la Stratégie)

2

Voir notamment *AEG 4.0 Cadre conceptuel pour la gestion de l'information gouvernementale* et *AEG 4.0 Modèle de référence de l'information à portée gouvernementale* (Secrétariat du Conseil du trésor, 2018).

Ces éléments illustrent la volonté gouvernementale de faciliter la circulation de l'information au sein de l'administration publique et de simplifier les échanges informationnels dans les relations de celles-ci avec les citoyen·ne·s. Aussi, ils témoignent de l'importance pour l'État de redonner proactivement aux citoyen·ne·s les informations qui les concernent.

Maintenant, comment appréhender cette diffusion dans l'appareil gouvernemental et dans sa relation avec les citoyen·ne·s ? L'architecture d'entreprise du gouvernement, par l'entremise des différents modèles et principes qu'elle met de l'avant, fournit à cet égard plusieurs pistes de compréhension (Secrétariat du Conseil du trésor, 2018). Ainsi, on peut aborder la diffusion sous deux angles d'approches concomitantes, soit les types d'utilisation et les échelles de circulation.

Types d'utilisation

Les types d'utilisation des informations gouvernementales peuvent être regroupés selon les catégories suivantes : opérationnel, exploitation massive, représentativité pérenne et diffusion proactive. Afin d'illustrer le propos, nous prendrons comme exemple des informations générées et utilisées par le système de santé québécois.

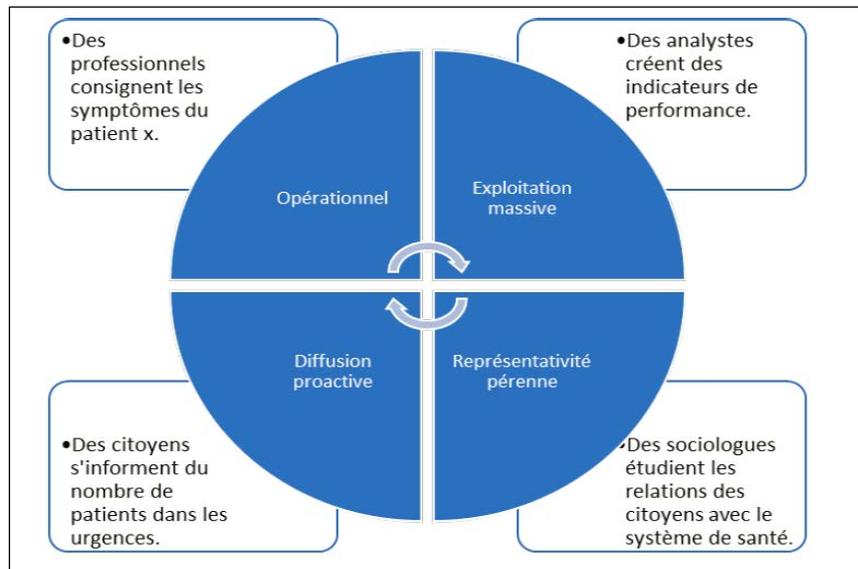


Figure 2 : Représentation des types d'utilisation de l'information au gouvernement du Québec.

Utilisation opérationnelle

Dans le contexte de l'utilisation opérationnelle, les informations sont acquises ou créées par un organisme public dans le cadre des

opérations associées à sa mission ou au soutien de celle-ci. Il en possède la détention juridique. On peut penser ici aux informations saisies dans les systèmes d'information d'un hôpital par des professionnel·le·s de la santé lors de la consultation d'un·e patient·e. Ces informations sont créées et acquises par l'établissement dans le cadre de ses opérations quotidiennes.

Exploitation massive

L'utilisation des informations dans le contexte de l'exploitation massive, de son côté, vise principalement à soutenir l'analyse et la prise de décision. Son utilisation est généralement réalisée en dehors du cadre opérationnel d'origine. On peut envisager par exemple que les informations créées par les hôpitaux, les CHSLD (Centres d'hébergement de soins de longue durée) et les CLSC (Centres locaux de services communautaires) sont mises en commun dans des systèmes d'information. Une masse significative d'informations est donc regroupée de manière plus ou moins structurée. L'encadrement de ces informations est distinct de leur contexte de création initial. Elle est traitée en utilisant diverses technologies qui permettent de dégager notamment des indicateurs permettant de mesurer la performance du réseau de la santé.

Représentativité pérenne

Dans cette catégorie, les informations sont utilisées en raison de leur fort potentiel de représentativité de la société québécoise sur une longue période. On peut penser ici à des professionnel·le·s qui s'interrogent sur l'évolution des relations entre les citoyen·ne·s et le système de santé à travers le temps, par exemple selon le niveau de décentralisation des structures. Les informations utilisées peuvent être très anciennes ou avoir été créées durant l'année courante. Cette utilisation génère à son tour de nouveaux documents.

Diffusion proactive

Enfin, l'un des exemples d'utilisation d'informations dans le contexte de la diffusion proactive est celui de la diffusion des données ouvertes sur la plateforme de partage née de la collaboration entre le gouvernement du Québec et les villes³. Certaines informations sont ici redonnées aux citoyen·ne·s pratiquement en temps réel, c'est notamment le cas des fichiers

horaires de la situation à l'urgence de chaque installation de l'ensemble du Québec.

Ces multiples contextes d'utilisation d'une même information questionnent la conception traditionnelle de la gestion documentaire. En effet, comment devrait-on envisager les rôles et responsabilités, les critères et la méthodologie permettant de déterminer des valeurs d'usage multiples et simultanées d'une information ? Qu'en est-il du cycle de vie de l'information et comment opérationnaliser ces transformations dans les divers outils de gestion, notamment le calendrier de conservation et les plans de classification ? Par ailleurs, à ces différents types d'utilisation des informations s'ajoute la perspective des multiples échelles de circulation et de partage.

Échelles de circulation

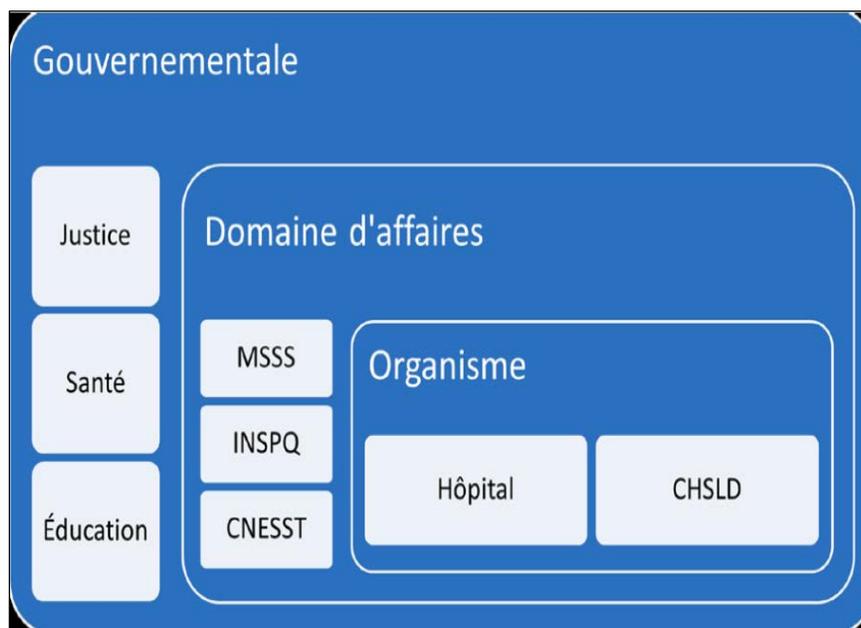


Figure 3 : Représentation des échelles de circulation de l'information au gouvernement du Québec.

Organisme

Le premier niveau de circulation de l'information est celui de l'organisme. Dans ce contexte, les informations peuvent être partagées par plusieurs secteurs d'activité au sein de l'organisme, mais n'ont pas de portée au-delà. On peut penser par exemple aux informations générées par les activités de réservation de locaux d'un hôpital.

Domaine d'affaires

Ensuite, il y a des informations partagées entre plusieurs organismes œuvrant pour un même domaine d'affaires du gouvernement. Les documents peuvent alors être physiquement déplacés du périmètre d'un organisme à l'autre ou plusieurs organismes peuvent partager au sein d'un même système les informations nécessaires à des processus communs. Un exemple de cela sont les informations concernant les maladies à déclaration obligatoire qui sont utilisées à la fois par les Directions de santé publique, le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'INSPQ (Institut national de santé publique). Ces informations sont utilisées à plus large échelle au sein du gouvernement afin de lui permettre de créer par exemple de nouveaux programmes de prévention ciblés en fonction de certains types de maladie.

Gouvernementale

Enfin, certaines informations ont une portée gouvernementale et sont nécessaires à l'ensemble ou à plusieurs missions gouvernementales. Mentionnons à titre d'exemple, le Service québécois d'identité numérique (SQIN), en cours d'élaboration, qui visera à procurer une identité numérique de confiance pour simplifier l'accès aux services gouvernementaux. Le SQIN constitue d'ailleurs la première source de données gouvernementales officiellement désignée en vertu des nouvelles possibilités offertes par la *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (Éditeur officiel du Québec, 2021, 10 juin).

En somme, d'un environnement où la gestion de l'information était réalisée au sein de chaque organisme et où les acteurs responsables étaient plus clairement identifiables (celui qui détient physiquement le document le gère), nous sommes passés à un contexte multiforme où les informations se créent et sont utilisées par plusieurs organismes, à différents niveaux et pour répondre à différents besoins, et ce, de façon simultanée.

On peut affirmer sans se tromper que la gestion de l'information s'inscrit désormais dans une réalité bien plus complexe que lorsque la théorie des trois âges faisait consensus. Nous sommes maintenant loin de l'époque où la prédominance des documents papier imposait peu de distinction entre la gestion de l'information et celle du support qui la porte, d'une vision linéaire d'un cycle de vie où un unique propriétaire contrôlait l'ensemble des processus de gestion et où l'information était difficilement exploitable et

réutilisable. Sans surprise, cette situation entraîne des répercussions profondes sur les rôles et responsabilités des acteur·rice·s, sur les principes, les concepts et les outils traditionnels de la gouvernance et la gestion de l'information au sein de l'administration publique.

Des questions qui doivent trouver de nouvelles réponses

Malgré tout, les questions qui fondent l'intervention archivistique demeurent fondamentalement les mêmes. Toutefois, les réponses sont plus ardues à trouver. Ainsi, ce ne sont pas tant les finalités de l'intervention qui doivent s'adapter aux nouveaux contextes, mais les principes et modalités de son application qui sont à revoir. Passons donc en revue des exemples de questions fondamentales de l'intervention archivistique et les enjeux observés qui leur sont liés.

Qui gère quoi ?

En premier lieu, on peut se demander qui gère quels documents ? Malgré les différentes échelles et les utilisations multiples de l'information, la gestion de ceux-ci doit être imputée à une entité responsable. Dans le contexte actuel, cette question pourtant primordiale trouve difficilement de réponse. Ou, nous pourrions aussi dire que cette question appelle plusieurs réponses, considérant que différents acteur·rice·s peuvent maintenant se répartir diverses responsabilités envers la gestion d'une information.

Dans le cas des maladies à déclaration obligatoire, par exemple, les documents qui y sont liés sont créés par les Directions régionales de santé, mais utilisés aussi par le ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que par l'INSPQ. Dès lors, la question n'est peut-être pas tant qui est le principal responsable, mais plutôt qui a quelles responsabilités envers ces documents ?

À l'aube d'une nouvelle réforme dans les structures du réseau de la santé, la collaboration sera essentielle pour réussir ce virage du point de vue de la gouvernance. Lorsque l'on considère que chaque établissement de santé possède de l'information sur les citoyen·ne·s, qu'une même personne peut posséder plusieurs dossiers de santé répartis à travers le Québec, et que plusieurs pharmacies, par exemple, partagent encore de l'information par télécopieur, force est de constater que le défi sera colossal.

Combien de temps doit-on conserver ?

Puis, on doit se demander quelle information conserver et pendant combien de temps celle-ci devrait l'être. Encore une fois, les réponses ne sont plus aussi simples qu'auparavant.

Le calendrier de conservation, qui permet de déterminer les périodes d'utilisation des documents, ainsi que leur sort final, occupe une place centrale dans la gestion documentaire des ministères et des organismes depuis les 40 dernières années. Force est toutefois de constater que le calendrier n'est pas déployé ni appliqué uniformément dans l'appareil gouvernemental. En outre, la détermination des durées d'utilisation ne peut plus se faire à l'échelle d'un seul organisme. Dans un contexte où les informations sont créées et partagées à de multiples échelles, ce n'est pas parce que des informations ne sont plus utiles à l'organisme qui les a créées qu'elles peuvent être détruites. Cette analyse se complexifie encore davantage lorsqu'on considère la situation particulière des renseignements personnels. La règle générale en la matière veut que ceux-ci soient détruits lorsqu'ils ne sont plus utiles aux fins pour lesquels ils ont été recueillis. Cependant, des exceptions à cette règle sont possibles, notamment lorsque le renseignement est nécessaire à une fin administrative ou de services publics d'un autre organisme. L'analyse permettant d'identifier les durées d'utilisation des documents est alors essentielle pour assurer l'équilibre entre le besoin de protection et celui de la valorisation des informations.

Les questions énoncées précédemment ne sont que quelques exemples, provenant d'enjeux vécus actuellement sur le terrain, de la nécessaire adaptation de la gouvernance et de la gestion documentaire, de son alignement au contexte de l'environnement numérique et de l'architecture d'entreprise gouvernementale (Secrétariat du Conseil du trésor, 2018).

Perspective pour la gouvernance et la gestion des documents

De par sa loi constitutive, BANQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec) encadre, soutient et conseille les organismes publics dans la gestion de leurs documents. L'institution est aussi responsable de conserver, faciliter l'accès et favoriser la diffusion de documents des organismes publics⁴. Ces

4

Voir l'article 15.1 de la loi (LégisQuébec, 2023).

responsabilités sont plus que jamais essentielles pour soutenir les missions de l'État, incluant celle de constituer, pérenniser et exploiter les informations patrimoniales des organismes publics. L'exercice de cette mission doit cependant s'appuyer sur un cadre de gouvernance et de gestion adapté aux enjeux actuels. À cet égard, les mises à jour récentes des différentes normes ISO apportent des assises conceptuelles et des cadres de référence enrichissants aux côtés des autres normes internationales visant davantage les données. Il n'y a qu'à penser à la norme ISO 24143 sur la gouvernance de l'information, à la famille de normes ISO 30300 sur les principes essentiels des systèmes de gestion des documents et à la norme ISO 21965 sur la gestion des documents dans les architectures d'entreprise⁵. Ces dernières jointes aux travaux de l'AEG (Architecture d'entreprise gouvernementale) et aux multiples expériences réalisées au sein des organisations, nourrissent la démarche d'alignement du cadre de gouvernance et de gestion des documents au sein de l'administration publique. Suivant l'analyse de ces différentes sources et de leur congruence au contexte spécifique du Québec se dégage la proposition suivante : **envisager la gouvernance des documents comme ayant pour domaine d'action un ensemble systématique et intégré de composantes applicable à toutes les catégories d'utilisation et à toutes les échelles de circulation de l'information au sein de l'État.**

Planification

La composante de la planification vise l'intégration de la gouvernance des documents aux autres cadres de gouvernance. Elle fait en sorte que la gestion documentaire répond aux exigences et aux besoins de l'organisme en tenant compte de son contexte interne et externe spécifique. Elle permet de générer de la valeur pour l'organisme, notamment par l'alignement de la gestion documentaire avec les orientations stratégiques. Elle s'appuie sur une approche basée sur les risques, assure l'engagement de la direction et attribue adéquatement les rôles et responsabilités. Cette composante peut se traduire concrètement par des directives, des politiques ou des lignes directrices.

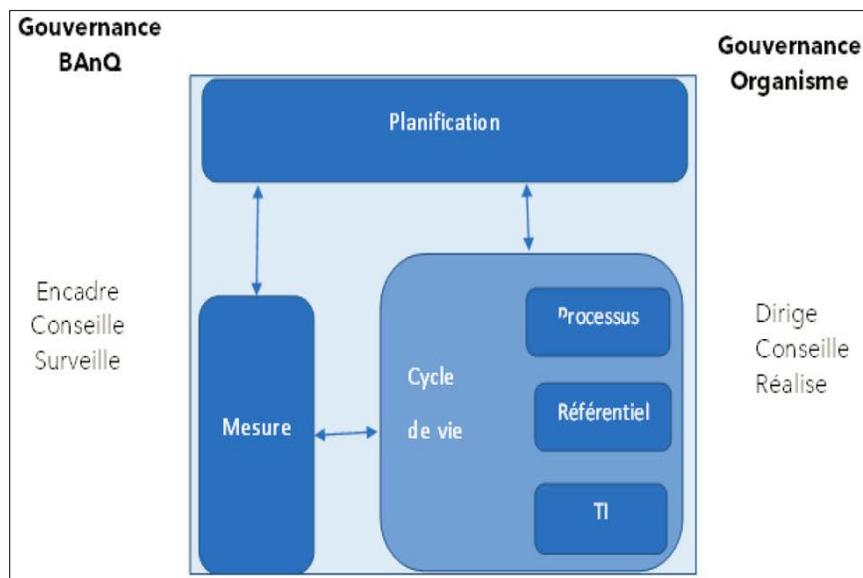


Figure 4 : Représentation de la gouvernance et de la gestion des documents des organismes publics.

Cycle de vie

Le cycle de vie, quant à lui, peut être vu selon trois sous-éléments étroitement reliés. D’abord, celui consistant à concevoir et mettre en œuvre les processus de gestion des documents détenus par les organismes publics en priorisant les efforts selon la planification stratégique. Ces processus concernent notamment la création, l’enregistrement, la description, les transferts de responsabilité, l’évaluation de la durée et du sort final, etc. Ensuite, le volet des règles de gestion, qui vise la production et le maintien à jour des référentiels soutenant la performance de l’opérationnalisation des processus de gestion. Parmi les référentiels on retrouve notamment les règles définissant le sort final autorisé, les règles de description, les règles d’accès, etc. Enfin, le volet automatisation du cycle de vie vise la mise en œuvre des processus de gestion de l’information dans les systèmes d’information de même que la création et la préservation des liens logiques entre les documents et leurs métadonnées. Le cycle de vie peut faire l’objet de lignes directrices, de méthodologie, de critères à privilégier, etc.

Mise en œuvre et maintien

Enfin, la gestion documentaire doit faire l’objet de mesure et d’analyse de performance afin de mesurer son efficacité à rencontrer les objectifs fixés lors de l’étape de la planification. Les critères de performance doivent évoluer en fonction des modifications au contexte de l’organisme et l’ordre de priorité des

actions d'amélioration doit être déterminé en fonction des résultats de l'analyse du risque et des bénéfices. Par exemple, des modifications aux orientations stratégiques ou des enjeux accrus en matière de sécurité, que ce soit au niveau du gouvernement ou d'un organisme, devraient influencer les priorités de la gestion de l'information.

On passe donc schématiquement d'une vision de la gestion documentaire considérée principalement en mode opérationnel et réalisée en silo à une gestion plus macro, stratégique, multi-échelles et transversale. D'une approche où la création d'outils (calendrier de conservation, plan de classement) occupe le centre des préoccupations à une démarche consistant à concevoir, mettre en œuvre et mesurer la gestion documentaire à plus haut niveau et selon une perspective plus large. Cette nouvelle posture facilite les réflexions visant à redéfinir les rôles et responsabilités, les principes, les concepts et les moyens de mise en œuvre de la gouvernance et de la gestion de l'information. Cette proposition d'alignement de la fonction à son environnement permet ensuite d'esquisser son positionnement parmi les cadres de gouvernance et de gestion de l'information de l'État québécois.

Périmètre de la gouvernance des documents

Tant à l'échelle gouvernementale qu'au sein des organismes publics, trois cadres de gouvernance de l'information cohabitent et s'entrecroisent.

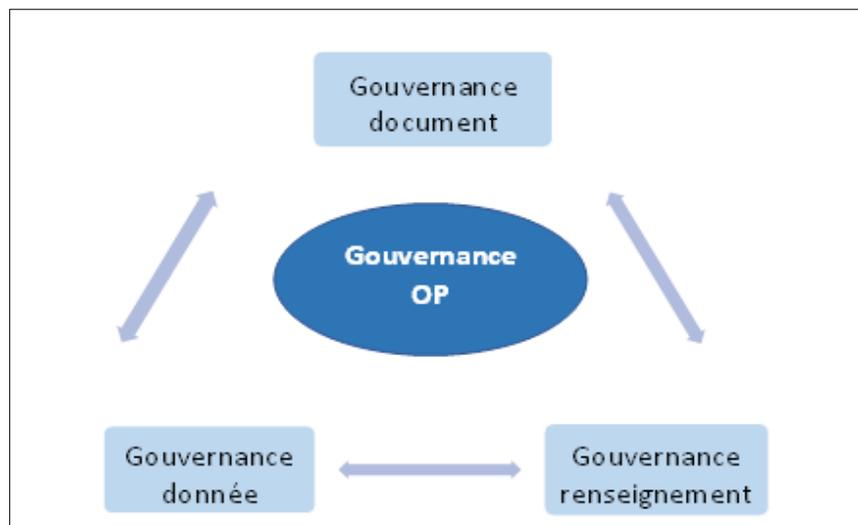


Figure 5 : Représentation des cadres de gouvernance de l'information au sein du gouvernement du Québec.

Tout comme la gouvernance des documents, celles des données et des renseignements sont en mode de réalignement et de positionnement. Cela se traduit par de nombreuses publications (stratégies, directives, guides, etc.) touchant les technologies, la sécurité, la transformation numérique, la protection et l'accès à l'information. Cette adaptation s'est aussi exprimée dans certains cas par des changements législatifs :

- *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* (Éditeur officiel du Québec, 2021, 22 septembre);
- *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (Éditeur officiel du Québec, 2021, 10 juin);
- *Loi édictant la Loi sur le ministère de la Cybersécurité et du Numérique et modifiant d'autres dispositions* (Éditeur officiel du Québec, 2021, 3 décembre).

Quels sont les points de jonction entre les cadres de gouvernance ? Partant du programme de gestion des documents et de ses composantes, voyons quelques exemples illustrant des points de jonction et donc des pistes pour des travaux d'harmonisation.

Objet de gestion

Plusieurs termes et concepts cohabitent sans être clairement définis : donnée, document, information, actif informationnel, renseignement et archives, pour ne nommer que ceux-ci, se retrouvent souvent dans les mêmes textes ou discussions sans que l'on ne sache toujours à quoi on fait référence exactement. Bien que certains de ces termes soient définis dans l'encadrement législatif, un certain flou d'interprétation demeure, particulièrement lorsque vient le moment d'opérationnaliser la gestion de l'information.

En outre, il est indéniable que ces derniers sont indissociables : on ne peut considérer les données sans considérer les documents, et vice versa, notamment parce que la création ou la destruction de l'un se répercute nécessairement sur l'autre. Or, nous le savons, la fuite ou la perte d'informations peut porter préjudice et nuire aux organisations. C'est ce qui vient d'arriver à l'INSPQ qui a constaté la perte de nombreuses données lors de la migration d'un ancien système d'information vers un nouveau (INSPQ, 2022). Les nombreuses données manquantes ou incomplètes nuisent à la qualité et la validité des informations produites par l'organisme, informations contribuant à la réalisation des états de situation et donc à l'identification des actions à entreprendre afin d'assurer la

protection des citoyen·ne·s contre les maladies évitables par la vaccination.

Enfin, considérant l'importance accrue du niveau gouvernemental de la circulation de l'information, devrait-on introduire davantage la perspective des niveaux de granularité des objets de gestion, avoir une perspective plus conceptuelle dans les niveaux macro de l'architecture d'entreprise et plus tangible dans les niveaux opérationnels ? Dans ce cas, comment maintenir la cohérence et les relations entre ces différents objets/niveaux ?

Valeur

Ensuite, comment entrevoir la valorisation des données, les critères permettant d'établir cette valeur par rapport à l'évaluation archivistique ? Ou, dit autrement, les critères de valeur des données sont-ils les mêmes que les critères de valeur des documents ? Aussi, comment considérer ou concilier le contexte de création, les usages potentiels et le contenu des documents dans l'établissement de ces valeurs et de leur durée ? Quelles conséquences a par l'exemple l'utilisation des mêmes documents pour des lignes d'affaires communes à de multiples organismes impliqués dans les prestations de services auprès des citoyen·ne·s ? Du point de vue du principe du respect des fonds, quelle entité doit alors être considérée comme la créatrice du fonds ?

Enfin, quelle place doit être faite aux créateur·rice·s et aux utilisateur·rice·s des documents dans ce processus de détermination des valeurs ? Parmi les pistes à explorer pour répondre à ces questionnements, il y a celle consistant à modifier l'approche traditionnelle considérant chaque organisme et sa structure interne comme point de départ des analyses pour une approche de niveau gouvernemental où les usages (prestation de services) et les utilisateur·rice·s finaux·les (citoyen·ne·s et entreprises) occupent une place significative, voire prépondérante.

Conclusion

La diffusion dans le contexte de la transformation numérique gouvernementale était un point de départ pour appréhender la transformation de fond que connaît actuellement la gestion documentaire. Ce mouvement d'adaptation à l'environnement numérique tel qu'il se déploie dans le contexte gouvernemental québécois engage le développement d'une compréhension commune de ce qu'est aujourd'hui la gestion documentaire. Cet alignement facilitera ensuite l'établissement de points de jonction avec les autres cadres de gouvernance de l'information et ainsi

l'identification des opportunités d'optimisation et de cohérence entre ceux-ci. Le tout afin de soutenir la réalisation des missions de l'État, incluant celle de la constitution, de la préservation et de l'exploitation de son patrimoine informationnel d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Bibliographie

- DAMA International. (2017, juillet). *DAMA-DMBOK: Data Management Body of Knowledge* (2^e édition). Technics Publications.
- Éditeur officiel du Québec. (2021, 10 juin). *Projet de loi n° 95 (2021, chapitre 22) - Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement et d'autres dispositions législatives*.
[https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_cient/lois_et_reglements/LoisAnnuelles/fr/2021/2021C22F.PDF](https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_client/lois_et_reglements/LoisAnnuelles/fr/2021/2021C22F.PDF)
- Éditeur officiel du Québec. (2021, 22 septembre). *Projet de loi n° 64 (2021, chapitre 25) - Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*.
https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_cient/lois_et_reglements/LoisAnnuelles/fr/2021/2021C25F.PDF
- Éditeur officiel du Québec. (2021, 3 décembre). *Projet de loi n° 6 (2021, chapitre 33) - Loi édictant la Loi sur le ministère de la Cybersécurité et du Numérique et modifiant d'autres dispositions*.
https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_cient/lois_et_reglements/LoisAnnuelles/fr/2021/2021C33F.PDF
- INSPQ (Institut national de santé publique). (2022, décembre). *Maladies évitables par la vaccination à déclaration obligatoire au Québec : rapport de surveillance 2019-2021*.
<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3324-maladies-evitables-vaccination-declaration-obligatoire.pdf>
- LégisQuébec. (2023, 27 août). *Chapitre B-1.2 - Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec*.
<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/B-1.2>
- Marcoux, Y., Rémillard, C., d'Alayer, A., Hamel, J.-F., Thibodeau, J. et Beaulieu, P. (2004, 1^{er} septembre). *Cadre de référence gouvernemental en gestion intégrée des documents* (Version 1.1). Gouvernement du Québec, GRDS - Groupe départemental de recherche sur les documents structurés.
https://www.banq.qc.ca/sites/default/files/2022-07/Cadre_de_Ref_gouv_2004_CRGID.pdf

Secrétariat du Conseil du trésor. (2018, juin). *AEG 4.0 Cadre conceptuel pour la gestion de l'information gouvernementale*.

https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/ressources_informatiques/architecture_entreprise_gouvernementale/AEG_4_0/cadre_conceptuel_gestion_information_gouvernementale.pdf

Secrétariat du Conseil du trésor. (2018, juin). *AEG 4.0 Modèle de référence de l'information à portée gouvernementale*.

https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageFichier.aspx?idf=186983

Secrétariat du Conseil du trésor. (2019, juin). *Stratégie gouvernementale de la transformation numérique 2019-2023*.

https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/ressources_informatiques/Strategie_TNG.pdf

La diffusion des archives du point de vue des producteurs. L'exemple des chercheur·se·s en sciences du végétal et en sciences biomédicales

Margot Georges et Magalie Moysan

Introduction

En France, selon l'article L411-1 du *Code de la recherche*, les missions des chercheur·se·s sont :

le développement des connaissances; leur transfert et leur application dans les entreprises et dans tous les domaines contribuant au progrès de la société; l'information du citoyen [...] et la diffusion de l'information et de la culture scientifique et technique dans toute la population, et notamment parmi les jeunes; la participation à la formation initiale et à la formation continue; la construction de l'espace européen de la recherche et la participation aux coopérations européennes et internationales en matière de recherche et d'innovation; l'administration de la recherche; et l'expertise scientifique. (Légisfrance, 2020)

La diffusion est intégrée au processus scientifique et passe nécessairement par la production et le partage de données et documents.

L'administration française des archives prend conscience de l'importance de conserver la production scientifique au tournant des années 1970 : la direction des Archives de France contribue à l'élaboration de deux circulaires¹ et les Archives nationales créent des missions des archives dans des organismes de recherche dans les années 1980² avant que se développent les services d'archives

1

Comme le montre la publication de deux notes : [circulaire n° 70-125 du 28 avril 1970](#) sur les archives de l'Éducation nationale transposée dans les archives départementales par la circulaire [AD 70-5 du 26 mai 1970](#) et [circulaire AD 14962/8908 du 3 août 1971](#) sur les archives des laboratoires du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) français. On pourra se référer au texte de Charmasson (2003) sur le sujet.

2

Elles créent par exemple une mission au CNRS (Centre national de la recherche scientifique) en 1987 et acceptent la même année d'envoyer un conservateur à l'Institut Pasteur. Les missions sont des services chargés de collecter et traiter les archives avant

intermédiaires en universités dans les années 2000 (Maday, 2015). À partir des années 2010, des organismes financeurs³ de la recherche et la réglementation incitent ou contraignent les chercheur·se·s au partage des données. En France, l'article 30 de la *Loi pour une République numérique* permet ainsi à partir de 2016 la libre réutilisation des données de recherche produites au moins pour moitié avec des fonds publics si elles ont été rendues publiques par le·la chercheur·se et qu'elles ne sont pas protégées par un droit spécifique (Légifrance, 2023). Deux ans plus tard, le *Plan national pour la science ouverte* rend obligatoire l'accès ouvert des données de recherche financées sur projet par des fonds publics (ministère de l'Enseignement supérieur, 2018). Ces dispositions sont vues par les archivistes comme un nouveau champ d'activités (AAF, 2019) et une opportunité d'archiver des données de recherche jusque-là peu prises en compte par la profession (Maday et Moysan, 2014; Georges et Pomart, 2017). Certains services s'investissent dans la sensibilisation et le conseil aux chercheur·se·s, mais l'articulation entre la diffusion des données en entrepôt et leur archivage reste toutefois largement à concevoir.

En France, le terme « diffusion » est fréquemment utilisé dans le monde des bibliothèques⁴ mais occupe une place plus restreinte dans la terminologie archivistique, qui privilégie les notions de « communication » et « valorisation »⁵. Une rapide analyse du mot « diffusion » dans les articles de la revue d'archivistique française *La Gazette des archives* présents en ligne sur le portail Persée⁶, montre que le mot est principalement utilisé pour décrire la mise

leur transfert aux Archives nationales. Elles sont rattachées à la direction des Archives de France en 2007.

3

Le terme utilisé au Québec serait « subventionnaire ».

4

Une recherche dans *BBF - Bulletin des bibliothèques de France* montre que le terme est utilisé pour évoquer la « diffusion des documents électroniques » et notamment des thèses, la diffusion de l'information scientifique et technique, des savoirs ou des patrimoines.

5

« Communication et valorisation : L'archiviste assure l'accès aux archives dans le respect des conditions fixées par la loi et en fait connaître l'existence par des actions de valorisation (publication, reproduction, diffusion sur un site Internet, exposition d'originaux, travail avec le public scolaire, etc.). » (AAF, 2020, p. 37)

6

C'est-à-dire tous les articles publiés jusqu'en 2019.

<https://www.persee.fr/collection/gazar>

en ligne de corpus numérisés et dans une moindre mesure des instruments de recherche, rapprochant aussi la diffusion de la publication. Mais si l'on se concentre sur les publications rédigées par des personnes occupant des fonctions d'archiviste ou se présentant comme tel·le dans le monde de la recherche française entre 1978 et 2018, le terme est surtout utilisé dans d'autres contextes : d'une part pour qualifier la diffusion de la science, de la connaissance, des résultats, des savoirs, etc.; d'autre part pour évoquer la diffusion de bonnes pratiques de gestion des archives. De fait, les archivistes de l'enseignement supérieur et de la recherche accordent une importance moindre à l'accès et à la valorisation par rapport aux activités de collecte et de classement, compte tenu du développement récent des services d'archives et du fait qu'ils gèrent majoritairement des archives intermédiaires (Georges et Moysan, 2018). Quelques articles évoquent toutefois la diffusion dans un sens proche de la diffusion scientifique, par porosité avec le vocabulaire des chercheur·se·s et des bibliothèques (Bellon, 2007; Stahl et Schirr, 2015).

Chez les archivistes comme les chercheur·se·s, l'idée de diffuser, de communiquer ou de valoriser des documents et données est donc essentielle et constitue un objectif dans les deux professions, bien que la connaissance mutuelle et les interactions entre ces deux communautés restent aujourd'hui limitées (Georges, 2022 ; Moysan, 2019). Compte tenu de la proximité entre leurs objectifs de diffusion, il nous paraît intéressant d'analyser – au-delà de la question du vocabulaire –, les relations entre diffusion scientifique et archivage, en nous positionnant du point de vue des chercheur·se·s : établissent-ils un lien entre les deux ? La diffusion peut-elle être considérée comme un archivage par les chercheur·se·s ? Ou être compatible avec un archivage ?

Cette réflexion croise deux recherches complémentaires pour proposer une analyse multidisciplinaire du sujet : d'une part, le travail doctoral de Margot Georges soutenu en avril 2022 portant sur les représentations des archives par les chercheur·se·s en sciences du végétal, réalisé à partir d'une enquête par questionnaire (102 réponses exploitables) et de dix entretiens (Georges, 2022) ; d'autre part, la thèse de Magalie Moysan sur les *Usages d'archives et pratiques d'archivage des chercheurs dans la recherche biomédicale de 1968 à 2006* soutenue en 2019, qui s'appuie également sur neuf entretiens semi-directifs ainsi que sur une enquête par questionnaire auprès de trois populations ciblées pour leurs usages d'archives : les registres de morbidité qui recensent l'ensemble des cas d'une pathologie dans une

population (par exemple, les cas de cancer dans un département); les études de cohortes, qui consistent à suivre l'évolution de la santé d'un ensemble de personnes; et les laboratoires en génétique (au total, 44 réponses exploitables). Cette dernière recherche a été enrichie d'une analyse contemporaine sur la diffusion en entrepôts de données à partir d'une étude de la bibliographie, des sites Internet des entrepôts étudiés et d'un entretien (Moysan, 2019). Notons que les deux travaux de recherche s'intéressent aux archives dès leur production par les chercheur-se-s et non après leur patrimonialisation. Ils diffèrent toutefois dans leur approche, l'un se concentrant sur les représentations des archives, l'autre sur les usages.

Nous nous intéresserons d'abord aux notions de diffusion et de partage dans les pratiques de recherche, avant d'étudier la diffusion dans les définitions et représentations des archives, pour terminer par une analyse de la place de la diffusion dans l'existence des documents et données dans la recherche.

Diffusion et partage dans les pratiques de recherche

Formes et modalités de diffusion des connaissances scientifiques

La diffusion des connaissances constitue l'une des finalités de la recherche scientifique. Ses modalités dépendent du type de recherche (recherche fondamentale, appliquée ou finalisée), de la « culture épistémique » (Knorr Cetina, 1999), de la discipline ou encore des logiques de production des savoirs. Pour le sociologue Terry Shinn, les modes de diffusion constituent même un critère de différenciation des logiques de production des savoirs (2000b). Ainsi, dans un contexte d'intégration croissante de la science et du marché et pour dépasser l'analyse disciplinaire et la traditionnelle segmentation entre recherche fondamentale et appliquée, il identifie quatre « régimes de recherche scientifique et technique » : disciplinaire, transitaire, utilitaire ou transversal/technico-instrumental. Ces régimes se différencient par leurs axes de recherche et leurs « marchés de diffusion » de produits de la recherche. Ceux-ci peuvent emprunter des voies traditionnelles comme les colloques, les congrès, les réseaux officiels et non officiels, ou s'orienter vers l'application et l'industrie avec les revues professionnelles et les brevets (Shinn, 2000a).

La diffusion de la connaissance scientifique passe donc d'abord par la publication d'articles ou d'ouvrages, qui est, selon Bruno Latour et Steeve Woolgar (2006), non seulement un moyen de faire connaître son travail, mais bien aussi le but de la recherche et l'un des supports de la construction du fait scientifique. Outil de la lutte pour l'autorité scientifique et de la reconnaissance par les pairs (Bourdieu, 1975), la publication est très valorisée par les chercheur-se-s en sciences du végétal ou dans les sciences biomédicales, avec une production conséquente dans des revues académiques au facteur d'impact élevé, comme *Nature*, *New England Journal of Medicine*, *Science* ou *The Lancet*⁷, qui figurent parmi les revues les plus prestigieuses selon la base de données *Web of Science* ou l'indicateur SJR (SCImago Journal Rank)⁸.

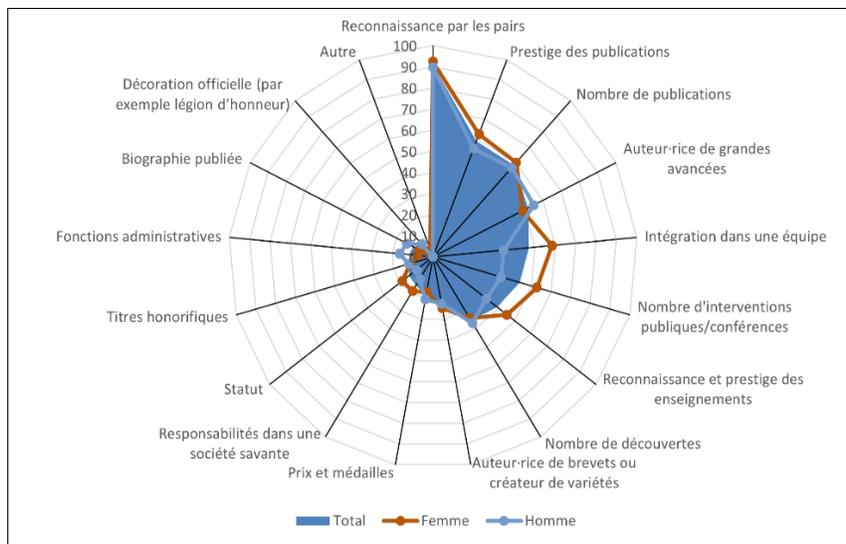


Figure 1 : Comparaison des critères de réussite d'un-e chercheur-se en sciences du végétal en fonction du sexe. Résultat d'une enquête par questionnaire. (Source : Georges, 2022, p. 188)

Interrogé-e-s sur les critères de réussite scientifique, les chercheur-se-s en sciences du végétal citent d'ailleurs la reconnaissance par les pairs comme le critère le plus important (91 % des répondant-e-s au questionnaire), suivie du nombre et du prestige des publications (cités chacun par près de 59 % des

7

<https://www.nature.com/> ; <https://www.nejm.org/> ; <https://www.science.org/> ; <https://www.thelancet.com/>

8

<https://www.webofscience.com/>. Pour SJR <https://www.scimagojr.com/>, il s'agit d'un indicateur de notoriété des revues indexées dans la base de données Scopus de l'éditeur Elsevier.

chercheur·se·s). Les critères de réussite mis en avant sont donc directement en lien avec la production et la diffusion de la recherche par la publication, bien plus que les reconnaissances officielles ou institutionnelles qui sont, elles, moins valorisées.

D'autres formes de diffusion sont également mobilisées par les chercheur·se·s. Dans l'interaction avec le marché, on peut citer le dépôt de brevet qui est une pratique commune en génétique et dans les sciences du végétal, bien que plus récente pour la création variétale (Girard et Nouvelle, 2014). Il est perçu par les chercheur·se·s non pas comme une rétention mais une garantie de diffusion de l'information, sans être jamais évoqué comme un moyen d'archivage. Mentionnons enfin la diffusion à destination de la société civile, sous la forme d'expertise (Maxim et Arnold, 2012; Barbier et al, 2013) ou par vulgarisation des résultats, de plus en plus encouragée par les financeurs de la recherche. En sciences du végétal, elle reste néanmoins peu évoquée par les chercheur·se·s interrogé·e·s, soit parce qu'elle ne produit que peu de documents, soit parce qu'il s'agit d'une activité récente et peu valorisée.

Partage, diffusion et réutilisation des données de recherche

Le partage des données est une pratique ancienne dans les sciences, mais il s'inscrit depuis la fin des années 1990 dans un nouveau mouvement – la science ouverte –, qui peut se définir comme « la diffusion, sans entrave, des résultats, des méthodes et des produits de la recherche scientifique » (ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, 2021) grâce à l'utilisation des outils numériques et du Web. Initialement, le mouvement concerne la publication scientifique et emprunte le vocabulaire des archives, comme le montre l'expression « archives ouvertes ». Cette ouverture s'est étendue à la fin des années 2000 aux données de recherche, qui constituent à la fois des archives et un matériau de recherche selon la perspective à partir de laquelle elles sont observées. Toutefois, comme le souligne Christine Borgman (2020), une confusion est entretenue par les éditeurs et certains financeurs entre les deux politiques, accès ouvert aux publications d'une part, accès ouvert aux données d'autre part, alors qu'elles ne bénéficient pas aux mêmes communautés, puisque les bénéficiaires des données de recherche sont bien plus restreints. Toutes les formes de partage ne relèvent pas de l'accès ouvert. La sociologue de la santé Janet Heaton (2004) distingue plusieurs formes de partage possibles : la première, formelle, met en place une infrastructure pour faire la publicité des données et

offrir l'accès à des personnes non identifiées dans le respect de la réglementation (*formal data sharing*); la seconde cible les chercheur·se·s de la discipline et propose un partage par réseau personnel (*informal data sharing*); enfin, la dernière restreint encore davantage le périmètre de diffusion à l'institution qui a produit les archives, voire à l'auteur·rice du travail (*personal or inside analysis*). Le niveau de formalisme des données dépend des communautés visées. Le National Science Board⁹ américain établit aussi trois catégories fonctionnelles, largement reprises depuis : les ensembles de données de recherche, constitués en général par et pour un groupe de recherche, qui peuvent être non conformes aux normes scientifiques et ne sont pas systématiquement conservés à l'issue du projet; les ensembles de données ressources ou communautaires, qui adoptent ou développent de nouvelles normes pour leur communauté; et enfin les ensembles de données de référence, qui « servent à de vastes communautés, se conforment à des normes solides et sont pérennes » (Borgman, 2020, p. 48-49).

Ces trois niveaux de partage s'observent aussi bien dans les sciences du végétal que dans les sciences médicales. En sciences du végétal, une partie des données ne sont pas partagées ou ne le sont qu'au sein de l'équipe de recherche. D'autres données sont partagées dans une communauté restreinte, celle du laboratoire. Enfin, il existe des données de référence de trois ordres : les données venant à l'appui des publications, les données versées dans des bases de référence et les données diffusées sur Internet par les propres moyens des chercheur·se·s (Georges, 2022). Ces dernier·ière·s s'interrogent tout de même sur la pertinence de conserver des données pour les réutiliser dans un contexte où les coûts de génération des données peuvent être moindres que ceux de leur conservation et où la qualité des outils de mesure, et donc des données générées, n'a de cesse d'être améliorée.

Dans les sciences biomédicales, l'enquête par questionnaire et les entretiens menés entre 2016 et 2018 montrent la variété des postures adoptées par les chercheur·se·s sur le partage et la diffusion des données en accès libre. Un premier groupe, – en majorité issu des registres de morbidité – adopte une position morale, référant à la mission de service public et à la déontologie. Un directeur d'unité (laboratoire) écrit ainsi : « Je pense que tout chercheur doit rendre accessible ses données à quiconque lui

demande. » Deux responsables de registres font un lien entre « financement public » et « accès » ou se prononcent pour « la [mise à] disposition gratuite pour plus d'égalité ». Une seconde catégorie regroupe des chercheur·se·s qui officient principalement dans des laboratoires en génétique et se disent intéressé·e·s sans toutefois pratiquer le partage. Un troisième groupe adopte quant à lui une position critique vis-à-vis du système de la publication scientifique, laissant de côté l'ouverture des données. Cette opinion apparaît surtout chez les chercheur·se·s en génétique pour lequel·le·s la publication revêt une grande importance en tant qu'acte de recherche et objet d'archivage (Moysan, 2019). Enfin, des chercheur·se·s qui manipulent des données à caractère personnel et des données de santé tendent à considérer qu'ils ne sont pas concerné·e·s par la question. On retrouve les trois niveaux de partage évoqués par Janet Heaton (2004) dans leurs pratiques. La conservation des données au sein des structures et le partage de pair à pair occupent une place importante chez les chercheur·se·s. Ainsi, 91 % des études de cohorte, 65 % des registres de morbidité et 40 % des laboratoires disposant d'une base de données en ont déjà partagé des extractions à des personnes extérieures à leur structure. En dehors de ces bases de données, dans les registres comme dans les laboratoires en génétique, ce sont d'abord les résultats de recherche qui intéressent, quand les études de cohorte communiquent les protocoles en premier lieu. Dans notre étude allant jusqu'en 2006, les modalités d'accès témoignent également du caractère modéré des médiations dans le partage. Le partage sécurisé via Internet constitue le premier moyen de communiquer des documents et données en épidémiologie, il ne devance que de peu l'envoi par courrier ou la consultation sur place. Les scientifiques privilégient donc le partage au sein d'un écosystème et accèdent plus facilement aux demandes des personnes qu'ils connaissent.

Un partage plus large s'organise-t-il dans les communautés ? La question du partage est étroitement liée à celle de la réutilisation : des données de recherche qui sont partagées peuvent-elles être réutilisées par d'autres chercheur·se·s ? Christine Borgman (2020) montre que la réponse dépend largement de la discipline, mais aussi des infrastructures de connaissance existantes et de la confiance accordée au producteur. En génétique, la création des biobanques conduit à l'émergence de régimes d'accès et de partage diversifiés (Milanovic et al., 2007). Le partage est abordé sous le prisme de l'instrument – le catalogue ou la banque – dont le formatage facilite la réutilisation (Gallezot, 2002), mais il

rencontre des freins scientifiques¹⁰, parmi lesquels la compétition entre chercheur·se·s et le choix d'autres options stratégiques. Par exemple, un projet « Biobanques¹¹ » est lancé en 2011 avec pour objectifs de structurer le réseau des biobanques en France et de renforcer l'accès aux collections aux porteur·se·s de projets publics et privés. Il est réorienté quelques années plus tard pour se concentrer sur la construction d'une infrastructure nationale au service des cohortes, devenue France Cohortes¹². Ce projet se rapproche donc de la discipline épidémiologique, qui développe en effet des formes de partage plus avancées au sein des communautés. Ainsi, le réseau Francim (2007) est créé dès 1991 par les registres de cancer français pour coordonner la collecte de données et la production d'indicateurs et de travaux de recherche. Les données partagées par ses membres permettent de constituer une base de données commune pour mener des enquêtes sur le territoire et disposer d'une puissance statistique plus importante. Depuis la fin des années 2010, le partage des données prend une autre dimension avec la construction d'infrastructures qui élargissent la communauté cible et institutionnalisent le partage. L'unité mixte de service France Cohortes créée en 2021 développe actuellement un système d'information pour gérer, traiter et partager les données produites par les cohortes et les chaîner avec les bases de données médico-administratives. Le projet a notamment pour objectif de « valoriser et pérenniser leurs projets et l'exploitation scientifique des données produites » (France Cohortes, s. d. a). Autre exemple, le Health Data Hub¹³ ou Plateforme des données de santé est créé en 2019 avec l'ambition de mettre en commun le « patrimoine de données » (Cuggia et al., 2018) existant sur des plateformes locales ou dans le système national des données de santé. Les données ainsi collectées sont proposées sous la forme d'un catalogue national de données accessibles par une procédure simplifiée ou une autorisation de la Commission nationale Informatique et Liberté selon leur degré de

10

Voir par exemple Strasser (2017, p. 191-192) sur les freins rencontrés par GenBank, ou Hilgartner (1998, p. 215) sur les obstacles à la mise à disposition des données dans le Projet Génome Humain.

11

<https://anr.fr/ProjetIA-10-INBS-0001>

12

<https://francecohortes.org/>

13

<https://www.health-data-hub.fr/>

sensibilité. Ces deux plateformes conjuguent les restrictions d'accès portant sur les données de santé avec la philosophie de l'accès libre: elles mobilisent toutes deux les principes *FAIR* (*Findable, Accessible, Interoperable, Reusable*), destinés à rendre les données faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables par les utilisateur·rice·s, et qu'elles considèrent comme une bonne pratique pour améliorer la qualité des données (France Cohortes, s. d. b). Ces projets, qui sont toujours en cours de déploiement aujourd'hui, montrent une évolution de la recherche en épidémiologie vers un partage large, au-delà de la communauté à laquelle appartiennent les chercheur·se·s qui les produisent. Ce partage dépasse l'antagonisme apparent entre ouverture des données de recherche et protection des données de santé.

Malgré des spécificités disciplinaires, le partage des données est ancré dans les pratiques des chercheur·se·s. Cette culture amène, dans les sciences biomédicales, la conception d'infrastructures qui l'outillent et permettent la diffusion. Mais s'ils pratiquent le partage de leurs données, les chercheur·se·s envisagent-ils la diffusion de leurs archives ?

La diffusion dans les définitions et représentations des archives

Nos travaux ont montré que les chercheur·se·s, en sciences du végétal comme en sciences biomédicales, connaissent les archives et en possèdent une définition et des représentations. Celles-ci sont ancrées dans leurs pratiques professionnelles, dans leurs pratiques de recherche et, pour les chercheur·se·s en sciences biomédicales, dans leurs usages d'archives. La diffusion a-t-elle une place dans ces définitions ? Autrement dit, les archives sont-elles diffusées par définition, ont-elles des utilités théoriques ?

Les archives entre potentiel d'utilisation et utilité potentielle

Les enquêtes par questionnaire et des entretiens menées auprès des deux communautés scientifiques¹⁴ montrent que les cher-

14

En sciences médicales, le questionnaire demandait aux chercheur·se·s de définir les archives, de préciser l'utilité des archives de leur structure et d'associer le mot « archives » à d'autres termes dans une liste fermée, qui ne contenait pas le mot « diffusion ». L'analyse croisée de ces données est détaillée plus finement dans Moysan (2019, p. 181-200). En sciences du végétal, les chercheur·se·s ont aussi été interrogé·e·s sur la manière de définir les archives, sur l'utilité qu'ils leur confèrent et sur le rapport

cheur·se·s possèdent une vision complexe des archives. Les chercheur·se·s en sciences du végétal ont une première image proche des stéréotypes qui font des archives de vieux documents éclairant l'Histoire. Rapidement durant l'enquête, cette vision s'estompe et les archives prennent finalement difficilement place dans un temps chronologique. Elles sont plutôt une forme d'éternité. Leur existence physique n'est pas non plus l'aspect le plus qualifiant. C'est en fait leur conservation qui les définit principalement. De manière périphérique, leur lieu de stockage est décrit comme devant être pérenne et accessible, mais pas nécessairement fréquenté; leur classement et leurs descriptions devraient être réalisés. Finalement, l'existence même des archives dépend de leurs rôles, parmi lesquels celui de « mémoire » dans toute sa richesse et toute sa complexité. Les archives sont considérées comme des traces et des ressources de manière théorique. On retrouve cette dernière dimension dans les sciences biomédicales : les archives sont fréquemment associées au stockage et à la conservation (Moysan, 2019). Et si elles sont conservées, c'est parce qu'elles sont utiles.

La conservation des archives n'est pas une fin en soi (Couture et Rousseau, 1982) et les chercheur·se·s étudié·e·s le perçoivent bien. Mais l'utilité des archives est davantage projetée que mise en œuvre. Les archives ont un potentiel d'utilisation (elles sont utiles à quelque chose qui est identifié plus ou moins précisément) ou elles ont une utilité potentielle (elles sont utiles par définition). Lorsqu'un document est conservé, il ne prend valeur d'archives que si l'une de ces deux dimensions (potentiel d'utilisation ou utilité potentielle) lui est associée. D'ailleurs, en génétique et en épidémiologie, les chercheur·se·s interrogé·e·s – qui appartiennent à deux disciplines ciblées pour leur mobilisation d'archives en tant que source – évaluent l'importance des archives à l'aune de leur usage : ces dernières sont jugées « utiles », « satisfaisantes », voire « indispensables » dans les enquêtes par questionnaire (Moysan, 2019). Iels perçoivent bien leur potentiel d'utilisation et à la question « Comment définiriez-vous les archives ? », iels répondent :

« Une conservation de documents qui serviront de sources de données et d'étayage pour la recherche », un « capital de connaissance et d'expérience », « la collection des données

de proximité entre le mot « archives » et d'autres termes proposés dans une liste fermée. Pour davantage de détails sur l'analyse croisée de ces données, voir Georges (2022, p. 45-138). Dans les deux cas, des entretiens ont permis d'éclairer ces réponses et d'en apporter une analyse qualitative.

permettant de reconstituer le processus de la découverte scientifique », une « base de travail ». (Moysan, 2019, p. 184)

Ces définitions montrent bien une double perception des archives, en tant que trace de la production scientifique mais également source pour leurs recherches.

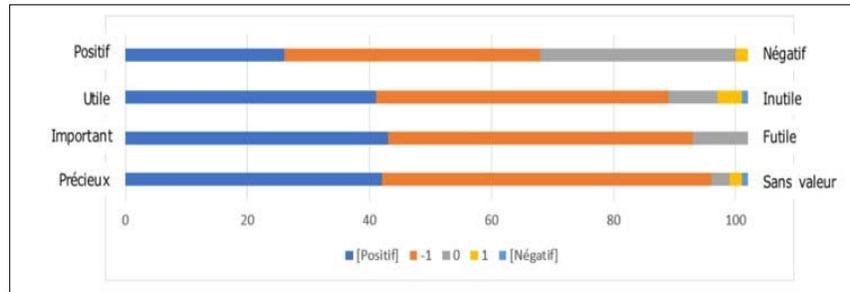


Figure 2 : Valeur des archives en sciences du végétal : répartition des positionnements des archives sur les échelles bipolaires positif-négatif, utile-inutile, important-futile et précieux-sans valeur. (Source : Georges, 2022, p. 108)

En sciences du végétal, cette double perception est également bien présente et le potentiel d'utilisation est lui aussi bien perçu. Mais nous relevons un paradoxe apparent. Lorsque les chercheur·se·s sont interrogé·e·s sur une échelle bipolaire d'utile à inutile, les réponses convergent très manifestement vers le pôle de l'utilité (89 répondant·e·s positionnent les archives de ce côté, contre cinq pour « inutile »). Pourtant, dans les définitions, l'inutilité des archives est souvent mentionnée :

« Une pièce dans laquelle on stocke des trucs qui n'ont pas vocation à être revus », « ça veut dire que c'est des choses qui ne servent pas, donc c'est des archives », « c'est archivé c'est-à-dire que c'est un truc qu'on met de côté et qu'on n'utilise plus », « stockage de longue durée de données non utilisées ou déjà utilisées » ou « documents [...] conservés sur une durée dépassant leur durée d'usage effectif ». (Georges, 2022, p. 84)

On peut résoudre ce paradoxe en soulignant que l'utilisation future des archives n'est, dans ces définitions, qu'une possibilité qui peut advenir.

La polysémie trompeuse du concept de « mémoire »

Les archives sont donc utiles, mais à quoi ? L'un des mots les plus fréquemment associés aux archives par les chercheur·se·s est le concept-valise de mémoire, très largement polysémique (Eustache et Peschanski, 2019).

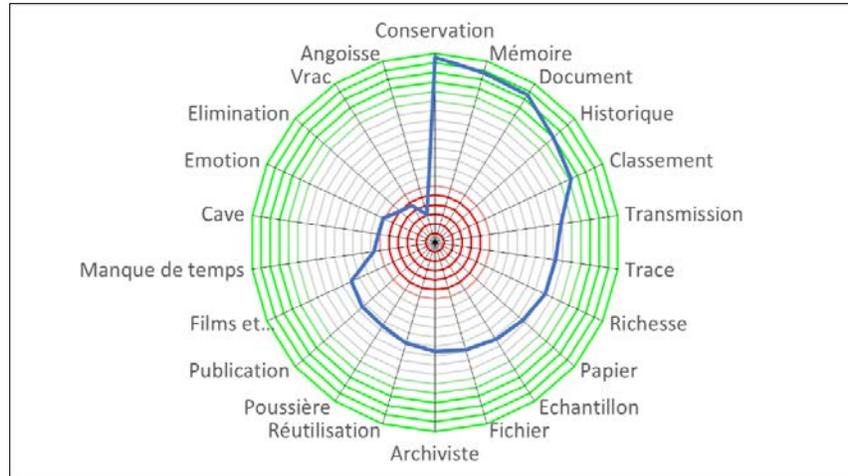


Figure 3 : Proximité et distance sémantique d'une liste de termes proposés en regard du mot « archives ». (Source : Georges, 2022, p. 57)

Pour analyser ce concept, nous nous appuyons sur la théorisation de la mémoire issue d'un travail interdisciplinaire entre neuroscientifiques, psychologues et historien·ne·s (Malle et al., 2018) et sur des travaux en archivistique et bibliothéconomie concernant les dons d'archives et de bibliothèques (Grailles et al., 2018). Ils permettent de circonscrire quatre échelles de mémoire : la mémoire individuelle, la mémoire partagée, la mémoire collective et la mémoire culturelle, qui forment ensemble la mémoire autobiographique. Les mémoires collective et culturelle sont fondées sur une diffusion du souvenir et sa structuration dans un grand récit.

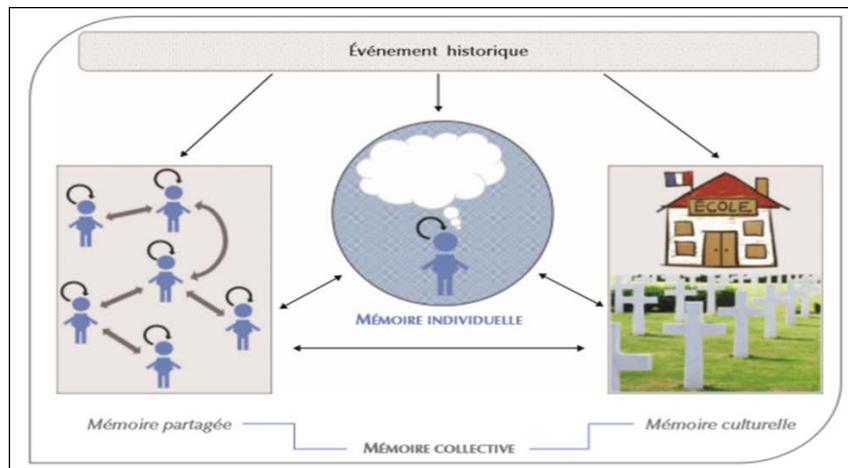


Figure 4 : La mémoire autobiographique à la frontière entre mémoire individuelle et mémoire collective. (Source : Malle et al. 2018)

Les échelles de mémoire associées aux archives par les chercheur·se·s en sciences du végétal sont plutôt les mémoires

individuelle et partagée, et non les mémoires collective et culturelle. Dans les réponses de ces chercheur·se·s, la mémoire individuelle est ainsi très présente. Les archives doivent avoir une utilité pour la personne qui les produit, elles sont une ressource d'information dans laquelle il est possible de retourner au besoin. La mémoire partagée au niveau de l'équipe ou du laboratoire est aussi présente. Les archives sont mobilisées dans la transmission chronologique des informations mais aussi dans le travail linéaire et quotidien, par exemple en application d'un protocole qualité pour vérifier que tout est fait convenablement.

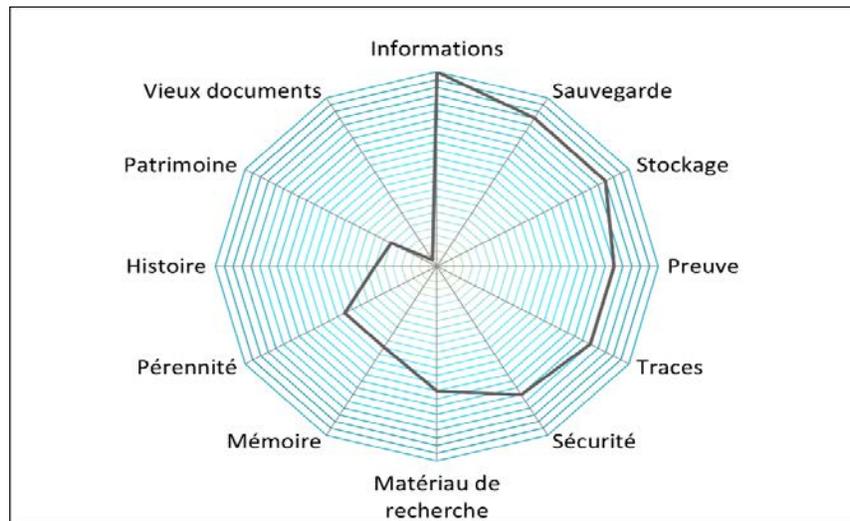


Figure 5 : Proximité et distance sémantique d'une liste de termes proposés en regard du mot « archives » en épidémiologie. Résultat d'enquêtes par questionnaire. (Source : Moysan, 2019, p. 458)

Le constat est partagé dans les sciences biomédicales. Seuls 37,5 % des répondant·e·s aux questionnaires associent « archives » et « mémoire » dans une liste de mots. Le terme est bien moins choisi qu'« information » (78 %) ou « sauvegarde » (68,8 %). S'ils montrent un intérêt pour l'histoire de leur discipline et le travail des historien·e·s¹⁵, iels ne se sentent pas concerné·e·s par cette transmission ou en tous cas, elle ne passe pas par les archives. En génétique, iels sont 86,7 % à associer « archives » et « mémoire », mais lorsque l'on croise cette association avec la définition qu'iels donnent des archives, on retrouve la mémoire partagée, puisqu'iels parlent de « mémoire technologique et factuelle »,

15

Certain·e·s épidémiologistes participent ainsi bien volontiers à des travaux d'historien·e·s ou à des journées d'études (par exemple *Histoire de l'épidémiologie. Enjeux passés, présents et futurs*, journée d'étude organisée à Sorbonne Université, 23 janvier 2019, au cours de laquelle Philippe Lazar et Gérard Bréart sont intervenus).

« mémoire des recherches effectuées » ou de « mémoire et ressource ».

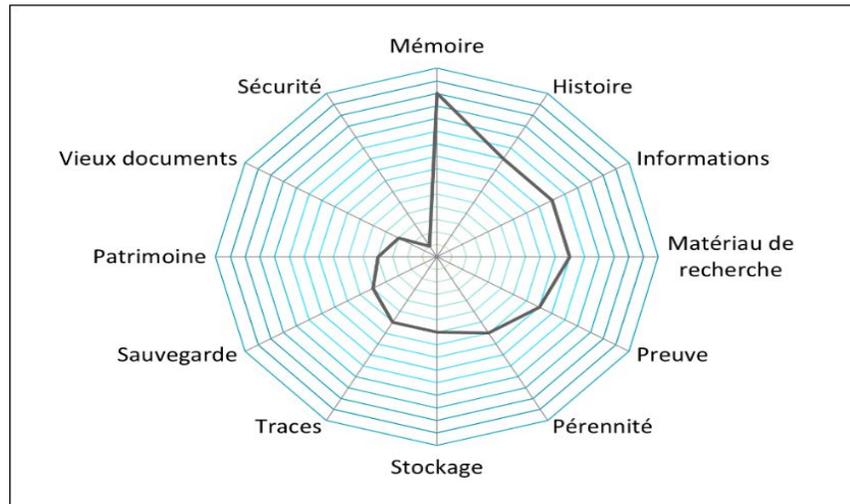


Figure 6 : Proximité et distance sémantique d'une liste de termes proposés en regard du mot « archives » en génétique. Résultat d'une enquête par questionnaire. (Source : Moysan, 2019, p. 464)

Trois mouvements pour l'utilisation des archives

Les usages qui sont associés aux archives par définition permettent d'identifier plusieurs cibles pour l'utilisation des archives, perceptibles à travers trois mouvements. Le premier est un mouvement interne, il renvoie à la mémoire individuelle et au premier cercle de partage de Heaton (2004). Les archives sont ainsi d'abord utiles au laboratoire et aux chercheur·se·s interrogé·e·s. En sciences biomédicales, la nécessité d'accès est d'ailleurs pensée de manière rétrospective par les chercheur·se·s. Les archives servent de trace et de preuve; elles servent à pouvoir revenir en arrière, valider/vérifier les résultats, à « retourner à la source » selon un responsable d'étude de cohorte. Le deuxième mouvement, externe et prospectif, dépasse l'équipe de recherche. Les archives sont alors considérées comme utiles à la communauté scientifique. En sciences biomédicales, il existe en effet une culture du partage de la base de données – centrale dans les structures étudiées –, et dans une moindre mesure des données. En sciences du végétal, l'angle de recherche choisi ne permet pas de décrire précisément ces pratiques. De manière générale, il apparaît que le partage des données en dehors du laboratoire est une pratique ponctuelle et non institutionnalisée en dehors de données très ciblées dont la collecte est organisée au niveau international, comme pour les données de séquençage. Le troisième mouvement est également externe et prospectif, mais non scientifique. Il a moins de

consistance dans la pratique des chercheur·se·s et concerne l'utilité des archives pour l'histoire. Ce mouvement est pourtant naturellement mobilisé lorsqu'on parle d'archives aux chercheur·se·s. Il existe ainsi des liens d'association spontanée des archives à l'histoire ou à la mémoire historique chez les chercheur·se·s quelle que soit leur discipline (Georges et Moysan, 2017). C'est toutefois une liaison qui s'estompe lorsque les chercheur·se·s répondent précisément sur la définition de ce que sont leurs archives et des usages qu'ils en ont. La conscience d'une réelle et possible utilisation historique et mémorielle de leurs archives est faible. Les chercheur·se·s ne leur attribuent pas un statut d'objet culturel et ne décrètent pas leur valeur patrimoniale.

Il peut donc y avoir « archives » sans diffusion, et ce parce que leur utilité n'est pas indéniable mais seulement potentielle et pas nécessairement tournée vers l'extérieur. Les deux derniers mouvements, prospectifs, appellent à la diffusion des archives, sans que la terminologie soit exprimée. En effet, les chercheur·se·s voient la réutilisation potentielle sous le prisme de l'accès, et non de la diffusion active. En sciences biomédicales, la notion de « partage » est préférée à « diffusion », encore aujourd'hui, car le traitement de données à caractère personnel et de santé nécessite une restriction des accès et parce que la terminologie du partage renvoie à la dimension partenariale des plateformes mises en place. En sciences du végétal, les archives sont très clairement ancrées dans une mémoire de proximité servant à soi-même ou à son équipe de recherche. La diffusion n'est pas présente dans un geste proactif ni prospectif mais comme une possibilité.

Documents et données de recherche : une existence sans diffusion ?

La diffusion vue au prisme du *records continuum* : la barrière de la pluralisation

Les chercheur·se·s en sciences biomédicales comme en sciences du végétal produisent des données et des documents. Une partie de cette production vient en support de la nécessaire diffusion de la science dont nous avons parlé précédemment. L'ensemble constitue, pour les archivistes, des archives. Cette troisième et dernière partie vient clore notre propos en interrogeant la place de la diffusion dans le cycle de vie des documents et données. Comment les chercheur·se·s en sciences du végétal et en sciences biomédicales pensent-ils et mettent-ils en œuvre la diffusion, d'un point de vue archivistique, dans leur gestion documentaire ?

Pour répondre à cette problématique, nous avons choisi de mobiliser un modèle conceptuel développé par des chercheur·se·s en archivistique australien·ne·s : le modèle du *records continuum* (Upward, 1996). Ce modèle constitue un outil de compréhension intéressant pour l'analyse des pratiques ordinaires d'archivage, c'est-à-dire d'une archivistique sans archiviste (Georges, 2022). Ses concepteur·rice·s adoptent en effet une perspective englobante, considérant que les archives sont archives dès leur création et que le terme comprend non seulement les documents écrits et oraux, mais aussi toute autre trace « d'une activité organisationnelle et sociale qui témoigne et mémorialise des vies individuelles et collectives¹⁶ » (McKemmish, 2017, p. 137, notre traduction).

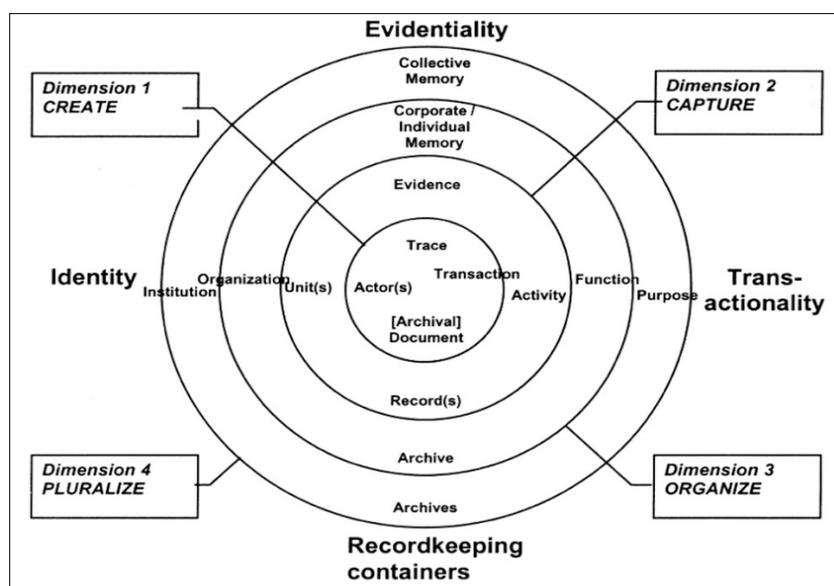


Figure 7 : Représentation schématique du *records continuum* selon Frank Upward. (Source : Upward, 2000, p. 123)

Le *records continuum* s'oppose aux théories du cycle de vie (*record life cycle* nord-américain, théorie des trois âges française) en proposant la notion de continuum. Il propose de placer les archives¹⁷ dans un univers multidimensionnel, représenté par des

16

« Continuum definitions of the record and recordkeeping focus on the Archive in the very broadest sense "encompassing oral and written records, literature, landscape, dance, art, the built environment and artefacts" (McKemmish, 2005) insofar as they provide traces of social and organisational activity, that evidence and memorialise individual and collective lives ».

17

Le terme utilisé en anglais est « records », mais le modèle traitant à la fois des « records » et des « archives », nous utiliserons le terme « archives » pour le traduire afin de conserver cette même perspective englobante.

axes, ou *continua* et des dimensions. L'axe des contenants d'archivage représente les objets créés pour conserver les *records*, du document aux archives en passant par les dossiers. L'axe de l'évidentialité présente le caractère et le niveau de preuve des archives, de la trace à la mémoire collective. L'axe de l'identité exprime la provenance structurelle, des acteur·rice·s à l'institution. Enfin, l'axe de l'opérationnalité met l'accent sur les archives en tant qu'activité, de la transaction particulière à la fonction ambiante¹⁸ (Upward, 1999). Les cercles représentent des dimensions – création, capture, organisation, pluralisation – qui ne sont pas conçues comme des frontières. Elles ne sont pas non plus des étapes ou des phases, mais coexistent de manière simultanée « parce que les archives sont impactées par les actions des différents acteurs et parce qu'elles peuvent être perçues de manières différentes par les utilisateurs différents » (Frings-Hessami, 2018).

Si certains travaux (par exemple l'article de Ratcliffe, 2015) tendent à affirmer que la diffusion de la connaissance, telle que nous l'avons décrite dans la première partie, est une pratique d'archivage à part entière, nous considérons pour notre part qu'elle est incomplète tant que la pérennisation n'est pas visée. Pour appuyer ce propos, rappelons que les chercheur·se·s en sciences du végétal ne montrent pas de confusion de sens entre archives ouvertes et archives. En sciences biomédicales, la diffusion et le dépôt dans un service d'archives sont deux voies de pluralisation possibles et non exclusives. De fait, diffusion et archivage ne se rencontrent pas nécessairement.

Pour mettre en valeur la pluralité des acteur·rice·s et des opérations de médiation nécessaires à la conservation, du dépouillement jusqu'à la science, ce modèle peut être adapté aux usages des archives par les chercheur·se·s en sciences biomédicales, en intégrant notamment un axe de « traduction archivistique » inspiré des théories du sociologue et philosophe des sciences Bruno Latour (Akrich et al., 2006). L'adaptation montre un *discontinuum*, une rupture dans la chaîne de médiation qui intervient au moment de l'archivage. Elle met en avant notamment la difficulté qu'il y a à identifier de manière précise le moment et l'action qui constituent la transformation du document en archives.

18

Nous utilisons ici la traduction du modèle du *records continuum* proposée par Frings-Hessami (2018). Elle traduit le terme « *purpose* » d'Upward par « fonction ambiante ». Sa traduction diffère de celle de Lemay et Klein (2014), qui parlent simplement de « fonction ».

La pluralisation, chez Frank Upward (2000), correspond à l'inscription des archives dans le cadre plus large de la mémoire collective. Elle témoigne de « la capacité du document d'archives à exister au-delà des limites de ses entités productrices¹⁹ » (McKemmish et al., 2010, p. 4451, notre traduction). Or, si l'utilisation et la conservation des archives sont influencées par un cadre réglementaire et des règles partagées, la pluralisation par l'archivage, elle, n'existe pas. Très peu de fonds rejoignent les services d'archives, et lorsque c'est le cas, l'archivage s'accompagne en fait d'une réorientation des fonds au profit d'une réutilisation à caractère historique. L'autre pluralisation, la diffusion des données de la recherche pour réutilisation scientifique, restait encore peu outillée jusqu'à très récemment, et une rupture apparaît quand il s'agit d'envisager une nouvelle exploitation. En sciences du végétal, au moment de l'enquête, la nécessaire description et standardisation des données que demande le partage des données est une étape peu souvent réalisée. Le passage en mémoire collective relève donc bien souvent d'une volonté de diffusion et non de pérennisation.

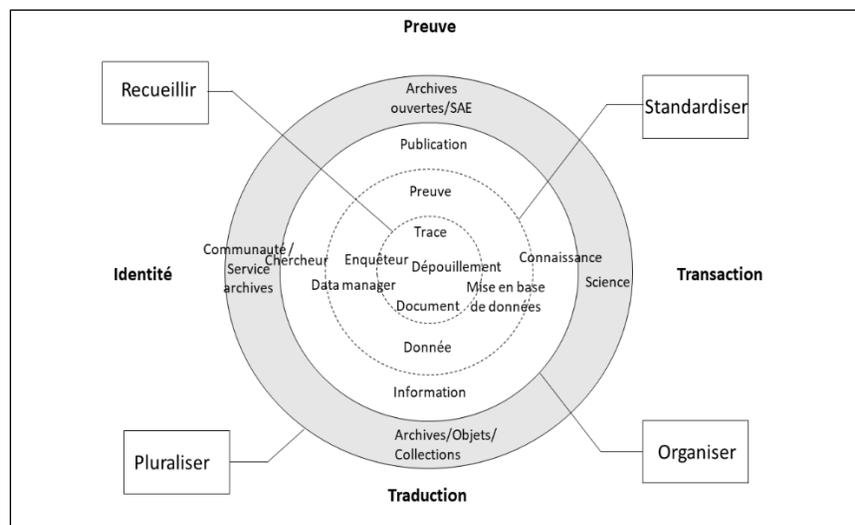


Figure 8 : Modélisation du *discontinuum* à l'œuvre dans la recherche biomédicale. (Source : Moysan, 2019, p. 519)

Dans le cadre d'une recherche sur la réutilisation d'archives à des fins de création, Yvon Lemay et Anne Klein considéraient en 2014 que la théorie du *records continuum* « nous laiss[ait] sur le seuil » (p. 89) et ne rendait pas compte de la manière dont les archives deviennent des archives par leur réutilisation. Les auteur·rice·s

19

« the capacity of a record to exist beyond the boundaries of creating entities ».

proposaient alors l'ajout d'une cinquième dimension au modèle de Frank Upward : l'exploitation (Lemay et Klein, 2014). Mais le *discontinuum* observé lors de la pluralisation se prolonge logiquement dans la réutilisation. La création d'un cinquième cercle d'exploitation est alors rendue impossible par le *discontinuum* de la pluralisation.

La barrière de la pluralisation dans la trajectoire de quelques genres de documents

Cette impossibilité, ou du moins cette difficulté, pour certaines inscriptions, d'arriver à la pluralisation au sens d'Upward est également lisible lorsqu'on analyse la trajectoire que différentes typologies ou genres de documents²⁰ réalisent au cours de leur existence.

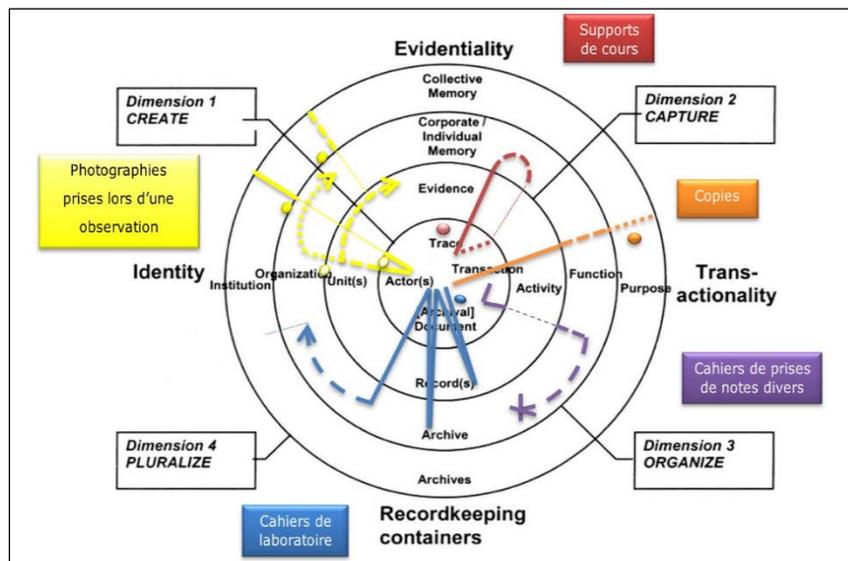


Figure 9 : Modélisation de l'évolution dans le temps et l'espace de quelques typologies et genres de documents exemplaires. (Source : Georges, 2022, p. 269)

Cette représentation graphique fait donc, elle aussi, apparaître un manque dans la vie des documents analysés, un manque de point de passage, une impossibilité à atteindre le dernier cercle de la pluralisation dans la réalité. Prenons l'exemple des cahiers de laboratoire pour illustrer notre propos. En sciences du végétal, une

20

Les genres de documents sont des ensembles de documents et/ou de données dont la structure de l'information – la forme – est similaire, qui découlent de pratiques de travail partagées et qui traitent d'un même contenu. C'est une notion qui permet de catégoriser la production documentaire dans son contexte (Gagnon-Arguin et al., 2015, p. 3).

partie des chercheur·se·s en tiennent un. Ces documents s’inscrivent tout au long de leur utilisation primaire entre les trois premiers cercles du modèle, en perpétuelle création mais utilisés comme preuve dès le départ et comme outil de mémoire en même temps. En cela, ils se fondent complètement dans la philosophie du *records continuum* qui permet aux documents de se situer simultanément dans plusieurs dimensions. Lorsque le cahier de laboratoire est terminé, il demeure, pour la plupart des chercheur·se·s rencontré·e·s, un document à conserver et potentiellement utilisé. Dans les unités de recherche où la culture du cahier de laboratoire est forte, nous observons des lieux de conservation accessibles aux membres de l’unité où sont rangés d’anciens cahiers de laboratoire. En revanche, il n’y a aucune procédure pour organiser et rendre public ces cahiers, qui ne passent donc pas dans la mémoire collective.

Le schéma de Georges (2022) utilisé pour une typologie produite dans les sciences biomédicales – les dossiers individuels dans les registres de morbidité – montre des résultats similaires. Ces dossiers sont composés de copies de dossiers médicaux, de données informatisées ou de résultats d’analyses provenant principalement d’hôpitaux, de médecins généralistes et spécialistes, et de laboratoires d’anatomopathologie, pour pouvoir établir des statistiques et réaliser des recherches scientifiques. Constitués comme trace écrite avant la saisie dans la base de données, ces dossiers servent ensuite de preuve scientifique et font partie de la mémoire du registre. À chaque projet de recherche, on revient à la trace, avec un va-et-vient dans le modèle du *records continuum*, similaire à celui des cahiers de laboratoire en sciences du végétal. Et la pluralisation n’intervient pas directement pour ces dossiers. Conservés au sein du registre tant qu’il existe, ils n’en sortent pas directement, ne sont jamais éliminés. Ils n’en sortent que transformés en base de données dans certains cas, partagée avec d’autres registres de morbidité.

Conclusion

Tout au long de cet article, nous avons fait appel à la notion de diffusion chez les chercheur·se·s, d’une part, et chez les archivistes québécois·e·s et français·e·s, d’autre part. Ce voyage linguistique a permis de montrer à la fois des différences que les un·e·s et les autres ont dans l’appréhension de la notion, mais aussi quelques traits caractéristiques communs. Les chercheur·se·s comme les archivistes français·e·s parlent ainsi bien plus volontiers de diffusion d’informations contenues dans les archives, de diffusion

des savoirs, que de diffusion d'archives. **Par ailleurs, cette diffusion des données, de l'information, voire des archives, suppose une forme de dessaisissement : en diffusant, on perd la maîtrise sur l'usage.** Les chercheur·se·s conçoivent en outre l'archivage et la diffusion comme deux voies distinctes mais pas nécessairement étanches. La diffusion des archives étant, elle, plutôt envisagée par le biais de l'accès. L'utilité potentielle ou le potentiel d'utilisation des archives sont simplement envisagés, et ne franchissent pas le stade de la diffusion et rarement celui du passage en archives patrimoniales sur les terrains étudiés. Notons tout de même que l'enquête auprès des chercheur·se·s en sciences du végétal a été réalisée en 2015. Il est donc possible que la perception du sujet ait évolué avec la plus grande pénétration de l'accès libre des données de recherche dans les mentalités et pratiques scientifiques. En épidémiologie, des plateformes en cours de développement montrent un passage à une diffusion de plus grande échelle à l'heure actuelle. Du côté des archivistes, et c'est un aspect peu abordé dans cet article, la réorientation induite par la collecte et le traitement des archives de la recherche ne permet pas de concilier diffusion scientifique et diffusion des archives au sens traditionnel du terme. Les pratiques des archivistes, comme des chercheur·se·s, sont certes standardisées, mais les premières sont génériques, descendantes, quand les secondes sont ancrées dans des logiques à la fois intradisciplinaires et interdisciplinaires.

Il existe toutefois des pistes de rapprochement entre archivistes et chercheur·se·s, nous en proposerons trois ici. Premièrement, dans leurs « 12 travaux des archivistes à l'ère du numérique », Lemay et Klein invitaient à « élargir le cadre de référence » (2012, p. 26) pour favoriser la réutilisation artistique. Nous invitons également à l'élargir vers une réutilisation scientifique qui ne soit pas exclusivement historique. En France, l'un des freins à cette valorisation est institutionnel puisqu'elle est traditionnellement mise en œuvre par les services d'archives définitives avec une approche générique. Deuxièmement, un investissement des archivistes *records managers* sur les plateformes de diffusion pour mettre en place un archivage à long terme pourrait permettre de concilier diffusion et archivage, les plateformes mentionnées en épidémiologie n'intégrant pas encore une dimension de pérennité. Troisièmement et dernièrement, la notion d'amplification pour passer de la donnée initiale à la publication est intéressante et gagnerait à être articulée avec les théories du *records management*. Cette amplification pourrait ainsi passer par

l'adjonction d'informations, essentielle à la diffusion et à la réutilisation.

Bibliographie

- AAF (Association des archivistes français). (2019). *Fiche pratique : rôle de l'archiviste dans un projet de gestion des données de la recherche*.
- AAF. (2020). *Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste* (4^e édition, revue et augmentée). Association des archivistes français.
- Akrich, M., Callon, M. et Latour, B. (2006). *Sociologie de la traduction : Textes fondateurs*. École des mines de Paris.
<https://doi.org/10.4000/books.pressesmines.1181>
- Barbier, M., Cauchard, L., Joly, P.-B., Paradeise, C. et Vinck, D. (2013). Pour une approche pragmatique, écologique et politique de l'expertise. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 7(1), 1-23.
<https://doi.org/10.3917/rac.018.0001>
- Bellon, E. (2007). Une expérience d'archivage au sein d'une Maison de la Recherche. Dans C. Cazenave, F. Girard et S. Mottin (dir.), *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche* (p. 63-70). Publications de l'Université de Saint-Étienne.
- Borgman, C. (2020). *Qu'est-ce que le travail scientifique des données ? Big data, little data, no data* (traduit par C. Matoussowsky). Open Edition Press. <https://doi.org/10.4000/books.oep.14692>
- Bourdieu, P. (1975). La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison. *Sociologie et sociétés*, 7(1), 91-118. <https://doi.org/10.7202/001089ar>
- Charmasson, T. (2003). Les archives des sciences en France : réalisations et projets. Dans S. Laurent (dir.), *Archives « secrètes », secrets d'archives ? Historiens et archivistes face aux archives sensibles* (p. 149-164). CNRS Editions.
<https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.1513>
- Couture, C. et Rousseau, J.-Y. (dir.). (1982). *Les archives au XX^e siècle : une réponse aux besoins de l'administration et de la recherche*. Service des archives, Secrétariat général, Université de Montréal.
- Cuggia, M., Polton, D., Wainrib, G. et Combes, S. (2018). *Health Data Hub. Mission de préfiguration*. Ministère de la Santé et de la Prévention. https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/181012_-_rapport_health_data_hub.pdf
- Eustache, F. et Peschanski, D. (2019). Une mémoire autobiographique collective. *Revue de neuropsychologie*, 11(1), 16-19.
<https://doi.org/10.1684/nrp.2019.0489>

- France Cohortes. (s. d. a). *Vocation de France Cohortes*.
<https://francecohortes.org/qui-sommes-nous/vocation-de-france-cohortes>
- France Cohortes. (s. d. b). *Missions et expertises*.
<https://francecohortes.org/qui-sommes-nous/missions-et-expertises>
- Frings-Hessami, V. (2018). La perspective du Continuum des archives illustré par l'exemple d'un document personnel. *Revue électronique suisse de science de l'information (RESSI)*, (19).
http://www.ressi.ch/num19/article_149
- Gagnon-Arguin, L., Mas, S. et Maurel, D. (dir.). (2015). *Les genres de documents dans les organisations : analyse théorique et pratique*. Presses de l'Université de Québec.
- Gallezot, G. (2002). La recherche "in silico". Dans G. Chartron (dir.), *Les chercheurs et la documentation numérique. Nouveaux services et usages* (p. 229-253). Éditions du cercle de la librairie.
- Georges, M. (2022). *Les chercheur-se-s en laboratoire et leurs archives. Représentations et pratiques dans les sciences du végétal* [thèse de doctorat, Université d'Angers]. HAL. <https://theses.hal.science/tel-03937148>
- Georges, M. et Moysan, M. (2017). Les archives entre passé et futur : quelle temporalité pour les inscriptions des chercheurs ? Dans B. Miège, N. Pélissier et J.-C. Domenget (dir.), *Temps et temporalités en information-communication, Des concepts aux méthodes* (p. 179-189). L'Harmattan. <https://hal.science/hal-02474416>
- Georges, M. et Moysan, M. (2018, 14 août). When French Archivists Speak About Researchers and Their Archives: A Textual Analysis. *Second Workshop on Scientific Archives*, organisé par le Laboratoire européen de biologie moléculaire (EMBL) à l'Institut Carnegie, Washington, DC, États-Unis. <https://hal.science/hal-02569906>
- Georges, M. et Pomart, J. (2017). Les données de la recherche définies par les archivistes. *Archivistes! La lettre de l'association des archivistes français*, (120), 18. <https://hal.science/hal-02481854>
- Girard F. et Nouvelle, C. (2014). Propriété industrielle et biotechnologies végétales : la *Nova Atlantis*. À propos de la recommandation du Haut Conseil des Biotechnologies. *Revue internationale de droit économique*, 28(1), 59-109. <https://doi.org/10.3917/ride.281.0059>
- Grailles, B., Marcilloux, M., Neveu, V. et Sarrazin, V. (dir.) (2018). *Les dons d'archives et de bibliothèques. XIX^e-XXI^e siècle. De l'intention à la contrepartie*. Presses universitaires de Rennes.
- Heaton, J. (2012). *Reworking Qualitative Data*. Sage.

- Hilgartner, S. (1998). Data Access Policy in Genome Research. Dans A. Thackray (dir.), *Private Science: Biotechnology and the Rise of the Molecular Sciences* (p. 202-218). University of Pennsylvania Press.
- Knorr Cetina, K. (1999). *Epistemic Cultures: How the Sciences Make Knowledge*. Harvard University Press.
- Latour, B. et Woolgar, S. (2006). *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques* (titre original : *Laboratory Life. The Social Construction of Scientific Facts*, 1979). La Découverte.
- Légifrance. (2020, 27 décembre). Article L411-1 - Code de la recherche. https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042813489
- Légifrance. (2023, 11 mars). Loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000033202746/>
- Lemay, Y. et Klein, A. (2012). La diffusion des archives ou les 12 travaux des archivistes à l'ère du numérique, *Les cahiers du numérique*, (8), 15-48. <https://doi.org/10.3166/LCN.8.3.15-48>
- Lemay, Y. et Klein, A. (2014). Les archives définitives : un début de parcours. Revisiter le cycle de vie et le *Records continuum*, *Archivaria*, (77), 73-102. <https://archivaria.ca/index.php/archivaria/article/view/13484>
- Maday, C. (2015). Les services d'archives dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche : portrait chinois. *La Gazette des archives*, (238), 75-83. <https://doi.org/10.3406/gazar.2015.5255>
- Maday, C. et Moysan, M. (2014). Records Management for Scientific Data. *Archives and Manuscripts*, 42(2), 190-192. <https://doi.org/10.1080/01576895.2014.911686>
- Malle, C., Desgranges, B., Peschanski, D. et Eustache, F. (2018). La force de la mémoire collective dans la mémoire autobiographique. *Revue de neuropsychologie*, 10(1), 59-64. <https://doi.org/10.1684/nrp.2018.0445>
- Maxim, L. et Arnold, G. (dir.). (2012). Les chercheurs au cœur de l'expertise. *Hermès, La Revue*, (64). <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2012-3.htm>
- McKemmish, S. (2005). Traces: Document, Record, Archive, Archives. Dans S. McKemmish, M. Piggott, B. Reed et F. Upward (dir.), *Archives: Recordkeeping in Society* (p. 1-20). Center for Information Studies.

- McKemmish, S. (2017). Continuum Theory and the Records Continuum Model. Dans A. J. Gilliland, S. McKemmish et A. J. Lau (dir.), *Research in the Archival Multiverse* (p. 137-160). Monash University Publishing. <https://library.oapen.org/handle/20.500.12657/31429>
- McKemmish, S., Upward, F. et Reed, B. (2010). Records Continuum Model. Dans M. J. Bates et M. Niles-Maac (dir.), *Encyclopedia of Library and Information Sciences* (3^e édition, p. 4447-4459). Taylor & Francis.
- Milanovic, F., Pontille, D. et Cambon-Thomsen, A. (2007). Biobanking and Data Sharing: A Plurality of Exchange Regimes, *Genomics, Society and Policy*, 3(1), 17-30. <https://doi.org/10.1186/1746-5354-3-1-17>
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. (2018, 4 juillet). *Plan national pour la science ouverte*. https://www.ouvrirelascience.fr/wp-content/uploads/2018/08/PLAN_NATIONAL_SCIENCE_OUVERTE_978672.pdf
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2021). *Deuxième plan national pour la science ouverte*. <https://www.ouvrirelascience.fr/deuxieme-plan-national-pour-la-science-ouverte/>
- Moysan, M. (2019). *Usages d'archives et pratiques d'archivage dans la recherche biomédicale de 1968 à 2006. L'exemple de l'épidémiologie et de la génétique* [thèse de doctorat inédite]. Université d'Angers.
- Ratcliff, M. J. (2015). Archives des savoirs concurrentiels et comportement archivistique : le modèle C.R.C.A. Dans J.-F. Bert et M. J. Ratcliff (dir.), *Frontières d'archives- Recherches, mémoires, savoirs*, (p. 17-27). Éditions des archives contemporaines.
- Réseau Francim. (2007). *Survie des patients atteints de cancer en France*. Springer-Verlag.
- Shinn, T. (2000a). Axes thématiques et marchés de diffusion. La science en France, 1975-1999. *Sociologie et sociétés*, 32(1), 43-69. <https://doi.org/10.7202/001703ar>
- Shinn, T. (2000b). Formes de division du travail scientifique et convergence intellectuelle : La recherche technico-instrumentale. *Revue française de sociologie*, 41(3), 447-473. <https://doi.org/10.2307/3322541>
- Stahl, M. et Schirr, L. (2015). Les archives de l'archéologie : définition, législation, état des lieux. *Archimède : archéologie et histoire ancienne*, (2), 9-19. <https://shs.hal.science/halshs-01587160/>
- Strasser, B. (2017). The "Data Deluge": Turning Private Data into Public Archives. Dans L. Daston (dir.), *Science in the Archives. Pasts, Presents, Futures* (p. 185-202). University of Chicago Press.

Upward, F. (1996). Structuring the Records Continuum – Part One: Post-Custodial Principles and Properties. *Archives and Manuscripts*, 24(2), 268-285. <https://doi.org/10.4225/03/58057aebec7b9>

Upward, F. (2000). Modelling the Continuum as Paradigm Shift in Recordkeeping and Archiving Processes and Beyond – A Personnel Reflection. *Records Management Journal*, 10(3), 115-139. <https://doi.org/10.1108/EUM0000000007259>

Espaces de diffusion et contextes numériques : composantes actives de l'accès aux contenus autochtones aux Archives des jésuites au Canada

François Dansereau

Introduction

Le développement des technologies numériques transforme la manière dont les centres d'archives, musées et bibliothèques facilitent l'accès aux archives. Les technologies numériques ont un grand potentiel, mais elles apportent aussi des interrogations concernant leur utilisation dans les espaces archivistiques. Ceci nous amène à examiner certains éléments associés aux activités archivistiques, précisément l'évaluation, la description, l'indexation, la numérisation et la référence, qui façonnent les rencontres avec les archives. Cet article soulève des questions qui témoignent du pouvoir des conceptions et activités archivistiques et souligne l'impact de celles-ci en relation avec les attentes du public dans l'ère numérique. Une exploration de la diffusion à travers une problématique d'accès aux archives est mise de l'avant. Cette approche permet d'évaluer la portée interrelationnelle de la numérisation, de la description et de l'indexation, et ses liens intrinsèques avec les publics qui rencontrent les archives dans des plateformes numériques en ligne. Cette zone de contact entre les archivistes, les technologies numériques et les utilisateur·rice·s témoigne de l'évolution du principe de la diffusion en archivistique.

Ces explorations théoriques et pratiques mettent la table pour le développement de moyens favorisant l'accès aux archives, principalement celles qui représentent et concernent des populations autochtones qui se trouvent aux Archives des jésuites au Canada (AJC). L'article part de la prémisse que les environnements archivistiques allochtones qui conservent des archives représentant des populations autochtones sont des lieux de traumatismes (McCracken et Hogan, 2021). À partir de cet énoncé, des réflexions sur la manière de rendre accessibles des documents d'archives, en particulier dans des espaces numériques, doivent être engagées. Cet article prend donc appui sur la nécessité d'une « écoute active » proposée par Allison Mills (2017), afin de

développer des modes d'accès éthiques aux contenus autochtones.

Dialogues archivistiques

La diffusion telle que définie dans le milieu archivistique au Québec est conçue comme un mode de transmission d'information, par le biais de différents canaux de communication, mis en œuvre au niveau de l'institution archivistique (Charbonneau, 1999, p. 374). L'action de rendre accessibles des archives sous-entend des étapes distinctes définies aux niveaux disciplinaire et institutionnel. Cette conception amène Carol Couture à affirmer que la diffusion fait partie des objectifs finaux de l'archivistique (1999, p. 22). Les différents projets de diffusion, tels que la mise en valeur, les expositions et les activités de promotion, s'inscrivent généralement à l'intérieur de ce schéma associé à des procédés administratifs.

Le partage d'information sous différentes formes et niveaux cherche à promouvoir les fonds et collections d'archives et attire l'attention par le fait même sur des thèmes particuliers. Bien souvent, la réalisation d'initiatives de diffusion est associée à des célébrations institutionnelles soulignant des événements marquants. Le développement d'activités de diffusion peut même servir de « catalyseur » pour le développement de programmes numériques (Forget, 2012-2013). Que ce soit par le biais d'expositions physiques ou virtuelles, les institutions de mémoire profitent de l'engouement créé par un anniversaire quelconque afin de souligner des événements, innovations et autres faits marquants. Une perspective institutionnelle prime dans ce type de commémoration, qui est développée à travers une mise en récit spécifique et introspective. Une telle approche commémorative implique une direction imposée aux archives. Centrée sur l'institution, ce type de mise en valeur d'archives ne doit pas être considérée comme un simple étalement de traces historiques, mais implique plutôt un récit défini au niveau institutionnel.

Le développement de points d'accès conçus pour attirer l'attention sur des archives, dans différents contextes et lieux, est tributaire d'un certain contrôle archivistique qui permet de contextualiser les archives et ainsi de favoriser leur utilisation. La sélection, l'évaluation et la description, entre autres, contribuent à la découvrabilité des archives. La construction et les définitions de ces procédés archivistiques orientent sans aucun doute la nature des rencontres avec les archives. L'utilisation de documents d'archives engage des interventions archivistiques et amène les archivistes à

interroger l'impact des différentes activités qui en permettent l'accès. Transmettre et rendre accessibles des documents historiques à un public implique, a priori et en toute logique, d'autres interventions archivistiques. En d'autres termes, ce partage d'archives « participe à l'interrelation des fonctions, voire au redéploiement des processus » (O'Farrell, 2013-2014, p. 112). Il est alors important de reconnaître les différentes dynamiques qui lient les fonctions archivistiques entre elles, mais également de se questionner et de mesurer l'impact social, culturel et politique de ces activités.

À la lumière de ces différents énoncés, il devient pertinent de cerner le partage d'information en considérant la portée sociétale de l'archivistique. François Cartier (2005-2006) expose le lien entre archives et culture matérielle et intellectuelle. Il souligne la relation directe entre la gestion d'archives ou d'objets matériels avec les idées qui en découlent. Pour leur part, Yvon Lemay et Anne Klein (2012) discutent de la diffusion d'archives en évoquant un élargissement du cadre de référence des archives. Ces perspectives illustrent des paramètres théoriques et des particularités transdisciplinaires dans lesquels l'archivistique contemporaine est engagée. La diffusion implique en effet des dimensions sociales et intellectuelles qui soulignent le caractère politique du partage d'information dans des lieux archivistiques.

Ces connexions archivistiques soulèvent des interrogations concernant la relation entre les procédés archivistiques et les utilisateur·rice·s des archives. Cette zone de contact entre les pratiques archivistiques et les publics forme une partie notable de l'archivistique du XXI^e siècle, qui doit s'adapter à la pluralité des demandes de recherche et des perspectives diverses des chercheur·se·s. Les archivistes doivent être conscient·e·s que l'utilisation d'archives peut se produire selon des visions plurielles, puisque celles-ci peuvent être sollicitées de différentes manières et mobilisées selon une multiplicité d'approches. Ainsi, « leur signification n'est pas un donné fini ni une construction pure, mais on peut les concevoir dans une vision dynamique qui les constitue en constellation » (Klein, 2013-2014, p. 217-218). Les contacts avec les archives, incluant les interventions archivistiques, les interrogations et les interprétations, représentent des modes de mobilisation des archives contribuant à leur dynamisation infinie (Ketelaar, 2001, p. 137). Les archives ne doivent donc plus être comprises comme des objets inanimés contenant des frontières immuables (Ketelaar, 2001, p. 138). Les niveaux de production, les procédés archivistiques, les rencontres avec les archives et les

interprétations de celles-ci témoignent de relations dynamiques et constantes entre les archives, les interventions archivistiques et les utilisateur·rice·s.

Les dialogues archivistiques représentent alors, dans un premier temps, l'interconnectivité des activités archivistiques permettant l'accès aux archives. En parallèle, les liens entre les procédés archivistiques et les publics forment une partie importante du développement de l'archivistique. Les questions d'accès aux archives enclenchent ainsi de multiples rencontres et relations qui ne peuvent être ignorées par les archivistes. Les orientations archivistiques se transposent alors vers le développement d'activités et d'environnements archivistiques qui reconnaissent la pluralité des perspectives et interprétations des archives. Nous pouvons ainsi concevoir le partage d'archives et de leurs contextes comme n'étant jamais terminés, puisque de nouvelles mobilisations dynamisent et redynamisent toujours les archives et les interventions archivistiques. Les archivistes contribuent directement à ces mobilisations en participant au développement d'activités de rencontres avec les archives.

Une proximité de plus en plus notable entre la diffusion d'archives et les utilisateur·rice·s signale la portée éducative, et même pédagogique, du travail des archivistes (Bartlett et al., 2019; Carini, 2016; Osborne, 1986; Prom et Janicke-Hinchliffe, 2016; Robyns, 2001) et soulève des questionnements par rapport à leur formation (Anderberg et al., 2018). Nous pouvons constater une expansion du développement d'activités où la manipulation d'archives est directement associée à la formulation d'interprétations historiques (Daniels et Yakel, 2013; Mills, Rochat et High, 2020; Roussain, 2020). L'implication des archivistes dans la réalisation d'activités pédagogiques dans les salles de classe est particulièrement notable dans le développement de lieux de discussion, de recherche et d'interprétation concernant des communautés marginalisées (Mills, Rochat et High, 2020). La recherche archivistique et l'accès aux archives se produisent ainsi de manière simultanée, ce qui en fait à la fois un exercice d'évaluation de la signification des archives, mais soulignent aussi la valeur des échanges participatifs qui influencent la contextualisation des archives. Ce type d'accès aux archives marque le rôle pédagogique des archivistes, qui interagissent avec les utilisateur·rice·s. Cette relation met en lumière une archivistique agissante qui tient d'initiatives collaboratives dans lesquelles les archivistes jouent un rôle dans l'exploration d'archives. L'implication des archivistes dans le développement d'activités pédagogiques souligne le caractère

mobilisateur de la diffusion et de ses liens directs avec la construction de connaissances. James Roussain (2020) mentionne toutefois, à la suite d'une étude, que les archivistes hésitent toujours à s'identifier comme pédagogues: le mythe de la neutralité archivistique et les désirs de distance entre les interventions archivistiques et l'interprétation des archives sont toujours bien présents dans les conceptions archivistiques et les compréhensions du travail des archivistes.

L'implication des archivistes dans le développement d'initiatives directement liées à l'utilisation de documents d'archives se transpose de manière prononcée dans les environnements numériques. Les technologies numériques permettent d'accroître l'accès aux archives en offrant aux services d'archives, bibliothèques et musées la possibilité d'utiliser des outils et des plateformes pour attirer l'attention sur des archives. Ces institutions se sont approprié les espaces numériques afin de démocratiser l'accès aux archives. Plusieurs éléments sont associés au développement et au maintien de programmes numériques. Vers la fin du XX^e siècle, Michel Hamel (1998-1999) a insisté sur l'importance primordiale de la planification des communications et l'organisation de contenus diffusés en ligne. Hamel a discuté de « réseaux d'information archivistique » de la diffusion en ligne. Toujours à la fin des années 1990, Danielle Aubin (1999-2000) a souligné l'impact de la mondialisation sur les interventions archivistiques et a évoqué des notions de continuité et de rupture concernant les activités de diffusion numérique. Aubin a alors signalé que l'archivistique « devra orienter ses efforts vers une diffusion à plus grande échelle et modifier le contenant actuel de transmission pour le rendre plus sociable, plus accessible et plus attrayant, tout en maintenant le caractère scientifique et la rigueur propre au traitement archivistique » (1999-2000, p. 10). Les innovations technologiques et leurs composantes relationnelles associées à la transmission d'information se trouvent au cœur de l'externalisation des procédés archivistiques et de la portée exponentielle de l'accès aux archives.

Les environnements numériques transforment en effet les rencontres archivistiques. Dans le monde numérique, comme l'indiquent André Gareau et Natasha Zwarich, « la distance entre les documents d'archives et les utilisateurs tend à diminuer » (2013-2014, p. 176). L'implication active des utilisateur·rice·s dans la portée des archives dans les milieux numériques confronte « cette logique de comptoir » et de distance entre chercheur·se·s et archivistes qui personnifient les services de référence

traditionnels (Alaoui, 2021, p. 220). Le numérique est centré sur les utilisateur·rice·s (Theimer, 2011) et propose « *a shift from record-centric to user-centric models of delivery* » (MacNeil, 2012, p. 487). Un engagement plus marqué entre les interventions archivistiques et les chercheur·se·s, qui peut se traduire par une relation interactive, témoigne de la portée des innovations technologiques dans les déploiements archivistiques. La présentation d'archives sur des plateformes numériques est conçue dans un cadre d'accès aux archives, mais elle facilite par le fait même le dialogue entre les archivistes et les publics.

Cette proximité amène les institutions de mémoire à se pencher sur leurs rapports avec les utilisateur·rice·s et à s'adapter aux réalités interactives des environnements numériques. Siham Alaoui suggère que « ce contexte participatif se marque par l'hétérogénéité des usagers, de leurs compétences, de leurs profils et des intérêts qu'ils portent pour les archives » (2021, p. 218). Alaoui ajoute que les

plateformes participatives en ligne constituent un espace de dialogue et de participation entre les usagers et les archivistes. Ces deux acteurs possèdent des traits caractéristiques qui façonnent leur rôle dans cette sphère participative. Il s'avère dès lors nécessaire de s'arrêter sur ces deux catégories d'acteurs afin de cerner leurs besoins et attentes respectifs. (p. 222)

Le travail des archivistes se situe alors davantage dans des conversations sociétales plutôt que dans un rapport fermé et introspectif qui circonscrit les responsabilités archivistiques à la matérialité des documents. Ce contexte social qui dynamise l'accès aux archives est mis en lumière dans le développement d'initiatives participatives qui incluent les différentes perspectives des chercheur·se·s dans les équations archivistiques. La construction d'environnements numériques favorisant l'accès aux archives doit alors tenir compte de l'impact social, culturel et politique des technologies numériques dans les interactions avec les utilisateur·rice·s.

Interfaces archivistiques à l'ère numérique

Ces relations interactives qui propulsent les archives dans des espaces de rencontres est tributaire des caractéristiques des technologies numériques. Le concept d'interface développé par Margaret Hedstrom (2002) représente toujours une avenue pertinente pour situer les dimensions relationnelles des archives et les interventions associées qui forgent ces échanges numériques.

L'autrice propose le paradigme d'interface comme une métaphore, mais également pour définir les activités faisant partie de dynamiques structurantes qui mènent à l'accès aux archives et à la construction de mémoires. Les archivistes négocient et exercent un certain pouvoir quant au corpus, à la représentation et à la portée des archives dans différentes interfaces, qui peuvent être représentées par les instruments de recherche et les structures de classification et d'indexation disponibles en ligne. Ces interfaces offrent à la fois des possibilités et des complications concernant l'accès à l'information. Hedstrom caractérise les interfaces archivistiques « *as critical nodes in the representation of archives and as a means through which archivists enable, but also constrain, the interpretation of the past. The interface is a site where power is negotiated and exercised.* » (2002, p. 22) Ces interfaces représentent des frontières perméables qui amènent les archivistes et les utilisateur·rice·s à naviguer à travers des environnements construits. La création de plateformes en ligne permet de nouveaux engagements avec les utilisateur·rice·s. Des opportunités se forgent alors dans le développement d'interfaces où les interactions entre les institutions, le partage d'archives et l'interprétation de celles-ci sont constamment en mouvement.

Ces environnements numériques ne sont pas dénués de caractéristiques de pouvoir. En outre, le partage d'archives dans des plateformes numériques implique la numérisation de documents. En apparence banale, la numérisation transforme certains rapports archivistiques. Les efforts de numérisation des institutions culturelles impliquent des facteurs externes, comme la dépendance aux multinationales qui produisent les outils requis pour élaborer et maintenir des programmes numériques. La technologie n'est pas exempte de biais. Cela amène Nanna Bonde Thylstrup à qualifier les différents éléments impliqués dans le développement d'infrastructures numériques comme des procédés infrapolitiques qui transforment le paysage des mémoires et de l'objet culturel. Thylstrup observe les implications sociales, politiques et culturelles de la numérisation systématique, en affirmant qu'elle

présente un nouveau paradigme politique de la mémoire culturelle, où nous pouvons observer des éléments de continuités techniques et idéologiques combinés avec de nouveaux idéaux et de nouvelles opportunités : un paradigme politique de la mémoire culturelle qui est sans doute plus complexe – ou à tout le moins en apparence plus désordonnée – que celles des institutions analogiques (Thylstrup, 2018, p. 4, notre traduction).

L'utilisation d'outils numériques et l'implication de différentes valeurs sociotechnologiques dans le développement d'entreprises de numérisation et de préservation numérique s'ajoutent aux priorités institutionnelles visant à améliorer l'accès aux archives. Ils s'immiscent dans la zone de contact avec les utilisateur·rice·s. Le caractère subjectif de la numérisation émerge puisque, comme l'indiquent Josh Chalifour et Eun G. Park, « ce qui est sélectionné pour la numérisation a une incidence sur la perception que les utilisateurs ont du contenu numérique lorsqu'ils y accèdent » (Chalifour et Park, 2017, p. 37). La numérisation peut être effectuée en lien direct avec les demandes de recherche (Mills, 2015), ce qui soulève l'importance de la référence dans l'évaluation des modes d'accès aux archives. De plus, malgré la volonté de tout numériser, les limites en ressources humaines ne sont pas à négliger dans le portrait global des particularités numériques qui imprègnent les activités archivistiques et l'accès aux archives (Forget, 2012-2013, p. 151). Les espaces et outils numériques amènent ainsi de nouvelles variables qui structurent l'information. Les technologies numériques deviennent par conséquent des dénominateurs importants qui non seulement s'invitent dans les méthodes d'accès aux archives, mais s'insèrent également dans la nature de l'archivistique.

Il est toutefois primordial de qualifier la description archivistique comme valeur prépondérante menant à ce potentiel d'accès aux archives dans les environnements numériques. Les bases de données et autres plateformes numériques qui permettent la diffusion de contenus s'inscrivent dans des problématiques de navigation et de logiques de requêtes qui sont intimement liées aux technologies numériques et aux termes employés alimentant les espaces archivistiques. Ainsi, la description et l'indexation servent de variables qui contextualisent les documents d'archives et, par conséquent, contribuent à leur valeur. La navigation à travers les bases de données et plateformes numériques accroît l'importance des différents niveaux de description et de la catégorisation par sujets et par thèmes (Force et Smith, 2021; Guitard, 2018; Zhang, 2012).

En argumentant que le partage de contenus en ligne peut s'effectuer de manière individuelle, dénuée des liens avec les niveaux d'organisation hiérarchiques que procurent les fonds et collections, l'étude de Donald C. Force et Randy Smith (2021) démontre le pouvoir contextuel des métadonnées descriptives et techniques accompagnant les documents numérisés diffusés en ligne. Les particularités des archives distribuées en ligne mettent

en lumière l'importance des différents niveaux relationnels qui situent les archives dans leurs contextes. Cependant, comme Force et Smith l'indiquent, dans les environnements numériques, ces relations contextuelles ne sont plus dépendantes des ordres imposés par les balises institutionnelles. En d'autres termes, les utilisateur·rice·s interagissent différemment avec les substituts numériques individuels. Les archivistes doivent alors comprendre les complexités associées aux rencontres avec les archives dans les plateformes numériques, mais doivent également reconnaître les potentiels de déconstruction de l'autorité imposée à travers la conceptualisation et la production des niveaux d'organisation de l'information. Les espaces numériques qui influencent les méthodes de partage des archives ébranlent alors certaines dynamiques de pouvoir et redéfinissent les rencontres avec les archives. Des questions sur la mise en archives, les métadonnées et autres éléments descriptifs associés aux archives se trouvant dans des plateformes numériques sont donc au cœur de la portée de l'accès en ligne. Les métadonnées accompagnant les documents numérisés et nés numériques accessibles en ligne sont par conséquent cruciales dans des espaces numériques pouvant obscurcir l'authenticité et la valeur contextuelle des archives (Force et Smith, 2021).

En manipulant les archives, selon différentes approches et dans différents environnements, les archivistes ont un effet sur celles-ci. Ils créent en effet une valeur archivistique en s'engageant avec les archives, en les décrivant, en leur forgeant une place dans des espaces qui favorisent leur accès. Les activités des archivistes, incluant la construction de structures de classement, l'ajout de métadonnées et la description à travers plusieurs niveaux, en plus de la numérisation et de l'érection d'infrastructures numériques, ajoutent autant d'information que celle comprise dans les documents. Cette mobilisation dynamique n'est donc pas seulement déclenchée par les utilisateur·rice·s, mais également par les archivistes grâce au développement d'interfaces, entre autres à travers la description, l'indexation, la création d'instruments de recherche et le développement de plateformes numériques facilitant les rencontres avec les archives.

Partage éthique de l'information et accès pluridimensionnel aux AJC

Les technologies numériques mettent en lumière des défis et des opportunités par rapport aux procédés menant à l'accès aux archives. Si elles semblent favoriser, comme indiqué préala-

blement, une certaine proximité entre les archives et les utilisateur-riche-s en offrant un accès direct à des archives, une problématisation du partage d'information en ligne est de mise. Le monde numérique à lui seul ne peut expliquer ou stimuler un rapprochement entre les activités archivistiques et les publics. Nous soulignons même que les technologies numériques peuvent accroître la distance entre les espaces de mémoire et les publics concernés par les archives. Par exemple, les objectifs de démocratisation des archives par le biais de la numérisation et de modes de communication numérique entraînent une reproduction de différentes dynamiques de pouvoir qui caractérisent les lieux archivistiques traditionnels. L'utilisation d'outils numériques peut effectivement mener à une distanciation entre les services d'archives et certains publics qui ne sont pas ou mal représentés dans les documents d'archives diffusées en ligne.

L'articulation d'infrastructures numériques donnant un accès ouvert aux archives force les archivistes à naviguer entre le potentiel du partage d'information en ligne et à réfléchir sur l'impact de ce type d'accès. Le libre accès aux archives sur des plateformes numériques accessibles en tout temps et de manière universelle soulève des interrogations par rapport au partage d'information sensible. Des questionnements émergent face aux responsabilités archivistiques reliées à la diffusion d'information qui pourraient nuire à certaines communautés. Les questions de l'accès en ligne permettent de mettre en contexte le potentiel des technologies numériques, mais également les rapports de pouvoir entre les archives et les interventions archivistiques. Elise Chenier (2015), par exemple, expose les tensions qu'il y a entre la question de la représentativité dans les environnements archivistiques en ligne et la protection de la vie privée. Le partage de documents d'archives numérisés sur des plateformes numériques peut faire émerger des dynamiques de pouvoir formant le contenu des archives, mais peut également en créer d'autres, notamment face aux questions de propriété intellectuelle. Par conséquent, au-delà des questions légales de la protection des renseignements personnels et du domaine public, Chénier demande s'il est éthique pour un centre d'archives de mettre en ligne du matériel légué dans un contexte qui précède celui d'un accès numérique en tout temps. La pression sociale et les exigences du public d'obtenir un accès direct aux archives en ligne accentuent alors la composante éthique du travail des archivistes (Hamer, 2018).

Il existe bien évidemment des avantages considérables à la distribution de contenus en ligne. L'utilisation de plateformes numériques permet sans aucun doute de partager des sources culturelles diverses qui ne proviennent pas des lieux de pouvoir traditionnels. La diffusion d'archives peut stimuler des réflexions face à la préservation d'archives numériques, peut permettre un plus grand partage de l'information, peut contribuer à la solidarité communautaire et la recherche académique, et peut faire ressortir l'importance de perspectives provenant de la marge (Chenier, 2015, p. 133). Toutefois, la numérisation sans regard critique et la diffusion en ligne peuvent participer à la reproduction de systèmes d'oppression qui ont permis la production, la préservation et l'instrumentalisation des archives. Tonia Sutherland (2017) nous met pour sa part en garde contre la marchandisation des contenus sensibles dans les plateformes numériques. Les archivistes, en désirant favoriser l'accès aux archives et par souci de transparence, doivent s'assurer de ne pas tomber dans la commémoration et l'exploitation de contextes historiques au profit des institutions à l'origine de dynamiques oppressives et inégalitaires (Sutherland, 2017. p. 36-38). Le partage d'archives à travers différents canaux signifie également la circulation de savoirs et d'expériences vécues qui sont mobilisés au moment de la rencontre avec les archives. Par conséquent, les archivistes doivent naviguer entre contribuer à l'étalement de contenus historiques, confronter les énoncés de normativité dans les espaces de mémoires collectives et finalement assurer que les récits représentés dans les archives soient exploités le moins possible par des utilisateur·rice·s qui désirent délégitimer certaines perspectives provenant de la marge.

Ces dimensions éthiques interrogent alors les niveaux de partage des archives. Une portée pluridimensionnelle de l'accès aux archives nécessite le développement de méthodes et d'environnements archivistiques qui stimulent la création d'espaces de représentativité répondant aux préoccupations des communautés marginalisées. En parallèle, l'archivistique communautaire et les perspectives critiques mettent de l'avant les questions suivantes : **qui est représenté dans le paysage archivistique ? Selon quelles perspectives ? Quelles sont les dynamiques de pouvoir comprises dans la production, la préservation et le partage de traces historiques ? Quelles approches mettent de l'avant des questions de représentativité dans les archives et nous permettent de forger des espaces de mémoire qui témoignent de la pluralité des activités humaines ?** Ces questions supposent des enjeux qui ne

sont pas uniquement rattachés à un problème d'accès aux archives. Elles questionnent entre autres comment cet accès est conçu et mis en œuvre.

En discutant de contenus autochtones, Kimberley Christen (2018) propose d'interroger l'accès aux archives dans le cadre des relations qu'elles renferment, évoquent et permettent, plutôt que de mettre l'accent sur les documents. Les différentes étapes du modèle archivistique conventionnel, incluant la sélection, l'organisation et la diffusion de contenus, sont situées par Christen dans un paradigme colonial qui assume que tout contenu culturel et historique peut et doit être partagé de manière universelle (Christen, 2018, p. 405). Diffuser les archives sans contexte peut redynamiser des caractéristiques oppressives représentées dans les archives. Christen s'oppose alors au paramètre des données ouvertes et du partage de contenus sans regard critique (Christen, 2011).

Ces réflexions font partie des questions complexes entourant l'accès aux archives qui concernent et représentent des personnes et communautés autochtones se trouvant dans les fonds et collections aux AJC. Les orientations stratégiques qui façonnent l'accès à ces archives prennent appui sur l'évolution des perspectives théoriques concernant l'accès aux archives. Elles nécessitent également une vision compréhensive des contenus produits par les jésuites du Canada au sujet des nations autochtones, en insistant sur le caractère vivant et dynamique de ces archives.

La majorité de la collection d'archives préservée aux AJC tire son origine du retour des jésuites en Amérique du Nord à partir des années 1840. Préalablement, des jésuites venus de France sont arrivés au Canada en 1611 – et des dizaines d'autres compagnons ont suivi dans les décennies suivantes – pour établir une mission évangélisatrice sur les territoires autochtones. Toutefois, la suppression des jésuites en 1773, par bref papal, a interrompu les activités des jésuites partout dans le monde. À la suite du décès des derniers jésuites qui se trouvaient à Québec à la fin du XVIII^e siècle, les biens des jésuites, y compris les documents, livres et autres objets, ont été dispersés. Plusieurs documents avaient été auparavant confiés au Séminaire de Québec ainsi qu'aux Religieuses hospitalières, alors que d'autres avaient été envoyés en France (Biron, 2013; Melançon, 1919). Le 7 août 1814, le pape Pie VII a restauré universellement la Compagnie de Jésus, annonçant une reformation des missions jésuites à travers le globe. Les jésuites ont graduellement réintégré le Canada, à partir des années

1840. Plusieurs d'entre eux se sont immédiatement dirigés vers ce qui est maintenant considéré comme le nord de l'Ontario et le *Midwest* des États-Unis afin de poursuivre les efforts d'évangélisation des populations autochtones. Les fonds et collections d'archives représentant les activités jésuites dans ces territoires témoignent, en partie, du caractère colonial de ces traces historiques. Dès lors, le développement d'un lieu de mémoire et d'un espace de connaissances centralisé au Collège Sainte-Marie, situé à Montréal, comprenant une bibliothèque et une collection d'archives, témoigne de l'importance de la matérialité documentaire dans la consolidation et la justification du pouvoir et des activités jésuites sur les territoires.

Chez les jésuites du Canada, la Commission de vérité et réconciliation a mené à des réflexions profondes concernant les relations historiques et contemporaines entretenues avec les nations autochtones. Lors d'un événement de la commission tenue à Montréal le 25 avril 2013, les jésuites du Canada anglais ont procédé à un acte de réconciliation et à une demande de pardon. L'acte affirme qu'« aujourd'hui, nous nous tenons debout devant vous pour promettre la renaissance de votre langue et de votre culture. Nous ne pouvons pas défaire ce qui a été fait, mais nous pouvons prendre des mesures positives et importantes pour reconstruire. » (Bisson et Rye, 2013) En ce qui concerne les archives, précisément celles du pensionnat de Spanish, en Ontario, géré par les jésuites de 1878 à 1958, et les manuscrits et dictionnaires jésuites en langues autochtones, l'engagement jésuite s'énonce comme suit : « nous avons ouvert nos Archives, de sorte qu'on peut voir le portrait entier des pensionnats. Nous donnerons accès aux livres anciens, qui conservent la langue des Premières Nations, et des copies seront disponibles pour les gens dans leur propre communauté. Ces précieux fonds ne seront jamais plus la propriété exclusive de spécialistes et d'universitaires de race blanche. » (Bisson et Rye, 2013) Ces énoncés orientent les initiatives et approches archivistiques aux AJC.

Ces déclarations font partie d'un positionnement institutionnel mettant en lumière les dimensions coloniales, racistes et oppressives représentées dans les documents d'archives. Pour les archivistes, la contextualisation des structures de production des archives est essentielle afin de déconstruire certaines facettes des principes et pratiques archivistiques. En outre, affirmer que les archives sont accessibles aux communautés autochtones ne représente pas en soi un engagement face à l'accès à l'information. Le développement d'initiatives qui incluent des moyens actifs de

favoriser l'accès, par le biais d'actions spécifiques et projets collaboratifs, est nécessaire pour développer des espaces de dialogues réciproques. En d'autres mots, les centres d'archives allochtones doivent créer des conditions favorables afin de soutenir l'accès et l'interprétation autochtone des archives qui concernent les populations autochtones.

Le défi principal dans les milieux archivistiques conventionnels réside dans les capacités développées pour favoriser l'accès aux contenus autochtones sans générer une nouvelle forme de colonialisme. En d'autres termes, il s'agit de forger des lieux de mémoire qui ne reproduisent pas les dynamiques de pouvoir et structures coloniales qui émergent de la production archivistique. Les dimensions archivistiques impliquent alors une responsabilité de revisiter les indicateurs qui mettent en contexte les archives, en adaptant les interventions archivistiques selon les besoins, valeurs et exigences des populations autochtones représentées dans les archives. Une écoute active des communautés autochtones doit par conséquent être au cœur des orientations stratégiques archivistiques (Mills, 2017).

Alors que des centres d'archives, par souci de transparence, diffusent en ligne les archives des pensionnats autochtones produites par leur institution associée, il y a matière à se questionner sur l'impact de ce type d'action. Une dissémination de l'information où les communautés concernées sont écartées des procédés d'utilisation des archives risque de perpétuer des relations coloniales et de reproduire des traumatismes intergénérationnels. Un accès ancré dans des perspectives de développement de connaissances universelles peut causer du tort aux communautés marginalisées représentées dans les archives. L'approche de Michelle Caswell (2014), qui positionne les survivant·e·s au cœur des procédés archivistiques, offre une reconnaissance du potentiel traumatique des archives, tout en optimisant la manière dont les archives sont rencontrées par les personnes et communautés affectées par les différents niveaux de violence émergeant de celles-ci. Une réelle connexion entre la distribution d'archives et l'appropriation des contenus par les chercheur·se·s autochtones requiert des interventions et une collaboration qui doit bénéficier, en priorité, aux communautés autochtones (Mills, 2017, p. 122). En ce sens, la diffusion en ligne de contenus autochtones se trouvant dans des lieux de mémoire allochtones, sans le consentement et la contribution active de ces communautés, s'effectue non seulement dans un prétendu vide historique, mais ajoute une couche coloniale.

L'absence de la distribution de documents numérisés en ligne ne doit toutefois pas obscurcir la présence et l'importance des archives qui représentent des dynamiques de pouvoir coloniales, y compris l'expérience vécue des Autochtones et des traumatismes intergénérationnels s'y rattachant. Prendre la décision de ne rien mettre en ligne peut accentuer la désinformation, la négation des pensionnats autochtones et contribuer à la continuité de mémoires collectives se détachant du colonialisme d'occupation. Tenter de se distancer des conversations sociétales difficiles, en créant des silences, ne signifie pourtant pas un retrait réel, mais plutôt une lacune archivistique basée sur un aveuglement des particularités des institutions archivistiques comme lieux de mémoire contestés, de violence, de répression, de résistance et de résilience. La dimension pédagogique des responsabilités des archivistes émerge alors dans la contextualisation associée au partage d'information dans différents espaces archivistiques. En somme, les milieux numériques accentuent ces problématiques.

Le développement de visions archivistiques qui tient compte des besoins des chercheur·se·s autochtones est toutefois associé à l'articulation d'échanges numériques. Ces relations archivistiques impliquent, d'abord, la numérisation des archives pertinentes pour les chercheur·se·s autochtones. À titre d'exemple, le fonds d'archives du pensionnat de Spanish, conservé aux AJC, a été entièrement numérisé et partagé avec le centre d'archives de la Commission vérité et réconciliation du Canada, et également avec le Shingwauk Residential Schools Centre à Sault-Ste-Marie. La numérisation représente une activité fondamentale qui facilite l'appropriation autochtone des archives qui les représentent. La distribution des documents numérisés à travers des canaux externes hors du contrôle de l'institution préservant les documents originaux témoigne d'une approche archivistique au-delà de la possession documentaire (Bastian, 2021; 2002). Ces espaces archivistiques, spécifiquement dédiés aux valeurs et aux besoins des communautés autochtones, sont les mieux placés pour évaluer et orienter la recherche autochtone. Ils peuvent favoriser la souveraineté des données autochtones dans la mesure où les institutions d'archives aux niveaux provincial et fédéral et associés à des congrégations religieuses chrétiennes, par leur statut, ont historiquement imposé des barrières systémiques à l'accès à l'information.

La présence et le développement de lieux de mémoire autochtones regroupant des archives ne signifient toutefois pas que les centres d'archives traditionnels basés sur des énoncés coloniaux peuvent

se soustraire de leurs responsabilités par rapport à l'accès à l'information. Les différentes facettes de la gestion des collections doivent être interrogées. En outre, le développement de plateformes en ligne aux AJC, donnant un point d'accès aux fonds et collections d'archives, confronte directement la manière dont les archives sont gérées, particulièrement comment elles sont organisées, décrites, indexées et rendues accessibles. Le développement de différents modes d'accès, qu'ils soient physiques ou numériques, doit alors mener à un engagement des archivistes face au partage de l'information, d'une part, mais également à des changements d'approches dans les interactions archivistiques qui rendent les archives découvrables.

Si les besoins des chercheur-se-s autochtones au sujet des archives qui les concernent mettent au défi les institutions de mémoire, les demandes d'accès influencent les priorités de traitement des archives et la contextualisation de celles-ci. Le traitement et le retraitement de fonds et collections associés aux missions des jésuites du Canada sont intimement liés aux demandes de recherche, mais également aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada et des perspectives internationales face aux archives coloniales. En outre, les fonds de la mission Saint-François-Xavier à Kahnawà:ke, de la mission Saint-Régis à Ahkwesáhsne et ceux qui témoignent de la présence des jésuites au nord de l'Ontario, sont explorés en priorité. Si le traitement ou le retraitement de certains fonds et collections est explicité, étant donné les échanges directs entre activités missionnaires jésuites et communautés autochtones, d'autres recherches sont nécessaires afin de soulever les interactions entre jésuites et populations autochtones se trouvant dans les fonds et collections. Le partage d'information nécessite par conséquent des activités archivistiques mettant en contexte les archives afin d'améliorer leur découvrabilité.

Dans un monde numérique, les terminologies utilisées dans les outils de recherche et les différents niveaux de description représentent des indicateurs plus pertinents que jamais pour situer les archives coloniales dans leurs contextes et dans leurs potentiels d'utilisation. Bien que limités par leur caractère uniforme qui oriente les rencontres avec les archives, les instruments de recherche permettent de transmettre de l'information, sans directement diffuser les documents pouvant redynamiser un colonialisme et entraîner des traumatismes intergénérationnels. Pour que ce travail de médiation archivistique soit optimisé, les archivistes doivent toutefois souligner le caractère oppressif de

certaines archives et accentuer ces dynamiques dans les différents points d'accès. En ce sens, la valeur de la description archivistique et des terminologies employées trouve tout son sens dans l'élaboration d'instruments, guides de recherche et métadonnées descriptives qui exposent les contenus autochtones se trouvant dans les lieux de mémoire allochtones. Les mots utilisés dans ces plateformes ont leur poids et leur signification. Le partage d'information est alors intimement rattaché aux interrogations des processus archivistiques qui forgent la découvrabilité et l'accès à l'information. Les connaissances historiques et les perspectives autochtones sont indispensables dans cette quête d'accès aux archives. Ces échanges façonnent ainsi non seulement les modes d'accès, mais également les procédés archivistiques connexes.

La création d'ententes de recherche et de codes d'éthique avec les groupes de recherche autochtones témoigne de cette dimension collaborative, réciproque et active. Christen évoque l'importance des protocoles culturels voués au maintien des savoirs culturels spécifiques dans des perspectives de pluralités d'expériences, de connaissances et de différences humaines (Christen, 2011, p. 191). L'implication des perspectives autochtones dans les modes d'accès est intimement rattachée à la décolonisation des pratiques archivistiques, qui positionne les Autochtones au centre des questions et portées archivistiques. Par ailleurs, dans des ententes de recherche conçues entre les AJC et des groupes de recherche autochtones, il est indiqué que différentes entités et personnes responsables de la recherche historique dans les communautés autochtones peuvent avoir droit de regard sur les demandes de référence formulées aux AJC qui les concernent. Ce type de clause est mis en œuvre afin de limiter l'exploitation et la reproduction de la culture matérielle produite dans des contextes coloniaux (Mills, 2017, p. 119).

Il est important de signaler que la création de protocoles d'accès aux archives n'équivaut pas à de la censure, puisqu'ils sont développés selon des mesures culturelles dites « d'agentivité autochtone », lesquelles sont spécifiquement conçues et contrôlées par les communautés représentées dans les archives. Alors que la production d'archives coloniales se réalise dans un contexte de dépossession et de déni de l'agentivité autochtone, l'élaboration de tels modes d'accès éthiques s'engage à la mettre en pratique.

Ces réflexions et modes d'accès critiques entourant le partage en ligne de contenus autochtones sont ancrés dans un moment spécifique. Les approches concernant l'accès aux archives se

situent dans les conditions sociohistoriques dans lesquelles le partage d'information s'articule. Elles témoignent de la subjectivité des interventions archivistiques et de ses portées relationnelles, à plusieurs niveaux, qui contribuent à l'utilisation des archives. En ce sens, « le contexte de création des documents tout autant que leur contexte d'utilisation, le passé autant que le présent sont déterminants dans la compréhension des archives » (Klein, 2013-2014, p. 217). Cet article ne suggère pas qu'il est inconcevable de diffuser des contenus autochtones se trouvant dans des centres d'archives allochtones sur des plateformes en ligne. Des enjeux de consentement, de collaboration et d'engagement doivent toutefois être au cœur des éléments qui façonnent la dissémination de contenus. Cela témoigne de différents niveaux de temporalités faisant partie d'environnements archivistiques en constante évolution.

Conclusion

L'accès aux archives est présenté dans cet article comme étant tributaire de différentes interactions archivistiques qui s'inscrivent dans des dimensions sociales, culturelles et politiques. À l'ère numérique, le partage d'information est intimement lié aux potentiels des technologies numériques, qui elles-mêmes font partie d'énoncés culturels ayant un impact sur la manière dont les utilisateur-riche-s interagissent avec les archives. Ces dialogues entre modes d'accès aux archives, variables sociotechnologiques et énoncés éthiques, en particulier concernant les contenus autochtones se trouvant dans des lieux de mémoire allochtones, entraînent une archivistique déstabilisante, voire inconfortable, qui pousse les archivistes à s'impliquer dans une pratique en constante innovation.

Adapter les méthodes d'accès aux archives selon les objectifs des communautés historiquement marginalisées fait partie d'interrogations éthiques de l'accès aux archives. En outre, il est crucial de comprendre que partager des archives via différentes plateformes conçues et contrôlées par certaines communautés ne restreint pas l'accès à l'information. Ce type de diffusion ciblé engendre plutôt de nouveaux potentiels d'utilisation et d'interprétation des archives. L'étude de cas présenté dans cet article, qui expose différents enjeux et différentes variables s'intégrant dans la conception de l'accès aux AJC, démontre la nécessité de concevoir la diffusion dans des dimensions sociétales. L'accès aux archives selon des perspectives multidimensionnelles, éthiques, participatives et décoloniales engage l'archivistique dans

des échanges sociaux qui, à leur tour, influencent les pratiques. La problématisation de l'accès aux archives s'inscrit ainsi dans des énoncés plus larges qui soulignent le pouvoir des interventions archivistiques, telles la description et la numérisation, dans les potentiels d'utilisation et d'interprétation des archives.

Bibliographie

- Alaoui, S. (2021). L'archive participative, les archivistes et les usagers : quels défis ? Quelles pistes de solutions ? *Canadian Journal of Information and Library Science*, 43(3), 217-244.
- Anderberg, L., Katz, R. M., Hayes, S., Stankrauff, A., MacIntosh Hodgetts, M., Hurtado, J., Nye, A. et Todd-Diaz, A. (2018). Teaching the Teacher: Primary Sources Instruction in American and Canadian Archives Graduate Programs. *The American Archivist*, 81(1), 188-215. <https://doi.org/10.17723/0360-9081-81.1.188>
- Aubin, D. (1999-2000). La mondialisation et la diffusion des archives : entre continuité et rupture. *Archives*, 31(3), 7-19. https://www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol31_3/31-3-Aubin.pdf
- Bartlett, N., Gadelha, E., et Nofziger, C. (2019). *Teaching Undergraduates with Archives*. Maize Books.
- Bastian, J. A. (2002). Taking Custody, Giving Access: A Postcustodial Role for a New Century. *Archivaria*, (53), 76-93. <https://archivaria.ca/index.php/archivaria/article/view/12838>
- Bastian, J. A. (2021). Mine, Yours, Ours: Archival Custody from Transaction to Narrative. *Archival Science*, 21(1), 25-42. <https://doi.org/10.1007/s10502-020-09341-0>
- Biron, J. (2013). Les ex-libris, ex-dono, lettres et notes manuscrites, ces témoins de l'unité et de la dispersion des collections des jésuites du Québec. *Mémoires du livre/Studies in Book Culture*, 5(1), 1-54. <https://doi.org/10.7202/1020219ar>
- Bisson, P. et Rye, W. (2013, 25 avril). *Acte de réconciliation. Les jésuites du Canada anglophone*. <https://jesuites.ca/wp-content/uploads/sites/16/2021/06/Je%CC%81suites-Acte-de-Re%CC%81conciliation-Franc%CC%A7ais.pdf>
- Carini, P. (2016). Information Literacy for Archives and Special Collections: Defining Outcomes. *Libraries and the Academy*, 16(1), 191-206. <https://doi.org/10.1353/pla.2016.0006>
- Cartier, F. (2005-2006). Les archives en milieu muséal : le cas du Musée McCord. *Archives*, 37(1), 33-57. https://www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol37_1/37_1_cartier.pdf

- Caswell, M. (2014). Toward a Survivor-Centered Approach to Human Rights Archives: Lessons from Community-Based Archives. *Archival Science*, 14(3-4), 307-322. <https://doi.org/10.1007/s10502-014-9220-6>
- Chalifour, J. et Park, E. G. (2017). La subjectivité dans la numérisation : les perspectives des professionnels. *Archives*, 47(1), 31-58. <https://doi.org/10.7202/1041825ar>
- Charbonneau, N. (1999). La diffusion. Dans C. Couture (dir.), *Les fonctions de l'archivistique contemporaine* (p. 373-428). Presses de l'Université du Québec.
- Chenier, E. (2015). Privacy Anxieties: Ethics versus Activism in Archiving Lesbian Oral History Online. *Radical History Review*, (122), 129-141. <https://doi.org/10.1215/01636545-2849576>
- Christen, K. (2011). Opening Archives: Respectful Repatriation. *The American Archivist*, 74(1), 185-210. <https://doi.org/10.17723/aarc.74.1.4233nv6nv6428521>
- Christen, K. (2018). Relationships, not Records. Digital Heritage and the Ethics of Sharing Indigenous Knowledge Online. Dans J. Sayers (dir.), *The Routledge Companion to Media Studies and Digital Humanities* (p. 403-412). Routledge.
- Couture, C. (1999). La politique de gestion des archives. Dans C. Couture (dir.), *Les fonctions de l'archivistique contemporaine* (p. 3-30). Presses de l'Université du Québec.
- Daniels, M. et Yakel, E. (2013). Uncovering Impact: The Influence of Archives on Student Learning. *Journal of Academic Librarianship*, 39(5), 414-422. <https://doi.org/10.1016/j.acalib.2013.03.017>
- Force, D. C. et Smith, R. (2021). Context Lost: Digital Surrogates, Their Physical Counterparts, and the Metadata that is Keeping Them Apart. *The American Archivist*, 84(1), 91-118. <https://doi.org/10.17723/0360-9081-84.1.91>
- Forget, P. (2012-2013). Célébrations institutionnelles : événement catalyseur pour la conservation du patrimoine numérique. *Archives*, 44(1), 139-155. https://www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol44_1/44_1_forget.pdf
- Gareau, A. et Zwarich, N. (2013-2014). Diffuser les archives numériques : faire plus avec moins. *Archives*, 45(1), 159-178. https://www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol45_1/45_1_gareau_zwarich.pdf

- Guitard, L. A. (2018). *Vocabulaire employé pour l'accès thématique aux documents d'archives patrimoniaux : étude linguistique exploratoire de termes de recherche, de description, d'indexation* [thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus.
<http://hdl.handle.net/1866/21122>
- Hamel, M. (1998-1999). Enquête sur l'utilisation du Web pour la diffusion des archives. *Archives*, 30(2), 43-82.
https://www.archivistes.gc.ca/revuearchives/vol30_2/30-2-hamel.pdf
- Hamer, A. (2018). Ethics of Archival Practice: New Considerations in the Digital Age. *Archivaria*, (85), 156-179.
<https://archivaria.ca/index.php/archivaria/article/view/13634>
- Hedstrom, M. (2002). Archives, Memory, and Interfaces with the Past. *Archival Science*, 2(1-2), 21-43.
<https://doi.org/10.1023/A:1020800828257>
- Ketelaar, E. (2001). Tacit Narratives: The Meaning of Archives. *Archival Science*, 1(2), 131-141. <https://doi.org/10.1007/BF02435644>
- Klein, A. (2013-2014). Pour une pensée dialectique des archives. Penser les archives avec Walter Benjamin. *Archives*, 45(1), 215-224.
https://www.archivistes.gc.ca/revuearchives/vol45_1/45_1_klein.pdf
- Lemay, Y. et Klein, A. (2012). La diffusion des archives ou les 12 travaux des archivistes à l'ère du numérique. *Les Cahiers du numérique*, 8(3), 15-48. <https://doi.org/10.3166/LCN.8.3.15-48>
- MacNeil, H. (2012). What Finding Aids Do: Archival Description as Rhetorical Genre in Traditional and Web-Based Environments. *Archival Science*, 12(4), 485-500. <https://doi.org/10.1007/s10502-012-9175-4>
- McCracken, K. et Hogan, S.-S. (2021). Residential School Community Archives: Spaces of Trauma and Community Healing. *Journal of Critical Library and Information Studies*, 3(2).
<https://doi.org/10.24242/jclis.v3i2.115>
- Melançon, A. (1919, 29 janvier). Les Archives du Collège Sainte-Marie. *Conférence sur les Archives du Collège Sainte-Marie à la Société historique de Montréal* (GLC BO-80-4.5a). Archives des jésuites au Canada, Montréal, QC, Canada.
- Mills, A. (2015). User Impact on Selection, Digitization, and the Development of Digital Special Collections. *New Review of Academic Librarianship*, 21(2), 160-169.
<https://doi.org/10.1080/13614533.2015.1042117>
- Mills, A. (2017). Learning to Listen: Archival Sound Recordings and Indigenous Cultural and Intellectual Property. *Archivaria*, (83), 109-124. <https://archivaria.ca/index.php/archivaria/article/view/13602>

- Mills, A., Roachat, D. et High, S. (2020). Telling Stories from Montreal's Negro Community Centre Fonds: The Archives as Community-Engaged Classroom. *Archivaria*, (89), 34-69.
<https://archivaria.ca/index.php/archivaria/article/view/13731>
- O'Farrell, D. (2013-2014). Pour des interventions archivistiques favorisant l'utilisation des archives. *Archives*, 45(1), 107-122.
https://www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol45_1/45_1_ofarrell.pdf
- Osborne, K. (1986). Archives in the Classroom. *Archivaria*, (23), 16-40.
<https://archivaria.ca/index.php/archivaria/article/view/11364>
- Prom, C. J. et Janicke-Hinchliffe, L. (dir.). (2016). *Teaching with Primary Sources*. Society of American Archivists.
- Robyns, M. C. (2001). The Archivist as Educator: Integrating Critical Thinking Skills into Historical Research Method Instruction. *The American Archivist*, 64(2), 363-384.
<https://doi.org/10.17723/aarc.64.2.q4742x2324j10457>
- Roussain, J. (2020). Pedagogue in the Archive: Reorienting the Archivist as Educator. *Archivaria*, (90), 70-111.
<https://archivaria.ca/index.php/archivaria/article/view/13757>
- Sutherland, T. (2017). Making a Killing: On race, Ritual, and (Re)Membering in Digital Culture. *Preservation, Digital Technology, and Culture*, 46(1), 32-40. <https://doi.org/10.1515/pdte-2017-0025>
- Theimer, K. (2011). *A Different Kind of Web: New Connections between Archives and Our Users*. Society of American Archivists.
- Thylstrup, N. B. (2018). *The Politics of Mass Digitization*. MIT Press.
- Zhang, J. (2012). Archival Representation in the Digital Age. *Journal of Archival Organization*, 10(1), 45-68.
<https://doi.org/10.1080/15332748.2012.677671>

Le Corps Archive. Un court-métrage né de la rencontre entre un document historique et une danseuse

Anouk Dunant Gonzenbach

Introduction

« Les archives permettent de raviver des mémoires. Le corps, lui, a de toute façon mémorisé. » Cette citation, extraite du film *Le Corps Archive* dont il sera question dans cet article, met tout de suite en regard le lien entre corps et archive, corps comme archive, archive d'une personne qui est ou qui fut un corps. Comment un corps dansant devient-il une archive ? Comment peut-on danser un document d'archives ? Comment une archive peut-elle faire naître une émotion et comment cette émotion pourrait-elle se traduire en mouvement dansé ?

Ces questions n'étaient peut-être pas toutes d'emblée présentes au début du projet *Le Corps Archive*. Mais, nous allons le voir, elles se sont posées au cours du processus de création de ce film, qui lui-même le rend visible.

Cet article est un récit d'expérience. Il propose, en premier lieu, d'exposer la genèse de ce film, à savoir le projet d'archivage d'un processus de création intitulé *Création, semis et palabres*. En deuxième lieu, la création du film et la manière dont ce projet contient son propre archivage seront présentées. Enfin, il s'agira de s'interroger sur les perspectives ouvertes par cette réalisation.

Le projet *Création, semis et palabres*

L'Atelier Danse Manon Hotte (ADMH) et la pédagogie de la création

Pour bien comprendre le contexte qui a mené à la réalisation du film *Le Corps Archive*, il est nécessaire d'effectuer un retour en arrière. Tout commence ici avec une triste fin. En effet, en juin 2014, l'Atelier Danse Manon Hotte (ADMH) et la Cie Virevolte qui lui est liée ferment leurs portes à Genève pour des raisons financières. L'ADMH/Cie Virevolte ont été fondées par Manon Hotte, danseuse, chorégraphe et pédagogue originaire du Québec qui évolue depuis 35 ans dans le milieu professionnel de la danse à Genève. La caractéristique principale du travail de Manon est la

création en danse avec les enfants et adolescent·e·s avec lequel·le·s elle a réalisé une trentaine de pièces chorégraphiques et projets pédagogiques. Elle a ainsi élaboré, avec son équipe, une pédagogie basée sur le travail de création dont est issue une génération de danseur·se·s·créateur·rice·s évoluant actuellement en Suisse et outre-Atlantique.

Afin de mieux comprendre la particularité de la pédagogie de la création, il est nécessaire tout d'abord de préciser cette notion. L'ADMH avait pour but de former des danseur·se·s·créateur·rice·s en danse contemporaine; la formation s'adressait à des jeunes de 4 à 18 ans. Tout comme la formation musicale, celle de la danse compte plusieurs méthodes d'enseignement dites « techniques de la danse ». En danse classique, on trouve des méthodes liées au style. La formation en danse contemporaine, pour sa part, est davantage rattachée à la démarche de grands chorégraphes qui ont formalisé leur méthode. La spécificité de l'ADMH, qui n'existe pas ou peu ailleurs, est le travail de création en danse mené avec des enfants.



Figure 1 : Atelier de danse ADMH/Cie Virevolte

Cette démarche amène l'enfant, dès l'âge de 4 ans, à se poser des questions, observer ce qui l'entoure, se forger une opinion et transposer cette somme d'expériences en mouvements dansés. Cela permet aux enfants, dès le plus jeune âge, de véritablement questionner la forme et le fond, tout en étant extrêmement exigeant sur le sens du mouvement et de façon plus large de l'acte

artistique. Cette approche a été formalisée sous le nom de pédagogie de la création.

La pédagogie de la création a également permis d'explorer la pluri- ou la transdisciplinarité, en se posant par exemple les questions suivantes : en quoi et comment ma danse nourrit-elle la musique ? En quoi et comment la peinture alimente-t-elle ma danse ? Elle a surtout permis de partager des convictions humaines et citoyennes : en quoi ma danse me transforme-t-elle ? En quoi et comment contribue-t-elle à faire évoluer le monde ?

En juin 2014, après 22 ans pendant lesquels des enfants et des jeunes danseur·se·s ont été formés à l'ADMH, ce dernier ferme ses portes. J'ai le cœur brisé par cette fermeture. Sans me l'expliquer, j'étais enthousiasmée par ce que ces cours ont apporté à ma fille; en effet, c'est par elle que je suis tombée dans toute cette histoire.

Je n'avais jamais spécialement été attirée par la danse et je n'y connaissais rien. Pourtant, un jour, parce que je souhaitais qu'elle puisse habiter son corps autant que sa tête, j'ai inscrit ma fille de cinq ans à l'ADMH, parce que c'était à côté de chez nous. J'ai alors découvert la danse contemporaine et j'ai été immédiatement touchée par ce que ma fille apprenait dans cet atelier et par les projets artistiques dans lesquels elle s'initiait autant à la danse qu'à la création.

Cette fermeture m'émeut, parce que j'ai pu vivre des moments exceptionnels comme parent bénévole dans les productions, parce que tout ce vécu a été d'une richesse exceptionnelle. Le cœur brisé mais sans comprendre encore vraiment pourquoi, puisqu'à cette date je n'avais pas encore saisi pleinement ce qui avait réellement eu lieu ni réalisé ce qu'était la pédagogie de la création. Alors naturellement, en tant que maman d'une élève et archiviste, lorsque Manon explique qu'elle souhaite écrire un livre sur son expérience et que pour ce faire elle a besoin de classer ses documents, je lui propose mon aide bénévole pour un dernier projet, l'archivage des documents de l'atelier. À ce moment, j'évalue le traitement du fonds à trois jeudis, mes jours de congé, et à l'issue de ces trois jours tout devrait être en boîte et Manon pourra ainsi poursuivre son projet d'écriture.

Réflexions sur l'archivage de processus de création

Archiviste dans une institution publique, j'ai abordé tout d'abord la question de l'archivage de ce fonds de manière traditionnelle : évaluer, classer, décrire, conditionner. Mais devant mon enthousiasme à procéder ainsi, Manon me dit après mon premier

après-midi de travail : « Tu sais, la danse, ça ne se met pas en boîte comme cela. » Une première caractéristique de ce projet apparaît ainsi déjà : la productrice, contrairement aux fonds privés habituellement traités, n'est pas décédée et va participer pleinement à l'archivage de son propre fonds. Pour elle, « ces archives doivent permettre à chacun de créer sa propre banque d'infini, car les possibilités de créer à partir des archives sont infinies ».



Figure 2 : « La danse, ça ne se met pas en boîte comme cela. »

Nous commençons alors à réfléchir et à discuter pendant des heures, puis à réunir des renseignements sur l'archivage de fonds d'archives en danse, essentiellement en France¹ et au Québec. À ce sujet, Caroline Sauvageau, archiviste à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), a pu nous tenir au courant de

1

Comme l'association Les carnets bagouet <https://www.lescarnetsbagouet.org/>

l'élaboration du *Guide des archives de la danse*, aujourd'hui terminé (BANQ, 2015). Nous avons également eu des contacts avec Lise Gagnon, présidente de la Fondation Jean-Pierre Perreault², ainsi qu'avec Hélène Duval et Caroline Raymond, professeures au Département de danse de l'Université du Québec à Montréal.

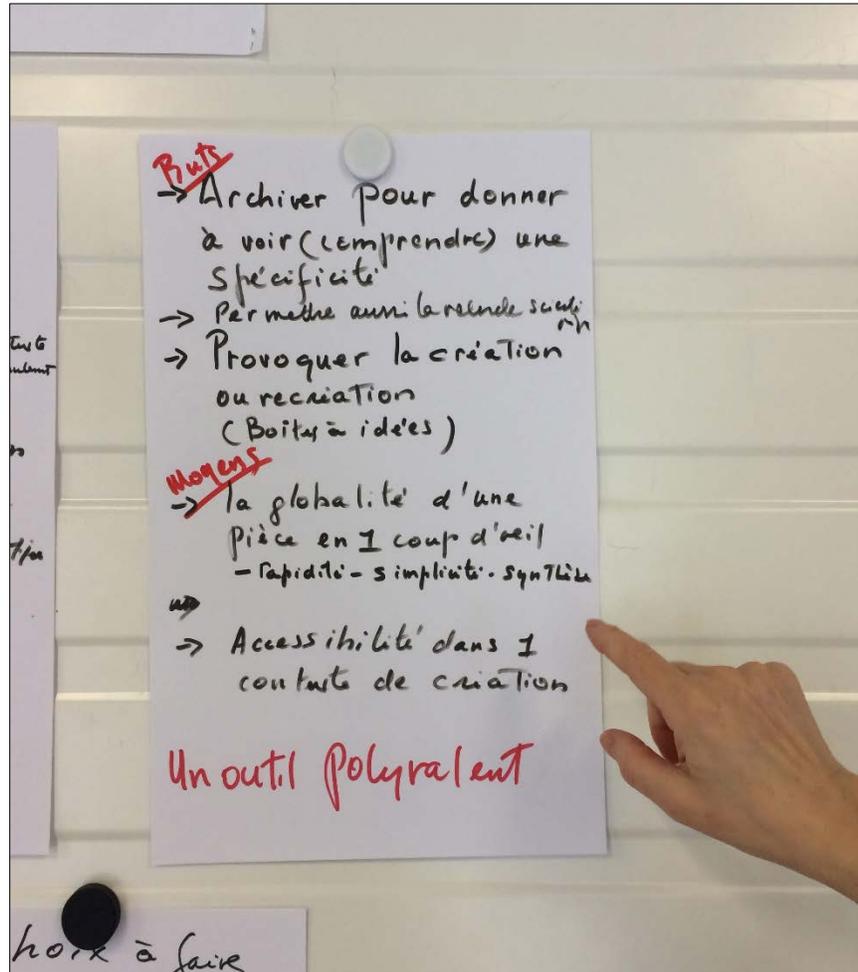


Figure 3 : Questionnements

Les spécificités de notre projet s'esquissent. Tout d'abord, il ne s'agit pas de transmettre l'œuvre de Manon, mais la pédagogie de la création. Ensuite, il n'est pas question d'archiver une création dans le but de la remonter à l'identique, ce qui est l'objectif de l'archivage classique des créations en danse. Il s'agit pour nous de réunir les éléments qui ont mené à une création et de permettre à celui ou celle qui étudie ces processus de création de réaliser ainsi

de nouvelles créations avec des enfants et de stimuler l'exploration.

Dès les premières discussions, la question de l'archivage du processus de création d'une pièce chorégraphique est ainsi abordée. Je découvre alors les travaux d'Yvon Lemay et Anne Klein (2014, 2015) sur la création à partir d'archives. Anne Klein, que j'ai rencontrée en avril 2015 aux Journées des Archives de Louvain-la-Neuve, a été très intéressée par notre projet qui, à sa connaissance, n'avait pas d'équivalent à cette date. J'espérais de cet entretien avec elle un mode d'emploi pour l'archivage du fonds, j'en suis ressortie déroutée pas son conseil : « Ce que vous cherchez à faire n'a pas encore été fait alors vas-y, fais exploser les cadres de l'archivistique. »

Création, semis et palabres, des archives vivantes et évolutives

De tous ces questionnements et explorations naît le projet *Création, semis et palabres*, un projet d'archives vivantes et évolutives, qui nous permet de développer une notion alors encore peu concrétisée en archivistique, l'archivage des processus de création. Ainsi, l'archivage de ce fonds est devenu lui-même un processus de création, et ce projet n'a pas duré trois jeudis, mais trois ans. Les réflexions ont été toujours approfondies en dialoguant avec des chorégraphes, car les artistes devaient apprivoiser le concept d'archives ainsi que le geste de l'archivage, qui devait devenir également un geste artistique.

Pour les artistes rencontré·e·s, une boîte d'archives est rédhibitoire et leur donne l'impression de « tuer ce qu'on met à l'intérieur ». Néanmoins, il n'était pas question de faire des concessions sur le matériel de conservation. Les contenants ont alors fait l'objet d'une démarche artistique, et avec l'aide de l'entreprise Oekopack Conservus AG³, nous avons décidé d'utiliser des boîtes d'archives de couleur, fermées sur le dessus par un couvercle, plus facile à ouvrir que des rubans.

La boîte à création

Le concept de « boîte à création » a été développé. Chaque création (donc pièce chorégraphique) a sa boîte, organisée de la même manière selon un système particulier, à savoir une structure de 10 chemises numérotées de 1 à 10 et qui ont chaque fois le

même intitulé : travail de recherche et de création, déclencheurs artistiques, représentations, etc⁴. Une couleur identifie chaque numéro de 1 à 10. La pastille de couleur est reportée sur la chemise correspondant, en plus de la cote. Ainsi, lorsque l'utilisateur-riche ouvre une boîte, iel repère immédiatement les différents éléments de son contenu.



Figure 4 : Concept de la boîte à création

Chaque boîte contient à la fin deux chemises vides destinées à recevoir d'une part le témoignage du-e la créateur-riche-s ou du-e la lecteur-riche-s ayant consulté et utilisé les documents s'y trouvant et d'autre part des documents relatifs à une éventuelle création qu'il aura produite à partir de cette boîte. Ces chemises sont appelées des semis.

Ce fonds d'archives est conservé et consultable au Projet H107⁵, un espace ouvert aux résidences, aux archivages et aux accom-

4

Les détails du projet et de la structure d'une boîte à création sont décrits dans Dunant Gonzenbach (2020).

5

<http://manonhotte.ch/fr/choregraphe-fonds-d-archives>

pagnements artistiques favorisant la rencontre entre artistes émergent·e·s, artistes confirmé·e·s, jeunes danseur·se·s et grand public. Installé dans les anciens locaux de l'ADMH/Cie Virevolte, ce lieu dédié à la création en danse contemporaine est alternatif par rapport aux institutions d'archives. À partir de ce moment, ce fonds est devenu sources de création pour ceux qui s'intéressent entre autres au potentiel artistique que peuvent engendrer des documents d'archives ou qui cherchent tout simplement de la matière à création et à recréation. Plusieurs projets en sont issus, dont *Blanc Mémoire*⁶, une installation-archive qui s'active grâce à la présence et aux réflexions du public, présentée en 2018 au théâtre du Galpon à Genève, des ateliers École et culture destinés aux classes de l'école primaire et le film *Le Corps Archive* (2022).

Le Corps Archive

La proposition de l'Association des archivistes suisses (AAS)

Les réflexions et travaux relatifs au projet *Création, semis et palabres* ont été présentés au fur et à mesure dans des journées professionnelles ainsi que dans la revue suisse *Arbido* (Hotte et Dunant Gonzenbach, 2021); ils ont notamment été suivis par l'Association professionnelle des archivistes suisses (AAS). Ainsi, lorsque le comité de l'AAS a commencé à organiser le centième anniversaire de notre association, qui prévoyait des actions tout au long de l'année 2022, il a souhaité y associer un projet artistique et a mandaté Manon Hotte. Elle propose alors un projet de création d'une danse à partir de la rencontre entre une danseuse et une archiviste dialoguant sur leur métier selon l'idée suivante : en s'appuyant sur leur médium respectif qui est le document pour l'une et le corps pour l'autre, elles confronteront ainsi le document historique archivé au corps de la danseuse façonné par le vécu de toutes les danses travaillées et en gestation. Du point de vue archivistique, nous sommes en plein dans la pensée actuelle développée par Yvon Lemay et Anne Klein (2014, 2015), une pensée qui est toutefois très loin des problématiques de terrain d'une institution publique d'archives en Suisse voire en Europe : repenser l'archivistique et les gestes faits par l'archiviste sous le regard du contexte et de l'utilisation de l'usager·ère qui exploite et expérimente le document, questionner la matérialité des archives,

6

Voir la « Présentation de Blanc Mémoire par Manon Hotte » (Espace Perreault, 2018).

l'émotion qu'elles transmettent et, à partir de là, la manière de repenser notre objet

Pour Manon Hotte, il s'agit également d'approfondir ses questionnements sur le corps en tant qu'archive, le corps d'une danseuse qui contiendrait les archives de toutes les danses dansées, sur la manière dont le corps se souvient ou non des gestes, des chorégraphies, des émotions ou de tout ce qui était présent à un moment donné, le corps considéré comme une archive en soi.

Réalisation et évolution du projet

Le projet proposé est retenu par le comité de l'AAS. L'idée est donc que le processus de confrontation entre document historique et corps de la danseuse et tout le processus de la création de cette œuvre soit filmé, puis monté en un court-métrage qui sera diffusé en ligne à la fin de l'année 2022 de festivités du centenaire. Une équipe de production est réunie : le réalisateur Robin Harsch, Élodie Aubonney, danseuse-chorégraphe évoluant en Suisse romande formée à l'ADMH/Cie Virevolte, Franca Stahl-Vilar, archiviste aux Archives d'État de Genève, Manon et moi-même ainsi que Dorothee Thébert, photographe genevoise qui a beaucoup travaillé avec l'ADMH. Pour Robin et Élodie, aborder les archives revient à sauter dans l'inconnu et, ne le cachons pas, dans quelque chose qui leur paraît rédhibitoire.

En mars 2022, deux séances de l'équipe sont tout d'abord organisées aux Archives d'État. À ce stade du projet, tout est encore assez flou. Personne ne sait encore bien où tout cela va mener, mais l'équipe fait confiance à Manon. Robin filme la plupart de nos rencontres.

La question du public se pose : devant quel public les danseuses vont-elles danser ? Nous imaginons tourner dans un de nos grands dépôts qui contient les fichiers de l'Office cantonal de la population ; ainsi le public serait composé de toutes les personnes dont la fiche est conservée dans ce fichier.

Lors d'une matinée de travail aux archives, Franca et moi montrons les « gestes archivistiques » qui ont cours lors du traitement d'un fonds : mise en chemise, mise en boîte, écriture de la cote au crayon, élimination du contenant originel qui n'est pas non acide, etc. C'est quelque chose auquel nous ne prêtons pas attention dans notre quotidien, mais si on y réfléchit, il y a toute une gestuelle de l'archiviste (Scarpulla, 2016).

Comment concrétiser la rencontre entre danseuse et archiviste, entre corps et document d'archives ? Il est décidé que Franca et moi choisissons chacune un document qui nous a marquées dans notre parcours d'archiviste et le présentions à Manon et Élodie, pendant que Robin filme cette rencontre. Précisons ici que tout est filmé de manière documentaire, car il n'y a ni scénario ni répétitions, uniquement des dialogues bruts et des rencontres authentiques.

Franca et moi ne nous concertons pas sur nos choix respectifs de documents. Pour ma part, le document que je choisis reflète l'évolution parcourue depuis une vingtaine d'années dans ma vie professionnelle. Dix ans auparavant, j'aurais certainement choisi une charte médiévale ornée d'un beau sceau impérial, un traité signé par le roi Henri IV ou encore le procès-verbal de l'adoption de la Réforme en 1536 à Genève. Or depuis plusieurs années, je suis en charge des recherches relatives aux personnes qui ont été placées en Suisse pendant le XX^e siècle et je suis amenée à communiquer des dossiers personnels à des personnes concernées, à des victimes, à des personnes vivantes. En effet, des milliers d'enfants ont été retirés à leurs parents par les autorités suisses pour les placer à des fins d'assistance dans des institutions publiques ou privées ou dans des familles d'accueil, dans lesquelles ils ont été très souvent exploités et maltraités. Comme beaucoup de collègues à travers le monde confronté·e·s à ces problématiques, je réalise à quel point le cœur du métier qui m'intéresse est le fait que ces documents permettent à des personnes aujourd'hui en vie de trouver des traces de leur parcours, ou encore des preuves de placement, par exemple : autant de documents qui leur sont utiles directement. Pour le dire autrement, le fait que les archives contiennent dans leur majorité des données personnelles et qu'elles reflètent, relatent et témoignent de la vie des gens est devenu pour moi ce qui fait battre le cœur de mon métier.

Je choisis donc de présenter aux danseuses le testament olographe d'une femme nommée Marie Rubaty rédigé le 20 octobre 1693. A cette date, il n'est pas rare qu'une femme aisée teste, il est rare en revanche qu'elle rédige un testament olographe, c'est-à-dire écrit de sa main et non de celle du notaire. Marie Rubaty rédige ce testament parce qu'elle est « dans un état auquel les personnes de mon sexe doivent avoir la mort plus presante [*sic*] à leur esprit que

dans aucune autre occasion »⁷; elle est enceinte et sait qu'elle risque de décéder en couches ou de perdre son bébé.

Pour sa part, Franca, qui est dans la même démarche mais nous ne nous étions pas concertées, choisit le registre des enfants trouvés de l'Hôpital général datant de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle. On trouve dans ce registre la description de chaque enfant qui a été exposé, soit déposé devant l'hôpital par sa mère qui ne pouvait pas s'occuper de lui pour diverses raisons. On trouve notamment pour chaque inscription l'inventaire de ce qui a été trouvé avec chaque bébé. Ce registre est très touchant, car parfois un ruban coupé en deux ou la moitié d'une carte à jouer découpée comme une pièce de puzzle est joint avec une épingle sur la page de l'inscription. C'est la mère qui déposait ce demi-ruban ou cette demi-carte en l'accrochant aux langes, et elle gardait l'autre moitié, dans l'espoir d'un jour peut-être pouvoir retrouver son enfant et prouver que c'était le sien. Franca présente plus précisément l'entrée n. 664 du registre, l'inscription du petit Henri Zanove⁸.

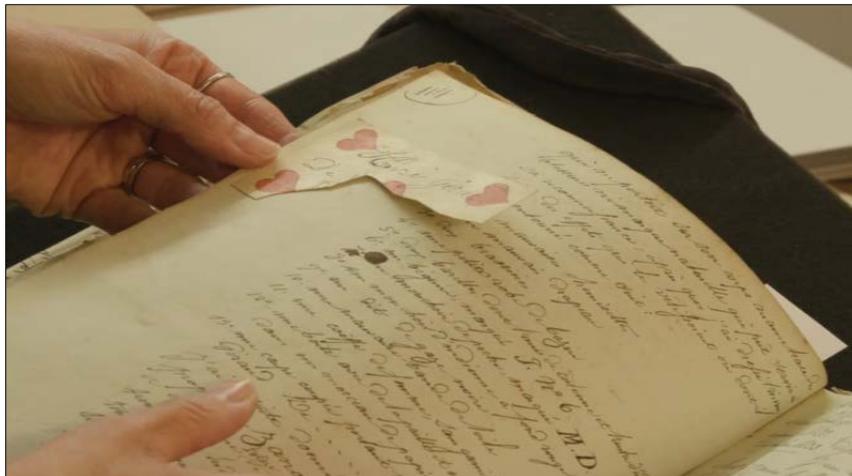


Figure 5 : *Registre des enfants trouvés*, Archives hospitalières

Ce que Franca et moi n'avions pas prévu, c'est le choc émotionnel qu'ont reçu Manon et Élodie en nous écoutant. Pour nous, ces documents sont devenus notre pain quotidien. Pour elles, ce sont d'un coup des histoires qui résonnent, d'autant qu'Élodie est

7

CH AEG Jur. Civ. E 10 f. 341.

8

CH AEG Archives hospitalières la 4 n. 664. Pour en savoir davantage sur les deux documents, voir les « 3. Enfants trouvés » et « 12. La mortalité infantile » dans l'exposition *L'enfance en archives* https://archives-etat-ge.ch/page_de_base/exposition-lenfance/

maman depuis quelques mois. Robin, qui filme tout cela, se sent brusquement, comme il le dira par la suite, entouré et pris au milieu d'histoires de femmes et il se passe à ce moment quelque chose de très fort.

Fin avril, Manon et Élodie passent une semaine en résidence dans le studio H107 et commencent à créer chacune leur danse à partir de la rencontre avec ces deux documents. Un soir, Manon me téléphone, je suis sur ma terrasse, et m'annonce qu'elles ont trouvé à qui elles vont dédier chacune leur danse. Manon dansera pour la maman de l'enfant trouvé Henri Zanove et Élodie pour Marie Rubatty, la testatrice. Cette idée peut paraître logique après coup, mais cet appel téléphonique a été un grand moment d'émotion.

En mai, le Projet H107 accueille Manon et Élodie pour une seconde semaine de résidence. Le jeudi soir est organisée une « ouverture de studio », à savoir une présentation de l'état actuel du projet ouverte à tous les publics concernés de près ou de loin. Les reproductions des documents d'archives, les notes de travail ainsi que tout le matériel utilisé par l'équipe de production sont présentés sur quelques tables; le studio fait l'objet d'une sorte de mise en scène. Il s'agit d'expliquer l'état d'avancement du projet puis de dialoguer avec les personnes présentes : des archivistes mais surtout des personnes du milieu artistique et des voisin·e·s, des personnes pour lesquelles la notion d'archives est complètement étrangère. Ces ouvertures de studio sont toujours très riches et permettent de faire un point de situation sur les projets, de les questionner voire de les réorienter. Les réactions sont positives et nourries. Une personne exprime « le bienfait qu'il y a de pouvoir circuler avec le corps au milieu des documents qui constituent une vie ». Une autre réalise qu'elle est elle-même productrice d'archives et constate, surprise, « qu'on a généralement trop de pudeur pour prendre en considération des choses banales qui nous sont arrivées ».

À la suite de ces nouveaux échanges, une idée surgit du côté de Manon et Élodie qui émettent la demande suivante : serait-il possible de laisser un semis dans les dépôts des Archives d'État à côté de chacun des deux documents dansés ? Cette idée se révélant géniale et ne contrevenant en rien aux principes archivistiques, nous acceptons. Ainsi, les carnets de notes, les dessins et autres documents que chaque danseuse a créés pendant cette production seront insérés dans une enveloppe qui recevra une cote d'archives privées, qui sera elle-même glissée à côté du

registre correspondant puis enregistrée dans la base de données⁹. Tout ce processus sera également filmé.

En juin a lieu la troisième et dernière semaine de résidence des danseuses-chorégraphes, qui aurait dû se dérouler au studio H107 du lundi au jeudi puis le dernier vendredi aux Archives pour la captation des danses *in situ*. Or cette semaine-là la canicule sévit à Genève et le studio est invivable. Les Archives d'État autorisent alors, moyennant un cadre de sécurité bien fixé, la résidence de Manon et Élodie toute la semaine dans les magasins d'archives, chacune à l'étage correspondant au lieu où « son » document est conservé.



Figure 6 : Résidence aux Archives d'État

Le vendredi, Robin vient aux Archives pour filmer. Manon et Élodie dansent d'abord sans caméra afin d'offrir la danse comme un cadeau à Franca et moi. Nous vivons à nouveau un grand moment d'émotion puisqu'aucun autre public ne verra jamais en vrai *in situ*

9

Pour visualiser les notices dans la base de données [Adhémair](#), faire une recherche par cote (Archives privées 627.1; Archives privées 627.2).

ces deux créations. Nous sommes dans l'intimité des magasins d'archives, deux danseuses, deux archivistes et Robin. Je ne pense pas qu'un tel événement se vit deux fois dans sa vie professionnelle et je serai toujours reconnaissante pour cette expérience. Puis Robin filme avec sa caméra les deux productions. C'est à ce moment-là, en direct pendant la captation, que les semis sont déposés au rayon.



Figure 7 : Les semis

Pendant l'été Robin, qui a filmé l'entièreté du déroulement de la création, doit procéder au montage. Ce qui devait avoir pour résultat un court-métrage de 13 minutes devient un film de 60 minutes, sous le titre *Le Corps Archive*.

Ce film est mis en ligne le 1^{er} novembre 2022 sur le site de l'Association des archivistes suisses¹⁰. Ce même soir, une avant-première est organisée aux Cinémas du Grütli, une célèbre salle de Genève, à laquelle deux cents personnes assistent.

Perspectives

Le Corps Archive a bénéficié d'une très bonne réception, ce qui, à mon avis, n'était pas gagné d'avance. En effet, la question de l'exploitation des archives à des fins artistiques n'est pas anodine et il n'est pas simple de ne pas faire quelque chose de convenu, ou

10

<https://vsa-aas.ch/fr/association/centenaire-de-laas/le-corps-archive/>

dit autrement, de la tarte à la crème. La concrétisation de ce film est le fruit de plusieurs années de réflexions qui ont confronté le monde archivistique au monde artistique et permet peut-être également d'éclairer des angles mis en commun à lumière de cette expérience : le mouvement et la gestuelle, le contenant d'archives, la mémoire, la création ou encore les émotions. Il est d'autant plus intéressant de constater que Manon et moi sommes parties d'une expérience de terrain et d'une situation donnée pour imaginer quelque chose et que ce quelque chose, nous n'allions pas tarder à le découvrir, soit en fait étudié, théorisé et publié au niveau de la recherche académique archivistique au Québec.

J'ai relaté ci-dessus l'émotion des danseuses découvrant des documents d'archives contenant l'histoire de la vie des gens. Je me dois également de raconter le sentiment étrange qui nous a gagnées, Franca et moi, lorsque nous nous sommes rendues au studio de danse pendant la deuxième semaine de résidence. Assises sur le sol, spectatrices de Manon et Élodie qui dansent, Franca et moi nous regardons, et nous nous sentons soudain un peu mal à l'aise. Je lui chuchote : « Je me sens engoncée dans mon corps. » Elle me répond qu'elle ressent la même chose. Je suis pourtant venue dans ce lieu des centaines de fois, j'y ai déjà vu tant de danses. Mais je réalise que c'est la première fois que je m'y rends sur mon temps de travail, dans l'exercice de mes fonctions, et cela me fait ressentir les choses complètement différemment : une archiviste qui travaille avec sa tête en face de deux personnes qui s'expriment avec leur corps. Autant la rencontre avec nos deux documents d'archives a été émouvante, violente presque pour les danseuses, autant notre rencontre avec les prémices des danses qui en sont issues ne sont pas anodines pour nous. Sommes-nous engoncées dans notre corps ? Ou, comme le fera remarquer Normand Charbonneau pendant la discussion qui suit la présentation lors du symposium, n'est-ce pas le reflet en réalité de notre encadrement par les normes ? *Création, semis et palabres* et tout ce qui a été engendré aurait-il pu être réalisé depuis un environnement professionnel ? Je pense que d'avoir pu mener ce projet sur mon temps de congé a permis une liberté que je ne me serais inconsciemment pas autorisée au sein de mon milieu institutionnel.

J'aimerais terminer avec le point relevé par quasiment tous les différents publics : les semis. Déposer au rayon une trace de ce qui a été fait à partir d'une source a marqué les esprits.

Lors de la projection en avant-première, une personne a demandé si les semis pouvaient continuer à se pratiquer. Je trouve que c'est

une très belle question et j'aimerais nous laisser ainsi avec ces interrogations : comment permettre à des semis d'apparaître dans nos dépôts d'archives ? Pourrait-on lier cette proposition à la notion de savoir-être proposée par Normand Charbonneau dans la conférence d'ouverture du 9^e symposium du GIRA ?

Bibliographie

- BAnQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec). (2015). *Guide des archives de la danse au Québec*.
https://www.banq.gc.ca/sites/default/files/2022-08/Guide_archives_danse_au_Quebec.pdf
- Dunant Gonzenbach, A. (2020). Création, semis et palabres. Archivage des processus de création et archives vivantes. Dans V. Fillieux, A. François et F. Hiraux (dir.), *Archiver le temps présent. Les fabriques alternatives d'archives* (p. 41-62). Presses universitaires de Louvain.
- Espace Perreault. (2018, 19 septembre). *Présentation de Blanc Mémoire par Manon Hotte*.
<https://espaceperreault.ca/fr/evenements/presentation-de-blanc-memoire-par-manon-hotte/>
- Hotte, M. et Dunant Gonzenbach, A. (2021). Création, semis et palabres. La boîte à création, ou l'archivage comme outil de création artistique. *Arbido*, (1). <https://arbido.ch/fr/edition-article/2021/private-archive-und-bibliotheken-luxus-oder-notwendigkeit/cr%C3%A9ation-semis-et-palabres-la-bo%C3%AEte-%C3%A0-cr%C3%A9ation-ou-archivage-comme-outil-de-cr%C3%A9ation-artistique>
- Lemay, Y. et Klein, A. (dir.). (2014). *Archives et création : nouvelles perspectives sur l'archivistique. Cahier 1*. Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI).
<https://hdl.handle.net/1866/11324>
- Lemay, Y. et Klein, A. (dir.). (2015). *Archives et création : nouvelles perspectives sur l'archivistique. Cahier 2*. Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI).
<https://hdl.handle.net/1866/12267>
- Scarpulla, M. (2016). Les archivistes dansent. Description et analyse de *Les gestes de nos mémoires*, performance littéraire sur la gestion des archives. Dans Y. Lemay et A. Klein (dir.), *Archives et création : nouvelles perspectives sur l'archivistique. Cahier 3* (p. 78-130). Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI). <http://hdl.handle.net/1866/16353>

Conclusion et échanges avec les participant·e·s

Yvon Lemay

En conclusion de ce 9^e symposium du GIRA, et dans le but de favoriser les échanges avec les participant·e·s, j'aimerais d'abord préciser la façon dont j'ai procédé pour élaborer cette présentation finale, l'idée principale étant d'offrir une vue synthétique facilitant la discussion.

Lors d'une première étape, j'ai extrait des résumés et des notes biographiques (**Annexe B**) qui ont été soumis par les conférencier·ère·s, depuis l'appel à propositions jusqu'au programme final, des mots et des expressions m'apparaissant particulièrement significatifs quant à la diffusion en contexte archivistique.

Dans un deuxième temps, j'ai regroupé les extraits retenus de manière à faire apparaître justement les différentes facettes de la question envisagées par les conférencier·ère·s, telles que les composantes de la diffusion, l'impact du numérique, le questionnement qu'elle suscite, les réponses envisagées, les avenues de son renouvellement, voire la nécessité de son dépassement.

Enfin, lors d'une dernière étape, ces regroupements ont fait l'objet d'un montage en vue de développer une trame narrative qui soit aussi cohérente qu'évocatrice. Une trame qui, en définitive, nous rappelle que les archives sont le fruit d'une rencontre, une évidence trop souvent oubliée.

Les sources des extraits cités dans chacun des regroupements sont indiquées dans les notes en bas de page.

Ainsi, dans cette conclusion du 9^e symposium du GIRA sur les « **Retours et détours autour** de la diffusion », je me fais, en premier lieu, l'écho des propos de celles et ceux qui ont pris la parole aujourd'hui.

Et, dans vos propos, j'entends que

*dans la pratique archivistique,
la diffusion
prise au sens large, c'est-à-dire*

*Retours et détours autour de la diffusion
Actes du 9^e symposium du GIRA*

*la promotion
la valorisation des archives
La description et l'indexation
des documents
leur communication¹*

Qu'en somme

*La diffusion
l'objet final de la préservation
et du traitement des archives
est considérée comme
l'une des "finalités"
du métier²*

Et que si, d'une part

*la diffusion des archives
en pleine transformation numérique
a permis d'atteindre
un public plus large
dans des espaces
de mémoire dynamiques³*

Par contre, d'autre part, malgré ces avancées permettant d'élargir les clientèles, inévitablement

*plusieurs questions se posent
un regard critique
fait émerger de multiples interrogations
Comment changer*

1

Source des extraits cités (dans l'ordre) : 1-2) Georges et Moysan; 3) Bourhis; 4-5) Boudarel; 6-7) Dansereau; 8) Boudarel.

2

Source des extraits cités (dans l'ordre) : 1) Boudarel; 2-3) Simard et Brassard; 4-5) Georges et Moysan.

3

Source des extraits cités (dans l'ordre) : 1-2) Bourhis; 3-4) Boudarel; 5-6) Dansereau.

*Comment bien promouvoir
Comment convaincre
Comment atteindre
Comment [...] réfléchir la transformation*⁴

Vos réponses à ce questionnement ne manquent ni d'imagination, ni d'ouverture

*penser [...] stratégiquement
vision plus vaste des archives
approche collaborative
conception participative
espaces de travail collectif
Bâtir des écosystèmes
ouvrir un espace de réflexivité, de raisonnement
et de critique sociale
nourrir les mouvements de dénonciation*⁵

Et, pour plusieurs d'entre vous, il apparaît nécessaire par conséquent d'opérer un

*changement de perspective
de paradigme
Penser autrement la diffusion
apporter un éclairage nouveau
une terminologie différente, plus sociale
réorienter[r] les balises de la diffusion vers le
développement de connaissances*⁶

4

Source des extraits cités (dans l'ordre) : 1) Bourhis; 2) Charbonneau; 3) Dansereau; 4-7) Bourhis; 8) Rochat.

5

Source des extraits cités (dans l'ordre) : 1) Bourhis; 2) Walton; 3-4) Bouchard; 5-6) Rochat; 7-8) Gagnon; 9) Simard et Brassard.

6

Source des extraits cités (dans l'ordre) : 1) Georges et Moysan; 2) Côté; 3) Minne et Meunier; 4) Georges et Moysan; 5) Charbonneau; 6-7) Dansereau.

Parce que finalement des archives, lorsque l'on y réfléchit, c'est toujours le fruit de

*la rencontre entre
le document
les usagers
des objets porteurs
de significations*⁷

D'où une autre vision de la diffusion qui trouve à s'exprimer de diverses façons

*(re)diffusion d'archives
Insuffler de nouveaux gestes de création par la
réutilisation
pouvoir de nommer les archives
fabrique alternative d'archives
mise à distance
remise en circulation
exploitation des archives
"boîte à création"*⁸

Voilà, en somme, ce qui m'apparaît se dégager de vos propos. Il y a là assurément matière à discussion et à réflexion.

Qu'en pensez-vous ? Je vous écoute.

7

Source des extraits cités (dans l'ordre) : 1-2) Dunant Gonzenbach; 3) Bouchard; 4-5) Walton.

8

Source des extraits cités (dans l'ordre) : 1) Gagnon; 2-3) Minne et Meunier; 4) Dansereau; 5-8) Gagnon; 9) Dunant Gonzenbach.

Annexe A : Appel à propositions

Depuis sa fondation en 1987, le Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique (GIRA) a organisé huit symposiums thématiques. Abordée dans la plupart d'entre eux en tant que dimension fondamentale de l'archivistique, la diffusion n'en a pourtant jamais été l'objet central alors qu'elle était placée au cœur de plusieurs congrès et numéros spéciaux de revues¹. Expression proprement québécoise proposée en 1982 dans le premier manuel d'archivistique, elle est présentée comme « l'objectif ultime » (Couture et al., 1982, p. 257) dans le cadre de la mise en place d'un programme de gestion globale des archives. La diffusion est alors l'aboutissement de ce programme compris comme l'ensemble d'activités inscrites dans un continuum depuis la création jusqu'à la mise à disponibilité des documents pour le public, ce que l'on désignera comme l'archivistique intégrée. En 1999, Normand Charbonneau reprend le terme et en précise la définition :

La diffusion est l'action de faire connaître, de mettre en valeur, de transmettre ou de rendre accessibles une ou des informations contenues dans des documents d'archives à des utilisateurs (personnes ou organismes) connus ou potentiels pour répondre à leurs besoins spécifiques. [Elle] comprend toutes les relations entretenues par le personnel du centre d'archives avec sa clientèle interne ou externe, et ce, aux trois âges des documents. (Charbonneau, 1999, p. 374)

Centrée sur les utilisateur·rice·s, la diffusion apparaît alors comme un ensemble d'activités structurées selon quatre axes significatifs. La **promotion**, qui vise à faire connaître les ensembles documentaires (documents et archives), la discipline (gestion documentaire et archivistique) et le travail des professionnel·le·s (gestionnaires de documents et archivistes). La **valorisation**, qui représente toutes les activités qui permettent de mettre en valeur les archives. La **référence**, dont le but est de satisfaire aux besoins des utilisateur·rice·s. La **communication**, qui regroupe les moyens pour assurer l'**accès**.

Ainsi définie, la diffusion interroge quant à son applicabilité à l'ensemble du cycle de vie des documents puisque les concepts qu'elle recouvre se déploient différemment selon que l'on parle de gestion documentaire ou de gestion des archives historiques. Élaborée dans la perspective de l'archivistique intégrée dans les années 1990, cette définition mérite d'être revisitée non seulement au regard des moyens disponibles pour sa mise œuvre, comme c'est le cas depuis une dizaine d'années, mais surtout dans une perspective réflexive éclairée, par exemple, par l'évolution des contextes sociaux et professionnels ainsi que par celle des attentes des utilisateur·rice·s. Ainsi,

1

Par exemple, les congrès de l'Association des archivistes du Québec (AAQ, 2004, 2014), les Journées des archives de Louvain-la-Neuve (Hiroux et Mirguet, 2012), un numéro de la revue *Archives* (Cardin et al., 2014) et deux numéros de la revue *Les cahiers du numérique* (Chevry Pébayle, 2012; Ouerfelli, 2015).

le 9^e symposium du GIRA propose de s'intéresser aux acteur·rice·s (utilisateur·rice·s et professionnel·le·s), aux principes et aux modalités de mise en œuvre de la diffusion du point de vue de la gestion des documents et de la gestion des archives historiques.

Axes thématiques

Les suggestions suivantes ne sauraient être exhaustives, elles entendent cependant susciter des propositions relatives à l'ensemble du cycle de vie, tant en gestion des documents qu'en gestion des archives historiques.

Mettre en lumière et interroger les principes qui sous-tendent la diffusion

- Revisiter la terminologie : définitions, pertinence des termes selon les contextes;
- questions éthiques : accès et protection des renseignements personnels, relations avec les usager·ère·s et les publics, pertinence de la disponibilité et visibilité à tout prix, inclusion et diversité, développement durable;
- réflexions épistémologiques : interdisciplinarité, renouvellement paradigmatique et méthodologique.

Présenter les pratiques et les mettre en perspective

- L'impact du numérique : incidences sur la formation, sur la promotion, sur l'accès, sur la communication, sur la mise à disposition ou sur la valorisation, détermination des pratiques par les outils, évolution des publics et des utilisateur·rice·s, changement d'objet (donnée, information, documents, archives), nouveaux espaces de diffusion;
- les effets de contexte : incidences des cadres juridique et réglementaire, influence des contextes culturel (national, régional, tradition archivistique) et professionnel (organismes publics, secteur privé, milieu communautaire, etc.), apparition de nouveaux lieux de pratiques;
- les conséquences des pratiques elles-mêmes : sur les utilisateur·rice·s, sur l'identité professionnelle et sur l'évolution de la discipline.

Le point de vue des utilisateur·rice·s, collaborateur·rice·s, employeur·e·s, chercheur·se·s d'autres disciplines et créateur·rice·s

- Quant au rôle de l'archiviste et du gestionnaire de documents dans leurs divers milieux de pratique;
- quant aux corpus numérisés;
- quant aux outils proposés;
- quant à la valeur ajoutée des activités de formation, de promotion, d'accès, de communication, de mise à disposition ou de valorisation.

Le GIRA encourage les jeunes chercheur·se·s et les jeunes professionnel·le·s ainsi que les membres des groupes minorisés et des Premières Nations à soumettre des propositions. Par ailleurs, un équilibre sera assuré entre la gestion documentaire et la gestion des archives historiques.

Le symposium se tiendra en mode comodal, c'est-à-dire qu'il sera possible d'y participer en présentiel ou en distanciel selon la préférence des participant·e·s.

Modalités de proposition :

Les propositions de communication doivent comprendre les informations suivantes :

- Nom et prénoms des auteur-e-s
- Affiliation institutionnelle des auteur-e-s
- Titre de la proposition
- Résumé de la proposition de 500 mots
- Type de présentation pressentie : en présentiel ou en distanciel

Les propositions doivent faire la démonstration de leur qualité scientifique par l'entremise de références à un cadre théorique, par leur exposé de méthode ou en précisant leur contribution aux savoirs ou aux savoir-faire.

Les propositions devront être envoyées avant le 31 octobre 2022 à l'adresse suivante : girasymposium2022@gmail.com

Dates importantes :

- Date limite de remise du résumé de la proposition : 31 octobre 2022
- Date de retour des évaluations aux auteur-e-s : fin novembre 2022
- Date et lieu du colloque : vendredi 24 mars 2023 à l'Université de Montréal

Les participant-e-s au symposium seront invité-e-s à proposer, à la suite de l'événement, une version étendue de leur présentation afin de contribuer à une publication. Des informations supplémentaires seront données pendant le symposium.

Comité d'organisation :

- Diane Baillargeon, archiviste
- Sophie Côté, archiviste-conseil, Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- François Dansereau, directeur, Archives des jésuites au Canada
- Simon-Olivier Gagnon, doctorant, Université Laval
- Anne Klein, professeure agrégée, Département des sciences historiques, Université Laval
- Pascal Landry, doctorant, Université Laval
- Yvon Lemay, professeur agrégé, EBSI, Université de Montréal
- Sabine Mas, professeure titulaire, EBSI, Université de Montréal
- Diana Walton, doctorante, EBSI, Université de Montréal
- Virginie Wenglenski, doctorante, EBSI, Université de Montréal
- Annaëlle Winand, stagiaire postdoctorale, Université Laval
- William Yoakim, archiviste, République et canton de Genève

Bibliographie

AAQ (Association des archivistes du Québec). (2004). *Les archivistes donnent la parole aux utilisateurs*. Actes du 32^e congrès annuel, Association des archivistes du Québec, 12 au 14 juin 2003, Trois-Rivières, QC, Canada. <https://archivistes.qc.ca/wp-content/uploads/Actes-du-32e-congres.pdf>

- AAQ. (2014). *Archivistes+ : Connecter, collaborer, valoriser*. Actes du 43^e congrès annuel, Association des archivistes du Québec, 28 au 30 mai 2014, Laval, QC, Canada. <https://archivistes.qc.ca/actes-2014/>
- Cardin, M., Lemay, Y. et Klein, A. (2013-2014). Avant-propos : l'exploitation et la mise en valeur des archives à l'ère numérique. *Archives*, 45(1), 5-10. https://archivistes.qc.ca/revuearchives/vol45_1/45_1_avant-propos.pdf
- Couture, C., Rousseau, J.-Y. et Pélissier, D. (1982). Partie III : Chapitre 6. La diffusion. Dans C. Couture et J.-Y. Rousseau (dir.), *Les archives au XX^e siècle : une réponse aux besoins de l'administration et de la recherche* (p. 257–265). Université de Montréal, Secrétariat général, Services des archives.
- Charbonneau, N. (1999). La diffusion. Dans C. Couture (dir.), *Les fonctions de l'archivistique contemporaine* (p. 373-428). Presses de l'Université du Québec.
- Chevy Pébayle, E. (dir.). (2012). Valorisation des corpus numérisés. *Les Cahiers du numérique*, 8(3). <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2012-3.htm>
- Hiroux, F. et Mirguet, F. (dir.). (2012). *La valorisation des archives : une mission, des motivations, des modalités, des collaborations : enjeux et pratiques actuels*. Harmattan-Academia.
- Ouerfelli, T. (dir.). (2015). Archives audiovisuelles et valorisation du patrimoine à l'ère numérique. *Les Cahiers du numérique*, 11(3). <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2015-3.htm>

Annexe B : Résumé et note biographique

Normand Charbonneau¹

Conférence d'ouverture : Concepts à revoir ou à intégrer. Les mots de la diffusion

Résumé :

La définition choisie par les organisateur·rice·s du symposium correspond aux pratiques de la fin des années 1990 et englobe organiquement toutes les activités relatives aux contacts avec des usager·ère·s, internes ou externes. J'entends proposer un regard critique sur le terme « diffusion ». De plus, cette définition met, cela me préoccupe quand je la lis avec mes yeux d'aujourd'hui, en valeur des éléments du savoir-faire plus que ceux du savoir-être. Je vais tenter, en m'appuyant sur une terminologie différente, plus sociale et liée au savoir-être, de démontrer que l'évolution de notre société a eu un impact important sur nos pratiques. Il est possible que cela trace le chemin qui reste à parcourir puisque des concepts ou mots nouveaux témoignent différemment de nos façons de faire et des valeurs professionnelles des gestionnaires de documents et des archivistes.

Note biographique :

Aujourd'hui à la retraite, Normand Charbonneau a terminé sa carrière au titre de bibliothécaire et archiviste adjoint du Canada et chef de l'exploitation à Bibliothèque et Archives Canada. Il a été gestionnaire de documents avant d'entrer aux Archives nationales du Québec en 1990, où il a joué plusieurs rôles parmi lesquels celui d'archiviste national du Québec. Il s'est impliqué au sein de l'Association des archivistes du Québec, au Conseil Canadien des Archives, à l'Association internationale des archives francophones et au Conseil international des archives.

Sophie Boudarel

Implication de la communauté généalogique dans la diffusion des archives

Résumé :

La diffusion des documents ne s'arrête pas à leur communication par le service d'archives. Elle se poursuit grâce aux utilisateur·rice·s, notamment les généalogistes.

Depuis plus de vingt ans en France, les services d'archives nationaux, départementaux, et communaux, diffusent sur Internet les documents dont ils ont la charge. La numérisation s'inscrit non seulement dans le cadre de la conservation des documents, mais aussi de leur communication. La mise en ligne des registres d'état

1

Les résumés et les notes biographiques sont présentés selon l'ordre des conférences dans le programme.

civil a permis d'atteindre un public plus large. Alors que les archives étaient plutôt réservées à un public majoritairement retraité, pouvant physiquement et financièrement se déplacer en salle de lecture, les mises en ligne ont permis de toucher un public de plus en plus large.

Relégués dans des classeurs ou intégrés dans des publications à compte d'auteur, les documents d'archives ont d'abord été diffusés au sein de la sphère familiale.

À l'ère du numérique, l'arrivée sur Internet des services d'archives s'est accompagnée de l'explosion des blogues. Les généalogistes diffusent dorénavant leur histoire familiale en ligne. Ils s'appuient sur des sources trouvées non seulement en salle de lecture, mais de plus en plus en ligne. Ces nouveaux médias de diffusion ont permis à ces nouveaux « lecteurs numériques » de s'approprier les documents d'archives. Cette transmission s'accompagne d'un appétit croissant pour de nouvelles sources afin de continuer à enrichir leur généalogie. Vingt ans plus tard, l'intérêt pour les archives en ligne ne faiblit pas, amenant les services d'archives à considérer de nouveaux moyens de diffusion. De leur côté, les généalogistes continuent la diffusion de leurs découvertes sur des nouveaux médias, touchant ainsi un nouveau public.

Dans cette présentation, j'expliquerai comment, en France, la communauté généalogique joue un rôle majeur dans la promotion, mais aussi la valorisation des archives. Enfin, je montrerai quels sont les supports de diffusion et les conséquences de cette pratique auprès des services d'archives.

Note biographique :

Sophie Boudarel est généalogiste professionnelle. Elle est attachée à la valorisation de l'histoire familiale et des archives. Ses client·e·s, français·es et étranger·ère·s, lui confient des recherches généalogiques et historiques. Dans le cadre de ces dossiers, elle parcourt des fonds d'archives variés. Elle donne également des conférences en France et à l'étranger. Elle anime un blogue [La Gazette des ancêtres](#) et a lancé, entre autres, le « ChallengeAZ », défi d'écriture auquel participent des généalogistes francophones, ainsi que des services d'archives publics.

Julie Lise Simard et Amélie Brassard

L'accessibilité aux archives : des enjeux différents en contexte anicinabe

Résumé :

Les professionnelles et professionnels de l'information peuvent élaborer nombre d'instruments de recherche, décrire et indexer les archives pour en faciliter le repérage, voire même créer des opportunités de valorisation comme des expositions ou des activités interactives pour diffuser les collections... Si les utilisatrices et utilisateurs finaux n'ont pas les outils, les ressources et les compétences pour tirer bénéfice des collections, tous ces efforts sont en quelque sorte vains, puisque la

diffusion est l'objet final de la préservation et du traitement des archives (Couture, Rousseau et Pélissier, 1982).

Or, en contexte de décolonisation, de vérité et de guérison, l'accès aux archives est primordial pour nourrir les mouvements de dénonciation et de reprise de contact avec l'identité effacée (Bell, Lai et Skorodenski, 2014). Il est assumé de plus en plus dans le discours archivistique dans les dernières décennies que les professionnelles et professionnels de l'information ne sont pas et n'ont jamais été neutres dans la pratique de leurs métiers (Christen, 2017). Et si, dans certains cas, les personnes les mieux placées pour gérer, décrire et diffuser les archives n'étaient pas des archivistes (Ghaddar, 2016) ? Jusqu'où l'autodétermination peut-elle et doit-elle aller ?

Minwashin, un organisme culturel anicinabe à but non lucratif, s'est donné pour mission à travers un projet de bibliothèque virtuelle de rapatrier le patrimoine de la nation Anicinabe. Ce lieu virtuel sécuritaire et culturellement approprié vise à représenter les perspectives des Anicinabek. Pour en arriver à diffuser les archives numériques de façon à ce que le public cible, les communautés anicinabek, puissent y avoir accès, il faut évidemment passer par les étapes nommées précédemment : décrire, indexer, classifier, etc. Mais quel langage documentaire utiliser ? Quel schéma de classification représente la vision du monde holistique des Anicinabek pour qu'elles et ils puissent s'y retrouver ? Il faut également se pencher sur les enjeux éthiques liés à la diffusion ; historiquement, presque tout pouvait être rendu accessible. Qu'en est-il des archives et informations traditionnellement sacrées ou réservées à certains membres des communautés ? Comment assurer une gestion éthique et dans le respect de la culture anicinabe ? Minwashin réfléchit à ces enjeux par la pratique collaborative, et tente des réponses adaptées aux besoins spécifiques des Anicinabek.

Note biographique :

Julie Lise Simard a obtenu sa maîtrise en sciences de l'information à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal en 2022 et y poursuit actuellement ses études doctorales. Elle collabore avec Minwashin depuis 2021 et y travaille aujourd'hui comme archiviste et chargée du projet de bibliothèque virtuelle Nipakanatik. Ses intérêts de recherche touchent l'équité, la diversité, l'inclusion et la décolonisation dans les milieux documentaires et les pratiques en archivistique.

Amélie Brassard est gestionnaire de projet à Minwashin et travaille sur la bibliothèque virtuelle Nipakanatik depuis 2020. Membre de la communauté anicinabe de Long Point, elle poursuit actuellement une maîtrise en gestion de projet à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Depuis une dizaine d'années, elle a réalisé plusieurs projets dans les communautés anicinabek et avec d'autres organismes sur différentes thématiques culturelles et sociales.

Désirée Rochat

Bâtir des écosystèmes archivistiques (ou ce que l'archivistique et le travail communautaire peuvent apprendre l'un de l'autre)

Résumé :

Kimberly Christen et Jane Anderson (2019) proposent d'œuvrer à la construction d'écosystèmes archivistiques ancrés dans une éthique relationnelle et des processus collaboratifs. Ces écosystèmes reconnaissent et mettent de l'avant la coexistence de diverses pratiques et expertises archivistiques pour mieux contrer et transformer les techniques et structures qui perpétuent les systèmes d'oppression et de dépossession. Comment le concept d'écosystème archivistique peut-il servir de cadre de référence pour réfléchir la transformation de l'archivistique ainsi que le rôle de l'archivistique dans la transformation sociale ? En croisant certains principes du travail communautaire guidé par une perspective de transformation et de justice sociale avec ceux de l'archivistique collaborative et communautaire, il devient possible d'envisager les écosystèmes archivistiques comme espaces de travail collectif à investir.

Note biographique :

Désirée Rochat est éducatrice communautaire et chercheuse transdisciplinaire, titulaire d'un doctorat en études en éducation de l'Université McGill. Guidé par une approche intégrative joignant la recherche historique, la préservation des archives communautaires et l'éducation, son travail vise à documenter, théoriser et transmettre les histoires d'activisme des communautés noires. Rochat est chercheuse postdoctorale au Centre d'histoire orale et de récits numérisés à l'Université Concordia.

Simon-Olivier Gagnon

Radiodiffusion, activisme archivistique et rediffusion d'archives radiophoniques. Le travail de la coalition Sortons les radios-poubelles dans la ville de Québec

Résumé :

Certaines stations de radio parlées de la ville de Québec font l'objet de controverses depuis des décennies. Depuis dix ans maintenant, des efforts constants sont déployés par la coalition Sortons les radios-poubelles pour veiller sur le discours médiatique qui circule dans la ville. La coalition a créé une collection d'archives radiophoniques qui compile des milliers de documents audio sur ce style de radio controversé. En publiant quelques articles par jour sur son site Internet et sur les médias sociaux, les militants de la coalition remettent en contexte, parfois sur un ton moqueur, ironique et provocateur, les propos des animateurs radio qui relèvent parfois de la diffamation ou de la désinformation.

La façon dont cette coalition procède pour documenter les discours de ces animateurs de stations de radio est simple : les militants de cette coalition enregistrent les émissions de radio en direct depuis leur domicile et certains enregistrements audio (de février 2009 à mai 2012) sont archivés sur la plateforme Internet Archives. Par la suite et par le biais des médias sociaux, il y a une rediffusion des propos tenus sur les ondes radiophoniques, que ce soit par la retranscription d'extraits radiophoniques ou le partage d'un hyperlien permettant de réécouter un enregistrement sonore. En procédant ainsi, la rediffusion des propos radiophoniques permet d'ouvrir un espace de réflexivité, de raisonnement et de critique sociale, un espace à la lisière entre les temporalités médiatique et archivistique. En rediffusant de tels extraits, dans lesquels il y a habituellement des propos injurieux (visant des populations dénigrées, humiliées, ou objets de dérision), la coalition vise à sensibiliser les annonceurs, les entreprises qui achètent de la publicité, à ce qui s'est dit sur les ondes de ces stations.

En décrivant cette fabrique alternative d'archives et la diffusion qui s'ensuit, cette communication vise à présenter le travail de la coalition Sortons les radios-poubelles en regard de « l'anti-journalisme ordinaire ». Il sera question de mettre en lumière les principaux aspects de la pratique archivistique des activistes de cette coalition, à savoir la (re)diffusion d'archives. Cette communication présentera, en regard de la diffusion archivistique, ce que sont les implications culturelles et mémorielles de la mise à distance ainsi que de la remise en circulation de tels propos. Elle s'attardera ensuite aux événements (désinformation, campagne de sensibilisation, procès) qui ont marqué les années 2020 et 2021, en pleine pandémie, et qui ont révélé à la fois la fragilité de ces archives constituées de manière alternative et la force de la critique des militants de cette coalition. Qu'est-ce que ces pratiques révèlent des archives et de la diffusion archivistique ? Que permettent-elles de mettre en perspective du côté de l'archivistique ? Voici les questions qui guideront cette communication.

Note biographique :

Simon-Olivier Gagnon s'intéresse au rapport entre l'exploitation des archives et les communautés. Son expérience au sein de diverses radios associatives (Québec, Territoires du Nord-Ouest, France et Écosse) l'a amené à s'intéresser aux archives de ces milieux. Durant les dernières années, il a réfléchi aux usages publics de la mémoire et aux modes d'expression non traditionnels de la commémoration dans l'article « Notes sur le geste de commémorer autrement » paru dans la revue *Ethnologie* ainsi qu'à la mise en scène théâtrale du témoignage et des archives dans l'article « Les racines méconnues du théâtre documentaire québécois » paru dans la revue *Jeu*. Il s'intéresse également aux fabriques alternatives d'archives et à la critique sociale, tel qu'il en est question dans l'article « Archiving Trash Radio in Québec City : The Soundwork of the Coalition Sortons les radios-poubelles » paru dans la revue *Resonance. The journal of sound and culture*.

Sophie Côté

Diffusion de l'information gouvernementale dans le contexte de la transformation numérique : perspectives pour l'évolution de la gestion de l'information

Résumé :

La transformation numérique gouvernementale octroie à la diffusion de l'information une place centrale tant au sein de l'administration publique qu'auprès des citoyen·ne·s. Cette transformation et, plus largement, l'environnement numérique, modifient en profondeur la façon dont l'information est créée, diffusée et gérée. On assiste notamment à un changement d'échelle de la circulation de l'information au sein de l'administration publique qui engendre la nécessité de considérer la diffusion de l'information au-delà de chacune des organisations. Notre communication sera donc l'occasion d'esquisser les principales conséquences de ce changement de paradigme sur certains des concepts traditionnels de la gestion de l'information. On pense notamment à la terminologie utilisée, à la notion de cycle de vie et aux fonctions archivistiques incluant la diffusion. Enfin, nous énoncerons quelques perspectives pour l'évolution du cadre de la gestion de l'information et son importance pour la constitution et la diffusion du patrimoine informationnel auprès des citoyen·ne·s.

Note biographique :

Sophie Côté est détentrice d'un baccalauréat en histoire, d'un certificat en archivistique ainsi que d'une maîtrise en histoire avec mémoire de l'Université Laval. Archiviste à Bibliothèque et Archives nationales du Québec depuis 2007 et membre du Bureau d'expertise en gestion de l'information depuis 2022, ses fonctions consistent notamment à contribuer à la réalisation de lignes directrices en matière de gestion de l'information en harmonie avec les efforts de gestion des données numériques déployées à l'échelle gouvernementale.

Jasmine Bouchard

État de la diffusion à Bibliothèque et Archives Canada : « Faut se parler »

Résumé :

L'histoire se renouvelle sans cesse, et notre passé est constamment redécouvert. C'est pourquoi les organisations de mémoire sont en constante évolution. Bibliothèque et Archives Canada (BAC) en est à planifier une expansion de ses activités de diffusion, axée sur les usager·ère·s, ainsi que sur l'inclusion d'un ensemble de perspectives. Ce développement s'appuie sur un nouveau plan stratégique, la bonification de l'offre numérique et le déménagement des services au public dans un nouvel édifice. Pour orienter ses efforts, BAC mise sur une approche collaborative qui mobilise les concepts de la conception créative (*design thinking*) et de la conception

participative (*co-design*), de même que sur ses expériences et pratiques des dernières années en ce qui a trait à l'intégration des recommandations de ses comités consultatifs dans ses plans d'action. L'accès est essentiel pour comprendre, et BAC est déterminé à entamer une vaste conversation avec les Canadiens et les Canadiennes, et ses partenaires, afin de faire connaître l'éventail des expériences canadiennes.

Note biographique :

Jasmine Bouchard est sous-ministre adjointe, et responsable de l'expérience des usager·ère·s et de l'engagement à Bibliothèque et Archives Canada (BAC).

L'amélioration de l'expérience des usager·ère·s et la création de partenariats ont été au cœur de son travail, à l'Université d'Ottawa, à la Ville de Gatineau et aujourd'hui à BAC. Jasmine croit que l'accès aux histoires contenues dans les fonds d'archives et les livres est essentiel pour comprendre notre histoire commune et la perspective des autres.

Margot Georges et Magalie Moysan

La diffusion des archives du point de vue des producteurs. Représentations et pratiques des chercheur·se·s en sciences du végétal et en sciences biomédicales

Résumé :

La diffusion des connaissances et des résultats de recherche constitue l'aboutissement du travail scientifique et figure en France dans les missions de l'enseignement supérieur public (article 123-6 du *Code de l'éducation*). D'ailleurs, la naissance d'Internet puis le développement de la science ouverte ont contribué à améliorer l'accessibilité des résultats. De même, dans la pratique archivistique, la diffusion – présentée sous différents vocables : communication et valorisation, pluralisation, etc. – est considérée comme l'une des « finalités » du métier (Couture, 1999), et lui donne du « sens » (Ricard, 2019). Pourtant, si les archivistes estiment que l'archivage constitue un préalable à la diffusion, il en va autrement pour les chercheur·se·s : la diffusion de la science, qui est pensée dès la production de la recherche, n'est a priori pas liée au processus l'archivage. C'est sur cette distinction apparente que se construit notre analyse. En nous positionnant du point de vue des chercheur·se·s, de leurs représentations et usages d'archives, nous souhaitons apporter un éclairage nouveau sur la diffusion en archivistique. Par un exercice de changement de perspective, nous regarderons l'objet « archives » de manière distanciée sous le prisme des chercheur·se·s en sciences du végétal et en sciences biomédicales en France. Trois axes principaux seront développés. Le premier visera à analyser la place qu'accordent ces chercheur·se·s à la diffusion et à ses composantes dans leurs définitions et représentations des archives. Le deuxième axe interrogera le cycle de vie des données et documents pour comprendre comment la diffusion est pensée par ces producteurs spécifiques dans leur gestion documentaire. Nous utiliserons tout particulièrement, comme grille d'analyse, le modèle du *records*

continuum (Upward, 1996). Enfin, nous caractériserons, toujours depuis les conceptions et pratiques des chercheur·se·s, l'articulation possible entre archivage et diffusion des données de la recherche. Notre propos prendra appui sur plusieurs sources. Premièrement, il mobilisera un travail doctoral soutenu en avril 2022 portant sur les représentations des archives par les chercheur·se·s en sciences du végétal. Pour la rédaction de cette thèse, une enquête par questionnaire a recueilli 102 réponses exploitables et des entretiens ont été réalisés auprès de dix chercheur·se·s. Deuxièmement, une thèse sur les usages d'archives et les pratiques d'archivage des chercheur·se·s en sciences biomédicales entre 1968 et 2006 (soutenue en 2019) sera enrichie d'une analyse contemporaine sur la diffusion en entrepôts de données. Celle-ci sera réalisée à partir d'une étude de la bibliographie, des sites Internet des entrepôts étudiés et d'entretiens. En adoptant le point de vue décentré des chercheur·se·s en sciences du végétal et en sciences biomédicales français·es, nous apporterons des nuances et des enrichissements aux théories du cycle de vie et de la diffusion en archivistique.

Note biographique :

Margot Georges est docteure en archivistique depuis avril 2022. Sa thèse, soutenue à l'université d'Angers et dirigée par Bénédicte Grailles et Patrice Marcilloux, porte sur les représentations et pratiques liées aux archives chez les chercheur·se·s en sciences du végétal. Margot Georges place les producteurs d'archives au centre de sa démarche de recherche, mettant ainsi en valeur les pratiques ordinaires d'archivage. Elle exerce également le métier d'archiviste et est actuellement responsable des Archives municipales et communautaires du Roannais.

Magalie Moysan est maîtresse de conférences en archivistique à l'université d'Angers. Docteure en archivistique, elle a soutenu sa thèse *Usages d'archives et pratiques d'archivage dans la recherche biomédicale de 1968 à 2006. L'exemple de l'épidémiologie et de la génétique* en 2019. Ses recherches portent sur les réutilisations d'archives, les archives scientifiques et les archives militantes. Elle a également exercé le métier d'archiviste pendant plus de dix ans, en ministère, en commune, en entreprise et principalement en université.

Taïk Bourhis

Penser la communication et la diffusion des archives stratégiquement

Résumé :

Au printemps 2022, la Division des archives et de la gestion de l'information (DAGI) de l'Université de Montréal (UdeM) lançait son plan stratégique 2022-2025 dans lequel elle énonçait sa vision de la façon suivante : « Dans un monde en pleine transformation numérique, la DAGI est un partenaire essentiel qui met son expertise au service de ses clientèles et fait rayonner le patrimoine archivistique de l'UdeM. »

La diffusion prise au sens large, c'est-à-dire incluant les activités de communication, de sensibilisation, d'*advocacy*, de formation et de mise en valeur, est au cœur de cette vision. L'archiviste, pour pouvoir jouer son rôle de gardien·ne et de promoteur·rice des archives, doit notamment être en mesure de bien se positionner au sein de son organisation et de se faire connaître auprès de ses différentes clientèles.

Dans le cadre d'une approche intégrée de l'archivistique, l'équipe de la DAGI travaille activement au développement et à la mise en œuvre d'une stratégie de communication et de diffusion qui vise à rejoindre l'ensemble de ses clientèles et partenaires, tant à l'interne qu'à l'externe. Ce faisant, plusieurs questions se posent. Comment changer les perceptions parfois biaisées du rôle de l'archiviste ? Comment bien promouvoir les services offerts ? Comment convaincre de notre valeur ajoutée et de notre apport dans la réalisation de la mission de l'organisation ? Comment atteindre l'équilibre entre la promotion de nos services et collections sans être victime de notre succès et risquer de ne pas être en mesure de livrer la marchandise par manque de ressources ? Partant de l'expérience de la DAGI de l'UdeM, voici quelques-uns des défis et enjeux en lien avec la diffusion qui seront abordés lors de cette présentation.

Note biographique :

Taïk Bourhis est directrice de la Division des archives et de la gestion de l'information de l'Université de Montréal depuis avril 2021. Auparavant, elle occupait le poste de responsable des systèmes de gestion dans cette même unité et ce, depuis 2002. Elle a obtenu sa maîtrise en sciences de l'information (option archivistique) en 1999 à l'Université de Montréal. Au cours des vingt dernières années, elle a participé à de nombreux projets liés à la gestion de l'information et des documents numériques. Elle est actuellement codirectrice du Comité des affaires professionnelles de l'Association des archivistes du Québec (AAQ).

Diana Walton

La sélection des archives en contexte de valorisation patrimoniale

Résumé :

Dans un contexte où les archives religieuses du Québec représentent les forces vives d'un passé qui a forgé notre histoire et notre culture et qui risque de sombrer dans l'oubli en raison du déclin des communautés religieuses, il apparaît particulièrement pertinent de se pencher sur leur valorisation, un sujet qui aurait avantage à être approfondi dans le cadre d'études en archivistique. Il apparaît également à propos de resituer le patrimoine en fonction du processus de patrimonialisation tel que défini en muséologie car, pour faire un patrimoine, la reconnaissance par des experts pour sa sauvegarde ne suffit pas. Ce statut est tributaire de démarches répétées de mise en médiation, notamment par la valorisation, pour que les archives soient maintenues

à l'attention des publics d'aujourd'hui. La valorisation consiste à mettre en valeur des objets qui sont sélectionnés pour leur force documentaire et symbolique pour atteindre différents publics. Dans une perspective muséale et patrimoniale, la valorisation est une forme d'exploitation pour véhiculer des propositions pour donner à penser le monde, produire un gain de connaissance et maintenir vivantes des significations associées à des biens culturels menacés de destruction ou en perte de pertinence. Les archives sélectionnées en contexte de valorisation deviennent ainsi des objets porteurs de significations qui sont proposées au public par la contemplation, l'interprétation ou l'interaction à travers divers modes de mise en valeur, de l'exposition à toutes les formes d'activités culturelles et pédagogiques, en virtuel ou in situ. Par conséquent, une vision plus vaste des archives s'avère fondamentale pour illustrer leur potentiel de valorisation. Ainsi, en plus des valeurs archivistiques de témoignage et d'information et leurs déclinaisons sur lesquelles se fondent les raisons de leur conservation permanente, les archives sont envisagées d'un point de vue muséologique en tant qu'objet muséal et patrimonial, en tant qu'être de langage ou objet phare; et nous considérons également les archives dans une perspective postmoderne transposée au contexte de valorisation, permettant notamment à d'autres voix de se faire entendre.

L'archiviste peut s'avérer un acteur de première ligne dans la construction et la transmission de sens d'un patrimoine auprès de la collectivité, à travers sa valorisation. Il ne s'agit pas seulement de rendre accessibles des archives, mais également d'envisager celles-ci comme des objets vecteurs et porteurs de significations multiples à exploiter dans le cadre d'activités de valorisation. Ces objets/archives sont des portes d'accès permettant à la collectivité d'accéder au patrimoine archivistique et de se l'approprier. Ainsi, cette communication examinera plus en détail les notions de valorisation, de patrimonialisation et d'objets/archives, et la manière dont elles sont interreliées.

Note biographique :

Après avoir œuvré dans le domaine des arts et de la gravure ancienne pendant de nombreuses années en tant que directrice de galerie d'art, Diana Walton a entrepris une maîtrise en sciences de l'information, option recherche. Son mémoire porte sur l'élaboration de stratégies pour soutenir et encourager la réalisation et la diffusion de projets issus de l'exploitation des archives par des artistes. Actuellement candidate au doctorat en sciences de l'information, option muséologie, elle s'intéresse à la sélection des archives qui seront proposées au public dans le cadre d'activités de valorisation patrimoniale dans les centres d'archives de congrégations religieuses au Québec.

Julia Minne et Élisabeth Meunier

Penser autrement la diffusion des données/archives cinématographiques : l'exemple de l'initiative Savoirs Communs du Cinéma

Résumé :

Depuis 2017, la Cinémathèque québécoise conduit une initiative consacrée à l'ouverture, la liaison et la diffusion des données cinématographiques qu'elle préserve depuis plus de cinquante ans. Par données, nous entendons : des documents d'archives (audiovisuelles, photographiques, papier...) ainsi que des données créées à des fins de documentation (résumés d'œuvres, crédits et génériques...) ou de gestion (statistiques de fréquentation). Dans une perspective collaborative, l'initiative Savoirs Communs du Cinéma souhaite favoriser le partage des connaissances et la découvrabilité des œuvres et artistes québécois·e·s et canadien·n·e·s pour insuffler de nouveaux gestes de création. Les ateliers développés dans le cadre de ce projet nous ont permis d'explorer de nouvelles formes de collaboration avec les citoyen·ne·s et artistes et de nous former aux technologies du Web sémantique et des données ouvertes et liées en enrichissant notamment, les plateformes de la Fondation Wikimedia (Wikidata, Wikipédia et Wikimedia Commons).

Ce faisant, nous avons toutefois constaté que l'ouverture, la diffusion et la réutilisation des données et archives sur le Web pouvaient être freinées dans le milieu culturel et artistique par des obstacles juridiques ou des problématiques de documentation. Ces expérimentations nous ont fait par ailleurs prendre conscience des inégalités de genre subsistant au sein de nos collections et du manque de ressources numériques disponibles sur les œuvres cinématographiques produites par les réalisatrices québécoises et canadiennes. En effet, les façons de documenter nos archives et de structurer nos données conditionnent la recherche, la découvrabilité et la réutilisation de celles-ci, ainsi que l'invisibilisation de certaines communautés sur le Web. Œuvrant dans une institution patrimoniale, nous sommes guidées principalement par des normes et politiques archivistiques qui priorisent les enjeux de conservation et ne tiennent pas compte des exigences liées à la redocumentarisation et à la réutilisation des données et archives. En outre, la recherche en humanités numériques (Lisa Nakamura, Ruha Benjamin) et l'apport d'une littérature développée dans le champ des études féministes sur les archives (Jacqueline Wernimont, Tara McPherson) nous poussent à prendre en considération les discriminations de genre, sexuelles, capacitistes, de classe et de race existantes dans notre milieu. Ces recherches nous amènent ainsi à réfléchir à de nouvelles stratégies ayant pour objectif de mettre en lumière la contribution des femmes dans notre culture cinématographique.

Dans ce contexte, notre nouveau volet, financé sur une durée de trois années supplémentaires (2022-2024) par le Conseil des arts du Canada, vise à mettre en place, en collaboration avec des créatrices, un cadre de gouvernance juridique et

documentaire qui prenne mieux en compte les besoins liés à la réutilisation des archives et à la représentation des réalisatrices québécoises et canadiennes sur le Web. Avec le concours d'une dizaine de partenaires et associé·e·s issu·e·s des arts, des études féministes, du domaine juridique, du Web sémantique ou encore du co-design, ce deuxième volet se concentrera sur les objectifs suivants :

1. Créer un modèle documentaire et juridique favorisant l'auto-expression des communautés marginalisées et la réutilisation des archives.
2. Insuffler de nouveaux gestes de création par la réutilisation de nos archives.
3. Améliorer la représentation des cinéastes québécoises sur le Web.
4. Transformer nos pratiques à l'interne et partager nos expertises.

Dans le cadre de cette communication, nous reviendrons dans un premier temps sur les expérimentations et hypothèses de recherche qui nous ont amené·e·s à développer ce nouveau volet. Dans un deuxième temps, nous partagerons les étapes de développement ainsi que les réflexions et problématiques rencontrées pendant la première phase du projet (2021-2022) et nous finirons cette communication en dévoilant nos prochaines activités ainsi que les questions formulées par notre équipe ainsi que nos partenaires.

Note biographique :

Julia Minne est doctorante en cotutelle à l'Université de Montréal en communication et à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en arts et sciences de l'art. Elle est également chargée de l'initiative Savoirs Communs du Cinéma à la Cinémathèque québécoise et chargée de cours à l'Université de Montréal. Dans le cadre de son doctorat, elle mène une thèse en recherche-crédation portant sur la remédiation des archives du centre d'artistes féministes Vidéo Femmes et collabore régulièrement avec différents organismes culturels au Québec et en France en tant que programmatrice invitée.

Élisabeth Meunier est archiviste et muséologue. Elle œuvre dans le milieu culturel depuis plus de 10 ans. Ses intérêts pour la préservation et la valorisation de collections l'ont amenée à occuper des fonctions de médiatrice, conservatrice et de régisseuse en histoire et patrimoine au sein de diverses organisations. Elle est nouvellement directrice de la préservation et du développement des collections par intérim à la Cinémathèque québécoise, après avoir joint l'organisme en 2020.

François Dansereau

Espaces de diffusion et contextes numériques : Diffusion active, principes éthiques et développement de connaissances

Résumé :

La diffusion telle que définie par le milieu archivistique au Québec fait émerger de multiples interrogations quant à l'impact de celle-ci dans des conversations sociétales

plus large. Cette communication propose d'explorer la diffusion non pas en tant que fonction archivistique, mais plutôt selon une approche qui inscrit celle-ci dans des discours mémoriels dynamiques.

D'abord, j'insiste sur la nécessité d'impliquer d'autres interventions archivistiques, en particulier la description, afin d'interroger la diffusion. Transmettre et rendre accessible des documents historiques à un public implique, a priori et en toute logique, d'autres actions archivistiques. En d'autres termes, la diffusion et l'utilisation des archives « participe[nt] à l'interrelation des fonctions, voire au redéploiement des processus » (O'Farrell, 2013-2014, p. 112). Il y a alors lieu de se pencher sur la manière dont la diffusion s'opérationnalise dans des environnements numériques. Des questions sur la mise en archives, les métadonnées et autres éléments descriptifs associés à la diffusion de documents historiques sur des plateformes numériques sont au cœur de cette communication. Les métadonnées qui accompagnent les documents d'archives sont d'autant plus cruciales dans des espaces numériques qui peuvent obscurcir l'authenticité et la valeur contextuelle des archives (Force et Smith, 2021).

En parallèle, dans un deuxième temps, cette communication met de l'avant des variables éthiques qui engagent des cadres de référence transdisciplinaires. Alors qu'une prise de conscience collective se développe dans le milieu archivistique concernant la valorisation d'archives provenant de communautés marginalisées, cette communication met de l'avant des questions primordiales associées à la diffusion de ce type de contenus se trouvant dans des institutions d'archives traditionnelles. La description et l'indexation des documents historiques sont alors complexifiées afin de forger une diffusion éthique qui prend en compte, entre autres, le pouvoir des technologies numériques et l'ampleur sociale, culturelle et politique de la terminologie utilisée dans des lieux de diffusion. La description archivistique est ainsi à son tour conceptualisée comme un axe communicatif qui comprend des énoncés sociohistoriques et complexes. En présentant la description archivistique comme composante cruciale de la diffusion, cette communication insiste sur le pouvoir de nommer les archives. Les rencontres avec les archives dans des lieux numériques sont ainsi mises de l'avant pour signaler la portée de la diffusion de documents d'archives, d'instruments de recherche et autres indicateurs d'indexation développés afin de faciliter la repérabilité et permettre l'utilisation des archives. L'interconnectivité des interventions archivistiques est alors présentée comme une approche pertinente qui réoriente les balises de la diffusion vers le développement de connaissances plutôt que vers une approche fonctionnelle introspective.

Note biographique :

François Dansereau est directeur des Archives des jésuites au Canada et chargé de cours à l'École des sciences de l'information de l'Université McGill. Ses intérêts de recherche actuels concernent les praxis archivistiques anticoloniales, incluant les activités de redescription et les questions de rapatriements et rapatriements numériques. Il est l'auteur de quelques publications, notamment « Déploiements des

archives, altérité et espaces de mémoires relationnels : pour une archivistique éthique anticoloniale » (*Documentation et bibliothèques*, 67(3), 2021), et « The Portrayal of Gender in Health Care: An Examination of Hospital Photographic Archives » (*Archivaria*, 90, 2020). Dansereau a également évolué comme archiviste aux Archives et collections spéciales du Centre universitaire de santé McGill et comme archiviste de projet au Service d'archives de l'Université McGill. Il est détenteur d'une maîtrise en sciences de l'information – concentration archivistique – de l'Université McGill et d'une maîtrise en histoire de l'Université de Montréal.

Anouk Dunant Gonzenbach

Le Corps Archive. *Un film né de la rencontre entre archives et danse*

Résumé :

En juin 2014, l'Atelier Danse Manon Hotte et la Cie Virevolte qui lui est lié ferment leurs portes à Genève pour des raisons financières. Manon Hotte, originaire du Québec, évolue comme danseuse, chorégraphe et pédagogue depuis 35 ans dans le milieu professionnel de la danse à Genève. La caractéristique de son travail est la création en danse avec les enfants et adolescent·e·s avec lequel·le·s elle a réalisé une trentaine de pièces chorégraphiques et de projets pédagogiques. A partir de ce travail, elle a élaboré avec son équipe une pédagogie basée sur le travail de création dont est issue une génération de danseur·se·s·créateur·rice·s évoluant actuellement en Suisse et outre-Atlantique.

Que vont alors devenir les documents qui en sont issus ? Suite à une rencontre entre Manon Hotte et Anouk Dunant Gonzenbach, archiviste d'État adjointe à Genève, il est décidé d'archiver ce fonds. De là naît *Création, semis et palabres*, un projet d'archives vivantes et évolutives, qui nous permet de développer une notion encore peu concrétisée en archivistique, l'archivage des processus de création. Pendant deux ans, la chorégraphe et l'archiviste co-construisent ainsi des archives vivantes en étendant un large réseau de connexions notamment au Québec. Le concept de « boîte à création » est développé. Une telle boîte contient, outre le processus de création de chaque pièce, une chemise vide destinée à recevoir le témoignage du·e la créateur·rice ou du·e la lecteur·rice ayant consulté et utilisé les documents s'y trouvant.

Le fonds d'archives se trouve dans un lieu dédié à la création en danse contemporaine ouvert aux résidences artistiques, un lieu alternatif par rapport aux institutions d'archives et donnant lieu à un travail de création, de médiation et de diffusion. Plusieurs projets en sont issus, dont *Blanc Mémoire*, une installation-archives qui s'active grâce à la présence et aux réflexions du public, présentée en 2018 au théâtre du Galpon à Genève, des ateliers École et culture destinés aux classes de l'école primaire et le film *Le Corps Archive* (2022).

Dans le cadre du centième anniversaire de l'Association des archivistes suisses commémoré au long de l'année 2022, Manon Hotte a proposé la création d'une danse à partir de la rencontre entre une danseuse et une archiviste dialoguant sur leur métier. En s'appuyant sur leur médium respectif qui est le document pour l'une et le corps pour l'autre, elles confrontent ainsi le document historique archivé au corps de la danseuse façonnée par le vécu de toutes les danses travaillées et en gestation. Présentée dans l'intimité des magasins d'archives, cette danse offerte en guise de cadeau est à son tour conditionnée selon un concept original d'archivage de processus de création chorégraphique. L'entièreté du déroulement de la création a été filmé par le réalisateur Robin Harsch. Le film qui en résulte est diffusé sous le titre *Le Corps Archive*². Ainsi, cette présentation propose d'analyser de quelle manière un processus de création artistique s'archive de façon à insuffler d'autres créations.

Note biographique :

Anouk Dunant Gonzenbach est directrice adjointe des Archives d'État de Genève depuis 2017 ; elle y travaille depuis 2002. Elle est notamment responsable des projets numériques et de l'accès aux dossiers personnels. Elle mène depuis 2016 des projets d'archivage de processus de création et tient un blogue professionnel [Le présent d'hier et de demain](#).

Yvon Lemay

Conclusion et échanges avec les participant·e·s

Résumé :

En guise de conclusion, et dans le but de favoriser les échanges avec les participant·e·s, nous avons dans un premier temps extrait des résumés et notes biographiques soumis par les conférencier·ère·s lors de l'appel à propositions, des mots et expressions qui nous apparaissaient particulièrement significatifs quant à la diffusion. Dans un deuxième temps, nous avons regroupé ces extraits de façon à faire apparaître les différentes facettes de la question envisagées par les conférencier·ère·s. Enfin, ces regroupements ont fait l'objet d'un montage en vue de développer une trame narrative qui soit aussi cohérente qu'évocatrice. Les sources des extraits cités dans chacun des regroupements sont indiquées dans les notes en bas de page.

Note biographique :

Yvon Lemay est professeur associé à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) depuis l'automne 2022. Les aspects liés à la diffusion et à

2

Il est disponible sur le site de l'Association des archivistes suisses à l'adresse suivante : <https://vsa-aas.ch/fr/association/centenaire-de-laas/le-corps-archive/>

l'exploitation des archives, notamment à des fins de création, sont au centre de ses activités de recherche. Il a amorcé en avril 2020 un nouveau projet qui s'inscrit dans une optique de « recherche-crédation ». Un premier volume des [Carnets](#) produit dans le cadre de ce projet est disponible dans Papyrus, le dépôt institutionnel de l'Université de Montréal.

Annexe C : Programme

8h00 **Sabine Mas** (Professeure titulaire, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal) et **Diane Baillargeon** (Archiviste retraitée, Division des archives et de la gestion de l'information, Université de Montréal)

[*Accueil*](#)

8h30 **Normand Charbonneau** (Bibliothécaire et archiviste adjoint du Canada retraité)

Conférence d'ouverture : [*Concepts à revoir ou à intégrer. Les mots de la diffusion*](#)

Séance 1 : Archives et écritures de l'histoire

Présidence de séance : Virginie Wenglenski

8h50 **Sophie Boudarel** (Généalogiste professionnelle)

[*Implication de la communauté généalogique dans la diffusion des archives*](#)¹

9h20 **Julie Lise Simard** (Étudiante au doctorat en sciences de l'information, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal et chargée du projet Nipakanatik chez Minwashin) et **Amélie Brassard** (Gestionnaire de projet chez Minwashin)

[*L'accessibilité aux archives : des enjeux différents en contexte anicinabe*](#)

9h50 **Pause**

Séance 2 : Archives et milieux communautaires

Présidence de séance : Diana Walton

10h05 **Désirée Rochat** (Éducatrice communautaire et chercheuse transdisciplinaire)

[*Bâtir des écosystèmes archivistiques \(ou ce que l'archivistique et le travail communautaire peuvent apprendre l'un de l'autre\)*](#)

10h35 **Simon-Olivier Gagnon** (Étudiant au doctorat en archivistique, Département des sciences historiques, Université Laval)

[*Radiodiffusion, activisme et rediffusion d'archives radiophoniques. Le travail de la coalition Sortons les radios-poubelles dans la ville de Québec*](#)

1

L'hyperlien dans le titre indique que les diapositives de la conférence sont disponibles sur le site du GIRA.

Séance 3 : Le point de vue des institutions

Présidence de séance : Diane Baillargeon

11h05 **Sophie Côté** (Archiviste-conseil, Bibliothèque et Archives nationales du Québec)

[*Diffusion de l'information gouvernementale dans le contexte de la transformation numérique : perspectives pour l'évolution de la gestion de l'information*](#)

11h35 **Jasmine Bouchard** (Sous-ministre adjointe, Expérience des usagers et Mobilisation à Bibliothèque et Archives Canada)

[*État de la diffusion à Bibliothèque et Archives Canada : « Faut se parler »*](#)

12h05 **Pause repas**

Séance 4 : Archives et représentation de soi

Présidence de séance : Simon-Olivier Gagnon

13h30 **Margot Georges** (Docteure en archivistique associée au laboratoire TEMOS) et **Magalie Moysan** (Maîtresse de conférences en archivistique, Université d'Angers, UMR TEMOS)

[*La diffusion des archives du point de vue des producteurs. Représentations et pratiques des chercheur-se-s en sciences du végétal et en sciences biomédicales*](#)

14h00 **Taïk Bouhris** (Directrice, Division des archives et de la gestion de l'information, Université de Montréal)

[*Penser la communication et la diffusion des archives stratégiquement*](#)

14h30 **Pause**

Séance 5 : Archives et représentation de l'Autre

Présidence de séance : Annaëlle Winand

14h45 **Diana Walton** (Candidate au doctorat en sciences de l'information, option muséologie, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal)

[*La sélection des archives en contexte de valorisation patrimoniale*](#)

15h15 **Julia Minne** (Chargée de l'initiative Savoirs Communs du Cinéma, Cinémathèque québécoise) et **Élizabeth Meunier** (Directrice de la préservation et du développement des collections par intérim, Cinémathèque québécoise)

[*Penser autrement la diffusion des données/archives cinématographiques : l'exemple de l'initiative Savoirs Communs du Cinéma*](#)

15h45 Pause

Présidence de séance : Yvon Lemay

16h00 François Dansereau (Directeur, Archives des jésuites au Canada)

[*Espaces de diffusion et contextes numériques : Diffusion active, principes éthiques et développement de connaissances*](#)

16h30 Anouk Dunant Gonzenbach (Archiviste d'État adjointe, Archives d'État de Genève)

[*Le Corps Archive. Un film né de la rencontre entre archives et danse*](#)

17h00 Yvon Lemay (Professeur associé, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal)

[*Conclusion et échanges avec les participant-e-s*](#)

17h30 Cocktail de clôture (Laboratoire civilisations et cultures Marius-Barbeau)

Annexe D : Accueil

Sabine Mas et Diane Baillargeon

Bonjour, je suis Sabine Mas, professeure en archivistique à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal. Je suis co-responsable du Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique (GIRA) avec ma collègue Anne Klein, professeure en archivistique au Département des sciences historiques à l'Université Laval. En tant que membre du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval qui a appelé à une grève illimitée le 13 mars dernier, Anne Klein ne sera pas présente aujourd'hui. C'est donc à moi que revient le plaisir, au nom des membres du GIRA, de vous souhaiter la bienvenue!

Le GIRA a été fondé en 1987 par trois archivistes du Service des archives de l'Université de Montréal : Carol Couture, Jacques Ducharme et Jean-Yves Rousseau.

Depuis sa fondation, le GIRA a organisé huit symposiums thématiques qui ont porté sur différents sujets allant de la place de l'archivistique dans les sciences de l'information, à la mission de l'archiviste dans la société, les archives en tant que ressources stratégiques, les archives, de l'information à l'émotion, etc., jusqu'à tout dernièrement, la recherche en archivistique.

Abordée dans la plupart des précédents colloques du GIRA en tant que dimension fondamentale de l'archivistique, la diffusion n'a, à ce jour, pourtant jamais été l'objet central. Expression proposée en 1982 dans le premier manuel québécois d'archivistique, la diffusion est présentée comme « l'objectif ultime » (Couture et al., 1982, p. 257) dans le cadre de la mise en place d'un programme de gestion des archives. La diffusion est alors l'aboutissement de ce programme compris comme l'ensemble des activités inscrites dans un continuum depuis la création jusqu'à la mise à disponibilité des documents pour le public. En 1999, Normand Charbonneau reprend le terme et en précise la définition :

La diffusion est l'action de faire connaître, de mettre en valeur, de transmettre ou de rendre accessibles une ou des informations contenues dans des documents d'archives à des utilisateurs (personnes ou organismes) connus ou potentiels pour répondre à leurs besoins spécifiques. [Elle] comprend toutes les relations entretenues par le personnel du centre d'archives avec sa clientèle interne ou externe, et ce, aux trois âges des documents. (Charbonneau, 1999, p. 374)

Ainsi définie, la diffusion interroge quant à son applicabilité à l'ensemble du cycle de vie des documents puisque les concepts qu'elle recouvre se déploient différemment selon que l'on parle de gestion de l'information ou de gestion des archives historiques. Élaborée dans la perspective de l'archivistique intégrée dans les années 1990, cette définition mérite d'être revisitée non seulement au regard des moyens disponibles pour sa mise œuvre depuis une dizaine d'années, mais surtout, par exemple, par l'évolution des contextes sociaux et professionnels ainsi que par celle des attentes des utilisateur·rice·s. Ainsi, le 9^e symposium du GIRA propose de s'intéresser aux acteur·rice·s (utilisateur·rice·s

et professionnel·le·s de la gestion de l'information et des archives), aux principes et aux modalités de mise en œuvre de la diffusion.

Les membres du GIRA ont procédé par appel de communication et par invitation afin de pouvoir couvrir les axes thématiques suivants :

- Mettre en lumière et interroger les principes qui sous-tendent la diffusion;
- Présenter les pratiques et les mettre en perspective;
- Présenter le point de vue des utilisateur·rice·s, collaborateur·rice·s, employeur·e·s, chercheur·se·s d'autres disciplines et créateur·rice·s.

Suite aux propositions de communication reçues, complétées par des invitations pour offrir un programme cohérent, le colloque d'aujourd'hui s'articule autour 12 conférences organisées selon les cinq séances qui suivent :

- **Archives et écritures de l'histoire** familiale et dans le respect des cultures autochtones (2 conférences);
- **Archives et milieux communautaires** qui proposent d'œuvrer à la construction d'écosystèmes archivistiques comme espaces de travail collaboratif ou à la fabrique et à la diffusion alternatives d'archives radiophoniques (2 conférences);
- **Le point de vue des institutions** sur la diffusion de l'information gouvernementale, d'une part, et, d'autre part, sur l'expansion des activités de diffusion mobilisant les utilisateur·rice·s autour des concepts de conceptions créative et participative (2 conférences).

En après-midi, deux autres séances nous permettront d'approfondir la relation entre :

- **Archives et représentation de soi** dans le milieu universitaire, du côté des chercheur·se·s eux·lles·mêmes producteur·rice·s d'archives et du côté des archivistes (2 conférences);
- **Archives et représentation de l'Autre** à partir de l'étude
 - du processus de sélection d'archives dans un contexte de valorisation,
 - de partage des connaissances et la découvrabilité des œuvres et artistes québécoi·se·s,
 - de la mise en archive et autres éléments descriptifs associés à une diffusion éthique de documents historiques sur des plateformes numériques,
 - de l'archivage des processus de création non plus seulement à des fins de diffusion mais dans le but, je cite, « d'insuffler d'autres créations » (4 conférences).

En résumé, le sujet est vaste et aurait pu faire l'objet d'une deuxième journée de conférences afin de mieux couvrir les différentes facettes de cette thématique par différent·e·s acteur·rice·s, disciplines, voix et perspectives.

Trois pauses-café vous permettront de rester alertes, nous vous invitons à venir prendre un lunch à la cafétéria et à venir au cocktail ce soir pour poursuivre les discussions. Le GIRA se veut un catalyseur de travaux et de réflexions, tant ceux réalisés par ses membres eux·lles·mêmes que ceux entrepris par d'autres, qu'ils soient archivistes ou non. Je suis sûre que le colloque d'aujourd'hui permettra d'atteindre la mission que s'est donnée le GIRA depuis sa fondation : favoriser l'émergence de pistes de recherche et de réflexion, nourries par l'interdisciplinarité, que toutes et tous pourront poursuivre dans leurs milieux respectifs.

Je tiens à remercier tous les membres GIRA qui ont activement participé à la création du programme et à l'organisation de ce 9^e symposium :

- Diane Baillargeon, archiviste retraitée de la Division des archives et de la gestion de l'information de l'Université de Montréal;
- Sophie Côté, archiviste-conseil à Bibliothèque et Archives nationales du Québec;
- François Dansereau, directeur des Archives des jésuites au Canada;
- Anne Klein, professeure agrégée au Département des sciences historiques de l'Université Laval;
- Yvon Lemay, professeur associé à l'EBSI de l'Université de Montréal;
- Annaëlle Winand, stagiaire postdoctorale au Département des sciences historiques de l'Université Laval, et, si tout va bien, future professeure en archivistique à l'EBSI à compter du 1^{er} juin prochain;
- William Yoakim, archiviste à la République et Canton de Genève.

Ainsi que nos membres étudiant-e-s du GIRA :

- Du Département des sciences historiques de l'Université Laval :
 - o Simon-Olivier Gagnon;
 - o Pascal Landry.
- De l'EBSI de l'Université de Montréal :
 - o Diana Walton;
 - o Virginie Wenglenski.

Les membres du GIRA seront en grande majorité présent-e-s aujourd'hui, d'autres suivront le colloque en ligne. Vous aurez l'occasion de les voir présider une séance, partager avec vous le fruit de leur expérience ou de leur recherche à travers leur conférence ou prendre des notes en prévision de la publication à venir des actes de ce colloque.

Au nom des membres du GIRA, je tiens à remercier le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), Bibliothèque et Archives Canada (BAC) et la Fondation AtoM (Access to Memory) qui ont permis la gratuité de ce symposium grâce à leur généreuse contribution.

Je tiens également à remercier l'Association des archivistes du Québec (AAQ) pour leur soutien à ce projet.

Un gros merci à mesdames Taïk Bourhis, Jennifer Cadieux, Julie Fontaine, ainsi que Florian Daveau de la Division des archives et de la gestion de l'information (DAGI) de l'Université de Montréal, messieurs Nicolas Gaudreault et Jean-Daniel Savage de la Faculté des arts et des sciences et mesdames Sarah Pasutto et Lyne Da Sylva de l'EBSI pour leur soutien indéfectible dans la coordination des éléments de logistique liés à la tenue de cet événement.

Merci également à Guillemette Martin, Marie-Noëlle Pelletier et Kate Nugent pour leur implication à l'occasion de cette journée ou dans sa préparation.

Cela étant dit, commençons sans plus tarder à entrer dans le vif du sujet... Je cède la parole à Diane Baillargeon, membre du GIRA et archiviste retraitée du service des archives de l'Université de Montréal, qui va vous présenter notre premier conférencier.

Présentation de Normand Charbonneau **(Diane Baillargeon)**

Normand Charbonneau a eu une longue et fructueuse carrière dans les archives. Retraité depuis juillet 2021, il a occupé, depuis 1990, plusieurs postes d'archiviste et de chargé de cours en histoire et en archivistique à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université Laval.

Entré au Service des archives et de la gestion des documents de l'UQÀM avant de rejoindre les Archives nationales du Québec comme responsable des archives photographiques au début des années 1990, il est nommé en 2002 directeur du Centre d'archives de Québec, puis du Centre d'archives de Montréal avant d'occuper le poste de conservateur et directeur général des archives de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) de 2012 à 2015.

Il devient ensuite chef de l'exploitation et bibliothécaire et archiviste adjoint du Canada. À ce titre, il a consacré beaucoup d'énergie dans des efforts visant la décolonisation et la réconciliation avec les populations autochtones.

Outre sa carrière exceptionnelle, il s'est impliqué dans le milieu archivistique tant sur les scènes québécoise et canadienne qu'internationale. À ce titre, notons qu'il a été directeur de la revue *Archives*, publiée par l'Association des archivistes du Québec (AAQ), membres de comités organisateurs de plusieurs congrès de l'AAQ, vice-président du Conseil canadien des archives, secrétaire-trésorier de l'Association internationale des archives francophones, vice-président aux programmes du Conseil international des archives d'où il fait rayonner le milieu archivistique francophone par ses nombreuses publications et conférences à travers le monde et qu'il est maintenant le président de la Fondation internationale pour le développement des archives.

Afin de saluer « son parcours exceptionnel, son rôle incontournable dans la préservation des archives francophones ainsi que dans la défense des droits citoyens et de la réconciliation » (Consulat général de France au Québec, 2022), la République française lui a décerné, l'automne dernier, le grade d'Officier dans l'Ordre des Arts et des Lettres.

Toujours prêt à partager sa pensée, il a prononcé de nombreuses conférences en plus d'être l'auteur de publications qui font encore référence dont *La gestion des archives photographiques* en collaboration avec Mario Robert, ainsi que le chapitre sur la diffusion paru dans le livre *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, publié sous la direction de Carol Couture. Ce n'est donc pas étonnant que nous lui ayons proposé d'être notre conférencier d'ouverture de ce 9^e symposium qui porte sur les *Retours et détours autour de la diffusion*.

Bibliographie

Charbonneau, N. (1999). La diffusion. Dans C. Couture (dir.), *Les fonctions de l'archivistique contemporaine* (p. 373-428). Presses de l'Université du Québec.

Consulat général de France au Québec. (2022, 15 décembre). *Normand Charbonneau fait Officier dans l'Ordre des Arts et des Lettres*. <https://quebec.consulfrance.org/Normand-Charbonneau-fait-Chevalier-dans-l-Ordre-des-Arts-et-des-Lettres>

Couture, C., Rousseau, J.-Y. et Pélissier, D. (1982). Partie III : Chapitre 6. La diffusion. Dans C. Couture et J.-Y. Rousseau (dir.), *Les archives au XX^e siècle : une réponse aux besoins de l'administration et de la recherche* (p. 257–265). Université de Montréal, Secrétariat général, Services des archives.

Annexe E : Compte rendu

Kate Nugent

Introduction¹

Le 24 mars 2023 s'est déroulé le 9^e symposium du Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique (GIRA) qui, cette année, a eu comme thème *Retours et détours autour de la diffusion* et a accueilli des présentations d'archivistes, généalogistes, doctorant·e·s et professionnel·le·s dans le milieu archivistique francophone au Canada et à l'international. Mettant en valeur des projets inter- et pluridisciplinaires, le symposium a touché une diversité de sujets qui ont approfondi le concept de la diffusion et ont proposé des nouvelles approches au travail archivistique.

Conférence d'ouverture

Norman Charbonneau, bibliothécaire et archiviste du Canada retraité, a ouvert le symposium avec sa présentation intitulée *Concepts à revoir ou à intégrer : les mots de la diffusion*. Sa présentation² a mis en lumière plusieurs thèmes qui ont été repris par les autres conférencier·ère·s, dont la nécessité d'une archivistique ouverte, relationnelle et autocritique qui favorise l'inclusivité et appuie les changements sociaux. Ses propos s'inscrivent dans une archivistique critique qui s'impose depuis quelques décennies, remettant en question le rôle traditionnel des archives dans la société. Une archivistique critique et progressiste requiert entre autres la décolonisation de nos méthodes archivistiques, par exemple par des projets de redescription de fonds d'archives ou par la diversification de collections. Charbonneau souligne que tout travail archivistique repose sur des relations, que ce soit avec des personnes ou des communautés, et que chacune de ces relations offre une occasion d'apprentissage et de partage. Pour en revenir au titre de sa présentation, le concept à revoir est donc celui de la diffusion lui-même : en priorisant la notion de relation, on encourage un environnement de collaboration et, enfin, de réciprocité. Si on considère que la relation est au cœur de la diffusion, on réalise alors que celle-ci est un point de rencontre et non une simple transmission.

Archives et écritures de l'histoire

La présentation de Charbonneau a été suivie par deux conférences sur le thème *Archives et écritures de l'histoire*. La première, intitulée *Implication de la communauté*

1

Le compte rendu est paru dans [Convergence](#), le blogue de l'Association des archivistes du Québec (18 septembre 2023). Une version courte a également été publiée dans [En direct de l'EBSI](#), la revue des diplômées et diplômés de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal (Numéro 35, 2023, p. 8). **N. B.** : Lorsque le texte de la conférence est présent dans les Actes et/ou les diapositives de présentation disponibles sur le site du GIRA, nous avons apporté la précision dans une note.

2

Le texte de sa conférence est disponible dans les actes.

généalogique dans la diffusion des archives, a été présentée par Sophie Boudarel, généalogiste professionnelle³. Boudarel a fait état de l'implication de la communauté généalogique dans la diffusion des archives, se concentrant surtout sur les recherches collaboratives qui se passent sur la plateforme Twitter ainsi que sur son blogue, *La Gazette des ancêtres*⁴. Elle a discuté de son projet annuel « ChallengeAZ », dans le cadre duquel des généalogistes sont encouragé·e·s à publier sur leurs blogues un article par jour sur le thème de la généalogie ou de l'histoire familiale. La communauté généalogique fait usage des réseaux sociaux pour partager et se questionner sur leurs trouvailles, enrichissant le contexte des documents d'archives par leurs échanges et leur collaboration — finalement, par la diffusion. Ces échanges sur les réseaux sociaux démontrent également un intérêt grandissant pour les archives de la part d'un public « plus spécialiste et plus demandant », ce qui peut, en conséquence, poser des défis pour certains services d'archives de plus petite taille. En outre, ceci évoque les attentes croissantes des usager·ère·s de l'ère numérique, qui souhaitent pouvoir accéder à des documents d'archives en un simple clic.

La deuxième présentation de cette sous-thématique, intitulée *L'accessibilité aux archives : des enjeux en contexte anicinabe*, a été offerte par Julie Lise Simard, étudiante au doctorat en sciences de l'information à l'Université de Montréal, et Amélie Brassard, chargée du projet Nipakanatik et gestionnaire de projet chez Minwashin⁵. Leur conférence⁶ a mis en relief le développement de la bibliothèque virtuelle Nipakanatik⁷, outil de préservation et de diffusion des archives de la Nation Anicinabe, et a souligné l'importance des archives comme outil d'autodétermination et de transmission culturelle, historique et patrimoniale. Simard et Brassard ont commencé leur présentation en discutant du besoin qu'elles avaient de redéfinir le concept d'archives dans le cadre de ce projet. Au sens Anicinabe, une « archive » n'est pas un objet, mais une personne — un témoin ou un gardien — et ainsi la notion traditionnelle (ou occidentale) d'archives devait être repensée. Au cœur de leur travail se trouve une sensibilité aux besoins de la Nation Anicinabe : il est impératif, pour elles, que le projet représente la communauté, soit accessible et pertinent, et soit géré par et pour les Anicinabek. Elles ont aussi souligné l'importance de développer un lien de confiance avec la communauté, surtout

3

Les diapositives de sa conférence sont disponibles sur le site du GIRA https://gira-archives.org/files/2023/04/Boudarel_9eSymposiumGIRA.pdf

4

<https://twitter.com/gazetteancetres>; <https://la-gazette-des-ancetres.fr/>

5

<https://minwashin.org/>

6

Les diapositives de leur conférence sont disponibles sur le site du GIRA https://gira-archives.org/files/2023/03/Simard-Brassard_9eSymposiumGIRA.pdf

7

<https://minwashin.org/projets/patrimoine/>

considérant le rôle traditionnel qu'ont eu les archives comme outil de pouvoir colonial. Les questions clés étaient donc : comment assurer la transmission de la culture, de l'histoire et du patrimoine à travers ce projet ? Comment rendre ces archives accessibles à toute la Nation Anicinabe ?

Il était encourageant de voir un projet qui est entièrement adapté à une communauté et à ses valeurs et qui applique les principes de la décolonisation. Les présentatrices ont traité du besoin d'utiliser les « bons mots » pour décrire et répertorier les archives dans la bibliothèque, afin de rendre la recherche simple, accessible et culturellement pertinente. Pour ce faire, elles ont créé un schéma de description (adapté au Dublin Core) où les descriptions futures se feront en français, anglais et anicinabemowin. De plus, elles ont évoqué la nécessité de créer des cotes de sécurité pour des archives sensibles afin de respecter les valeurs de la communauté et leurs besoins. Par ailleurs, leur discussion des enjeux éthiques de la diffusion était très pertinente, car ces conversations sont en plein essor dans les théories archivistiques occidentales depuis les années 2010 et ce, surtout dans la littérature anglophone ⁸.

Archives et milieux communautaires

La sous-thématique suivante, *Archives et milieux communautaires*, comprenait deux présentations, l'une par Désirée Rochat, éducatrice communautaire et chercheuse transdisciplinaire, et l'autre par Simon-Olivier Gagnon, doctorant à l'Université Laval. Ces présentations ont mis en valeur une archivistique critique ⁹, communautaire ¹⁰ et militante ¹¹ qui œuvre contre les injustices sociales, pour reprendre les termes de Désirée Rochat.

La présentation ¹² de Rochat, *Bâtir des écosystèmes archivistiques (ou ce que l'archivistique et le travail communautaire peuvent apprendre l'un de l'autre)*, a mis en lumière ce que Charbonneau entendait comme « relationnalité » entre services d'archives et usager·ère·s. L'écosystème qu'elle a présenté sert de manière de réfléchir et non d'un plan à suivre : une approche interrelationnelle, complémentaire et communautaire qui œuvre à redistribuer le pouvoir et à créer de nouveaux espaces (géographiques et culturels, intra- et interinstitutionnelles). Elle a débuté sa présentation en discutant des

8

Voir, par exemple, la ressource offerte par l'Université de Toronto (UTSC Library, s. d.).

9

Voir Caswell (2016), Drake (2019) et Dunbar (2006).

10

Voir Bastian (2003), Flinn (2011) et Ishmael (2020).

11

Voir Nestle (1979) et Pell (2015).

12

Le texte est disponible dans les actes et les diapositives sur le site du GIRA https://gira-archives.org/files/2023/03/Rochat_9eSymposiumGIRA.pdf

limites de la reconnaissance du racisme anti-noir dans les sciences de l'information, soulignant la nécessité d'une transformation profonde des paradigmes dans la profession¹³. Cet appel au changement se fait l'écho des discours du milieu archivistique d'autres pays coloniaux comme les États-Unis, l'Afrique du Sud et l'Australie¹⁴. RoCHAT a ensuite présenté des archives communautaires de la communauté afro-montréalaise comme le Negro Community Center (NCC)¹⁵ et la Maison d'Haïti¹⁶, puis a tracé un écosystème d'acteur·rice·s, d'organismes et de créateur·rice·s de cet héritage — une constellation d'institutions noires montréalaises — afin d'illustrer le vaste réseau de connexions et de relations qu'entretiennent entre elles ces institutions. Le travail communautaire est ici la prémisse même de l'archivistique — autrement dit, les usager·ère·s devraient guider le travail archivistique à entreprendre. La présentation de RoCHAT a suscité beaucoup d'intérêt parmi l'assistance du symposium.

Simon-Olivier Gagnon¹⁷ a présenté la conférence *Radiodiffusion, activisme et rediffusion d'archives radiophoniques. Le travail de la coalition Sortons les radio-poubelles dans la ville de Québec*. Cette coalition gère un site Web qui documente et archive les propos diffamatoires, la désinformation et l'incitation à la haine sur les ondes de diverses « radios poubelles » à Québec qui s'inscrivent dans le phénomène culturel de la « radio de la confrontation », dont le style « trash » est populaire aux États-Unis¹⁸. La popularité de ces émissions est évidemment préoccupante et la coalition lance des appels à l'action qui invitent le public à porter plainte contre ces discours discriminatoires, voire violents, afin de sensibiliser les annonceurs et le public. Les archives de Sortons les radio-poubelles, disponibles sur Internet Archive¹⁹, servent d'une part comme preuve et d'autre part comme outil pour temporeriser les faits et introduire de la matérialité dans ces extraits radiophoniques : ceux-ci étant préservés, il devient impossible de nier que de tels propos ont été diffusés. Gagnon remarque toutefois que ces archives, stockées sur Internet Archive, ont un caractère précaire et fragile, car elles dépendent de la plateforme qui les

13

Voir Hudson (2017).

14

Voir, par exemple, Caswell (2021) et Harris (2021).

15

En 2019, il y eut une [exposition mettant en valeur les Archives du NCC](#) à la bibliothèque Webster de l'université Concordia.

16

<https://www.mhaiti.org/web/>

17

Le texte de sa conférence est disponible dans les actes et les diapositives sur le site du GIRA https://gira-archives.org/files/2023/04/Gagnon_9eSymposiumGIRA.pdf

18

https://web.archive.org/web/2024000000000*/https://sortonslespoubelles.com/ À ce propos, voir Payette (2019).

19

<https://archive.org/search?query=creator%3A%22Coalition+sortons+les+poubelles%22>

garde en ligne²⁰. Ce projet renforce la fonction des archives comme (potentielles) preuves légales, comme témoignages historiques et comme outil de communication, de critique ou de sensibilisation.

Tout comme la présentation de Julie Lise Simard et Amélie Brassard, les présentations de Désirée Roachat et Simon-Olivier Gagnon ont mis en lumière une archivistique qui est centrée sur les communautés et la justice sociale; certes, une archivistique qui confronte les structures archivistiques traditionnelles. Il s'agit d'un renversement nécessaire des pratiques archivistiques qui étaient (ou sont toujours) ancrées dans la pensée coloniale et hétéropatriarcale. Cette nouvelle approche est centrée sur des communautés, des personnes et leurs besoins, enfin elle est empathique et fondée sur une « *ethics of care* »²¹.

Le point de vue des institutions

Par la suite, Sophie Côté, archiviste-conseil à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), et Jasmine Bouchard, sous-ministre adjointe, Expérience des usagers et Mobilisation à Bibliothèque et Archives Canada (BAC), ont présenté le sous-thème *Le point de vue des institutions*, abordant les projets de diffusion des institutions gouvernementales²². Côté a discuté de la gestion documentaire et de la transformation numérique chez BAnQ, de la relation État/citoyen·ne et de la valeur de la collaboration et du dialogue. En matière de gestion des documents d'organismes publics, BAnQ a la responsabilité d'encadrer, soutenir et conseiller ces organismes, en plus d'assurer la conservation, faciliter l'accès et favoriser la diffusion de leurs documents. En utilisant le système de santé comme exemple, Côté a souligné quatre catégories d'utilisation des documents : opérationnelle (des professionnels consignent les symptômes d'un patient), exploitation massive (des analystes créent des indicateurs de performance), représentativité pérenne (études sociologiques sur les relations entre les citoyen·ne·s et le système de santé) et communication proactive (des citoyen·ne·s s'informent sur la nombre de patients dans les urgences). Ces quatre catégories sont réparties sur trois échelles d'utilisation : par le gouvernement, par le domaine des affaires et par les organismes publics. Selon Côté, dans le contexte de la transformation numérique chez BAnQ, il est essentiel de développer un système intégré qui est harmonisé avec les priorités stratégiques de l'institution et qui est applicable à toutes les catégories et échelles d'utilisation énumérées ci-dessus. Le renouvellement de la gestion documentaire numérique repose donc sur le développement d'une compréhension partagée, d'une

20

Voir la récente [décision de la Cour de la Southern District of New York](#) dans le procès Hachette v. Internet Archive.

21

Voir encore Christen et Anderson (2019).

22

Les diapositives de leur conférence respective sont disponibles sur le site du GIRA https://gira-archives.org/files/2023/03/Cote_9eSymposiumGIRA.pdf; https://gira-archives.org/files/2023/03/Bouchard_9eSymposiumGIRA.pdf

collaboration entre experts et d'un enrichissement des compétences par la consultation et le partage.

Bouchard a discuté de la diffusion chez BAC dans le contexte de leur récent projet d'expansion Ādisōke²³, une nouvelle installation partagée avec la Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO). Ce nouvel immeuble (61 % BPO et 39 % BAC) devrait significativement augmenter le nombre de visiteur·se·s à BAC. Ils estiment que près de la moitié de ces dernier·ère·s utiliseront les lieux pour la consultation, et que la majorité des usager·ère·s sera composée de chercheur·se·s (34 %) et de nouveaux publics (34 %). Ces estimations résultent d'une importante analyse d'audiences qui a servi à mieux comprendre leurs clientèles actuelles et potentielles, et leurs besoins. Bouchard a également présenté les initiatives et appels à l'action de BAC qui ont résulté de la Commission de vérité et réconciliation. Parmi ces initiatives se trouve la création du Cercle consultatif autochtone, qui a été consulté dans le cadre de ce projet d'expansion. BAC a aussi organisé et sollicité un Conseil consultatif jeunesse pour comprendre, par exemple, quels objets ou expériences culturelles sont de valeur (leurs réponses ont inclus : des expositions d'art, le ludique, des romans qui abordent la culture, des expériences tactiles, et des expériences partagées). Enfin, pour résumer sa conférence, Bouchard a souligné la nécessité de tisser des liens avec les usager·ère·s et les communautés, que ce soit avec des comités pendant le développement du projet ou avec les usager·ère·s une fois que les portes sont ouvertes.

Archives et représentation de soi

Les deux présentations de la sous-thématique *Archives et représentation de soi* sont restées dans le cadre de l'institution, mais ont abordé la diffusion des archives du point de vue des chercheur·se·s et des praticien·ne·s. Margot Georges, docteure en archivistique associée au laboratoire TEMOS de l'Université d'Angers, et Magalie Moysan, maîtresse de conférences en archivistique à l'Université d'Angers, UMR TEMOS, ont discuté de *La diffusion des archives du point de vue des producteurs : Représentations et pratiques des chercheur·se·s en sciences du végétal et en sciences biomédicales*²⁴. Leur recherche se concentre sur le partage et la diffusion de documents et de données dans les pratiques de recherche scientifiques, utilisant comme cadre de référence le *Records continuum model* (RCM). Dans les sciences du végétal, le partage et la diffusion des données de recherche se passent à trois niveaux : à l'appui des publications, par le versement dans des bases de données et par la diffusion sur Internet par les chercheur·se·s. Dans le cycle de vie de ces données, la conception de mémoire devient polysémique : elle est à la fois individuelle et limitée aux chercheur·se·s, partagée parmi la communauté scientifique, et préservée dans la mémoire historique et collective. Cette notion de la mémoire polysémique se déplace dans le modèle du RCM de l'intérieur (la mémoire individuelle) vers l'extérieur (partagée avec la communauté scientifique et

23

<https://inspire555.ca/fr/>

24

Le texte de leur conférence est disponible dans les actes.

ancrée dans l'histoire). Autrement dit, selon une adaptation du RCM par Moysan, il y a un mouvement des données de l'interne, où elles sont recueillies, organisées et standardisées, vers l'extérieur où elles prennent des formes pluralisées avec un potentiel de réutilisation scientifique. Elles ont aussi discuté du modèle « accès libre » et de la réticence qu'ont parfois les chercheur·se·s envers ce modèle, étant donné que l'accès n'est pas véritablement « libre » (souvent publié au frais du·e la chercheur·se) et que ces données peuvent poser problème si elles ne sont pas utilisées dans leur propre contexte.

Taïk Bourhis, directrice de la Division des archives et de la gestion de l'information (DAGI) de l'Université de Montréal, a présenté *Penser la communication et la diffusion des archives stratégiquement*. Elle a abordé le travail de la diffusion dans un contexte universitaire, ce qui se traduit avant tout par sa qualité de service à la communauté — d'ailleurs, la diffusion se trouve au cœur de leur planification stratégique 2022-2025. La mission de la DAGI est « d'assurer une gestion intégrée, saine et efficiente de l'information institutionnelle ainsi que de constituer, préserver et valoriser la mémoire de l'UdeM et de sa communauté. » Cette gestion ou archivistique intégrée se passe en trois étapes : la première est de constituer la mémoire de l'université par la formation, la promotion et la sensibilisation des clientèles face à la gestion de l'information, la deuxième est de préserver cette mémoire en démontrant son importance et en communiquant les besoins de la DAGI pour ce faire, et la troisième est de valoriser la mémoire de l'université en mettant en valeur leurs fonds d'archives et en diffusant le patrimoine archivistique. À tous ces niveaux, de la formation, de la gestion et de la diffusion, la communication et la collaboration entre la DAGI et ses diverses clientèles est significative et assure la pérennité de la mémoire de l'Université de Montréal. Bourhis souligne que la DAGI souhaite mettre de l'avant les valeurs de l'université dont la passion, l'ouverture, la responsabilité et le courage, ajoutant deux valeurs proposées par la DAGI : la collaboration et l'innovation. Parmi leurs priorités, nous trouvons des points qui relèvent de ces valeurs, dont accompagner leurs clientèles, participer à la transformation numérique de l'université, optimiser et mettre en valeur des archives historiques, et contribuer à la mise en œuvre du programme de gestion et de protection des renseignements personnels. Face à ces priorités, Bourhis cite deux défis dans la communication et la diffusion des archives : être présent et prendre part aux conversations, et s'adapter aux clientèles. Il est question d'équilibrer les demandes et attentes de la communauté avec la promotion et la communication des services. La solution : « Dans un service d'archives comme dans la vie, viser l'équilibre ! »

Archives et représentation de l'Autre

Le dernier sous-thème a été mis en valeur par quatre présentations. Diana Walton²⁵, doctorante à l'EBSI, s'est concentrée sur la valorisation des archives patrimoniales religieuses du Québec dans un contexte muséologique pour sa présentation *La sélection*

des archives en contexte de valorisation patrimoniale. Elle a discuté de la valorisation d'archives et de la patrimonialisation d'objets muséaux qui sont alors perçus comme « porteurs de signification » — ces objets et archives, par leur diffusion, « produisent un gain de connaissance et maintiennent vivantes des significations associées à des biens culturels menacés de destruction ou en perte de pertinence » (Cardin, 2012, p. 36). Elle a proposé le terme objet-archives dans ce contexte, qui émerge de sa perspective muséologique sur les archives.

Julia Minne, chargée de l'initiative Savoirs Communs du Cinéma à la Cinémathèque québécoise, et Élisabeth Meunier, directrice de la préservation et du développement des collections par intérim à la Cinémathèque québécoise, ont présenté *Penser autrement la diffusion des données/archives cinématographiques : l'exemple de l'initiative Savoirs Communs du Cinéma*²⁶. À travers le prisme des études féministes, elles se questionnent sur la représentation des cinéastes dans le contexte de technologies telles que le web sémantique. Elles ont soulevé l'enjeu du rôle de l'institution qui, souvent, s'approprie le monopole du savoir, alors que celui-ci se développe et s'épanouit dans les communautés. Ainsi, elles œuvrent à représenter les connaissances collectives ou marginalisées dans les données qu'elles enregistrent.

François Dansereau, directeur des Archives des jésuites au Canada, a présenté *Espaces de diffusion et contextes numériques : Diffusion active, principes éthiques et développement de connaissances*. Sa présentation²⁷ a contribué au cadre théorique de la conférence, rejoignant le discours de Désirée Rochat. Il a discuté de multiples dialogues archivistiques et de la manière dont ceux-ci sont affectés par le médium de diffusion ou de consultation, soit les « interfaces et fenêtres archivistiques ». Il a discuté de la démocratisation de l'accès aux archives, qui est notable à l'ère numérique, et du profil de plus en plus hétérogène des usager·ère·s, ce qui rappelle la présentation de Boudarel²⁸. L'accès numérique a aussi fondamentalement changé notre relation avec ces archives et objets culturels qui sont disponibles sur des écrans (interfaces et fenêtres). Des nouvelles formes de découvertes d'archives, en dehors des murs de l'institution, sont maintenant possibles, et ceci par des usager·ère·s de plus en plus indépendant·e·s. Une archivistique de plus en plus participative et dynamique émerge alors et, dans ce contexte, il faut porter attention aux enjeux éthiques du partage de contenus en ligne (on peut penser aux codes de sécurité du projet Nipakanatik). Ainsi, la qualité des descriptions archivistiques et des métadonnées est de prime importance et celles-ci doivent refléter les conversations et

26

<https://data.cinematheque.qc.ca/>

27

Le texte de sa conférence est disponible dans les actes et les diapositives sur le site du GIRA https://gira-archives.org/files/2023/03/Dansereau_9eSymposiumGIRA.pdf

28

Voir Alaoui (2021).

changements sociétaux²⁹. Il faut continuer à questionner, réviser et mettre en contexte les instruments de recherche mis en ligne, et à porter un œil critique sur le contenu de nos collections. Pour en revenir encore au projet de Nipakanatik, comme l'ont souligné Simard et Brassard, la solution n'est pas d'effacer des descriptions passées, mais de les re-contextualiser et de créer une conversation entre le passé, le présent et le futur. Ultimement, il est impératif que les archivistes se questionnent sur les « portées coloniales, oppressives et racistes de certains contenus » et qu'il-elle-s s'engagent à avoir une écoute active.

La dernière présentation, *Le Corps Archive : Un film né de la rencontre entre archives et danse*, a été offerte par Anouk Dunant Gonzenbach, archiviste d'État adjointe aux Archives d'État de Genève. Le film³⁰ retrace la création d'une œuvre chorégraphique proposée par Manon Hotte dans le cadre du centième anniversaire de l'Association des archivistes suisses. Le corps agit ici comme archive en soi : nos gestes, émotions et mémoires sont tous protégés par le corps qui les habite, et émergent avec le mouvement. Ce croisement d'affects se dévoile par la danse, qui transforme des gestes ordinaires comme les gestes d'archivage en processus de création. La performance de la chorégraphie a elle-même créé des archives, formant ainsi une boucle rétroactive. Dunant Gonzenbach et Hotte ont collaboré pour créer un projet émouvant et complètement original. Le traitement même du Fonds Manon Hotte rejoint l'art aux archives : les cotes sont identifiées avec des couleurs, et chaque boîte contient des chemises vides pour capter les expériences des chercheur·se·s futur·e·s. Leur projet propose une forme de diffusion créative unique. On pourrait même conclure qu'il y a un manque de projets créatifs de ce genre dans le milieu archivistique, peut-être parce que ces derniers supposent une rupture de la structure et de l'ordre qui gouverne les archives. Pourtant, les artistes représentent une communauté d'utilisateur·e·s avec beaucoup de potentiel pour activer et diffuser des archives, et l'apport des projets de recherche-création aux archives se perd.

Réflexions

Yvon Lemay, professeur associé à l'EBSI, a conclu le colloque avec une réflexion sur les présentations de la journée, relevant des thèmes et des questions clés³¹. Comme Lemay le résume, dans les propos des conférencier·ère·s on peut entendre que la diffusion, au sens large du terme, c'est la valorisation et la promotion, mais aussi la relation avec les usager·ère·s. Alors que la diffusion est traditionnellement pensée comme la finalité du processus archivistique, elle devrait être considérée et imaginée à toutes les étapes du

29

Voir Force et Smith (2021), Guitard (2018) et Zhang (2012).

30

<https://vsa-aas.ch/fr/association/centenaire-de-laas/le-corps-archive/>

31

Le texte est disponible dans les actes et les diapositives sur le site du GIRA https://gira-archives.org/files/2023/03/Lemay_9eSymposiumGIRA.pdf

travail archivistique — surtout que la diffusion peut se réaliser de manière informelle à n'importe quel moment. Il y a plusieurs transformations qui ont eu lieu dans le milieu archivistique dans les dernières décennies, suivant des changements sociaux, économiques et technologiques, et ces transformations devraient se poursuivre. Il faut inviter ces changements de paradigmes, inviter le questionnement et le doute : ce sont ces questions qui nous font avancer.

Bibliographie

- Alaoui, S. (2021). L'archive participative, les archivistes et les usagers : quels défis ? Quelles pistes de solutions ? *Canadian Journal of Information and Library Science*, 43(3), 217-244.
- Bastian, J. A. (2003). *Owning Memory: How a Caribbean Community Lost Its Archives and Found Its History*. Libraries Unlimited.
- Cardin, M. (2012). La valorisation des archives : pourquoi ? Pour qui ? Comment ? Dans F. Hiraux et F. Mirguet (dir.), *La valorisation des archives. Une mission, des motivations, des modalités, des collaborateurs. Enjeux et pratiques actuels* (p. 33-49). Academia.
- Caswell, M. (2016, juillet). *Owning Critical Archival Studies: A Plea* [communication orale]. Archival Education and Research Institute, Kent State University.
<https://escholarship.org/uc/item/75x090df>
- Caswell, M. (2021). *Urgent Archives: Enacting Liberatory Memory Work*. Routledge.
<https://doi.org/10.4324/9781003001355>
- Christen, K. et Anderson, J. (2019). Toward Slow Archives. *Archival Science*, 19(2), 87-116.
<https://doi.org/10.1007/s10502-019-09307-x>
- Drake, J. M. (2019). Diversity's Discontents: In Search of an Archive of the Oppressed. *Archives and Manuscripts*, 47(2), 270-279. <https://doi.org/10.1080/01576895.2019.1570470>
- Dunbar, A. W. (2006). Introducing Critical Race Theory to Archival Discourse: Getting the Conversation Started. *Archival Science*, 6(1), 109-129. <https://doi.org/10.1007/s10502-006-9022-6>
- Flinn, A. (2011). Archival Activism: Independent and Community-led Archives, Radical Public History and the Heritage Professions. *InterActions: UCLA Journal of Education and Information Studies*, 7(2). <https://doi.org/10.5070/D472000699>
- Force, D. C. et Smith, R. (2021). Context Lost: Digital Surrogates, Their Physical Counterparts, and the Metadata that is Keeping Them Apart. *The American Archivist*, 84(1), 91-118.
<https://doi.org/10.17723/0360-9081-84.1.91>
- Guitard, L. A. (2018). *Vocabulaire employé pour l'accès thématique aux documents d'archives patrimoniaux : étude linguistique exploratoire de termes de recherche, de description, d'indexation* [thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus.
<http://hdl.handle.net/1866/21122>
- Harris, V. (2021). *Ghosts of Archive: Deconstructive Intersectionality and Praxis*. Routledge.
- Hudson, D. J. (2017). On "Diversity" as Anti-Racism in Library and Information Studies: A Critique. *Journal of Critical Library and Information Studies*, 1(1).
<https://doi.org/10.24242/jclis.v1i1.6>

- Ishmael, H. J. (2020). *The Development of Black-Led Archives in London* [thèse de doctorat, University College London]. UCL Discovery. <https://discovery.ucl.ac.uk/id/eprint/10112604/>
- Nestle, J. (1979). Radical Archiving: A Lesbian Feminist Perspective. *Gay Insurgent*, 4(5), 10-12. <https://outhistory.org/exhibits/show/an-early-conversation-about-ga/voice-2-joan-nestle>
- Payette, D. (2019). *Les brutes et la punaise. Les radios-poubelles, la liberté d'expression et le commerce des injures*. Lux.
- Pell, S. (2015). Radicalizing the Politics of the Archive: An Ethnographic Reading of an Activist Archive. *Archivaria*, (80), 33-57. <https://archivaria.ca/index.php/archivaria/article/view/13543>
- UTSC Library (University of Toronto Scarborough Library). (s. d.). *Critical Practices (Description) - Annotated Bibliography*. Digital Scholarship Unit. <https://digital.utsc.utoronto.ca/critical-practices-description-annotated-bibliography>
- Zhang, J. (2012). Archival Representation in the Digital Age. *Journal of Archival Organization*, 10(1), 45-68. <https://doi.org/10.1080/15332748.2012.677671>

Page suivante : Dans l'ordre (de chacune des lignes), les citations proviennent des textes suivants : 1) Georges et Moysan; 2) Charbonneau; 3) Côté; 4) Georges et Moysan; 5-6) Dunant Gonzenbach; 7-9) Rochat; 10) Gagnon; 11-13) Dansereau

usage

relation

circulation

dessaisissement

Déposer au rayon

une trace de ce qui a été fait

Pour archiver

Forger un monde plus juste

réfléchir à d'autres approches

activisme

utilisation d'archives à travers

différentes perspectives

dialogues archivistiques